



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

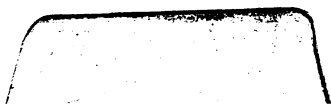
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





HX  
263  
.M26













EXPOSÉ  
DES  
ÉCOLES SOCIALISTES  
FRANÇAISES

---

F. AUREAU. — IMPRIMERIE DE LAGNY

---

960

EXPOSÉ  
DES  
COLES SOCIALISTES  
FRANÇAISES

COTÉ SOCIALISTE DE LA CONVENTION  
(ROBESPIERRE. LEPELLETIER SAINT-FARGEAU, ETC.)  
PENSÉE DE CONDORCET  
SAINT-SIMONISME (SAINT-SIMON, ENFANTIN, BAZARD, ETC.)  
FOURIÉRI-SME (FOURIER, CONSIDÉRANT, ETC.)  
COMMUNISME ICARIEN (CABET) DONNÉE DE VIDAL  
ATELIERS SOCIAUX (L. BLANC)  
DOCTRINE DE L'HUMANITÉ (P. LEROUX) DONNÉE DE GUÉPIN  
POSITIVISME POLITIQUE (A. COMTE)  
FUSIONISME (L. DE TOUREÏL) DONNÉE DE COLINS  
MUTUELLISME (PROUDHON) DONNÉE DE GODIN LEMAIRRE

SUIVI D'UN APERÇU  
SUR  
LE COLLECTIVISME INTERNATIONAL  
PAR B. MALON

---

PARIS  
A. LE CHEVALIER, ÉDITEUR  
61, RUE DE RICHELIEU, 61

—  
1872

Tous droits réservés.



Rey. et.  
Strauss  
9.24.46  
56415

## AVANT-PROPOS

Ce petit livre est offert par un ouvrier à ses frères de travail et à tous ceux qui, sans pouvoir y consacrer beaucoup de temps, désirent connaître le socialisme.

C'est une simple compilation commencée dans les prisons bonapartistes, et achevée sur la terre d'exil.

Certes, les livres sur le socialisme ne manquent pas; les chefs des diverses écoles et leurs disciples ont publié depuis quarante ans d'innombrables ouvrages; seulement tous sont empreints de cet esprit de secte inévitable au début de toute idée nouvelle, mais qui tend heureusement à disparaître devant la pensée scientifique.

D'ailleurs, les travailleurs n'ont ni l'argent pour acheter, ni le loisir pour lire les longues élucubrations des utopistes; et, comme d'autre part, pour ceux qui veulent

se rendre compte des préoccupations de la société moderne, il est indispensable de connaître les diverses étapes par lesquelles a passé l'idée socialiste, avant d'en arriver aux formules généralisatrices adoptées de nos jours par l'*Internationale*, j'ai pensé que ce serait combler une lacune que de résumer fidèlement les doctrines qu'ont créées et propagées les pères du socialisme en France.

Chaque *exposition* de doctrine est précédée d'une *notice* sur le caractère général de l'école, sur sa filiation, sur son influence et sur les faits saillants qui se sont passés dans son sein.

L'*exposition* est entièrement composée d'*extraits* laborieusement cherchés et consciencieusement choisis; en outre, des annotations critiques ou complémentaires servent à éclaircir le texte.

Mais j'ai cru qu'il importait de *citer* plutôt que de résumer, afin de mieux reproduire le caractère et le langage particuliers de chaque école.

C'est dans le même but, qu'avant d'aborder une doctrine, je m'en suis toujours supposé le disciple; aussi ce résumé pourra être incomplet, mais dans aucun cas infidèle; car c'est surtout pour nous, qui travaillons à la réalisation d'une société fondée sur la justice, que la vérité est un devoir.

En lisant ces pages, le lecteur fera deux remarques :  
La première, c'est que le socialisme des xviii<sup>e</sup> et



XIX<sup>e</sup> siècles est né et a grandi sur ce sol français que tant de révolutions ont remué.

Malgré ces malheurs, malgré ses déchirements, la France est pour longtemps encore la terre promise de la rénovation sociale, et plus d'une fois encore, des étincelles jailliront du choc des forces opposées qui se combattent dans son sein, pour embraser le monde et hâter l'avènement de l'ordre nouveau.

La seconde remarque, c'est que nous, jeune génération socialiste, nous avons peu découvert dans le domaine de la théorie. Nous vivons presque exclusivement sur la pensée de nos devanciers.

A quoi se réduit en effet notre avoir théorique ?

1<sup>o</sup> Nous avons rejeté toutes les palingénésies religieuses, qu'elles soient *néo-catholiques*, *néo-chrétiennes*, *panthéistiques* ou *théo-humanitaires* ; et nous avons accepté toute démonstration scientifique, quelque opposée qu'elle ait pu être à l'ordre antérieur de nos conceptions.

Nous avons reconnu que le monde social et le monde intellectuel sont, comme le monde physique, régis par des lois naturelles et assujettis à des relations de succession et de similitude indépendantes de notre intervention personnelle. Nous avons admis que notre volonté elle-même se détermine en vertu de lois naturelles, qu'elle ne saurait enfreindre.

Cela nous a imposé des vues plus larges, et surtout

nous a appris à chercher dans un avenir *terrestre* la réalisation de l'idéal qui est au fond de toute nature humaine, et c'est pourquoi nous travaillons avec tant d'ardeur à l'édification de l'ordre de science, de liberté, d'égalité et de solidarité.

2° Nous avons acquis une connaissance plus profonde des lois qui régissent les phénomènes sociaux, nous savons que, comme tout ce qui est basé sur l'être humain essentiellement modifiable et perfectible, les phénomènes sociaux, et notamment les phénomènes industriels, sont très-modifiables; et nous travaillons à les modifier, en transformant, autant que possible, l'élément constitutif de leur existence et non plus en formulant des systèmes arbitraires subjectifs et par cela même impraticables.

Néanmoins, nous pouvons croire que cette stérilité relative ne nous sera pas trop reprochée, car nous avons beaucoup agi et beaucoup souffert.

Nés à la vie politique, pendant l'oppression impériale, nous avons pu, sans journaux, sans tribune, sans liberté d'aucune sorte, sans traditions, puisque quinze ans de silence et de corruption nous séparaient de nos aînés de 1848-1851, nous avons pu constituer le parti prolétarien-socialiste.

En dépit de la police impériale qui nous emprisonnait, et des républicains formalistes qui nous calomniaient, nous avons fait notre œuvre; la fraternité

des peuples, proclamée en 1848, a eu un commencement de réalisation; les prolétaires ont eu une représentation et une organisation, la justice sociale, la république égalitaire ont eu une assise :

*L'Association internationale des travailleurs a été fondée.*

Une génération socialiste qui a tant travaillé à la propagande des idées sociales et à l'organisation des forces ouvrières, qui a brisé avec le sentimentalisme, si cher aux souffrants, pour adopter la pensée scientifique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a donné tant d'efforts et tant de sang pour la justice, cette génération, malgré ses défauts, malgré ses insuffisances, malgré sa défaite, peut se rendre le témoignage d'avoir rempli sa tâche, et les hommes justes ne le lui contesteront pas. Vive l'avenir!



EXPOSÉ

\*\*\*

# ÉCOLES SOCIALISTES

EN FRANCE

---

## CHAPITRE PREMIER

### **Côté socialiste de la Convention et pensée de Condorcet**

NOTICE. — L'immortelle manifestation révolutionnaire et rénovatrice de 1789, ne sortit pas de la société française comme un phénomène subit et inexplicable.

Depuis longtemps, le vieux monde était mené à la démocratie par les orgies de la royauté, par les iniquités du privilège et par les attentats continuels de l'autorité.

Rousseau, Mably, Morelly, Turgot, etc., avaient, après Vauban et Fénelon, annoncé éloquemment qu'é, si de pro-

fondes réformes n'étaient consenties, l'édifice social allait s'écrouler.

Leurs voix s'étaient perdues au milieu des chants de joie des petits marquis, des spoliations des *traitants* (comme on appelait alors les banquiers), au milieu des débauches de ce roi qui disait dans son *Parc-aux-Cerfs* : *Après moi le déluge*. La France répondait à ce dédain aveugle par le plus formidable coup de tonnerre que le monde ait encore entendu ; par la *Révolution* française. Les chaînes furent brisées ; car c'était de liberté surtout qu'avait soif ce peuple si opprimé.

Mais, si la bourgeoisie pouvait se contenter de la liberté politique, il n'en était pas de même du peuple que cette *liberté* laissait ignorant, misérable, à la merci du premier enrichi venu, et il réclamait, en supplément, la justice et l'égalité. Par cette revendication nouvelle, le peuple travailleur ne faisait que demander la réalisation de l'idéal qu'il n'avait cessé de poursuivre dans ses révoltes passées.

Le père intellectuel des Jacobins, J. J. Rousseau, ne cessa de tonner contre une civilisation qui tolérait des iniquités sociales si monstrueuses et de parler de l'égalité primitive, dont, selon lui et selon un grand nombre d'écrivains de l'antiquité, avaient joui les hommes, quand ils étaient à l'état de nature. Partant de cette idée, et ne pouvant pas sérieusement préconiser le retour de l'humanité à l'état sauvage, il rêva le gouvernement de la majorité, fort et fraternel, devant tout courber sous sa loi pour le bonheur de tous.

Ses disciples Robespierre, Saint-Just, Lepelletier Saint-Fargeau, Cambon et les autres Jacobins, ne cessèrent de vanter l'*Etat* tout puissant qui devait ramener *les hommes à l'amour de la nature, manifestation tangible de l'Être suprême, à la fraternité et à la pratique de la vertu* ; l'État devait en outre redresser les plus criantes des iniquités sociales.

Comme expression de cette pensée, il nous reste la déclaration des droits de l'homme par Robespierre, le *projet d'é-*

*ducation* par Lepelletier et divers discours prononcés devant la Convention.

Moins autoritaire que les chefs de la Montagne, puisque, sans cesse, il criait au peuple de veiller sur ses gouvernants, Marat poussait bien plus loin encore l'amour de l'égalité, et quelques-uns des inspireurs de la première Commune, Chaumette, Hébert, etc, prêchaient aussi des transformations sociales plus profondes. Néanmoins, leurs idées purent rarement arriver à la discussion dans cette Convention, où, sous la pression d'événements foudroyants, s'entrechoquaient tant de pensées sublimes, tant de vastes conceptions, et où étaient glorifiés simultanément ce que l'art avait de plus splendide, la science de plus puissant, la philosophie de plus élevé et l'enthousiasme de plus généreux.

De ce volcan révolutionnaire se dégagèrent bientôt deux idées : l'idée jacobine essentiellement réformatrice avec la sentimentalité pour base, et la pensée de Condorcet, plus savante, plus philosophique, plus vaste et bien autrement féconde.

« Ami de Voltaire, de Turgot, et des encyclopédistes, » dit un socialiste moderne (1), « Condorcet a été en France le lien vivant du xviii<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> siècle. Imprégné des idées de d'Alembert et de Diderot dans la société intime desquels il avait vécu, il a continué leur œuvre avec la virtualité puissante dont il était doué. »

Compris dans les poursuites exercées contre les Girondins, il voulut, avant de mourir et d'après les conseils de sa digne compagne, léguer à l'humanité un travail immortel. Il écrivit *l'Esquisse historique des progrès de l'esprit humain*, où les philosophes contemporains ont tant puisé et qui servira à résumer l'idée qu'il a apportée au monde.

Je n'ai pas ici à m'occuper du côté purement révolutionnaire de la Convention si éminemment personnifié dans le

(1) A. Guépin, *Philosophie du socialisme*.

grand Danton, Camille Desmoulins et leurs amis. L'œuvre colossale de la résistance à la monarchie armée au dehors, conspiratrice au dedans, n'est pas le moins admirable des actes de la Révolution ; mais il importe moins aux préparateurs de l'avenir, que les idées générales qui surgirent de cette colossale époque.

## EXPOSITION

### *Déclaration des droits de l'homme.*

Périsse notre mémoire, et que  
la France soit libre.

Le peuple français, convaincu que l'oubli et le mépris des droits naturels de l'homme sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les citoyens, pouvant comparer les actes du gouvernement avec le but de toute institution sociale, ne se laissent jamais opprimer et avilir par la tyrannie ; afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de sa liberté et de son bonheur, le magistrat la règle de ses devoirs, le législateur l'objet de sa mission.

En conséquence, il proclame, en présence de l'Être suprême, la déclaration suivante des droits de l'homme et du citoyen :

**ART. 1<sup>er</sup>.** Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.



ART. 2. Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété. (1)

ART. 3. Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi.

ART. 4. La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale; elle est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse; elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la société; elle ne peut défendre que ce qui lui est nuisible.

ART. 5. Les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence dans leurs élections, que les vertus et les talents.

ART. 6. La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature, pour règle la justice, pour sauvegarde la loi : sa limite morale est dans cette maxime : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qui te soit fait.*

ART. 7. Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de tout autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes, ne peuvent être interdits. — La nécessité d'énoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme.

ART. 8. La sûreté consiste dans la protection accordée par la société à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés.

ART. 9. La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.

ART. 10. Nul ne peut être accusé, arrêté ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle

(1) Les Jacobins s'en tenaient à l'égalité de droit, la seule compatible avec l'institution de la propriété individuelle. Condorcet était plus révolutionnaire quand il disait : *Égalité de fait, dernier but de l'art social.* On voit par là que tous les Girondins n'étaient pas de simples libéraux.

ART. 28. Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures.

ART. 29. Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires ou de ses agents.

ART. 30. Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires; elles ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs.

ART. 31. Les délits des mandataires du peuple et de ses agents ne doivent jamais être impunis. Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens.

ART. 32. Le droit de présenter des pétitions aux dépositaires de l'autorité publique ne peut, en aucun cas, être interdit, suspendu, ni limité.

ART. 33. La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme.

ART. 34. Il y a oppression contre le corps social, lorsqu'un seul de ses membres est opprimé : il y a oppression contre chaque membre, lorsque le corps social est opprimé.

ART. 35. Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

---

(Il est bon de citer ici les termes dédaigneux dont se servit Robespierre en défendant la propriété : )

« Je vous proposerai d'abord quelques articles nécessaires pour compléter vos théories sur *la propriété!*... Que ce mot n'alarme personne; âmes de boue qui n'estimez que l'or, je ne veux point toucher à vos trésors, *quelque impure qu'en*

*soit la source.* Vous devez savoir que cette loi *agraire*, dont vous avez tant parlé, n'est qu'un fantôme créé par les fripons pour épouvanter les imbéciles... Il s'agit bien plus de rendre la pauvreté honorable que de proscrire l'opulence (1); la chaumière de Fabricius n'a rien à envier au palais de Crassus. J'aimerais bien autant, pour mon compte, être l'un des fils d'Aristide élevé dans le Prytanée aux dépens de la république, que l'héritier présomptif de Xerxès, né dans la fange des cours, pour occuper un trône décoré de l'avilissement du peuple, et brillant de la misère publique. Pesons donc de bonne foi les principes du droit de propriété; il le faut d'autant plus qu'il n'en est point que les vices des hommes aient cherché à envelopper de nuages plus épais. Demandez à ce marchand de chair humaine, ce que c'est que la propriété... Il vous dira, en montrant cette bière qu'il appelle un navire, où il a encaissé et serré des hommes qui paraissent vivants : Voilà mes propriétés; je les ai achetés tant par tête. Interrogez le gentilhomme, qui avait des terres, des vaisseaux, et qui croit l'univers bouleversé parce qu'il n'en a plus... Il vous donnera de la propriété des idées à peu près semblables. Interrogez les augustes membres de la dynastie capétienne... ils vous diront que la plus sacrée de toutes les propriétés est sans contredit le droit héréditaire, dont ils ont joui de toute antiquité, d'opprimer, d'avilir et de s'assurer légalement et monarchiquement les vingt-cinq millions d'hommes qui habitaient le territoire de la France, sous leur bon plaisir. »

---

(1) Il vaudrait mieux supprimer la misère.

ENSEIGNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE (1). — La naissance d'un enfant est un accident chez les pauvres, les soins que la mère lui prodigue sont mêlés de regrets et du mal-être de l'inquiétude.

A peine les premières nécessités sont-elles accordées à cette malheureuse créature, car il faut que le besoin qui partage soit parcimonieux.

L'enfant est mal nourri, mal soigné, mal traité ; et, souvent parce qu'il souffre, il ne se développe point, ou il se développe mal ; et, à défaut de la plus grossière culture, cette jeune plante est avortée.

Quelquefois, le dirai-je, un spectacle plus déchirant m'a navré ; je vois une famille affligée, j'approche, un enfant venait d'expirer, il était là... Et d'abord la nature arrachait à ce couple infortuné quelques pleurs ; mais bientôt l'affreuse indigence lui présentait cette consolation plus amère encore que ses larmes : C'est une charge de moins !

Utiles et malheureux citoyens, bientôt cette charge ne sera plus pour vous un fardeau ; la République bienfaisante viendra l'alléger un jour ; peut-être rendus à l'aisance et aux douces impulsions de la nature, vous pourrez donner sans regrets des enfants à la patrie. La patrie les recevra tous également, les élèvera tous également sur les fonds du superflu de la richesse, les nourrira tous également, les vêtira tous également ; et lorsque vous les reprendrez tout formés de ses mains, ils feront rentrer dans vos familles une nouvelle source d'abondance, puisqu'ils y apporteront la force et la santé, l'amour et l'habitude du travail.

Voici donc comme je propose de doter nos établissements d'institution nationale :

- 1° Le produit du travail des enfants ;

(1) Extrait du plan d'éducation rédigé par Lepelletier Saint-Fargeau, lu à la Convention, par Robespierre, le 15 juillet 1793.

en- 2° Les revenus personnels des enfants qui y seront éle-  
ère vés, pendant tout le temps de leur éducation;

in- 3° Le surplus sera fourni par les produits d'une taxe  
à imposée sur tous les citoyens du canton, chacun dans la  
proportion de ses facultés.

qui Aucun domestique ne sera employé dans les maisons  
d'institution : les enfants les plus âgés donneront aux plus  
jeunes les secours dont ils pourront avoir besoin ; ils feront,  
u- chacun à leur tour, le service commun ; ils apprendront,  
se chacun à la fois, à se suffire à eux-mêmes, et à se rendre utiles  
re, aux autres.

l'a Il n'existera donc, à proprement parler, que trois articles  
nt de dépenses :

t à Les appointements des instituteurs et institutrices, le vê-  
se tement, la nourriture des enfants.

re Quant aux vêtements, les étoffes les plus communes y se-  
ront employées, et vous pourrez concevoir que les frais n'en  
ra seront pas considérables.

te A l'égard de la nourriture, les aliments les plus simples  
ix et les plus communs, à raison de leur abondance seront  
is préférés (1).

ls . . . . .  
- Nous regardons comme une dette de la société l'obliga-  
a tion de nourrir les vieillards et les infirmes hors d'état de  
s gagner leur vie ; déjà vous en avez reconnu le principe, et  
- vous vous occupez des moyens d'exécution. Pourquoi élever  
e dispendieusement de nouveaux édifices ? Formons une réu-  
s nion doublement utile : je voudrais que les vieillards à la  
charge des communes d'un canton trouvassent leur asile  
dans une partie des établissements destinés à l'institution  
publique.

(1) Voilà quatre-vingts ans que ce projet a été présenté. Il aurait  
pu depuis transformer le monde s'il eût été appliqué, et ils en sont  
entre libéraux et catholiques à discuter l'obligation théorique. O  
progrès, que tuournes de fois sans faire un pas !

Là, presque sans frais, ils partageraient une frugale nourriture ; là, presque sans frais, ils recevraient les assistances journalières qui leur sont nécessaires : les enfants les plus âgés et les plus forts seraient successivement employés à l'honneur de les servir.

Quelle utile institution ! quelle leçon vivante des devoirs sociaux

Il me semble qu'il existe quelque chose de touchant et de religieux dans le rapprochement du premier et du dernier âge, de l'infirmité caduque et de la vigueur de l'enfance.

Ainsi le saint respect pour la vieillesse, la compassion pour le malheur, la bienfaisante humanité, pénétreront dans l'âme de nos élèves avec leurs premières sensations, et s'y graveront profondément ; leurs habitudes mêmes deviendront en eux des vertus.

Ainsi se formera une race nouvelle, laborieuse, réglée, disciplinée, et qu'une barrière impénétrable aura séparé du contact impur des préjugés de notre espèce vieillie.

Ainsi la pauvreté est secourue dans ce qui lui manque, ainsi la richesse est dépouillée d'une portion de son superflu : et sans crise, ni convulsion, ces deux maladies du corps politique s'atténuent insensiblement (1).

Depuis longtemps elle est attendue, cette occasion de secourir une portion nombreuse et intéressante de la société ; les révolutions qui se sont passées depuis trois ans, ont tout fait pour les autres classes de citoyens, presque rien encore pour la plus nécessaire peut-être, pour les citoyens prolétaires, dont la seule propriété est dans le travail.

La féodalité est détruite, mais ce n'est pas pour eux ; car ils ne possèdent rien dans les campagnes affranchies.

Les contributions sont plus justement réparties ; mais, par leur pauvreté même, ils étaient presque inaccessibles à

(1) Et la société marche à l'égalité.

la charge : pour eux, le soulagement est aussi presque insensible.

L'égalité civile est rétablie, mais l'instruction et l'éducation leur manquent : ils supportent tout le poids du titre de citoyen, ont-ils vraiment aptitude aux honneurs auxquels le citoyen peut prétendre ?

Jusqu'ici, l'abolition de la gabelle est le seul bien qui ait pu les atteindre, car la corvée n'existait déjà plus, et, momentanément, ils ont souffert par la cherté des denrées, par le ralentissement du travail et par l'agitation inséparable des tempêtes politiques.

Ici est la révolution du pauvre... mais révolution douce et paisible, révolution qui s'opère sans alarmer la propriété, et sans offenser la justice (1). Adoptez les enfants des citoyens sans propriété, et il n'existe plus pour eux d'indigence. Adoptez leurs enfants, et vous les secourez dans la portion la plus chère de leur être.

Que ces jeunes arbres soient transplantés dans la pépinière nationale, qu'un même sol leur fournisse ses suc nutritifs, qu'une culture vigoureuse les façonne, que, pressés les uns contre les autres, vivifiés comme par les rayons d'un astre bienfaisant, ils croissent, se développent, s'élancent tous ensemble à l'envi sous les regards et sous la douce influence de la patrie.

#### *Projet de décret.*

ARTICLE PREMIER. Tous les enfants seront élevés aux dépens de la république, depuis l'âge de cinq ans à douze ans pour les garçons, et depuis cinq ans jusqu'à onze ans pour les petites filles.

ART. 2. L'éducation nationale sera égale pour tous, tous

(1) La *propriété* et la *justice* n'ont rien de commun.

recevront même nourriture, mêmes vêtements, même instruction, mêmes soins.

ART. 3. L'éducation nationale étant la dette de la République envers tous, tous les enfants ont droit de la recevoir, et les parents ne pourront se soustraire à l'obligation de les faire jouir de ses avantages.

ART. 4. L'objet de l'éducation nationale sera de fortifier le corps des enfants, de le développer par des exercices de gymnastique, de les accoutumer au travail des mains, de les endurcir à toute espèce de fatigue, de les plier au joug d'une discipline salutaire, de former leur cœur et leur esprit par des instructions utiles, et de leur donner les connaissances qui sont nécessaires à tout citoyen, quelle que soit sa profession.

ART. 5. Lorsque les enfants seront parvenus au terme de l'éducation nationale, ils seront remis entre les mains de leurs parents ou tuteurs, et rendus aux travaux des divers métiers et de l'agriculture, sauf les exceptions spécifiées ci-après, en faveur de ceux qui annonceraient des talents et des dispositions particulières.

ART. 6. Le dépôt des connaissances humaines et de tous les beaux-arts sera conservé et enrichi par les soins de la République ; leur étude sera enseignée publiquement et gratuitement par des maîtres salariés par la nation. Leurs cours seront partagés en trois degrés d'instruction : les *écoles publiques*, les *instituts*, les *lycées*.

ART. 7. Les enfants ne seront admis à ces cours qu'après avoir parcouru celui de l'*éducation nationale*.

Ils ne pourront être reçus avant l'âge de douze ans aux écoles publiques.

Le cours d'étude y sera de quatre années ; il sera de cinq dans les instituts, et de quatre dans les lycées.

ART. 8. Pour l'étude des belles-lettres, des sciences et des beaux-arts, il en sera choisi un sur cinquante. Les enfants qui auront été choisis, seront entretenus aux frais de la Ré-



publique auprès des écoles publiques pendant le cours d'étude de quatre ans.

ART. 9. Parmi ceux-ci, après qu'ils auront achevé ce premier cours, il en sera choisi la moitié, c'est-à-dire ceux dont les talents se seront développés davantage; ils seront également entretenus, aux dépens de la République, auprès des instituts, pendant les cinq années du second cours d'étude.

Enfin moitié des pensionnaires de la République, qui auront parcouru avec plus de distinction le degré d'instruction des instituts sera choisie pour être entretenue auprès du lycée, et y suivre le cours d'étude pendant quatre années

RÉCAPITULATION DE LA DOCTRINE JACOBINE. — Affirmation catégorique des droits de la liberté individuelle, reconnaissance du droit de tous à l'instruction, à l'assistance et aussi au travail, voilà à quoi se réduit le socialisme de 93. Rien de trop scientifique, quant à l'instruction; comme dans la société individualiste elle est scindée : les études d'abord, l'apprentissage après. Mais quel amour des faibles et de la justice respire tout ce projet!

Ils resteront éternellement grands ces *Conventionnels*, qui, ayant le vieux monde à détruire, furent encore assez libres de pensée assez larges de cœur pour entrevoir quelques-unes des splendeurs de la société à venir. Quelle ardeur dans leurs convictions, quelle foi dans leur mission révolutionnaire devaient avoir des hommes qui, habitués à tout vaincre, voulaient terminer leur œuvre de géant en créant de toutes pièces avant de mourir, une génération nouvelle digne en tous points du bonheur que promettait la constitution de l'ordre nouveau; apte à la fois aux grands devoirs et aux sévères vertus; capable enfin de guider dans sa marche ascendante l'humanité régénérée.

---

*Pensée de Condorcet (1).*

**PROGRÈS CONTINU.** — L'histoire nous apprend que la **perfectibilité humaine** est indéfinie. Cette perfectibilité peut suivre une marche plus ou moins rapide selon les milieux et les circonstances ; mais rien ne saurait arrêter son mouvement ascendant. Il faudrait pour cela un bouleversement général du globe.

Le progrès humain a passé par neuf phases :

Les trois premières sont antérieures à la Grèce et se rapportent aux temps où les hommes se réunissent en tribus et aboutissent à l'époque de l'invention de l'écriture.

La quatrième comprend la période grecque ;

La cinquième, le perfectionnement des études scientifiques dans l'antiquité ;

La sixième aboutit au retour des sciences en Europe après les premières croisades ;

La septième va jusqu'à l'invention de l'imprimerie ;

La huitième a vu Descartes proclamer par le doute en philosophie la suprématie de la raison humaine, et la neuvième arrive à la Révolution française.

L'homme peut prédire avec une assurance presque entière les phénomènes dont il connaît les lois ; il peut, d'après les événements passés, prévoir avec une grande probabilité les événements de l'avenir.

**SOCIALISME.** — Le perfectionnement des lois et des institutions publiques, suite du progrès des sciences, a pour effet d'identifier l'intérêt de chaque homme avec l'intérêt commun de tous. Le but de l'art social est la destruction de cette opposition apparente, la réalisation progressive de l'égalité et l'établissement de la solidarité humaine.

(1) Je donne sous ce titre non des textes de Condorcet, mais un résumé aussi fidèle que possible.

Les fortunes tendent à l'égalité et leur disproportion scandaleuse ne doit pas exister ; elle cessera promptement si des lois injustes au point de vue du droit humain ne viennent la maintenir.

Tel ne doit pas être le but des lois.

Toutes les institutions doivent avoir pour but l'amélioration physique, intellectuelle et morale de la classe *la plus nombreuse et la plus pauvre* (1).

L'instruction que la société doit à tous les enfants doit tendre à développer leurs facultés physiques, autant que leurs facultés morales.

Elle doit être universalisée, c'est-à-dire donnée à tous ; sans cela, vous serez toujours gouvernés par les préjugés et vous n'aurez pas une société libre.

L'apprentissage doit toucher à l'école.

C'est surtout aux femmes, trop dédaignées aujourd'hui et dont l'avenir reconnaîtra les droits en donnant un libre essor à toutes leurs facultés, c'est surtout aux femmes qu'il appartient de diriger la première éducation des enfants. Dans l'application de cette œuvre importante, elles se perfectionneront elles-mêmes et, dans leurs relations intimes avec l'enfance, elles découvriront bientôt des moyens nouveaux de hâter le perfectionnement de la race humaine.

En un mot, affirmation du progrès incessant et des tendances égalitaires de l'humanité ; reconnaissance du droit des femmes à l'égalité ; première donnée scientifique sur l'instruction intégrale ; voilà l'œuvre de Condorcet. Il doit beaucoup à Vico et aux *encyclopédistes*, mais Saint-Simon, A. Comte et P. Leroux lui feront souvent des emprunts.

---

(1) Cette définition du peuple travailleur a été attribuée à tort à Saint-Simon, elle est bien de Condorcet.

## CHAPITRE II

**Babouisme**

NOTICE. — La grande Révolution vaincue se débattait sous le talon des *Thermidoriens*, lorsque des hommes de cœur et de justice remplis de *cet amour sublime et saint de l'humanité*, « sans lequel, a dit Robespierre (séance du 8 thermidor) « une Révolution n'est qu'un crime éclatant qui détruit un autre crime, » résolurent de tenter, malgré tout, l'œuvre de la régénération sociale.

Dans cet esprit fut organisée une vaste conspiration connue dans l'histoire sous le nom de *Conjuration de Babœuf*.

Les conjurés, qui se réunissaient dans un sous-sol du Panthéon, furent dénoncés à la police du Directoire la veille même du jour fixé pour la prise d'armes par un traître du nom de Grisel.

Les principaux chefs comparurent devant la *Haute Cour de Vendôme*.

« — Le 7 prairial (26 mai), dernier jour de cet interminable et lugubre procès, la Haute Cour condamna à mort « Babœuf et Darthé. La peine de la déportation fut prononcée contre Germain, Buonarotti, Cazeau, Moray, « Blondeau, Bouin, Menessier et Sylvain Maréchal. Tous « les autres accusés furent acquittés. En entendant leur « condamnation, Babœuf et Darthé se frappèrent l'un et « l'autre de plusieurs coups de couteau comme les condamnés de *prairial* dont ils avaient célébré le martyre.

« A l'appel de Buonarotti, les assistants cédèrent à un « sentiment d'émotion et firent mine de vouloir délivrer

« les condamnés; mais ils durent s'arrêter devant la menace  
« des baïonnettes.

« Les déportés furent ramenés en prison avec leurs com-  
« pagnons mourants. Babœuf et Darthé s'étaient horrible-  
« ment blessés, sans être parvenus à se tuer. Ils passèrent  
« la nuit dans les plus cruelles souffrances. Babœuf s'était  
« enfoncé le poignard près du cœur. On le lui laissa dans  
« sa plaie de peur qu'en le retirant sa vie ne s'échappât avec  
« son sang. Le lendemain ces deux martyrs de la liberté  
« marchèrent fièrement au supplice, et ils livrèrent, stoïques,  
« leurs têtes aux bourreaux en protestant de leur amour  
« pour le peuple. Ce meurtre juridique causa, paraît-il, dans  
« Vendôme une véritable consternation; on ne s'attendait  
« pas à ce dénouement funèbre, tant la conspiration dont on  
« avait fait si grand bruit, paraissait une plaisanterie amère  
« à tous ceux qui avaient été témoins des débats.

« Des cultivateurs des environs recueillirent et enseve-  
« lèrent pieusement les corps mutilés des deux suppliciés.  
« La démocratie n'oubliera jamais les noms de Babœuf et  
« de Darthé, morts en l'an V, pour la République démocra-  
« tique, une et indivisible.

« Babœuf laissa trois fils,

« De ces trois fils, l'aîné, Emile Babœuf, âgé alors de dix  
« ans, fut adopté par Félix Le Pelletier; le second, Camille,  
« par le général Tarreaux. Devenu grand, Emile ne songea  
« qu'à venger son père et à punir son dénonciateur. Il était  
« entré dans le commerce et voyageait pour une maison de  
« librairie de Paris. Dans un de ses voyages, il parvint à  
« découvrir Georges Grisel. Aussitôt il alla provoquer ce  
« misérable, se battit avec lui, et le tua roide, non sans  
« avoir été grièvement blessé lui-même. Son frère Camille  
« eut une destinée plus tragique.

« Il avait, malheureusement pour lui, hérité du patrio-  
« tisme de son père. En 1815, lors de la seconde invasion,  
« désespéré de voir la France envahie et mutilée, il se

« précipita du haut de la colonne Vendôme sur le pavé, où  
 « on le releva sans vie. Combien de ceux qui avaient con-  
 « couru et applaudi à la mort de Gracchus Babœuf ne son-  
 « geaient, au même moment, qu'à se coucher à plat ventre  
 « devant la monarchie ramenée par l'étranger! »

(E. HAMEL, *Histoire de la République française sous le  
 Directoire et le Consulat.*)

C'était en 1796.

L'idée babouviste survécut à ce grand désastre, grâce sur-  
 tout à l'infatigable activité de Buonarotti. Il y a des moments  
 dans l'histoire des empires où la société générale n'existe  
 que nominativement et où il n'y a de réellement vivant que  
 les *sectes* cachées dans son sein, a écrit depuis George Sand (1);  
 c'est ce que savait l'ami de Babœuf. Ce grand homme fut  
 l'inspirateur des sociétés de *Charbonnerie* de France et d'Italie.  
 On trouvait son influence dans toutes les conspirations orga-  
 nisées contre le despotisme. C'est ainsi qu'on le voit con-  
 seillant la prudence à Mazzini et à Ramorino, lors de la  
 tentative de la Société la *Jeune Italie* contre Charles Albert  
 et les petits despotes qui se partageaient l'Italie. Il remplit  
 le même rôle auprès du comité de la *Société des droits de  
 l'homme* (avril 1834). Cette fois encore, ses conseils furent  
 vains, grâce aux provocations criminelles de la monarchie  
 orléaniste, qui voulut noyer et noya l'agitation républi-  
 caine dans un immense massacre.

Lyon, ce premier champ de bataille du prolétariat mo-  
 derne, ensanglanté, et terrorisé, son faubourg de *Vaise* jonché  
 de cadavres, comme deux ans auparavant la Croix-Rousse;  
 Paris, épouvanté par les horreurs de la rue Transnonain;  
 Lunéville, Saint-Etienne, Grenoble, Marseille, Besançon et  
 Arbois, rendus à l'ordre par le sabre, annoncèrent que la

(1) G. Sand, le *Compagnon du tour de France*, préface.

monarchie n'avait pas trop présumé de ses forces contre le progrès.

Buonarotti reçut un coup funeste de tant de désastres ; il ne se découragea pas cependant. Sous le nom de *Maximilien* il expédia souvent des avis aux infatigables champions de la République. C'est ainsi qu'il fut connu et aimé des fondateurs des sociétés le *Progrès*, les *Amis du peuple*, les *Familles*, les *Saisons* (Barbès, Blanqui, les frères Dussoubs, Nêtré, Martin Bernard, Guignot, Meilland, etc.) Sous son influence, les sociétés secrètes eurent toutes un côté de réforme sociale. La fameuse société des *Mutuellistes* de Lyon, par exemple, disait dans ses règlements :

« Équité, Ordre, Fraternité.

« L'association prend le nom de *Mutuellisme* qui signifie « faire mutuellement ce qu'on voudrait qui fût fait à soi-même.

« Le mutuelliste doit embellir sa carrière par la pratique « du bien et rendre hommage à l'humanité. »

Dans le *manifeste* de la Société des *Droits de l'homme* (1833), on remarque les idées suivantes :

« Liberté relative des Communes ;

« Système d'éducation publique, tendant à élever les « générations dans une communauté d'idées compatibles « avec le Progrès ;

« Organisation du crédit par l'Etat ;

« Emancipation de la classe ouvrière, par une meilleure « division du travail et une répartition plus équitable des « produits. Fédération de l'Europe sur les bases de la sou- « veraineté populaire, etc., etc. »

De nos jours où les masses populaires se sont mises de la partie, non plus comme des instruments aveugles, mais à titre de revendicateurs conscients, où la Révolution est un

combattant qui lève son arme en plein soleil, se glorifie à la face du monde de ses principes d'avenir et s'affirme par une série grandissante d'insurrections sociales, la *société secrète* peut être jugée sévèrement, elle ne peut aboutir qu'à des revers, elle est devenue puérile et même funeste ; mais nous devons nous incliner devant ces *Amis du peuple* qui, dans de nouvelles catacombes, se préparaient au combat et venaient ensuite jouer leur vie pour la réalisation de ce qu'ils croyaient la justice.

## EXPOSITION

L'égalité de fait, dernier but de l'art social.  
(Condorcet).

**PRINCIPES.** — 1. La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.

2. Le but de la Société est de défendre cette égalité souvent attaquée par le fort et le méchant dans l'état de nature, et d'augmenter, par le concours de tous, les jouissances communes.

3. La nature a imposé à chacun l'obligation de travailler, nul n'a pu sans crime se soustraire au travail.

4. Les travaux et les jouissances doivent être communs à tous.

5. Il y a oppression quand l'un s'épuise par le travail et manque de tout, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire.

6. Nul n'a pu sans crime s'appropriier exclusivement les biens de la terre ou de l'industrie.

7. Dans une véritable société, il ne doit y avoir ni riches ni pauvres.



8. Les riches qui ne veulent pas renoncer en faveur des indigents, sont les ennemis du peuple.

9. Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver un autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur ; l'instruction doit être commune.

10. Le but de la révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le bonheur de tous.

11. La révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère, et ne sont rien dans l'État (1).

DÉMONSTRATION. — Jamais la masse du peuple n'est parvenue au degré d'instruction et d'indépendance nécessaire pour l'exercice des droits politiques essentiels à sa liberté, à sa conservation et à son bonheur. Les nations les plus sages de l'antiquité, eurent des esclaves qui les mettaient sans cesse en péril, et, si l'on en excepte quelques peuplades peu connues, jamais société civile ne put faire disparaître de son sein cette foule d'hommes qu'aigrît et rend malheureux l'idée des biens dont ils sont privés et dont ils voient les autres en possession.

Partout la multitude rampe sous la verge d'un despote, ou sous celle des castes privilégiées ; et, portant ensuite les regards sur la nation française, on la voyait asservie, par les manœuvres des égoïstes conquérants, à la corporation des riches et des enrichis.

Quant à la cause de ces désordres, on la trouvait dans l'inégalité des fortunes et des conditions, et, en dernière analyse, dans la propriété individuelle, par laquelle les plus adroits ou les plus heureux, dépouillèrent et dépouillèrent encore la multitude. Celle-ci, astreinte à des travaux longs et pénibles, mal nourrie, mal vêtue et mal logée, privée des

(1) G. Babœuf, p. 132.

jouissances qu'elle voit se multiplier pour quelques-uns, et minée par la misère, par l'ignorance, par l'envie et par le désespoir, dans ses forces physiques et morales, ne voit dans la société qu'un ennemi, et perd jusqu'à la possibilité d'avoir une patrie.

L'histoire de la Révolution française venait à l'appui des réflexions du comité.

Il y voyait la classe antérieurement riche et celle qui l'était devenue, assidûment occupées à s'assurer la prééminence; il y voyait que les prétentions ambitieuses allaient toujours de pair avec la haine du travail et le désir de l'opulence, que l'attachement du peuple au droit de cité s'était refroidi à mesure que les institutions favorables à l'égalité avaient reçu des atteintes, et que toute la politique des aristocrates consistait à appauvrir, diviser, dégoûter, effrayer et comprimer la classe laborieuse, dont les réclamations sont par eux représentées comme les causes les plus actives de la décadence de la société.

D'après ces observations, on dut conclure que la cause agissante de l'esclavage des nations, est tout entière dans leur inégalité, et que, tant qu'elle existe, l'exercice de leurs droits sera à peu près illusoire pour une foule d'hommes que notre civilisation ravale au-dessous de la nature humaine.

*Détruire cette inégalité est donc la tâche d'un législateur vertueux.*

Par la loi de la nature qui fait dépendre la production du travail, ce travail est évidemment pour chaque citoyen une condition essentielle du pacte social, et, comme chacun en entrant dans la société y apporte une mise égale (la totalité de ses forces et de ses moyens), il s'ensuit que les charges, les productions et les avantages doivent être également partagés.

Le but de la société est effectivement de prévenir les effets des inégalités naturelles; fût-il vrai que l'inégalité des jouis-

sances eût hâté le progrès des arts vraiment utiles, elle doit cesser aujourd'hui que de nouveaux progrès ne sauraient rien ajouter au bonheur réel de tous, et l'égalité suggérée par le simple bon sens au fondateur des sociétés, nous est recommandée plus vivement encore par l'accroissement de nos connaissances et par l'expérience journalière des maux que l'inégalité crée à sa suite. Nous voyons donc, dans la communauté des biens et des travaux, c'est-à-dire dans l'égale répartition des charges et des jouissances, le véritable objet de la perfection de l'état social, le seul ordre public propre à bannir à jamais l'oppression en rendant impossible les ravages de l'ambition et de l'avarice, et à garantir à tous les citoyens le plus grand bonheur possible.

(GRACCHUS BABŒUF).

#### *Du babouvisme.*

PROGRAMME. — S'emparer du pouvoir, décréter et réaliser dictatorialement l'égalité absolue, dût cette réalisation nécessiter l'emploi de la force, et étouffer momentanément les aspirations artistiques, voilà le babouvisme.

La communauté des biens peut seule extirper l'égoïsme qui depuis 6,000 ans fait le malheur de l'humanité, enfante tous les crimes et toutes les souffrances.

Il appartient aux hommes vertueux d'ouvrir au prix de leur vie des horizons de bonheur, aux peuples opprimés et malheureux.

Voilà le programme des babouvistes. Si le moyen était rudimentaire, le but reste inattaquable.

---

## CHAPITRE III

**Saint-Simonisme**

NOTICE. — Le fondateur de l'école Saint-Simonienne, dit Louis Blanc (1), était mort depuis cinq ans lorsque la Révolution de juillet éclata. Il appartenait à une des plus nobles maisons de France, il était l'héritier du nom et des armes de ce fameux duc de Saint-Simon, l'historien du règne de Louis XIV, le dernier des véritables grands seigneurs. Et pourtant il venait attaquer tous les privilèges de naissance et affirmer que la guerre est impie. Car c'était un homme puissant par l'indépendance de l'esprit et l'audace du cœur. Convaincu du reste, qu'avant de composer un code pour l'humanité, il faut avoir attentivement analysé les hommes et les choses, il passa la première moitié de sa vie à étudier la société sous tous ses aspects, n'hésitant devant aucune expérience, pratiquant en observateur le vice aussi bien que la vertu, tirant une leçon de chacune de ses chutes, faisant de ses folies la matière de ses études, prompt à dissiper en prodigalités calculées une fortune acquise par des spéculations, pauvre à l'excès, au sortir d'une studieuse opulence, vivant d'une misérable place de copiste, dans le temps même où il gouvernait le monde en pensée, sage pour quelques-uns, pour la plupart insensé, ardent jusqu'à l'exaltation, puis manquant de courage jusqu'à l'essai du suicide, réduit enfin à mendier, lui qui avait si souvent réuni à sa table, pour les juger, les artistes les plus brillants

(1) *Histoire de Dix ans*, 1<sup>er</sup> vol., p. 388.

et les savants les plus distingués : telle fut la vie de Saint-Simon.

Ce grand homme est le premier des socialistes en date et en importance. Sa profonde étude de l'histoire lui permit d'indiquer la loi du développement progressif entrevue par Vico et Condorcet, et dans laquelle deux de ses disciples, Auguste Comte et Pierre Leroux, devaient, le premier surtout, faire d'immortelles découvertes.

Il épouvanta un jour la société officielle de son temps en publiant cette fameuse *Parabole* qui reste acquise à l'histoire. On sait en quoi elle consiste.

Saint-Simon se demande ce qui serait le plus nuisible à l'humanité, ou de la mort instantanée de la caste gouvernementale d'alors, depuis le roi jusqu'au dernier petit noble ou officier et jusqu'au dernier député censitaire ; ou de la mort instantanée des notabilités scientifiques, artistiques et industrielles ; il prouva que l'humanité ressentirait peu la perte des premiers et ne pourrait jamais se relever de la perte des seconds. C'était résumer toute sa doctrine dans une comparaison, et c'était frapper d'un coup mortel la vieille société.

La vie de Saint-Simon se divise en trois phases : dans la première, il expérimenta la vie ; dans la seconde, il publia ses admirables travaux philosophiques entre autres : *l'Introduction aux travaux scientifiques du XIX<sup>e</sup> siècle*, et les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* ;

Dans la troisième, qui commence immédiatement après son essai de suicide, il devient plus essentiellement religieux et, modifiant en ce sens sa doctrine, il publie son *Nouveau christianisme* ou formulaire d'une nouvelle religion, que Dieu seul, dit-il, a pu lui révéler.

Les disciples, outrant comme font tous les disciples l'idée du maître, méconnurent vite cette vérité : que tout est *relatif* dans cette humanité composée d'éléments variables et perfectibles ; que l'absolutisme, en philosophie comme en toutes

choses, restera la grande erreur du passé ; vérité que Littré en 1850, quand il était encore le disciple de Comte, a défini ainsi :

« L'absolu est inaccessible à l'homme. Chaque fois que l'homme a résolu un problème qui se dresse devant lui, un autre problème se dresse devant lui, et celui-ci fût-il derechef résolu, ne disparaîtrait que pour faire place à de nouveaux mystères, sans que l'esprit humain puisse concevoir une limite à cette série de questions enchaînées les unes aux autres (1). »

Ils la méconnaissent, et de la théorie du *progrès continu* et de la classification en époques *critiques* et en époques *organiques*, ils arrivèrent bientôt à une sorte de *fatalisme historique*, légitimant, ni plus ni moins que la philosophie éclectique, chère à l'égoïsme bourgeois, tous les faits accomplis comme *nécessaires* au développement de l'humanité. Cela devait aboutir à la plus insolente déification de la force et du succès que la métaphysique ait jamais inventée.

Elle donnait par exemple, comme un grand progrès, l'avènement du christianisme.

A ce sujet, une digression ne sera pas inutile.

Tout le monde sait qu'il est dans la nature de l'être humain en général et en particulier, de tirer le meilleur parti possible du milieu dans lequel il est jeté, d'y vivre en un mot autant que possible et le mieux possible. Il ressort de là que, si ce milieu avait été différent, des manifestations différentes se seraient produites. Il y a 2,000 ans, le vieux monde païen rongé par la plaie de l'esclavage s'écroulait sous le poids de ses iniquités. Des protestations se faisaient jour de toutes parts ; la philosophie platonicienne proclamait que l'humanité allait se diriger vers des horizons plus lumineux ; les esclaves et les plébéiens, en Grèce, en Italie et en Gaule, se levaient terribles au nom de l'égalité

(1) Littré, *Conservation, Révolution et Positivismes*, 1850.

méconnue ; les Esséniens de Galilée pratiquaient la *communauté* ; enfin, toutes les aspirations des souffrants et des justes appelaient un redressement. C'est alors qu'apparait l'idée chrétienne, promettant à ceux qui souffrent pour la justice la possession future d'un royaume qui n'est pas de ce monde, et prêchant en même temps le respect des puissances.

Les désespérés se jetèrent avec enthousiasme dans cette religion d'espérance qui annonçait une justice céleste, et de leur côté les privilégiés, après avoir aussi cruellement qu'impolitiquement persécuté la secte des pauvres, y adhérèrent solennellement et en firent un nouvel-instrument d'oppression. Dès lors, étaient vaincues d'avance toutes les revendications égalitaires, et le sentiment de justice qui germinait dans les hommes, dirigé vers un monde imaginaire, livra, pour dix-huit siècles, l'humanité aux oppresseurs, aux exploités de peuples. Ceci infirme un peu le progrès chrétien.

Nous voilà loin de Saint-Simon. Si ce grand homme existait encore, il modifierait peut-être ses idées sur la nécessité des faits de l'histoire.

S'il mourut presque isolé, s'il ne put jamais réaliser son rêve d'un congrès de savants sur la tombe de Newton, pour chercher les bases fondamentales de la régénération sociale, il put, répondant aux paroles qu'il s'adressait chaque matin : « Petit-fils de Saint-Simon, souviens-toi que tu as de grandes choses à faire », se dire : « tu as fait de grandes choses. » Il put se rendre le témoignage que sa doctrine ne mourrait pas avec lui ; les ardents disciples qui entouraient son lit de mort lui en étaient un sûr garant.

En effet, ses disciples furent d'abord dignes de lui. Avec quel talent ils propagèrent la doctrine du maître, avec quel dévouement pour l'humanité ils travaillèrent à la constitution d'un ordre social nouveau, avec quel enthousiasme ils annonçaient l'avènement de jours plus heureux !

Le socialisme n'enfanta jamais de plus vives croyances et une plus brillante efflorescence de dévouement.

En tête de ce groupe de novateurs convaincus, marchaient :

*Olindes Rodrigues*, le premier disciple du maître, le théoricien par excellence ; *Enfantin*, le futur *Père suprême* de la famille de *Ménilmontant*, homme qui joignait à une grande intelligence, la beauté remarquable qui fit de lui la personification de cette *réhabilitation de la chair*, qu'il prêchait avec tant d'ardeur ; *Bazard*, ancien conspirateur, personnalité puissante, homme à la volonté forte et au tempérament de fer.

Après ceux-là venaient : *Auguste Comte*, le futur créateur de la *philosophie positive*, disciple aussi grand que le maître, qui venait, du reste, de quitter l'école Saint-Simonienne pour se donner tout entier à ses études ; *Pierre Leroux*, futur chef d'école, lui aussi ; *Michel Chevalier*, futur économiste, futur sénateur ; *Félicien David*, futur auteur du *Désert*, d'*Herculanum* et autres chefs-d'œuvres, qui en font l'un des plus grands compositeurs de notre siècle ; *Perdonnet*, le futur fondateur des *cours polytechniques du soir*, qui ont tant contribué à l'instruction des ouvriers de Paris ; *Augustin Thierry*, le futur historien ; *Péreire*, le futur financier ; *F. de Lesseps* ; *Jean Reynaud*, *Carnot*, *Arlès Dufour*, *Buchez*, *Alisse*, *Rouland*, *Dubochet*, *l'Herminier*, *Urbain*, *Toché*, *P. Justus*, *Tourneux*, *la Meillanderie*, *Louis Jourdan*, *A. Guérout*, *Massol*, *Barral*, *M<sup>me</sup> Aglaé Saint-Hillaire*, *Ch. Lemonnier*, *Haard*, *Bruneau*, *Baud*, *Dujarrier*, *Emile Barrault*, *Bac*, *Terson*, *Charton*, *H. Fournel*, *Cécile Fournel*, *M<sup>me</sup> Bazard*, *Suzanne Velguin*, *Abel Transon*, *Banet-Rivet*, *d'Eichtal*, *Duveyrier*, *Cazeaux*, *Flachat Margerin*, *Lambert*, etc., etc.

Une première scission eut lieu en 1829, entre ceux qui voulaient qu'on s'en tint à la propagande, et ceux qui, outrant l'idée du maître, se considéraient déjà comme les représentants de la société future. L'opinion publique n'y prit pas garde, mais les déchirements ne s'arrêtèrent pas là.

Deux hommes avaient reçu l'*investiture sacerdotale*, *Bazard*



et *Enfantin*, l'un et l'autre d'un caractère très-différent.

La question des femmes fut le motif de leur séparation.

A ce sujet *Bazard* déclarait que, dans la société actuelle, on devait s'en tenir au mariage et à la fidélité réciproque. *Enfantin* voulait, dès ce moment, la *réhabilitation effective de la chair, l'émancipation immédiate et complète de la femme*, et sa participation au pouvoir suprême ; en un mot, la constitution de ce qu'il appelait « le COUPLE-PRÊTRE », qui aurait pour mission, selon lui, *d'imposer la puissance de leur amour aux êtres qu'un esprit aventureux ou que des sens brûlants égarent, en recevant d'eux l'hommage d'une mystérieuse et pudique tendresse, ou le culte d'un ardent amour.*

Vers la fin de 1831, dans le cénacle de la rue Monsigny où plusieurs disciples, *Rodrigues* et *Cazeaux*, entre autres, saisis d'extases subites, avaient prophétisé, eut lieu l'*entretien suprême*. *Enfantin* y fit usage de tout son ascendant, et la discussion devint une sorte de *confession générale*.

Pendant cette scène étrange, *Bazard*, écrasé par le caractère de certaines révélations, qui laissaient pourtant intacte sa haute moralité, tomba comme un homme mortellement blessé.

Saisi alors d'une compassion subite, *Enfantin* s'écrie vainement : « Non, il ne faut pas que cet homme meure, il a encore de grandes choses à faire », la crise cérébrale fut si forte, que *Bazard* mourut peu de temps après.

Dans sa retraite soudaine, l'avaient suivi les meilleurs éléments du Saint-Simonisme qui, après cette scission, resta livré aux folies religieuses des *Enfantiniens*. *Enfantin* seul père suprême désormais, réunit alors (avril 1832) en communauté religieuse à Ménilmontant, la famille Saint-Simonienne qui, à la suite de poursuites judiciaires, dut se dissoudre.

A la suite de cette dissolution, quelques-uns des ardents, partisans de cette idée que, de même que dans l'antiquité, la terre privilégiée d'Égypte devait être le berceau d'une

civilisation nouvelle, et convaincus d'ailleurs que, dans ce pays, ils trouveraient les femmes d'Orient dignes de s'associer au pouvoir suprême à côté des novateurs, partirent pour l'Orient, afin d'y prêcher la *bonne nouvelle* de Saint-Simon; comme autrefois des Orientaux étaient venus en Occident prêcher la *bonne nouvelle* du Christ.

L'apostolat ne fut pas fructueux, mais les apôtres conçurent de vastes projets sur le commerce de l'Europe, entre autres le percement de cet isthme de Suez, devant réunir la Méditerranée et la mer Rouge, œuvre colossale que l'un des leurs, de Lesseps, devait, trenteans plus tard, mener à bonne fin.

Depuis lors, ces premiers apôtres d'une transformation sociale, ceux surtout qui avaient suivi Enfantin, sont devenus, pour la plupart, des personnages marquants et privilégiés de cette société, qu'ils avaient si éloquemment condamnée.

## EXPOSITION

A chacun suivant sa capacité, à chaque  
capacité suivant ses œuvres,  
La société doit être organisée pour l'avantage  
du plus grand nombre.

RÉPONSE A LA VIEILLE SOCIÉTÉ. — Si vous voulez vraiment nous juger, *il faut que vous présentiez un remède meilleur que le nôtre*. Or, je ne vois d'une part, que les Madelonnettes, les Filles repentantes, la Salpêtrière; de l'autre, que la Force, ou Sainte-Pélagie.

Quant à nous, voici nos remèdes : *Sanctification de la beauté et réhabilitation de la chair; direction et règle des appétits physiques; réorganisation de la propriété*; car la misère des travailleurs et la richesse de l'oisif sont les causes matérielles de

l'adultère et de la prostitution. Mais voyez, lorsque nous venons dire que la misère héréditaire et l'oïveté héréditaire, résultats de la constitution actuelle de la propriété qui est fondée sur le droit de naissance, doivent cesser, on nous accuse de vouloir bouleverser l'État. Nous avons beau dire que cette transformation de la propriété ne peut se faire que progressivement et pacifiquement, volontairement; qu'elle peut se faire beaucoup mieux que ne s'est opérée la destruction des droits féodaux, avec tous les systèmes d'indemnité imaginables, et avec plus de lenteur même que vous n'en mettez dans les expropriations pour cause d'utilité publique, on n'écoute pas, on condamne, nous sommes des perturbateurs ! Sans nous lasser, nous montrons que cette transformation est appelée par tous les besoins actuels et futurs de la société; qu'elle est signalée d'une manière palpable par la création du code de commerce, et par toutes les habitudes industrielles qui favorisent la mobilisation de la propriété, sa transmission de la main oïve ou peu capable à la main laborieuse et capable; nous montrons cela, et vous vous écriez que notre association est dangereuse !

Il faut bien cependant à un ordre mauvais, substituer un ordre bon; car le but de la société n'est pas seulement de maintenir, elle veut s'améliorer, progresser. C'est ce que nous voulons faire également en morale... Il est vraiment remarquable que ce soient précisément les hommes qui exercent le plus absolu despotisme à l'égard de la beauté et de la femme, qui nous accusent, avec le plus de violence, de vouloir rétablir dans le monde un despotisme abrutissant.

*Ils disent que notresacerdoce abusera de sa puissance. Mais cette objection peut être élevée contre toute autorité.*

Le chef d'une société, par cela même qu'il est chef, a du pouvoir, c'est une vérité de définition. Or, quelle est la garantie contre l'abus du pouvoir? Nous n'en connaissons

qu'une, savoir : que la puissance soit acquise à la capacité et non à la naissance. *Tant que le principe de la transmission des honneurs politiques et de la richesse sera celui de la naissance, nous aurons droit de dire que tous vos systèmes de garantie, engendrent ou maintiennent le plus abrutissant despotisme, puisqu'il confère fortuitement la puissance.* (1)

CRITIQUE. — La société européenne est dans la position la plus douloureuse, plus d'affection nulle part entre les gouvernants et les gouvernés, partout des regrets, des défiances, des craintes. En politique, il y a lutte entre l'autorité et la liberté ; le même désordre, sous le nom de concurrence, produit une meurtrière anarchie pour bon nombre de producteurs ; le vol et la fraude sont les sources de la fortune. L'art, impuissant à créer, s'occupe presque exclusivement de critique, et cependant il est un grand nombre d'hommes qui sentent le besoin d'un lien qui les conduise avec ordre, avec amour, vers une commune destinée, de manière à compléter l'harmonie universelle des mondes, par l'ordre, la sagesse et la beauté de notre globe embelli par le génie de l'association humaine.

(CARNOT.)

POSITION DE LA QUESTION. — Il viendra sans doute un temps où tous les peuples de l'Europe sentiront qu'il faut régler les points d'intérêt général avant de descendre aux intérêts nationaux. Alors les maux commenceront à devenir moindres, les troubles à s'apaiser, les guerres à s'éteindre ; c'est là que nous tendons sans cesse ; c'est là que le cours de l'esprit humain nous emporte ! Mais, lequel est le plus digne de la prudence de l'homme, ou de s'y trainer ou d'y courir !

L'imagination des poètes a placé l'âge d'or au berceau de l'espèce humaine, parmi l'ignorance et la grossièreté des

(1) *Enfantin devant la police correctionnelle, 27 août 1832.*

premiers temps. C'était bien plutôt l'âge de fer qu'il fallait y reléguer. L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous; il est au devant, il est dans la perfection de l'ordre social; nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour; c'est à nous de leur en tracer la route.

(SAINT-SIMON.)

L'espèce humaine a été appelée d'abord à vivre sous le régime *féodal* et *gouvernemental*.

Elle a été destinée à passer du régime *gouvernemental* et *militaire* sous le régime *administratif* ou *industriel*, après avoir fait suffisamment de progrès dans les sciences positives et dans l'industrie. Enfin elle a été soumise, par son organisation, à essayer une crise longue et violente, lors de son passage du système *militaire* au système *pacifique*.

L'époque actuelle est une époque de transition : la crise de transition a été commencée par la prédication de Luther; depuis cette époque, la direction des esprits a été nécessairement critique et révolutionnaire. (Saint-Simon, année 1818.)

Il est temps de donner aux esprits une direction contraire, qui ne peut s'obtenir qu'à l'aide d'une doctrine commune; il est temps d'organiser l'industrie sur les bases d'un principe de justice que nous formulons ainsi : A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres.

(Voir la doctrine Saint-Simoniennne.)

ORGANISATION UNITAIRE. — Les ravages de l'anarchie actuelle sont là qui attestent qu'il est temps de fortement réagir. Nous proclamons d'abord la réhabilitation de la chair, l'émancipation de la femme, et l'avènement du *Nouveau Christianisme*, religion de l'avenir révélée à Saint-Simon.

(Voir la doctrine Saint-Simoniennne.)

Nous n'hésitons point à le dire, c'est vers une *Théocratie* nouvelle que l'humanité s'achemine ; ce n'est ni la *Théocratie* de l'Inde ou de l'Égypte, ni celle de Moïse ou de Mahomet que nous annonçons, que nous appelons de tous nos vœux, mais bien celle que Saint-Simon a faite, désirée, conçue, celle qui doit réaliser et maintenir l'association universelle de tous les hommes sur la surface du globe, et dans laquelle chacun sera placé selon la capacité qu'il aura reçue de Dieu, et récompensé selon ses œuvres.

Au sommet de l'échelle, le prêtre de l'unité, le prêtre social, *dispensateur suprême* (1), révèle à l'humanité sa destination générale, lui rappelle sans cesse qu'elle ne peut l'accomplir que par les travaux unis de la science et de l'industrie. Après avoir fait choix des hommes qui peuvent l'aider dans ces deux ordres de travaux, il nomme et dirige le prêtre de la science et le prêtre de l'industrie.

Par ce dernier, les industriels seront *liés, associés, gouvernés* ; le travail de l'industrie, avec la dotation sociale qui y sera affectée, sera distribué entre les branches diverses dans lesquelles il se subdivise, entre les différentes localités où il devra s'effectuer, enfin entre tous les membres de l'atelier industriel qu'il classera selon leur capacité et rétribuera selon leurs œuvres. C'est par lui que l'industrie qui n'est sortie de l'esclavage que pour retomber dans l'anarchie, entrera pour la première fois dans la carrière de la *liberté et de l'ordre*.

Parmi nous, plus de privilèges, plus de sexe et de naissance, l'inférieur n'est plus l'esclave d'un supérieur, ils sont associés, l'homme n'est plus le maître de la femme, ils sont mariés. (*Doctrine Saint-Simoniennne.*)

(1) Il faut se rappeler que le saint-simonisme s'est développé en pleine effervescence d'autoritarisme. Alors le desideratum révolutionnaire ne mettait rien au-dessus de la conception de l'État-Providence. Le saint simonisme était plus systématique, voilà tout.

ORGANISATION DU CRÉDIT, BANQUES. — La *centralisation* des banques les plus générales, des banquiers les plus habiles en une banque *unitaire, directrice*, qui les dominât toutes et pût balancer avec justesse les divers besoins de crédit que l'industrie éprouve dans toutes les directions; d'une autre part *spécialisation* de plus en plus grande de banques particulières de manière que chacune d'elles fût affectée à la surveillance, à la protection, à la direction d'un seul genre d'industrie : voilà, suivant nous, des faits politiques de la plus haute importance (1).— Tout acte qui devra avoir pour résultat de centraliser les banques générales et de les lier *hiérarchiquement* les unes aux autres aura nécessairement pour résultat une meilleure entente des moyens de *production* et des besoins de consommation ; ce qui suppose à la fois une plus exacte *classification* des travailleurs et une plus exacte *distribution* des instruments de travail, une plus juste *appréciation* des œuvres et une *récompense* plus équitable du travail (2).

Ce système comprendrait d'abord une *banque centrale* représentant le gouvernement dans l'ordre *matériel* : cette banque serait dépositaire de toutes les richesses, du fonds entier de production, de tous les instruments de travail, en un mot de ce qui compose aujourd'hui la masse entière des propriétés *individuelles*.

De cette *banque centrale* dépendraient des banques de second ordre qui n'en seraient que le prolongement et au moyen desquelles elle se tiendrait en communication avec toutes les localités pour en connaître les besoins et la puissance productrice ; celles-ci commanderaient encore,

(1) C'est au moins la plus audacieuse conception qu'ait pu produire le génie de l'autorité appliqué à l'industrie. En 1825 cela paraissait moins absurde.

(2) Qui sera chargé de *classer*, de *distribuer*, d'*apprécier* et de *récompenser* ? Les agents du *chef suprême de l'humanité*, du *pape industriel* ? — Grand merci.

dans la circonscription territoriale qu'elles embrasseraient, à des banques de plus en plus spéciales, embrassant un champ moins étendu, les rameaux les plus faibles de l'arbre de l'industrie.

Aux banques supérieures *convergeraient* tous les besoins ; d'elles *divergeraient* tous les efforts. La banque générale n'accorderait aux localités des crédits, c'est-à-dire ne leur livrerait les instruments de travail qu'après avoir balancé et combiné les opérations diverses ; et ces crédits seraient ensuite reportés entre les travailleurs par les banques spéciales, représentant les différentes branches de l'industrie (1).

*Doctrine saint-simonienne).*

**SUR LA PROPRIÉTÉ.** — Lorsque nous combattons la propriété par droit de *conquête* et par droit de *naissance*, nous luttons contre *l'antiquité* (2) et contre le *moyen-âge* (3) ; avec la propriété de *l'avenir*, c'est-à-dire avec celle qui sera légitimée *par la capacité seule*, avec celle qui sera acquise par le travail *pacifique* et non par la *guerre* et par la *fraude*, avec le *mérite personnel* et non par la *naissance* ; alors ce nouveau droit de propriété transmissible, mais seulement comme se transmet le savoir, sera respectable et respecté ; car, avec lui, les habitudes, les passions anti-sociales connaîtront seules la *honte* et la *misère*, tandis que *l'opulence* et la *gloire* formeront le noble apanage du travail, du dévouement et du génie (4). (*Ibidem.*)

(1) La banque sera le pivot autour duquel tournera l'axe social, les financiers juifs ou non seront les rois du monde ; mais, si ces nouveaux maîtres s'avisent de vouloir mettre la société en coupe réglée, ils le pourront étant les possesseurs et les dispensateurs de la richesse. Quel recours la société aura-t-elle contre eux ?

(2) Basée sur l'esclavage ou propriété de l'homme sur l'homme.

(3) Basé sur le servage ou propriété de l'oisif sur le travail d'autrui, que sous un autre nom nous subissons encore.

(4) La meilleure manière pour le *travail*, le *dévouement* et le *génie*, d'acquérir de la gloire, serait d'extirper du monde la honte et la



DE L'INSTRUCTION. — Les manifestations de l'existence humaine sont susceptibles d'entrer dans ces trois ordres de faits principaux, les *beaux arts*, les *sciences*, l'*industrie*. Cette grande division fournit ainsi une indication générale du but de l'enseignement : ce sont des *artistes*, des *savants*, des *industriels* qu'il s'agit de former. D'innombrables subdivisions se rattachent à cette première division ; mais, comme celle-ci repose sur une réalité susceptible d'être appréciée, nous pouvons nous y arrêter.

Indépendamment de l'*instruction spéciale* à laquelle sont appelés les savants, les artistes, les industriels, pour se préparer aux travaux particuliers qui leur sont dévolus, n'oublions pas que tous doivent préalablement recevoir un enseignement commun qui se présente comme la base, comme le point de départ de toutes les destinations ultérieures.

L'*éducation morale* se présente à la génération naissante comme une sorte de préparation à toutes les destinations individuelles. Alors, en effet, s'opère pour l'enfance une première initiation aux arts, aux sciences, à l'industrie, dans les limites où ces différents ordres se présentent, comme une introduction nécessaire à l'exercice de toutes les fonctions, de toutes les professions.

Au terme de cette éducation, auraient lieu des élections dont le but serait de répartir les individus, selon les aptitudes et les vocations diverses qu'ils auraient manifestées. Conformément à ce premier choix, trois grandes écoles pour les *beaux-arts*, les *sciences* et l'*industrie*, seraient ouvertes aux élèves. Quelque nombreuses que soient les divisions particulières auxquelles chacune de ces écoles puisse être soumise, on doit concevoir la nécessité d'une école commune pour tous les artistes en tant qu'artistes, de même pour tous

misère, d'élever à l'excellence morale, au savoir et au bonheur les masses opprimées, enténébrées et souffrantes ; l'opulence viendrait par surcroît, l'égalité y suppléerait.

les savants et tous les industriels quelles que soient les subdivisions que comportent les arts, les sciences et l'industrie : ce ne serait qu'à la suite de cette seconde préparation que les jeunes gens, désormais fixés sur leur carrière future, seraient distribués dans les différentes écoles d'application qui répondraient à toutes les subdivisions des trois grands ordres, et conduiraient les élèves jusqu'au moment où la société les jugeant suffisamment préparés, confierait à chacun d'eux, en conséquence, la fonction à laquelle il serait devenu propre (1).

(*Doctrine Saint-Simoniennne.*)

RELIGION, MORALE, CULTE. — La nuit dernière j'ai entendu ces paroles, — que Dieu seul a pu m'adresser : (2)

Rome renoncera à la prétention d'être le chef-lieu de mon église : le pape, les cardinaux, les évêques et les prêtres cesseront de parler en mon nom ; l'homme rougira de l'impunité qu'il commet en chargeant de tels imprévoyants de me représenter.

J'avais défendu à Adam de faire la distinction du bien et du mal, il m'a désobéi ; je l'ai chassé du paradis, mais j'ai laissé à sa postérité un moyen d'apaiser ma colère ; qu'elle travaille à se perfectionner dans la connaissance du bien et

(1) Ne serait-il pas mieux d'organiser des écoles intégrales à divers degrés en laissant aux enfants la faculté de suivre tel cours de préférence à tel autre, et à les effleurer tous si cela leur plait ? Si dans le travail manuel la *spécialisation* du travail abrutit l'ouvrier, cette *spécialisation* intellectuelle serait, à plus forte raison, une cause de déviation pour l'intelligence et d'amoindrissement cérébral.

(2) Je dis, une fois pour toute, que je n'annoterai pas les exposés de *religion* ou de *cosmogonie* socialiste. Au point où nous en sommes toute discussion à ce sujet serait puérile. La nouvelle génération socialiste a remplacé la croyance et les conceptions subjectives par l'observation des faits et le classement des phénomènes. C'est dire qu'elle est entièrement sortie de l'ordre religieux, du sentimental ; elle n'amende pas, elle a mis de côté.

du mal, et j'améliorerai son sort ; un jour viendra que je ferai de la terre un paradis.

Tous ceux qui ont établi des religions en avaient reçu de moi le pouvoir, mais ils n'ont pas bien compris les instructions que je leur avais données ; ils ont tous cru que je leur avais confié ma divine science ; leur amour-propre les avait conduits à tracer une ligne de démarcation entre le bien et le mal dans les actions les plus minutieuses de la vie de l'homme, et ils ont tous négligé la plus essentielle de leur mission, celle de fonder un établissement qui fit suivre à l'intelligence humaine la route la plus courte pour se rapprocher indéfiniment de ma divine prévoyance ; ils ont tous oublié de prévenir les ministres de mes autels que je leur retirerais le pouvoir de parler en mon nom, quand ils cesseraient d'être plus savants que le troupeau qu'ils conduiraient, et qu'ils se laisseraient dominer par le pouvoir temporel.

.....

Une réunion de vingt-et-un élus de l'humanité prendra le nom de conseil de Newton ; le conseil de Newton me représentera sur la terre ; il partagera l'humanité en quatre divisions, qui s'appelleront anglaise, française, allemande, italienne. Chacune de ces divisions aura un conseil en chef. Tout homme, quelque partie du globe qu'il habite, s'attachera à une de ces divisions et souscrira pour le conseil en chef et pour celui de sa division.

Les femmes seront admises à souscrire ; elles pourront être nommées.

.....

Tous les hommes travailleront ; ils se regarderont tous comme des ouvriers attachés à un atelier dont les travaux ont pour but de rapprocher l'intelligence humaine de ma divine prévoyance. Le conseil en chef de Newton dirigera les travaux ; il fera ses efforts pour bien comprendre les effets de la pesanteur universelle. Elle est la loi unique à laquelle j'ai soumis l'univers. (*Saint-Simon*).

La morale correspond à l'amour, la science à l'intelligence, l'industrie à la force : l'organisation a donc pour objet le règlement de l'activité morale, politique, scientifique et industrielle : la *hiérarchie sociale* ne peut qu'être la réalisation savante de ce règlement. L'amour, c'est la vie dans son unité, l'intelligence et la force ne sont que les modes de sa manifestation. Les chefs de la Société ne peuvent qu'être les dépositaires de la religion, que les *prêtres*.

*L'amour* a pour expression générale la *morale*, c'est-à-dire la *religion*.

La *science* a pour objet la connaissance des phénomènes, et comme tout phénomène ne peut être qu'une manifestation de la divinité, la science devient la *théologie*.

*L'industrie* qui a pour objet l'exploitation du globe et l'appropriation de ses produits au profit de l'homme, continue l'œuvre de la création : à ce point de vue l'industrie devient le culte.

La religion ou la morale, la théologie ou la science, le culte ou l'industrie, tels sont les trois grands aspects de l'activité sociale de l'avenir. Les *prêtres*, les *savants*, les *industriels* ; voilà la société.

De même que le prêtre représente l'unité de la vie, il représente aussi l'unité sociale ou politique. Le savant et l'industriel sont égaux à ses yeux, car tous reçoivent immédiatement de lui leur mission et leur inspiration. La science et l'industrie ont l'une et l'autre une hiérarchie qui leur est propre ; mais chacune de ces hiérarchies remonte directement au prêtre, c'est par lui qu'elle est constituée, c'est en lui seul qu'est la sanction. Le prêtre est donc le lien de tous les hommes, mais c'est encore lui qui rattache le fini à l'infini, qui met l'ordre social en harmonie avec l'ordre universel, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la hiérarchie humaine avec la hiérarchie divine. (*Doctrine saint-simonienne.*)

PHILOSOPHIE. — L'humanité est un *être collectif* qui se développe; cet être a grandi de génération en génération, comme un seul homme grandit dans la succession des âges. Cet être a grandi en obéissant à une loi physiologique; et cette loi a été celle d'un développement progressif (1).

Le fait le plus général dans la marche des sociétés, celui qui renferme implicitement tous les autres, est le progrès de la conception *morale* par laquelle l'homme se sent une *destination sociale*. L'institution politique est la *réalisation*, la mise en *pratique* de cette conception, son *application* à l'établissement, au maintien et au progrès des relations sociales.

Une première classification des faits devient alors nécessaire : c'est celle que nous avons déjà indiquée dans la séance précédente par les noms d'époques *organiques* et époques *critiques*; les premières présentent le spectacle de l'*union* entre les membres *d'associations* de plus en plus étendues, c'est-à-dire déterminant la combinaison de leurs efforts vers un but commun; les autres au contraire, pleines de désordre, brisant d'anciennes relations sociales, et tendant enfin de toutes parts vers l'égoïsme. Ajoutons toutefois que celles-ci furent toujours utiles, nécessaires, indispensables, puisqu'en détruisant des formes vieilles, qui nuisaient, après y avoir longtemps contribué, au développement de l'humanité, elles facilitèrent la conception et la réalisation de formes meilleures.

Viennent ensuite trois grandes séries secondaires, qui répondent aux trois modes de l'activité humaine, le *sentiment*, l'*intelligence* et l'*activité* matérielle. La première comprend tous les faits du développement des sympathies humaines, représentées par des hommes qui, vivement inspirés par elles, ont su les communiquer aux masses; la seconde se compose des termes du progrès constant des sciences,

(1) C'est surtout par son côté philosophique que Saint-Simon est réellement grand, réellement universalisateur.

qui indiquent ainsi le développement de l'esprit humain ; la troisième enfin que nous désignons par ces mots : *l'activité matérielle*, est représentée dans le passé par la double action de la *guerre* et de *l'industrie*, dans l'avenir par *l'industrie seule*, puisque l'exploitation de l'homme par l'homme sera remplacée par *l'action harmonique* des hommes sur la nature.

(SAINT-SIMON.)

L'idée de *perfectibilité* entrevue par Vico, Lessing, Turgot, Kant, Herder, Condorcet, est restée stérile entre leurs mains, parce qu'aucun de ces philosophes n'a su caractériser le progrès ; aucun d'eux n'a indiqué *en quoi il consistait*, comment il s'était opéré, par *quelles institutions* il s'était produit et devait se classer en faits *progressifs* et faits *rétrogrades* ; les coordonner en séries *homogènes*, dont les termes fussent suivant une loi de *croissance* et de *décroissance* ; tous ignoraient enfin que les seuls éléments qui intéressaient l'avenir, et qui se soient fait jour à travers le passé étaient les *beaux-arts*, les *sciences* et *l'industrie*, et que l'étude de cette simple manifestation de l'activité humaine devait constituer la science sociale, parce qu'elle servait à vérifier le développement *moral, intellectuel* et *physique* du genre humain, c'est-à-dire son progrès sans cesse croissant, son unité d'*affection*, de *doctrine* et d'*activité*.

(Doctrines Saint-Simoniennes. — Note.)

PENSÉE RELIGIEUSE D'ENFANTIN. — La religion, c'est l'amour ; la loi, c'est l'association ; la vie, c'est le bonheur.

L'homme affranchi trouvera dans la femme libre une épouse digne de lui.

Artiste, il aimera à sentir et à exprimer la vie des mondes ; savant, à la connaître et à l'expliquer ; industriel, à modifier la forme du monde et de l'humanité.

• Tu aimeras Dieu, dit le poète Saint-Simonien, et tu aimeras l'humanité et le monde, car l'humanité et le monde sont en Dieu, et alors tu auras la religion et tu sentiras la présence réelle de Dieu.

Et alors l'humanité ne formera plus qu'une famille aux innombrables enfants.

Et alors la vie du monde, harmonisée avec ta vie, servira à la développer et à l'embellir.

Tu aimeras à gouverner et à diriger la vie de l'humanité vers son but, et tu seras le pontife-roi, le couple générateur de la *famille* humaine, l'inspiration d'amour et de paix. Et alors, chaque pas accompli sous l'empire sera un progrès de l'humanité dans l'amour de Dieu, c'est-à-dire dans la religion.

Plus fier et plus ardent que le prêtre du Dieu des armées de Jéhovah, que le ministre du culte sanglant de Mars et de Bellone ; mais aussi plus tendre, plus compatissant qu'un apôtre de la loi sévère du Christ, de cette loi qui a des peines éternelles, et qui menace sans cesse l'homme de lui ôter jusqu'à l'espérance ; embrassant dans son amour, non un seul peuple, une seule race, mais l'humanité entière ; non un seul aspect de l'être, l'esprit, mais aussi la chair, sanctifiée par la paix dans le monde, comme l'esprit le fut par la paix dans l'église ; plus glorieux que César, plus humble que l'infailible vicaire du Christ ; plus aimant qu'eux, car il est le père spirituel et temporel de tous les hommes, voilà le pontife-roi de l'avenir, voilà le prêtre : *ecce homo !* . . . . .

Le prêtre lie le spirituel et le temporel, l'esprit et la chair, c'est-à-dire qu'il unit la science et l'industrie dans un même désir de progrès pour l'humanité. Il veut que le champ des connaissances humaines s'étende, que l'intelligence de tous soit cultivée, élevée ; et il veut aussi que le globe et l'homme s'enrichissent et s'embellissent.

Le clergé a donc pour mission de rappeler aux hommes

de la pensée comme à ceux de l'action, qu'ils sont incomplets l'un sans l'autre ; de faciliter leur union, de les rapprocher ; d'harmoniser les travaux théoriques et les travaux pratiques. Le prêtre est un enseignement vivant de l'alliance définitive, par laquelle cette éternelle guerre des deux mondes doit cesser.

(ENFANTIN).

AUX FEMMES. — Et voilà pourquoi, femmes, nous vous disons que vous avez place dans le temple, que l'heure de votre affranchissement définitif a sonné, que votre seigneur est devenu votre époux.

.....  
 Saintes traditions, vous ne serez jamais épuisées ; vous grandissez sans cesse pour le prophète.

Gloire à Saint-Simon ! par lui, l'humanité sait ce que Moïse ne pouvait dire aux Hébreux, ce que les apôtres du Christ eux-mêmes ne pouvaient porter.

Femmes ! votre seigneur, l'homme fort, jaloux et vengeur, l'homme des armées, vous tenait en servitude. Pour vous sauver de la brutalité de votre maître, le mystique époux, l'agneau de Dieu, vous sépara l'un de l'autre. « Voilà l'os de mes os, et la chair de ma chair, nous sommes deux dans la même chair » avait dit votre maître, et cependant, à cette dure communion de la force et de la faiblesse, vint succéder l'extatique communion de l'esprit. Je pardonne mais je ne commande pas l'union, dit l'apôtre : je crois même, à cause des nécessités de la vie présente, qu'il est avantageux à l'homme de ne pas se marier.

Ces nécessités de la vie présente, les voici :

Il fallait se séparer d'un monde sanguinaire, livré à la brutalité, rompre avec ses passions, avec ses usages ; il fallait que l'élite de l'humanité donnât l'exemple de cette abstinence, de cette renonciation, et que, par une exagération sublime, elle brûlât ce que tous adoraient ; il fallait que la



femme ne fût plus l'inspiratrice des combats, le prix de la victoire, la parure du cirque, le jouet du guerrier ; il fallait enfin, que le feu purifiant, allumé par Vesta dans Rome, fût porté par Marie sur tous les points de la terre.

Prêtresse de Dieu vivant, le temps de l'avenir s'ouvre, l'homme n'est plus seul à l'autel ; reine d'amour, un trône nouveau s'élève, assieds-toi à la droite de ton époux et non de ton seigneur ; la sainte famille humaine est fondée ; mère, épouse et fille, le lien sacré de l'égalité t'unit au père, à l'époux et au fils.

Couple saint, divin symbole de l'union de la sagesse et de la beauté, amoureuse Androgyne, tu donneras la vie à l'esprit et à la matière, aux travaux de la science et de l'industrie. Par toi, plus de guerre dans le monde, car tu l'embrasses tout entier dans ton amour ; par toi, plus de despotes et d'esclaves, car tu ne commandes pas plus que tu n'obéis, tu es aimé et tu aimes ; couple saint, tu as cueilli le fruit de l'arbre de vie ; pour toi plus de faute originelle, mais aussi pour toi tous les privilèges de naissance sont abolis, car c'est par l'amour seul que tu t'es formé, c'est par lui seul que se sont cherchées et unies les deux moitiés de ton être, et partout ce sera selon leur amour, et non plus selon leur naissance que l'homme et la femme seront unis ! Vivante image de tout ce qui est, de Dieu, couple du progrès, un et multiple à la fois, tu portes dans ton sein et tu répands sur le monde le calme de ton puissant amour ; tu sais modérer l'ardeur et réveiller la patience, joindre l'intelligence à la force et la grâce à la raison ; d'une main tu pèses sur l'orgueil, d'une autre tu élèves l'humanité ; tu écoutes le bruit des siècles passés, nulle tradition ne frappe en vain ton oreille ; et tu proclames les destinées de l'humanité et du monde, tu chantes l'éternelle prophétie.

(ENFANTIN).

SUBSTANCE DE LA DOCTRINE SAINT-SIMONIENNE. — L'humanité, être collectif, qui de même que l'être individuel se développe, marche à son perfectionnement à travers des événements plus ou moins douloureux, et en apparence contradictoires, mais toujours progressifs. Le progrès humain a ses échelons. Une fois que l'échelon est atteint, il arrive une période *critique*, le désordre se met dans les cerveaux comme dans les faits, une idée nouvelle surgit et l'humanité gravit un échelon supérieur.

A un point de vue particulier, l'activité humaine devient pacifique et industrielle de militaire et de destructive qu'elle était ; il faut donc organiser la paix industrielle.

Pour arriver à ce but, il faut substituer le droit de l'intelligence au droit de naissance, afin que les plus dignes et les plus aptes soient à la tête des peuples, et élèvent progressivement à la science et au bonheur la masse plébéienne. Mais le problème est autant religieux que social, et il faut absolument que la base de l'ordre nouveau soit la religion. L'unité de doctrine peut seule mettre fin à l'anarchie intellectuelle et donner un but commun à l'activité universelle. Les chefs industriels et politiques seront donc investis de la dignité et des attributions sacerdotales.

---

## CHAPITRE IV

### Fouriérisme

NOTICE. — Charles Fourier, né à Besançon le 7 avril 1772, occupait à Lyon, dans sa jeunesse, une place de garçon de magasin. Le futur philosophe s'indigna des fraudes com-

merciales qui se passaient sous ses yeux. Envoyé par son maître à Marseille, il vit jeter nuitamment à la mer une quantité considérable de riz qu'on avait refusé de vendre dans un temps de disette à des prix très-élevés. Il conçut, dès lors, pour le commerce *mensonger*, *anarchique*, *frauduleux*, une haine qui le conduisit à rechercher si la société ne pourrait pas être établie sur des bases plus justes et surtout plus humaines : son esprit critique, analytique et synthétique en même temps, l'amena à une refonte totale et à des idées entièrement nouvelles.

Il formula alors un système aussi éloigné du gouvernementalisme égalitaire des communistes et de la théocratie sociale de Saint-Simon, que de l'égoïsme organisé de la société actuelle.

Néanmoins sa conception est toute subjective ; il n'avait pas les éléments nécessaires pour élaborer une philosophie sociale durable, et, chose plus grave, le XVIII<sup>e</sup> siècle avait glissé sur lui sans le toucher ; la révolution le trouvait rebelle : il ne cessait d'injurier cette grande vaincue, et, par haine pour elle, il proscrivit l'égalité de son système. Cela le conduisit à bien des erreurs.

A l'égalité, il substitua la répartition proportionnelle au capital, au travail, au talent, le groupement par séries attractives à l'essor intégral des forces naturelles qu'il nomme passions, lesquelles, selon lui, peuvent toujours être employées dans l'intérêt commun. Mais le penseur fit surtout ressortir les incalculables avantages que produirait la pratique de la solidarité humaine, se manifestant par le concours de tous, et ayant pour but *l'exploitation rationnelle et l'embellissement du globe*. A la théorie passionnelle une grande objection peut être faite, la base en est contestable, car, s'il est vrai que l'être moral est celui qui est en harmonie avec lui-même, c'est-à-dire en épanouissement complet, il est également vrai que l'homme est essentiellement progressif, que, de génération en génération, il développe des qualités

latentes, et modifie ses instincts inférieurs. Le fondateur de l'école Phalanstérienne ne fut nullement égalitaire. Il donnait pour raison que l'égalité étoufferait *l'essor passionnel*, et, dans la plupart de ses importants ouvrages, de nombreuses pages sont consacrées à déconsidérer la tentative communiste d'Owen qu'il qualifie très-injustement de duperie.

Cependant, bien que partisan de la proportionnalité, il laisse la part large aux faibles en faisant d'un *minimum satisfaisant*, (c'est-à-dire visant en même temps que les besoins physiques, les besoins du cœur et ceux de l'intelligence), le droit de tous, et en accordant l'égalité du point de départ.

On a dit que la supériorité est une souffrance, elle est aussi une cause d'isolement : comme Saint-Simon, Fourier devait, après avoir vu échouer un commencement de Phalanstère à Condé-sur-Vesgres, après avoir vainement attendu, pendant vingt ans, *le million* du riche intelligent qui devait lui permettre l'essai de son système, mourir en 1838 pauvre et méconnu. Mais non plus qu'à Saint-Simon ne lui manquèrent des disciples ardents, enthousiastes, intelligents. Le premier en date est Just Muiron, après lui viennent : Victor Considérant, Harrel, Tamisier, Victor Hennequin, Hippolyte Renaud, Toussenet, Krantz, madame Clarisse Vigoureux, Pellarin, Bonnard, Thoré, Célestin Nanteuil, François, E. Farocho, Godin-Lemaire, Jules Duval, depuis économiste, A. Transon, ancien saint-simonien, depuis catholique, Jean Journet, Baudet-Dulary, Elysée Lefebvre, Allyre Bureau, Cantagrel, Mathieu Briancourt, D. Papety, Victor Meunier, Franchot, madame Mignerot, Barral, A. Ottin, F. Coignet, Bergeron, Ferdinand Guillon, etc. Ces disciples s'emparèrent dignement de la doctrine du maître, la vulgarisèrent par la parole, par le journal, par le livre et par l'art avec un talent incontesté, et lui donnèrent ses jours d'éclat de 1842 jusqu'à la fin de la République.

Victor Considérant fut l'un des rares hommes qui virent

le  
dans l'insurrection de juin autre chose qu'une tentative criminelle, et à ce sujet il s'écria : « Prenez garde, conservateurs, si vous ne savez pas donner satisfaction au légitime désir d'affranchissement qui dévore la classe ouvrière, juin n'aura été que l'escarmouche d'avant-garde des guerres sociales qui rempliront le XIX<sup>e</sup> siècle » (1).

La *Commune* vient de marquer, avec une gradation terrible, la deuxième étape sanglante du prolétariat français, la troisième, si l'on part du soulèvement de la Croix-Rousse (novembre 1831).

En ce moment, l'école fouriériste est dispersée, non sans avoir, il y a quelques années, donné une grande impulsion au mouvement associationniste. Et les idées du grand penseur sur le groupement sériaire, sur le développement intégral, sont entrées, à titre de contingent, dans le socialisme international connu sous le nom de collectivisme qu'élaborent, en ce moment, dans leurs congrès publics, les membres de l'Association internationale des Travailleurs.

Comme réalisation pratique, elle laisse le *familistère de Guise* (sur lequel je reviendrai), dirigé et fondé par un disciple, Godin-Lemaire. Si cette colonie industrielle, très-prospère au point de vue financier, ne prouve pas que le système de Fourier est applicable à l'humanité, ce qu'elle ne peut du reste démontrer, elle démontre au moins l'efficacité de l'association pour augmenter la richesse collective, la somme de bien-être des associés et pour élever le niveau moral et intellectuel de tous.

Deux autres essais, l'un à Citeaux et l'autre en Algérie, ont été infructueusement tentés.

« Aucun socialiste, dit A. Otin, l'un des disciples de l'école phalanstérienne, n'a autant que Fourier respecté la liberté non-seulement humaine, mais universelle. Selon lui, tout

(1) V. Considérant, le Socialisme devant le vieux monde, ou le vivant devant les morts. — Introduction.

être vivant a, par le seul fait de son existence, un imprescriptible droit à un *minimum*, non pas suffisant, mais *satisfaisant*. « L'homme ne vit pas seulement de pain », dit Christ, et il aurait dû continuer : mais encore par l'intelligence et le sentiment.

« La culture fait produire à la terre plus et mieux qu'elle ne produirait livrée à elle-même; il doit en être de même pour la société, il doit en être de même pour l'individu. Mais, qu'on y prenne garde, la culture forcée produit les monstres.

« L'éducation, voilà la culture de l'homme; aussi tout repose-t-il sur elle dans le système de Fourier. Dès l'enfance, rien d'imposé, mais la recherche constante et le respect perpétuel de la loi unique : *l'attraction*. Chaque enfant est alors une étude constante pour ceux qui l'entourent; chaque découverte est une conquête, car tout besoin, toute faculté, toute passion étouffée, est un danger manifeste pour l'individu et par conséquent un motif de trouble pour la société.

« De là, nécessité de l'*éducation intégrale* de l'individu, et de l'*association intégrale* pour la société, l'une et l'autre convergeant également au bien universel; mais cette condition d'*intégralité* est absolue.

« Cette éducation, ne faisant aucune différence entre les sexes, est la sauvegarde de la distribution réellement hiérarchique de chaque individualité dans les séries; l'équilibre s'établit donc ainsi de lui-même et non pas par une réglementation forcée qui, telle bonne qu'elle soit pour le moment, devient tyrannique lorsque les besoins viennent à changer par l'éducabilité même de la société et des individus.

« Les seules choses immuables sont : 1° le respect constant de l'*ATTRACTION*; 2° les combinaisons toujours modifiables de la *série* selon les degrés d'éducabilité sociale.

« De là, l'échelle sériaire constituant la *phalange*.

« De là, le groupement général entraînant la construction du bâtiment unitaire, le PHALANSTÈRE où tous seront libres parce qu'ils auront toutes les satisfactions à leur libre disposition.

« A quoi bon disserter sur les morales réglementées, et surtout réglementées par un petit nombre se réservant le droit d'y déroger. « La religion est nécessaire, quand ça ne serait que pour retenir le peuple. » Voilà une phrase qui se dit, se colporte, s'imprime partout, sans qu'on s'aperçoive seulement qu'elle est absurde et hypocrite : hypocrite, parce qu'elle est restrictive au profit de ceux qui la propagent comme infaillible ; absurde, parce que le peuple est plutôt rebelle que sympathique à l'idée de religion, et que le peu qu'il en a vient seulement des préjugés, mais non de la foi. Alors, qu'est-ce qu'une religion sans la foi ?

« Chez Fourier, pas de morale préétablie, mais bien une morale dérivant forcément de la loi infaillible de l'*attraction*, et de la loi relative de la *série*.

« Le *minimum* satisfaisant, c'est-à-dire ne contentant pas seulement le corps, mais aussi l'intelligence et le sentiment, est la plus grande preuve du respect absolu de la *liberté* et de la garantie de la *solidarité* universelle.

« La *proportionalité*, conséquence naturelle de la loi sérieuse, est la garantie et la sauvegarde de tout et de tous ; et, comme elle ne peut pas être imposée mais consentie, elle sera toujours relative au degré de perfection individuelle et sociale.

« Établir des lois ne reposant pas sur la *justice*, droit absolu, c'est établir une tyrannie quelconque. Fourier a tenté de se garantir de cet écueil en recherchant le principe universel, il a trouvé : dans la nature l'*attraction*, et dans l'homme le *clavier passionnel*. Tout son système est basé sur ces découvertes, et il est alors logique de tout point. Qu'appelle-t-on *attraction* moléculaire dans la matière, instinct dans l'animalité, sentiment dans l'homme, gravitation dans l'astre, si ce n'est l'*attraction*.

« Pour le *clavier passionnel*, c'est la même chose. Les fa-

cultés innées (1), que Fourier nomme *passion*, sont toutes, à doses différentes, dans chaque individu. De là, la proportionnalité qu'on doit respecter dans chaque individualité, puisqu'elle aussi repose sur une des conséquences du principe universel : la multiplicité des objets entraînant la multiplicité des fonctions, et chaque individu ne pouvant les remplir toutes, c'est donc à la loi sériaire à les hiérarchiser, c'est-à-dire à les appliquer et les distribuer aux individualités respectives.

« Qu'est-ce donc que le capital ?

« Le système phalanstérien peut se résumer ainsi :

- 1° Respect absolu de la Liberté ;
- 2° Droit absolu au minimum satisfaisant ;
- 3° Recherche et éducation intégrale de toutes les facultés, conduisant par les séries à l'attraction passionnée et à l'attraction industrielle ;
- 4° L'intérêt de chacun convergeant à l'intérêt de tous ;
- 5° Relations universelles en industrie, sciences et arts ;
- 6° Accord universel par les satisfactions matérielles ;
- 7° SOLIDARITÉ universelle et passionnée, (le grand mot de l'avenir).

« La notable différence qui existe entre tous les systèmes socialistes et le système phalanstérien, c'est que Fourier ne le présente pas comme le fruit de son invention, mais comme le résultat de sa perpétuelle recherche.

« Il interroge la nature et trouve l'attraction comme moteur universel, l'intelligence comme metteur en œuvre et l'ordre comme régulateur. Mais cet ordre est la résultante de l'attraction et de l'intelligence et non pas leur entrave.

« Il interroge les passions humaines et il trouve la solidarité.

(1) Ne pas confondre les passions fouriéristes avec les idées (A. O.)



« Aussi l'organisation du travail phalanstérien n'est-elle pas une réglementation, ni une consigne, ni une discipline, mais un appel constant aux aptitudes. Le travail forcé c'est l'esclavage, le travail organisé c'est le bonheur. Et encore une fois, ne prenons pas la réglementation et la contrainte pour l'ordre ; cet ordre civilisé, c'est l'aiguillon, contre lequel le bœuf regimbe malgré sa patience. N'appelons pas non plus ordre le silence du couvent, de la prison ou de la mort!.. L'ordre, c'est le mécanisme utile, fonctionnant bien dans toutes ses parties et dont toutes les parties sont proportionnelles et nécessaires.

« La loi sériaire, appliquée à tout, — la grande découverte de Fourier, — tenant compte de toutes les parcelles du travail humain, tenant compte également de toutes les aptitudes humaines, adapte ces aptitudes aux fonctions multiples dont se compose l'organisation du travail, et satisfait du même coup à tous les besoins humains.

« Là, certainement, il n'y a aucune imagination du réformateur mais une interrogation continuelle, une obéissance constante à la nature elle-même, et un respect absolu de la Liberté. »

(A. OTTIN, statuaire).

Ce passage, analyse fidèle, mais enthousiaste du système de Fourier, aidera à faire comprendre l'exposition de sa doctrine.

Il est évident que sur la morale, par exemple, les idées de Fourier, quoi qu'en dise A. Otin, sont très-discutables.

Prendre pour base l'homme tel qu'il est, ce n'est pas bâtir sur l'humanité. L'homme est perfectible, il se modifie sans cesse, celui de demain sera meilleur que celui d'aujourd'hui ; et, si le premier *droit est ce développement intégral* que réclame si justement le grand socialiste, le premier *devoir*, pour celui qui en est l'objet, est d'employer toutes ses facultés au service de l'humanité et de s'améliorer et de

grandir sans cesse. La morale divine morte, il faut une morale humaine qui la remplace. Le bien-être matériel, l'observance scrupuleuse des *attractions* ne sont pas tout, il faut aussi à l'homme le bien-être *moral*, l'harmonie de l'être avec lui-même, qu'il trouvera dans la pratique de la justice et de la solidarité; de cette solidarité dont Fourier fait, à juste titre, une nécessité sociale, mais qui est aussi un devoir.

## EXPOSITION

Association du capital, du travail  
et du talent.

—

3 1/2 au capital, 4 1/2 au talent,  
5 1/2 au travail.

—

Attraction industrielle, répartition  
proportionnelle, équilibre de po-  
pulation, économie de ressorts.

CRITIQUE DE L'ORDRE CIVILISÉ. — Cette concurrence (anar-  
chique) tant chantée par les économistes, n'est qu'une guerre  
qui se fait avec fureur...

*Laissez faire, laissez passer*, (comme ils disent). Laissez faire  
le vol, l'agiotage, la banqueroute; laissez piller, laissez dé-  
truire, laissez ruiner, laissez spolier le corps social tout en-  
tier. Laissez falsifier les produits, laissez le désordre et la  
guerre dans toutes nos relations industrielles et commer-  
ciales; *laissez faire, laissez passer!* Eh! si le monopole est  
odieux, votre concurrence est-elle moins odieuse, elle! vous  
ne savez combattre le mal que par un autre mal....

L'esprit mercantile souffle dans toutes les veines du corps  
social la corruption et l'égoïsme; il ronge, corrode et

détruit l'esprit national, il fermente tous les sentiments égoïstes, bas et pervers, il détrône tout ce qui est noble et grand ; il mesure à l'aune et pèse à la balance de son comptoir, l'art et la poésie ; il ne comprend que les livres *en partie double*, il ne comprend l'homme que comme une machine qui compte, suppute, additionne et retranche. Sa littérature, c'est la lettre de change et le billet à ordre ; sa stratégie, c'est la hausse et la baisse ; sa victoire, c'est l'absorption de la fortune des peuples ; sa déroute, c'est la banqueroute ; son honneur, c'est l'argent ; sa gloire, c'est l'argent !

Oui, humanité, patrie, esprit social, sentiment de justice... l'esprit du commerce bannit tout du cœur de l'homme, tout jusqu'aux affections de famille qui semblent la seule jouissance de la mercantile bourgeoisie et qui ne tiennent pourtant pas pied devant les affaires d'intérêt...

Grandisse encore le mercantilisme, l'on *vendra* père et mère, et il est certain de grandir vraiment, car il marche à grands pas et chaque jour envahit ; il est dans la littérature, dans l'art, dans la politique (1), dans le journalisme : il est partout....

Le commerce, c'est le voleur volant, le pirate piratant, l'araignée suceuse, le cancer dévorant et le commerce (et ceci est plus vrai qu'une comparaison) c'est le chancre qui couronne et ronge l'organe de la production et distille, dans les veines et dans les artères du corps social, un virus syphilitique (2).

Nous vivons dans un monde où les hommes se spolient à peu près par tous les points où ils se touchent ; le salarié spolie le maître en faisant mal le travail convenu, le maître

(1) Quoi d'étonnant ? Louis-Philippe régnait et préparait pour Bonaparte une France suffisamment corrompue.

(2) Dans la société individualiste tout se touche, le *commerce* n'est pas le seul coupable ; l'exploitation de l'homme par l'homme, l'égoïsme de classe, ont bien leur part comme cause agissante de dissolution sociale.

spolie le salarié en lui payant un prix qui ne vaut pas sa peine et ses sueurs... Les propriétaires voisins se spolient par de fausses délimitations de propriété, les fabricants se spolient par des menées de concurrence et des écrasements; les plaideurs se spolient entre eux et la justice les spolie en masse; le père spolie le fils, le fils spolie le père, le frère et la sœur se spolient en se disputant des lambeaux d'héritage quand le corps paternel est encore chaud; les nations se spolient par la guerre et la diplomatie. Oui, nous vivons dans un monde où les hommes se spolient par tous les points où ils se touchent : Spoliation! Spoliation!

Le travail n'a pour mobile pivotal que la peur de mourir de faim. Le travailleur civilisé est un véritable forçat.

(V. CONSIDÉRANT, *Destinée sociale*,  
t. I, p. 68, 89, 93, 96, 100.)

Le mouvement social actuel tend à dépouiller de plus en plus les classes inférieures et pauvres au profit des classes supérieures et riches; l'industrie et le commerce opèrent de nos jours, en continuant leur développement, l'accroissement des servitudes collectives et indirectes (1) et organisent rapidement *la féodalité industrielle, mercantile et financière*.

(CH. FOURIER, 1808.)

PRÉLIMINAIRES. — La théorie de Fourier comprend deux aspects principaux.

L'un embrasse les questions d'économie sociale, par conséquent tout ce qui se rattache à la production, à la répartition et à la consommation de la richesse. C'est celui qui fera surtout l'objet de notre attention.

L'autre embrasse l'étude de l'homme, ou la recherche de

(1) Bien autrement oppressives, bien autrement haïssables que es servitudes directes et individuelles.

l'accord entre ses passions, ses facultés et le but social de sa destinée : c'est là le côté psychologique, psychique ou moral de sa théorie, que nous ne ferons qu'effleurer.

Au nom de ces perpétuelles aspirations de l'homme, Fourier fait la théorie du bonheur de tous. Il établit que le bonheur est le but social de l'espèce et il expose l'organisation d'un ordre nouveau, donnant satisfaction à toutes les tendances individuelles, sans privilège d'âges, de sexes, de castes et de classes natives.

Persuadé qu'il n'y a pas de bonheur pour l'être humain en dehors des satisfactions et du juste emploi de ses facultés physiques, intellectuelles et morales, il s'attache à chercher l'ordre social qu'il juge le plus conforme aux besoins de la nature humaine.

La solution de ce problème ne peut surgir, suivant lui, de conceptions arbitraires, mais de lois naturelles que nous devons découvrir, étudier et appliquer.

Abandonnant les vagues régions où se maintiennent les économistes politiques, il n'a pas craint d'aborder les questions plus utiles du travail et de la vie domestique, et de chercher, dans les besoins naturels de l'homme, les lois de justice et de liberté dont il a voulu faire la base de sa théorie.

La consommation, la production et la répartition sont les faits nécessaires de l'existence de l'homme et de la société.

Travailler, recueillir les fruits du travail, en faire usage : telles sont, en effet, les principales fonctions de la vie humaine et de la vie sociale.

En conséquence, Fourier recherche quels sont les moyens par lesquels l'individu et la société peuvent arriver à organiser le travail et la production, à satisfaire aux besoins de la consommation et à introduire la justice dans la répartition du travail et de ses produits parmi les hommes.

L'association du *Travail*, du *Capital* et du *Talent* est le moyen et le principe social qu'il propose, c'est la base des

principes économiques qu'il met en lumière; et, sur ce point, on peut affirmer que nul n'a vu aussi profondément que lui dans ce monde d'organisation sociale.

En unissant les facultés humaines en un seul faisceau, sous le régime de l'association, il en fait surgir le plan d'un nouvel état social reposant sur l'ordre, la justice et la liberté.

L'homme ne peut plus exploiter l'homme. Les forces et les facultés de tous concourent à un but commun : le bien-être général; les efforts de chacun reçoivent leur récompense individuelle, et l'antagonisme disparaît pour faire place à l'émulation productive

(GODIN-LEMAIRE. — *Solutions sociales* 1871).

A un autre point de vue, le fait élémentaire de la solution du problème social pris dans sa plus grande généralité n'est autre chose que la détermination des additions de l'association des individus, des familles et des classes dans la commune — élément alvéolaire. (*Manifeste de l'école socialiste.*)

Nous posons ainsi ce problème :

Étant donné l'homme, avec ses besoins, ses goûts, ses penchants, déterminer les conditions du système social le mieux approprié à sa nature.

(CONSIDÉRANT, *Destinée sociale* T, 1<sup>er</sup>. p. 501).

Pour arriver à la solution demandée, nous ne voulons agir que par la propagande; convaincus que nous sommes de l'excellence de notre doctrine et de la puissance d'attraction de l'exemple, nous n'hésitons pas à nous porter :

1° Sur le terrain pacifique de la réforme sociale de la commune;

2° A reconnaître la vérification expérimentale et l'initiative libre et spontanée, comme le critérium du progrès en fait de constitution de la société.

3° A réclamer simplement des gouvernements la création d'un ministère chargé d'*exciter*, de *conduire*, de *discuter* et de *vérifier* par l'expérience, les inventions et les propositions relatives aux améliorations sociales et aux progrès industriels.

(*Manifeste de l'école sociétaire*, 1843.)

Nous demandons surtout d'être mis à même de créer une *commune modèle*, un *phalanstère*, pour que l'on puisse juger de notre doctrine après expérimentation.

ATTRACTION PASSIONNELLE (1).— Un préjugé a, de tout temps, empêché les recherches sur l'association; on a dit: il est impossible de réunir en gestion domestique trois ou quatre ménages, sans que la discorde s'y manifeste, surtout parmi les femmes: il est d'autant plus impossible d'associer trente à quarante familles, et à plus forte raison trois ou quatre cents.

C'est très-faussement raisonné; car si Dieu veut l'économie et la mécanique, il n'a pu spéculer que sur l'association du plus grand nombre possible. . . . .

Il dirige l'univers matériel par attraction; s'il employait un autre ressort pour la direction du monde social, il n'y aurait pas unité mais duplicité d'action dans son système.

L'étude de l'attraction passionnée conduit directement au mécanisme sociétaire. . . . .

Ceux qui ont écrit vaguement sur l'association, s'ils eussent étudié l'attraction, auraient découvert la théorie des séries passionnées, sans laquelle il est impossible de fonder le mécanisme sociétaire, car on ne peut, sans les séries passionnées, remplir les conditions primordiales telles que :

(1) Pour bien juger Fourier, il faut toujours distinguer sa donnée générale, ordinairement juste et incontestable, des détails, des classifications fantaisistes dont il surcharge chacune de ses découvertes. Je dis ceci pour son *attraction personnelle*, son *phalanstère*, son *Éducation harmonienne* et ses *analogies*.

Attraction industrielle;  
Répartition proportionnelle;  
Équilibre de population;  
Économie de ressorts.

. . . . Les économistes ont été arrêtés par un préjugé qui persuade que le morcellement ou culture subdivisée par famille (et l'isolation en l'industrie) est nature de l'homme, destinée immuable. Toutes leurs théories reposent sur cette erreur primordiale... et fait que nos plébéiens, nos ouvriers, sont bien plus malheureux que le sauvage qui vit dans l'insouciance, la liberté, et parfois dans l'abondance, quand la chasse ou la pêche a réussi.

L'attraction passionnée est l'impulsion donnée par la nature antérieurement à la réflexion, et persistante malgré l'opposition de la raison, du devoir, du préjugé, etc. (1)

En tout temps et en tout lieu, l'attraction passionnée a tendu et tendra à trois buts :

- 1° Au luxe ou plaisir des cinq sens;
- 2° Aux groupes et séries de groupes, liens affectueux;
- 3° Au mécanisme des passions, caractères, instincts, et par suite, à l'unité universelle. (2)

1<sup>er</sup> BUT. — Le luxe est : interne, ou vigueur corporelle; externe, ou fortune pécuniaire.

C'est donc la satisfaction des cinq ressorts sensuels, goût, tact, vue, ouïe et odorat.

2<sup>o</sup> BUT. — *Groupes et séries.* — L'attraction tend à former quatre espèces de groupes.

MAJEURS	{	Groupe d'amitié
		<i>Id.</i> lien corporatif.
MINEURS	{	Groupe d'amour
		<i>Id.</i> de paternité ou de famille.

(1) Ce serait vrai si l'être humain n'était perfectible.

(2) Mais l'idéal change selon le degré d'élévation morale et ceci implique que cette donnée, vraie en ce moment, pourra ne plus l'être entièrement dans l'avenir. La science classera des sens nouvellement manifestés qui, eux aussi, voudront être satisfaits.



3<sup>e</sup> BUT. — La mécanique des passions. Tendait à faire concorder les cinq ressorts sensuels, à ses quatre ressorts affectueux.

Ce mécanisme doit être dirigé par trois passions qu'on peut nommer distributives ou mécanisantes. Je leur donne à chacun trois noms spéciaux :

1<sup>o</sup> La cabaliste, intrigante, dissidente ;

2<sup>o</sup> La papillonne, alternante, contrastante ;

3<sup>o</sup> La composite, exaltante, engrenante. — (Voir pour la définition des passions mécanisantes, page 66, *Nouveau monde industriel*, édition 1845.)

Au résumé, l'attraction tend à trois buts ou foyers. Elle nous y pousse par douze aiguillons ou passions radicales, cinq sensuelles, quatre affectueuses, trois mécanisantes.

Apprenons à distinguer l'attraction du devoir.

N'admettons pour attraction que le naturel invariable comme le penchant à prendre ses repas en dépit des dogmes et devoirs qui le défendent.

Les propriétés des séries passionnées en harmonie sociale sont :

*Émulation.* — Élevant tout produit au plus haut degré en qualité et quantité.

*Justice.* — Moyen de satisfaire chacun en prétentions d'avancement, d'éloges, d'appuis.

*Vérité.* — Passionnément exercée, et de plus obligée par impraticabilité du mensonge.

*Accord direct.* — Par ligue des identités et des contrastes.

*Accord indirect.* — Par absorption des antipathies individuelles dans les affinités collectives.

*Unité d'action.* — Concours de toutes les séries aux dispositions qui conduisent à l'unité.

(CH. FOURIER, *Nouveau Monde industriel*.)

Première condition générale d'attrait : LE LUXE, corres-

pendant plus particulièrement aux exigences de la *vie sensitive*;

La seconde condition : GROUPE, aux exigences de la *vie affective*;

La troisième condition : SÉRIE, aux exigences des mouvements sociaux de la *vie sociale*.

(CH. FOURIER.)

## TABLEAU ANALYTIQUE ET SYNTHÉTIQUE

DU SYSTÈME PASSIONNEL. (1)

		Ordres.	Genres.	Foyers généraux.	Foyer supérieur
PRINCIPE	PASSIF.	Sensitives (Sphère matérielle).	1. Vue 2. Oûie. 3. Odorat. 4. Goût. 5. Toucher.	LUXE	HARMONIE universelle but intérieur foyer commun de l'ensemble des passions : origine de l'UNITÉISME
	ACTIF..	Affectives (Sphère animique).	6. Amitié, passion unisexuelle (enfance). 7. Amour, passion bisexuelle (jeunesse). 8. Ambition, passion corporative (maturité). 9. Famille, passion générative (vieillesse) (1).	GROUPEs	—
	NEUTRE	Distributives (Sphère intellectuelle).	10. Cabaliste (les discords). 11. Papillonne (les modulations). 12. Composite, (les accords).	..SÉRIES	Il y a donc 12 passions radicales; 4 <i>sensitives</i> tendant au luxe; 4 <i>affectives</i> tendant aux groupes; 3 <i>distributives</i> tendant aux séries.

(1) Lien affectueux des générations.

1. Le lecteur comparera avec fruit ce *tableau*, sorti de toutes pièces d'un cerveau général, à la *classification scientifique des 18 facultés du cerveau* par Aug. Comte. (Voir plus loin.)

Si l'action est, pour le travailleur, une source de *jouissances sensibles*, de *jouissances affectives* et d'*excitations passionnées*, elle exercera sur lui un charme puissant, un charme proportionné à la quantité des ressorts combinés multipliés par leurs énergies.

Ainsi :

LUXE, GROUPES, SÉRIES,

tels sont les trois grandes conditions de charme, les trois foyers généraux d'attraction.

(CH. FOURIER.)

### TABLEAU ANALYTIQUE DU SYSTÈME DES FACULTÉS

		Facultés.	Foyers généraux.	Foyer supérieur.
PRINCIPES	PASSIF	Physiques....	Les aptitudes à l'industrie matérielle.	Industrie matérielle.
	ACTIF	Animiques....	Les aptitudes aux arts.	Art.
	NEUTRE	Intellectuelles.	Les aptitudes aux sciences.	Science.
				Industrie générale — Gestion du Globe.

LA SÉRIE. (1) — La série, échelle naturelle du classement des travaux et base de l'harmonie sociale, se compose de personnes inégales en tout sens ; âges, fortunes, caractères, lumières, etc., formant contraste et gradation d'inégalités. Plus les inégalités sont graduées et contrastées, plus la série s'entraîne au travail, produit de bénéfices et offre d'harmonie

(1) La seule conception de cette idée de série, que Fourier a tirée de son intelligence, plutôt que de sa science, suffirait à elle seule à immortaliser un savant de premier ordre. Tel est aussi l'avis de Proudhon.

sociale. On la divise en plusieurs groupes dont l'ordonnance est la même que celle d'une armée.

(CH. FOURIER.)

Réduite à sa plus simple expression, l'hypothèse de Fourier consiste en ceci : que l'application de la loi sériaire à la combinaison de tous les *rappports* sociaux établit l'harmonie dans tous ses *rappports* : c'est-à-dire que cette application produit dans la société humaine, à la limite théorique, l'ordre absolu et la liberté absolue.

(*Manifeste de l'École sociétaire*).

L'application de la théorie sociétaire aurait pour résultat médiate :

D'opérer l'association du capital, du travail et du talent;

D'augmenter la production dans une proportion considérable;

De changer en plaisirs ardents les travaux, même ceux réputés les plus pénibles;

De développer au plus haut degré les facultés physiques, les facultés morales et les facultés intellectuelles des sociétaires;

De créer le désintéressement, la concorde générale, l'unité d'action et l'harmonie.

En un mot, nous voudrions remplacer l'état social actuel par un état qui créerait d'abondantes richesses et les distribuerait suivant les lois d'une justice aussi rigoureuse que libérale; qui bannirait à jamais toute misère; qui associerait les intérêts de toutes les classes; qui détruirait dans leurs sources les contestations, les procès, les vols, la violence et la fraude; qui étendrait à tous les enfants des hommes les bienfaits d'une éducation physique, morale et intellectuelle, complète; qui chasserait l'oisiveté en passionnant les hommes, les femmes, les enfants, pour les travaux rendus aussi

attrayants par le procédé sériaire et le travail parcellaire, qu'ils sont généralement répugnants sous le régime actuel; et qui, enfin, assoierait la paix et la prospérité des peuples sur des bases inébranlables.

*(Manifeste de l'École sociétaire.)*

**LE PHALANSTÈRE.** — Il y a communauté là où les individus sont réunis sous un même régime, rigoureusement égal pour tous.

(V. CONSIDÉRANT.)

Il n'en est pas ainsi du Phalanstère qui solidarise les intérêts sans les niveler et sans les confondre. La devise de la Phalange est : association du capital, du travail et du talent. Ceci dit, essayons une description du Phalanstère.

Il faut d'abord que, sous l'influence du principe d'association, les propriétés individuelles du canton se soient converties en actions hypothéquées sur l'ensemble de ses richesses ; les haies, murs de clôture, bornes de démarcations qui découpent, hachent, gâchent et bariolent laidement le terrain, aient disparu, et que les cultures soient distribuées avec une élégante et sage variété dans le grand domaine unitaire.

Le Phalanstère s'élève au centre des cultures.

Nous avons devant nous, en regardant le Phalanstère, le corps central au milieu duquel s'élève la tour d'Ordre ; les deux ailes qui tombent perpendiculairement sur le centre et forment la grande cour d'honneur, où s'exécutent les parades et les manœuvres industrielles ; puis les deux ailerons reviennent en bord de fer à cheval et dessinent la grande route qui borde la cour d'honneur et s'étend le long du front de bandière du Phalanstère. Entre cet édifice et les bâtiments ruraux portés en avant, les corps de bâtiment

sont redoublés ; le Phalanstère se replie sur lui-même pour éviter une trop grande étendue de front, un éloignement trop considérable des ailes et du centre.

Le Phalanstère doit contenir 400 ménages, soit : de 1,800 à 2,000 personnes.

Il est naturellement entouré de jardins et de vergers.

LA PHALANGE. — La Phalange se compose d'abord des grandes séries de classe.

*Séries de classes.*

Phalanges ou combinaisons des grandes séries de classe	{	Ménage, Culture, Fabrique, Education, Science, Beaux-arts, etc., etc.
---	---	---

Chacune de ces séries de classe se divise en séries d'ordre, ainsi par exemple la grande série de culture se diviserait ainsi :

*Séries d'ordre.*

Série de classe	{	Forêts, Prairies, Champs,
Culture	{	Verdures, Potagers, Parterres.

Puis chacune de ces séries d'ordre fournit des séries de genre. Ainsi la série des vergers se compose de toutes les séries particulières adonnées à la culture des différents genres d'arbres fruitiers. La subdivision sériaire se continue dans les espèces et les variétés et l'on arrive ainsi jusqu'au groupe élément de ces différentes séries industrielles.

En un mot, la Phalange est un corps compacte manœuvrant comme une savante armée. Depuis les nombreuses

esquisses adonnées aux fonctions minimales, aux variétés les plus légères, on remonte par les séries d'espèce, de genre, d'ordre et de classe, jusqu'à la RÉGENCE centrale formée par la réunion des sommités des différentes hiérarchies et qui imprime à l'ensemble des séries et des travaux le mouvement harmonique et convergent.

Il est donc entendu que l'industrie sociétaire opère par réunions nombreuses, intriguées, joyeuses, en séances suffisamment courtes et variées, et que ces réunions nommées GROUPES se composent et se hiérarchisent dans les séries de différents ordres...

Voici dans un autre ordre d'idées un tableau de la Phalange en grande échelle.

(Fouriérisme, 5.)

### PHALANGE EN GRANDE ÉCHELLE

Distribution en 16 tribus et 32 chœurs.

Ordres	Genres	Âges
Compléments ascendants...	Nourrissons.....	0 à 1 ans
	Poupons.....	1 à 2 ans
	Lutins.....	2 à 3 ans
<i>Tribus et chœurs.</i>		
Transition ascendante, 1 chœur,	1 Bambins et bambines.....	3 à 4 1/2
Aileron ascendant, 2 chœurs	2 Chérubins et chérubines.....	4 1/2 à 6 1/2
	3 Séraphins et séraphines.....	6 1/2 à 9
Aile ascendante, 3 chœurs..	4 Lycéens et lycéennes.....	9 à 12
	5 Gymnasiens et gymnasiennes	12 à 15 1/2
	6 Jouvenceaux et jouvencelles.	15 1/2 à 20
Centre, 4 chœurs .....	7 Adolescents et adolescentes..	
	8 Formés et formées.....	
RÉGENCE		
Aile descendante, 3 chœurs.	9 Athlètes et athlètes.....	
	10 Virils et viriles.....	
	11 Raffinés et raffinées.....	
Aileron descendant, 2 chœurs	12 Tempérés et tempérées...	
	13 Prudents et prudentes.....	
Transition descendante 1 chœur,	14 Révérends et révérendes....	
Compléments descendants...	15 Vénérables et vénérables....	
	16 Patriarches et patriarches..	
	Malades	
	Infirmes	
	Absents	

Voilà l'ordre de parade : Enfants, jeunes garçons et jeunes filles, hommes et femmes, vieillards ; — les deux hiérarchies naturelles des âges et des sexes ; — seize tribus et trente-deux chœurs avec leurs costumes variés, leurs drapeaux, leurs enseignes, leurs gonfanons conjugués sur l'oriflamme à trente-deux écussons de la phalange, et pivotant sur la régence, comme sur leur soleil toutes les planètes d'un tourbillon.

(V. CONSIDÉRANT.)

Dans la phalange, la liberté peut être, pour ainsi dire, sans limite, bien que tous soient classés et hiérarchisés, bien que l'impulsion vienne d'en haut, bien que la conduite des groupes et des séries soit confiée à des chefs : ces chefs donnent des conseils et non des ordres, et chacun peut décider contrairement à leur avis.

(H. RENAUD. — *Solidarité*, p. 136.)

Dans la *phalange*, les études ne doivent figurer qu'en second ordre, *elles doivent naître de la curiosité éveillée par les fonctions matérielles*. Il faut que le travail de l'école soit lié à celui des ateliers et cultures, et provoqué par les impressions de ces ateliers... Les leçons en *harmonie* sont d'autant plus fructueuses *en tous degrés* que les maîtres étant nombreux se bornent à quelques élus qu'ils affectionnent, et que les élèves sont en affinité avec les maîtres et avec la science... L'enfant, une fois initié aux dix branches d'industrie, le sera bientôt à cent et connaîtra, à l'âge de quinze ans, presque toutes les cultures, fabriques, sciences et arts dont s'occupent la *phalange* et les phalanges voisines.

(CH. FOURIER.)

L'harmonie phalanstérienne ne commettra pas, comme nous civilisés, la sottise d'exclure les femmes de la médecine



et de l'enseignement, de les réduire à la couture et au pot. Elle saura que la nature distribue aux deux sexes, par égale portion, l'aptitude aux sciences et aux arts, sauf répartition des genres, le goût des sciences étant plus spécialement affecté aux hommes et celui des arts plus spécialement aux femmes, en proportion approximative de :

Hommes,  $\frac{2}{3}$  aux sciences,  $\frac{1}{3}$  aux arts.

Femmes,  $\frac{2}{3}$  aux arts,  $\frac{1}{3}$  aux sciences.

Ainsi, les philosophes qui veulent tyranniquement exclure un sexe de quelque emploi sont comparables à ces méchants colons des Antilles, qui, après avoir abruti par les supplices leurs nègres déjà abrutis par l'éducation barbare, prétendent que ces nègres ne sont pas au niveau de la nature humaine. L'opinion des philosophes sur les femmes est au si juste que celle des colons sur les nègres.

L'éducation *harmonienne* en direction des penchants se trouve achevée à l'époque où la nôtre n'est pas commencée, à l'âge d'environ 4 ans  $\frac{1}{2}$ . Dès cet âge, l'enfant, passant à la tribu des chérubins, s'élèvera par le seul effet de l'attraction et de l'émulation. Sans doute, il aura beaucoup à apprendre jusqu'à 20 ans ; mais ce sera lui qui demandera l'enseignement et s'instruira de lui-même dans les réunions scientifiques ou industrielles. Aucun officier ne le surveillera pour le diriger comme les bambins et lutins ; il sera, dès l'âge de 5 ans, ce qu'est chez nous l'homme de 25 ans qui ne s'instruit qu'à son gré et fait d'autant plus de progrès.

Ajoutons une différence à établir entre les deux éducations ; c'est que la nôtre sépare les sciences et l'industrie qui sont toujours unies dans l'*ordre sociétaire*. L'enfant y fait marcher de front l'agriculture, la fabrique, les sciences, les arts ; c'est une propriété de l'exercice parcellaire des courtes séances, méthodes impraticables hors des séries passionnées.

(CH. FOURIER. — *Nouveau monde industriel et sociétaire*, p. 200.)

Il sera évident qu'on peut établir pareille harmonie entre 1,800 phalanges formant 3,000,000 d'individus, et entre 18,000 et 1,800,000 phalanges, puisque le mécanisme est le même pour une ou pour l'ensemble des phalanges du globe, qui s'élèveront au nombre de 3 millions, quand la population sera portée au complet de 5 milliards.

Lorsqu'il sera avéré, par l'aspect de la première phalange, qu'elle atteint à l'unité domestique et industrielle, à l'accord passionné en relation de caractères et en relation d'intérêts ou de dividendes à répartir; on en conclura que l'unité va s'établir dans toutes les relations du globe; et, pour faire juger de l'enthousiasme qu'excitera cette espérance, il suffira d'énumérer ici quelques emplois de l'unité; elle régnera :

1° En langage, signes typographiques et voies de communications;

2° En mesures sanitaires, quarantaines et purgation collective de l'espèce humaine;

3° En extinction des genres hostiles ou nuisibles du règne animal et de quelques végétaux des marécages;

4° En restauration des espèces animales et végétales, substitution des races précieuses aux mauvaises;

5° En restauration composée des climatures;

6° En relations matérielles : monnaies, poids, mesures, méridiens et jusqu'en diapason;

7° En relations industrielles, travaux publics des armées, entreprises relatives aux sciences et arts;

8° En relations commerciales et fiscales, approvisionnements combinés du globe et garantie de minimum proportionné aux classes;

9° En accords généraux de passions, art de les lier et développer coopérativement par tout le globe.

ATTRACTION PASSIONNELLE. — Le problème social se compose :

- 1° De la détermination d'un *milieu* social favorable à l'harmonie ;
- 2° De la détermination du *mécanisme* passionnel destiné à jouer dans ce milieu.

L'examen de la première question nous a donné pour solution la Commune sociétaire, la Phalange.

En prenant corps à corps la question du mécanisme passionnel, de la loi naturelle d'industrie, nous avons reconnu que la propriété *d'imprimer attraction* doit être le premier et le plus saillant caractère, le caractère indispensable de ce mécanisme, de cette loi... Ainsi le mécanisme, c'est la série ; le milieu, c'est la Commune sociétaire.

ORGANISATION IDÉALE. — Un gouvernement unitaire serait le centre des grandes opérations industrielles exercées par les nations des différents continents ; il serait le point culminant de la hiérarchie administrative établie comme un réseau sur le monde entier, il dirigerait les armées industrielles dont les immenses travaux auraient pour but d'opérer à la surface du globe de profondes modifications, comme le reboisement des chaînes de montagnes effritées, la conquête agricole de vastes déserts, l'établissement des routes de premier ordre irradiant de Constantinople, la capitale du globe, aux capitales continentales et reliant celles-ci entre elles. Ce gouvernement central, par son administration unitaire, équilibrerait la production et la consommation des continents et présiderait aux échanges commerciaux de leurs denrées et produits respectifs. En un mot, il dirigerait toutes les affaires du globe, toutes les opérations d'ensemble, il en serait le haut régulateur industriel.

Puis vous verriez, groupés autour du gouvernement central, des gouvernements de second ordre, qui, d'après le même mode, présideraient à l'administration des différents

continents, régulariseraient par des statistiques faciles à faire, les rapports industriels de leurs grandes circonscriptions territoriales et opéreraient les échanges de leurs produits.

Puis les gouvernements de troisième ordre, à la tête de ces nouvelles circonscriptions, puis dans ceux-ci les gouvernements des empires, et au-dessous les administrations provinciales, départementales et communales, dont les fonctions seraient analogues.

Ces centres progressifs d'administration, dont l'ensemble formerait sur le globe la grande *hiérarchie* sphérique, ne seraient tous que des congrès de différents ordres nommés par les populations dont ils auraient à traiter les affaires.

De cette organisation résulterait :

Paix générale ;

Organisation de tous les travaux utiles ;

Harmonie des intérêts individuels et collectifs ;

Développement de toutes les facultés ;

Fusion de toutes les classes ;

Liberté parfaite de l'individu au sein de l'ordre général et cause de l'ordre général ;

Attraction industrielle et unité d'action.

(V. CONSIDÉRANT. — *Destinée sociale*, t. I. p. 39.)

Lorsque la terre sera en harmonie, nous entrerons en rapport avec les habitants des autres planètes qui composent notre système, et par ceux-ci avec les habitants des autres sphères qui circulent dans l'infini. Alors commencera l'humanité universelle directrice du monde, manifestation de l'esprit libre, qui n'aura plus qu'à se mettre en rapport avec l'esprit latent dont il est le *medium* pour se reconnaître définitivement comme organisateur, souverain omnipotent, omniscient, infini, éternel, absolu des absolus, en un mot, Dieu (1).

(FOURIER.)

(1) Le mot *Dieu*, dans la langue de Fourier, signifie simplement *Perfection idéale*.

DE L'ÉDUCATION HARMONIQUE. — L'éducation sociétaire à pour but d'opérer le plein développement des facultés matérielles et intellectuelles, de les appliquer toutes, même les plaisirs, à l'industrie productive.

Je la diviserai en quatre phases et un prélude ou dégrossissement appliqué au bas âge.

Prélude ou âge brut, ou prime enfance. . . . .	0	à	2	ans.
1 <sup>re</sup> Phase, éducation antérieure en basse enfance. . . . .	2	à	4 1/2	—
2 <sup>o</sup> Phase, éducation citérieure en moyenne enfance. . . . .	4 1/2	à	9	—
3 <sup>o</sup> Phase, éducation ultérieure en haute enfance. . . . .	9	à	15 1/2	—
4 <sup>o</sup> Phase, éducation postérieure en mixte enfance. . . . .	15 1/2	à	20	—

La boussole à suivre dans les détails est qu'il s'agit toujours de former les séries soit de fonctions, soit de fonctionnaires.

La brute enfance comprend les catégories de *nourrissons* ou *allaités* et *poupons* ou *serrés*. Toutes deux sont subdivisées sans distinction de sexe en série trinaire, savoir :

NOURRISSONS ET LOUPONS.	{	Les pacifiques ou bénins.
		Les rétifs ou malins.
		Les désolants ou diabolins

Tous ces enfants seront logés chaque catégorie dans un séristerre particulier, chaque subdivision dans une salle particulière avec pièces accessoires comme dortoirs séparés, salles bruyantes, pièces séparées, affectées aux fonctions des bonnes et nourrices, et des médecins qui visitent chaque jour les enfants.

Les bonnes ayant l'option choisissent la salle où leur po-

tion les appelle, elles sont stimulées par rivalités avec les phalanges voisines qui peuvent différer en méthode. Elles ont aussi entre elles des systèmes différents qu'on applique à divers groupes d'enfants; c'est un sujet d'intrigues pour les pères et mères dont chacun se passionne pour la méthode de tels groupes de bonnes, et celles-ci, obligées de soutenir leur renommée, perfectionnent sans cesse (1).

Les bonnes sont très-honorées dans le Phalanstère, et considérées comme des sortes de *mères communes* dignes du respect de tous.

A l'âge de six mois, où nous ne songeons pas à donner aux marmots le moindre enseignement, on prendra de nombreuses précautions pour former et raffiner leurs sens, les façonner à la dextérité, les habituer dès le berceau à la justesse d'oreille, en faisant chanter autour d'eux des *trios* et *quatuors*, et en promenant les petits poupons d'un an au bruit d'une petite fanfare à toutes parties. On inventera des méthodes nouvelles pour cet objet, et l'on fera de même pour l'exercice de chacun des autres sens.

Les bonnes auront sur la culture du matériel divers systèmes en rivalités. Elles devront donc avoir beaucoup de talent, car leur mission ne consistera pas simplement à chanter faux, et à faire peur du loup.

Dès que l'enfant peut marcher et agir, il passe de la classe des poupons et pouponnes à celle des lutin et lutines. Parmi ces enfants on ne distingue point les deux sexes, il importe même de les confondre pour faciliter l'éclosion des vocations, et l'amalgame des sexes à un même travail. On ne commence à distinguer les sexes que dans la tribu des hambins.

La nature donne à chaque enfant un grand nombre d'instincts en industrie (une trentaine environ), dont quelques-uns sont primaires ou dirigeants, et doivent acheminer aux

(1) Condorcet a prévu que les femmes inventeront beaucoup en éducation.

secondaires. Il s'agit de découvrir ses instincts. L'enfant mordra vite à l'hameçon dès qu'on le lui présentera : dès qu'il marche, les bonnins et bonnines, à qui il est confié, le conduisent dans les ateliers, dans les réunions industrielles, où il trouve de petits outils, une industrie en miniature : on verra vite lesquels le séduisent. S'il aime à fureter, on lui fera tout voir, on lui laissera tourner, manier ce qu'il voit ; il verra de petits enfants s'amuser au travail, il voudra les imiter, on lui apprendra des parcelles de ce travail et il y reviendra. L'enfant de deux ans trouve donc aux petits ateliers une quantité d'amorces que la civilisation ne peut lui offrir. Vingt stimulants l'attireront et l'éclosion de la vocation sera facile. Les chefs que se choisit passionnément l'enfant, sont toujours des enfants dont l'âge est de un tiers ou de un quart supérieur ; par exemple, à 18 mois, il choisira celui de 30 mois ; à 3 ans celui de 4 ; à 8 ans celui de 10, à 12 ans celui de 15. Les instituteurs naturels de chaque âge sont donc les enfants un peu supérieurs en âge. On laissera les sept ordres d'enfants s'élever les uns par les autres, se diriger selon le vœu de la nature par l'*entraînement ascendant* qui ne pourra que conduire au bien la masse entière. Car, si les *jouvenceaux*, ordre le plus élevé, ne tournent qu'au bien en industrie, en étude et en mœurs, ils ne pourront qu'entraîner les *gymnasiens* à qui ils donneront l'impulsion ; même influence des *gymnasiens* sur les *lycéens*, des *lycéens* sur les *séraphins*, puis sur les *chérubins*, les *bambins* et les *lutins*.

Les sept corporations abandonnées à l'entraînement ascendant rivaliseront d'excellence et d'activité aux travaux utiles et aux harmonies sociales, quoique livrées à leur pleine liberté.

Loin de flatter l'enfant le *bonnin* lui ménage des refus et des affronts afin de le pousser à s'en venger par des preuves d'habileté et de bonté.

Les *mentorins* (chargés de l'instruction des bambins) ont le même but que les autres catégories d'instituteurs ; *diriger*

toutes les facultés de l'enfant à l'industrie et aux bonnes études par des amorces judicieuses.

Le ressort capital est la *série trinaire* ou division en *hauts, moyens et bas*, elle s'appliquera à tous les ordres.

Pour établir les luttes des instincts et des sexes qui enfantent des prodiges en industrie et en vertu, on divise toute la haute et la moyenne enfance (de 4 ans à 15 1/2) en deux corporations d'instincts; ce sont:

Les *petites hordes* affectées aux travaux répugnants pour les sens et l'amour-propre.

Les *petites bandes* affectées au luxe collectif.

Ces deux corporations, par leur contraste, emploient utilement les instincts que la morale cherche en vain à comprimer, le goût de la saleté chez les petits garçons, et de la parure chez les petites filles.

En opposant ces goûts, l'éducation sociétaire conduira l'un et l'autre sexe au même but par diverses voies.

Les *petites hordes* (comprenant 2/3 de garçons et 1/3 de filles) au beau par la route du bon.

Les *petites bandes* (comprenant 2/3 de filles et 1/3 de garçons) au bon par la route du beau.

Les *petites hordes* étant le foyer de toutes les vertus civiques, devront se *dévouer* au bonheur de la société; conservatrices de l'honneur social, elles devront écraser le serpent au physique et au moral; tout en purgeant les campagnes des reptiles, et effectuant le service des fumiers, le curage des égouts, les travaux de triperie, la réparation des routes, les plantations etc, elles purgent la société d'un venin pire que celui de la vipère, elles étouffent par leurs trésors toute rixe de cupidité qui pourraient troubler la concorde, et par leurs travaux immondes, elles étouffent l'orgueil qui, en déconsidérant une classe d'industriels, tendrait à ramener l'esprit de caste(1).

(1) On voit par ces lignes que si Fourier ne base pas son système sur la morale, il y aboutit en la rendant attrayante comme le travail.



Les *petites bandes*, chargées de l'ornement spirituel et matériel du canton, ont la censure du langage, et leurs sénats ont droit de censure littéraire. Il est bien entendu que, pour atteindre à cette fonction, les membres qui les composent devront avoir fait des études suffisantes.

Elles discuteront de modes et se passionneront pour la politesse et l'atticisme surtout dans l'école.

Elles arrivent plus tard aux ateliers, s'adonnent moins à élever de grands animaux qu'à apprivoiser telles espèces difficiles, castors, zèbres, oiseaux divers. Elles ont la haute police du règne végétal, comme les *petites hordes* ont la haute police du règne animal. Quiconque casse une branche, cueille une fleur, un fruit mal à propos, foule une plante par négligence, est traduit devant le sénat des *petites bandes*. Enfin elles ont l'aptitude à établir les scissions en affaires de goût, classer les finesses de l'art et opérer ainsi la compacité des séries par le raffinement des fantaisies et la gradation d'échelle.

Les *petites hordes* opèrent en sens négatif autant que les *petites bandes* en sens positif ; les unes font disparaître l'obstacle qui s'opposerait à l'harmonie ; les autres créent le germe des séries par leur aptitudes à organiser les échelles de goûts et les scissions annoncées entre divers groupes.

(CH. FOURIER.— *Œuvres complètes*, t. VI, voir p. 170 et suiv.)

ENSEIGNEMENT DANS LE PHALANSTÈRE. — Quant au développement intellectuel, ne voit-on pas déjà que l'enfant, engagé dans une vingtaine d'industries, perçoit plus d'idées par ce qu'il fait, par ce qu'il voit faire, qu'il ne peut en retirer par l'éducation civilisée, où la théorie ne se grave jamais dans l'intelligence par la pratique.

Et puis, laissez agir l'attraction : par elle l'enfant atteindra à toutes les sciences auxquelles il est apte ; il y attein-

dra, quelle que soit la voie par laquelle il soit entré dans l'industrie.

Ainsi l'enfant s'est engagé dans un groupe de maçons, il est porté à s'occuper des qualités physiques, chimiques, géologiques des calcaires propres à donner des chaux de bonne qualité. Les routes qui conduisent à plusieurs sciences lui sont donc ouvertes, il marchera dans celles qui conviennent à ses vocations.

Un autre, apprenti cordonnier, désire connaître les conditions qui donnent de bon cuir. Il touche d'une part à la tannerie et à la chimie, d'autre part à l'éducation des bestiaux. Partout et pour tous, les amorces qui doivent les initier aux sciences se présentent sous mille formes, et tous vont jusqu'où ils peuvent aller.

Poussé par la curiosité, par le désir de s'élever, par l'émulation, l'enfant sentira bientôt la nécessité de s'occuper des sciences dont les principes lui manquent dans les travaux pratiques, et de lui-même il se rendra aux cours théoriques qu'il est toujours libre de fréquenter.

Ces cours seront assez multipliés, pour que l'enfant puisse choisir précisément la partie de la science qu'il désire connaître, car on donnera toute liberté de se présenter pour instruire les autres à quiconque se croira quelque supériorité, ne fût-ce que sur un détail de la pratique ou de la théorie. Ainsi l'enseignement se subdivisera en parcelles, et le corps enseignant formera une série très-nombreuse.

La liberté de professer n'engendrera d'ailleurs aucun abus, parce que chacun sera payé lorsque ses cours seront suivis et proportionnellement au nombre de ses auditeurs.

L'éducation harmonienne, unitaire en principe, sait s'approprier, comme on le voit, à chaque caractère, se plier à tous les détails de chaque individualité : elle va chercher toutes les facultés de l'homme pour les développer harmonieusement.

Fourier attache une haute importance à l'éducation des

sens, en y comprenant le goût. C'est parce que les sens raffinés seront bons appréciateurs des produits de l'industrie, que les travailleurs sentiront le besoin de se distinguer en raffinant aussi dans leurs travaux. Cette tendance à la perfection peut seule faire naître une émulation nécessaire pour que le travail attrayant soit exercé par passion.

L'éducation physique introduira de plus dans la Phalange un ton, des manières, un langage unitaire, sans lesquels l'union ne serait pas complète entre les classes riches et pauvres, qui se heurteraient par la forme, quoique devenues sympathiques par le fond.

Cette éducation se fera, en partie, dans des salles destinées aux exercices gymnastiques et chorégraphiques, à la danse, à la musique, à la déclamation, au moyen de représentations théâtrales auxquelles Fourier a conservé le nom d'opéra, en élargissant la signification du mot.

Chacun, dès l'enfance, fera partie de quelques-unes des séries dont l'opéra se compose, et chaque phalange possèdera un théâtre pompeux desservi par mille huit cents artistes.

Si l'on est tenté de rire de cet opéra de village, qu'on veuille bien penser qu'il se recrute sur mille huit cents personnes complètement développées sous le rapport artistique comme sous tous les autres, et que, par conséquent, il y a plus de chance pour avoir des artistes distingués dans chaque phalange, qu'il n'y en a pour les théâtres réunis de la France entière, théâtres qui se recrutent sur une masse aussi peu nombreuse, et composée d'individus qui sont loin d'avoir reçu, dès le bas âge, une éducation complète.

Le théâtre perdra, d'ailleurs, toute chance d'immoralité, et par le choix des représentations, et par le caractère des artistes qui y figureront. Il offrira un puissant intérêt et sera suivi avec passion, ce genre de plaisir convenant à tous, jeunes et vieux.

L'éducation morale se fera à l'église (1). Là seront ex-

(1) Sans doute transformée en assemblée populaire.

posées les vérités religieuses, les grandes synthèses ! Là, se dérouleront aux yeux de l'enfance toutes les merveilles de la cosmogonie, toutes les harmonieuses lois de la nature ! Là, le cœur s'élèvera à de hautes pensées sur l'unité universelle, à de profonds sentiments de gratitude envers celui qui, dans sa sagesse infinie, dans son inépuisable bienfaisance, a mis tous les biens, tous les bonheurs à la portée de tous les êtres.

Ainsi l'enfant recevra l'éducation professionnelle et intellectuelle dans les ateliers et aux cours théoriques : ses facultés physiques se développeront dans les exercices de l'opéra (1) ; son âme s'ouvrira à l'église, par un haut enseignement moral et religieux ; ainsi, aucune des faces de la nature humaine ne sera négligée, et tous seront conduits au point le plus élevé où il leur est donné d'atteindre.

Et, tout en s'initiant aux sciences, aux arts, à l'industrie, l'enfant, utilisant cette prodigieuse activité qui est en lui, produira, dès le bas âge, au delà de ce qui est nécessaire à ses besoins, et ne sera jamais une charge pour sa famille ou pour la société.

(H. RENAUD. — *Solidarité*, p. 114.)

ANALOGIE UNIVERSELLE. — Chaque phénomène du mouvement passionnel, chaque effet de passion dans l'homme, doit donc se refléter dans toutes les branches du système. Dans le règne organique, par exemple, les saveurs, odeurs, couleurs, formes, propriétés doivent être distribuées de manière à représenter fidèlement le jeu des passions.

Ces rapports entre les divers modes de manifestation de la vie, cette nécessité qu'un phénomène quelconque ait partout son image fidèle, se reproduise sous toutes les formes : telle est la loi découverte par Fourier, la loi *d'analogie universelle*.

(1) La parenté est saillante entre l'opéra de Fourier et le *Kindergarten* que Frœbel préconisera plus tard.

La vie d'un animal, d'un végétal, est, dans tous ses détails, la conséquence du développement que prend une passion, agissant sur un caractère donné, et dans une des phases de la vie, de l'humanité. Tout devant tendre à rendre parfaite la ressemblance analogique, rien n'est arbitraire, et l'on peut assigner une cause à la forme la plus fugitive d'un pétale, au parfum le plus léger d'une fleur.

Fourier a donc expulsé le hasard de tous les points qu'il semblait occuper en maître. Il montre que tout résulte de lois sages, de principes invariables.

On le dit depuis longtemps : *Il n'y a pas d'effets sans cause* ; mais on ne croit qu'à demi à cette vérité.

Si l'axiome est vrai absolument, les formes, couleurs, propriétés d'un être, ont une cause que l'homme doit chercher, qu'il peut trouver, qu'il a trouvée, en effet, dans la loi d'analogie, puisque cette loi rend compte de tout et de la manière la plus simple, la plus satisfaisante pour l'esprit.

(H. RENAUD. — *Solidarité*, p. 239.)

Pour trouver l'analogie particulière d'un végétal ou d'un animal, Fourier part de la connaissance des analogies spéciales de chacune des parties, de chacun des caractères qui distinguent l'individu. Ainsi dans le végétal :

RACINE.....	Emblème des principes qui règnent dans l'essor de la passion.
TIGE.....	Emblème de la marche que suit la passion.
FEUILLE.....	Emblème de la classe ou de la personne dépeinte ; puis emblème des soins (éducation ou autres) qui ont préparé l'effet de la passion.
CALICE.....	Emblème de la forme dont s'enveloppe une passion, des alentours qui l'influencent.
PÉTALES.....	Emblème de l'espèce de plaisir attaché à l'exercice de la passion.
PISTILS, ÉTAMINES.	Emblème du produit qui doit donner la passion.
GRAINE.....	Emblème des trésors amassés par l'exercice de la passion.
PARFUM ..	Emblème du charme qu'excite la passion.

Fourier se sert encore pour ses calculs, de l'analogie des

couleurs, des formes géométriques ; analogies qui se trouvent avec plusieurs autres dans le tableau suivant :

## GAMME DES DROITS NATURELS AVEC ANALOGIES

		<i>Droits.</i>				
DISTRIBUTIFS.	1	Cueillette.	Amitié.	Violet.	Cercle.	<i>u</i>
	2	Pâture.	Amour.	Azur.	Ellipse.	<i>m</i>
	3	Pêche.	Familisme.	Jaune.	Parabole.	<i>sc</i>
	4	Chasse.	Ambition.	Rouge.	Hyperbole.	<i>se</i>
CARDINAUX.	5	Ligue intérieure.	Cabaliste.	Indigo.	Spirale.	<i>ré.</i>
	6	Insouciance.	Papillonne.	Vert.	Conchoïde	<i>fa.</i>
	7	Vol extérieur.	Composite.	Orangé.	Logarithmique.	<i>la.</i>
(1) ×	Y	<i>Minimum.</i>	<i>Unitéisme.</i>	<i>Blanc.</i>	<i>Cycloïde.</i>	<i>ut H.</i>
	Λ	<i>Liberté.</i>	<i>Favoritisme.</i>	<i>Noir.</i>	<i>Epicycloïde.</i>	<i>B ut.</i>

Les droits naturels sont ceux dont jouit le sauvage dans son état de liberté brute. Le sauvage perd quand il entre dans la société civilisée qui ne lui offre pas l'équivalent de ces droits. C'est donc avec raison qu'il refuse la civilisation ; mais il acceptera avec bonheur l'harmonie.

Fourier n'a pas expliqué toutes les parties de ce tableau. Nous essayerons de dire quelques mots des courbes du second degré pour montrer comment des lignes peuvent représenter des passions.

L'*amitié* et l'*amour* qui agissent dans une sphère circonscrite, qui se préoccupent exclusivement de la génération présente, d'un nombre limité d'individus, sont représentés par le *cercle* et l'*ellipse*, courbes finies, fermées, embrassant un espace nettement circonscrit.

La *parabole* et l'*HYPERBOLE*, au contraire sont des courbes qui ne terminent pas, qui s'allongent indéfiniment, comme

(1) × Y Signe de pivot direct.  
 Λ Signe de pivot inverse.

Le *familisme* qui songe aux arrières-neveux, comme l'*ambition* qui rêve la postérité.

Dans le groupe d'*amitié*, règnent l'égalité et la confusion de rangs. Dans le *cercle* tous les rayons sont égaux, tous partent du centre, et se réfléchissent au centre.

L'ellipse présente deux foyers. Tout ce qui part de l'un se réfléchit à l'autre, image exacte de ce qui se passe entre deux cœurs unis par l'*amour*. Si le plan de l'ellipse s'incline de plus en plus sur une des arêtes du cône, un des foyers s'éloigne et va se perdre à l'infini. Alors l'ellipse n'est plus, la courbe est une *parabole*. C'est ainsi que l'*amour* dégénère insensiblement et conduit au *familisme* ; c'est ainsi que l'affection qui rayonnait sur un seul être, tend à s'élargir, à en embrasser plusieurs, à l'infini, dans le temps, comme les rayons de la parabole qui vont chercher le second foyer à l'infini dans l'espace.

Le rayon parti du foyer de l'*hyperbole* remonte en s'éloignant de l'axe, après avoir été réfléchi sur la courbe ; il remonte d'autant plus qu'il a atteint déjà, du premier jet, un point plus élevé. C'est ainsi que l'*ambitieux* tend toujours à dépasser le point où il est parvenu, et que ses désirs se grossissent de tous ces succès précédents.

L'*hyperbole*, comme l'*ellipse*, a pour limite la *parabole*, parce que l'*ambition*, comme l'*amour* conduit au familisme. L'*ambitieux*, quand il n'a plus rien à espérer pour lui-même, songe à ses descendants, à sa maison, à son nom qu'il veut transmettre aux âges futurs.

(*Ibidem*, p. 249.)

COTE HISTORIQUE ET COSMOGONIQUE DE LA DOCTRINE PHALANSTÉRIENNE. — Les lois des mouvements, nous dit Fourier, sont soumises à deux dépendances. — Elles sont mathématiques (il eût mieux valu dire physiologiques) et créatrices d'analogies. Ces propositions sont essentiellement vraies, et nous en avons fourni maintes preuves dans les deux premières parties

decet ouvrage, mais s'ensuit-il que les propriétés du cercle (1) représentent l'amitié ; les propriétés de l'amour celles de l'ellipse ; les propriétés de la parabole celles de l'ambition, et les propriétés collectives de ces quatre passions celles de la cycloïde ?

Disons-nous encore avec Fourier que les nébuleuses réductibles représentent les propriétés de l'ambition ; les groupes de planètes sur soleil l'amour, et les groupes de satellites sur planètes la paternité : ou bien ne nous paraîtra-t-il pas plus logique, de faire deux parts de la théorie du grand socialiste, l'une de rêves et d'utopies, qui méritent d'être indiqués ne fût-ce qu'à cause de leur originalité ; l'autre de mécanisme social qui doit être sérieusement étudiée.

Le mouvement social n'est pas limité à notre terre, il est le même pour toutes les planètes. Il se compose, pour la terre, de quatre périodes, dont la durée, à 10,000 ans près, en plus ou en moins, sera 80,000 ans. Ces quatre grandes périodes se subdivisent en trente-deux périodes secondaires que Fourier énumère ainsi :

- |   |   |                              |
|---|---|------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Séries confuses . . .</li> <li>2. Sauvagerie.....</li> <li>3. Patriarchat . . . . .</li> <li>4. Barbarie.....</li> <li>5. Civilisation.....</li> <li>6. Garantisme . . . . .</li> <li>7. Séries ébauchées. )</li> </ol> | } Cinq périodes malheureuses organisées en ménages incohérents. | } Durée probable, 5,000 ans. |
|---|---|------------------------------|

Les sept premières périodes forment, selon Fourier, l'enfance de l'humanité ; mais son embryologie, son incubation, phénomène social indiqué par la physiologie, il n'en dit mot, il n'y pense pas, d'où cette conséquence, que l'humanité n'aurait pas eu d'embryologie, erreur bien grave pour qui admet la loi des analogies. Quoi ! vous indiquerez plus

(1) Fourier ne les donne que comme des emblèmes analogiques, ce qui amoindrit un peu la valeur du reproche, très-scientifique d'ailleurs, que lui fait ici Guépin.



tard des organes sociaux, et vous commencerez par négliger l'étude de leur loi de formation et de développement! Ou les analogies sont une règle fautive, et alors n'en parlez pas, ou elles sont une règle vraie, et alors il convient de comparer l'évolution et les fonctions du corps social à ce que la physiologie de l'homme nous enseigne pour le corps humain.

Fourier fixe à 5,000 ans la durée des sept premières périodes de l'humanité; pourquoi? Il n'en dit rien. Nous ne sommes arrivés qu'à la civilisation; l'histoire possède des documents authentiques qui datent de plus de 10,000 ans; qui se trompe, de Fourier, ou de l'histoire?

Viennent ensuite neuf périodes d'accroissement consacrées par la dessalaison et le parfum des mers, la naissance d'une couronne boréale, la production de nouveaux produits dans les trois règnes, la croissance antérieure de l'obliquité de l'écliptique.

De toutes ces assertions Fourier ne donne aucune preuve, il semble même croire aux créations spontanées d'êtres aussi parfaits que des mammifères, ce qui n'est guère d'accord avec nos études actuelles. Ses disciples ont fort heureusement mis de côté pour la plupart ce rêve mal étudié et jeté dans le monde avant d'avoir été suffisamment élaboré.

Toute création dit Fourier, s'opère par la conjonction d'un fluide boréal, ou mâle avec un fluide australe ou femelle. Une planète, ajoute-t-il, a deux âmes et deux sexes; elle procree, comme l'animal ou le végétal, par la réunion de deux substances génératrices, mais les générations nouvelles ne peuvent avoir lieu avant la huitième période du globe. Toutefois la terre est en rut, elle le manifeste par la fréquence et l'intensité de ses aurores boréales. Cependant le fluide de la planète ne pourra entrer en conjonction avec le fluide des autres planètes qu'après que le globe aura été suffisamment cultivé par 2 milliards d'habitants; c'est alors que tous les es malfaisants des mers seront détruits. L'on transportera

dans la Caspienne et les autres grands lacs salés de l'intérieur les poissons utiles, ceux qui serviront plus tard à repeupler les mers après leur changement. De telle sorte que les mers arriveront à renfermer  $7/8$  d'animaux soumis à l'homme.

Le grand socialiste assigne dans son rêve, 80 mille ans de durée à l'humanité. 5,000 années appartiennent au chaos et forment la série suivante.

Séries confuses. — Sauvagerie, Patriarchat, Barbarie, Civilisation, Garantisme, Séries ébauchées.

La période suivante, aura 35 mille ans de durée, et se composera de neuf périodes distinguées par autant de créations harmoniques. Le platine alors sera aimanté, et se tournera vers le pôle boréal, tandis que l'apparition de la couronne boréale modifiera profondément la climature en réchauffant les contrées du Nord. Une période pivotale ou amphiharmonique d'environ 8,000 ans signalera l'apogée du bonheur, qui décroîtra ensuite, d'abord par 9 périodes harmoniques. A la fin de ces neuf périodes signalées par autant de créations, la couronne boréale s'éteindra, et la terre sera privée de la rosée aromatique dont elle était la source. Le fer aimanté se tournera vers le pôle austral, et la caducité de l'humanité qui durera 5,000 ans comme son enfance, sera signalée par le retour en ordre inverse des sept périodes du chaos.

(A. GUÉPIN. — *Philosophie du socialisme.*)

---

## CHAPITRE IV

**Communisme icarien**

NOTICE. — Cabet n'apporta pas d'idées nouvelles dans le socialisme ; il ne fit guère que formuler d'une façon particulière la grande pensée communiste qu'on retrouve vivante à travers les siècles. Moïse avait accordé à cette pensée une large place dans la cité juive, et, chez le même peuple, les sectes esséniennes et thérapeutiques fournissent les premiers et les plus parfaits modèles de la vie communautaire.

On connaît la fameuse législation de l'île de Crète dont s'empara la mythologie pour déifier Minos, et que Lycurgue voulut sans doute imiter en courbant Sparte sous une égalité écrasante. Mais, dans ces temps reculés, la plus grande partie des êtres humains n'était pas considérée comme faisant partie de l'humanité, restreinte aux guerriers, aux prêtres, aux artistes, aux philosophes, aux savants et aux oisifs ; et le travail, réputé dégradant et servile, était imposé à des fils de vaincus à qui on refusait le titre et les droits d'homme.

Ainsi, les démocraties si vantées de la Grèce reposaient sur le travail, abrutissant et sans espoir, de malheureux êtres humains réduits à l'animalité.

Dans sa République communiste, l'idéaliste Platon n'eut garde de toucher à cette base cimentée de sang, d'opprobre et de larmes, de la vieille pyramide sociale.

Les révoltes des *Ilotes* en Grèce, des esclaves romains sous *Eunus* et *Athénior* en Sicile, sous *Spartacus* en Italie, des *Ba-gaudes* en Gaule, la propagande chrétienne força bien le vieux monde à réfléchir sur la solidarité qui lie tous les

hommes ; mais il mourut sous le talon des barbares avant de l'avoir comprise.

Après la nuit du moyen-âge, l'un des premiers martyrs de la raison humaine, Campanella, dans un magnifique livre, *La Cité du Soleil*, affirmait la fraternité de tous les êtres humains, et la nécessité, pour la société moderne, de s'organiser unitairement, également, pour l'exploitation du globe et la réalisation de la justice dans les relations sociales.

Les grands génies comme Bacon, dans sa *Nouvelle Atlantide*, Thomas Morus dans son *Utopie*, formulèrent la même idée.

Le puissant xviii<sup>e</sup> siècle produisit aussi ses communistes parmi lesquels Morelly et Mably.

Nous avons vu le communisme révolutionnaire s'affirmer par la conjuration des babouvistes, et se conserver dans l'esprit de quelques fervents des sociétés secrètes. Il ne va pas tarder à se transformer. Pendant qu'un riche manufacturier anglais, Robert Owen, expérimentait avec succès à New-Harmony le communisme fataliste basé sur la négation de toute responsabilité individuelle, Cabet écrivait son *Voyage en Icarie* et son *Nouveau christianisme*, où le communisme était représenté comme découlant des préceptes de l'Évangile, et comme pouvant s'appliquer à la société actuelle, par une transition toute pacifique. Le moment était bien choisi ; des milliers de prolétaires, victimes de l'individualisme, reçurent avec enthousiasme la prédication communiste.

Cabet, ex-procureur général du parquet de Dijon, était un homme aux manières douces, entièrement acquis au peuple. Ses anciennes fonctions lui avaient laissé un ton d'autorité, qui seyait assez bien au chef d'une secte autoritaire ; les adeptes lui donnaient avec enthousiasme le nom de père, et peu d'hommes ont été autant aimés que lui.

On garde encore le souvenir de ces députations de femmes

surtout, qui se croisaient dans les bureaux du *Populaire*, apportant, les unes d'immenses bouquets, les autres des protestations d'affection, de respect et de dévouement au chef du communisme français. Cabet recevait paternellement ces témoignages d'ardentes sympathies, et puisait, dans leur expression, une plus grande ardeur de dévouement à la cause du peuple.

Aussi la propagande alla vite, un comité de centralisation et de correspondance se forma, et bientôt un essai d'Icarisme fut résolu.

Quelques jours avant la révolution de Février, des familles de prolétaires partaient pour Nauwoo, qu'ils espéraient transformer en paradis terrestre ; ils croyaient devoir bientôt entraîner, par le spectacle éclatant de leur bonheur et de leur dignité morale, la terre entière à suivre leur exemple. Mais les déceptions ne tardèrent pas à venir, et les nouveaux croyants expièrent durement la faute de ne pas avoir compris que c'est dans la masse elle-même qu'il faut agir, que tout ce qui s'isole, individu ou groupe, se met, par là même, dans une situation immorale et négative, devient, par le fait de cet isolement, étranger à la vie collective et agissante de l'humanité, et perd toute influence sur elle.

Soit que les fondateurs de la cité communiste ne se fussent pas assez bien choisis, soit, comme le dit la légende icariennè, qu'un *Jésuite*, envoyé par ceux de son ordre, ait jeté, avant d'être reconnu et chassé, les germes de la scission future, soit que les difficultés matérielles aient aigri les caractères, la discorde ne tarda pas à désagréger les éléments qui composaient la colonie fraternelle. Le fondateur fut conspué, chassé avec quelques fidèles et réduit à venir se défendre devant les tribunaux français d'une accusation d'escroquerie. Le vieillard s'en tira à son honneur et confondit les calomnieurs.

Mais cette épreuve, jointe à des malheurs domestiques, avait empoisonné sa vie ; il mourut pauvre, entouré d'un

petit nombre d'adhérents fidèles, et brisé par la douleur plutôt que par l'âge.

Cabet eut beaucoup d'adeptes fervents, mais n'eut guère de disciples capables d'exposer, de défendre, et de propager la doctrine icarienne.

On cite néanmoins Beluze, gendre de Cabet, qui devint plus tard gérant du *Crédit au Travail*, banque démocratique qu'il avait fondée, au temps du réveil de la coopération en France (1865), pour venir en aide aux sociétés ouvrières; Villegardelle, écrivain remarquable, qui publia de nombreux écrits pour démontrer l'antiquité et le caractère pacifique du communisme, et fit l'histoire fidèle des idées sociales; Pecqueur, publiciste plein de verve, qui soutint la même donnée. Mais ces deux derniers furent plutôt les amis que les disciples de Cabet. A côté d'eux, François Vidal, aussi grand que Cabet par l'intelligence, écrivait des pages éloquentes de critique socialiste sur le communisme, dont il démontrait la légitimité historique. Sa donnée particulière trouve place dans ce recueil.

## EXPOSITION

A chacun selon ses forces,  
à chacun selon ses besoins

PRINCIPES DE L'ORGANISATION SOCIALE TRANSITOIRE. — 1° Le système de l'égalité absolue de la communauté de biens et de travail oblige ne sera complètement, parfaitement, universellement et définitivement appliqué que dans 50 ans.

2° Pendant ces 50 ans, le droit de propriété sera maintenu et le travail restera libre et non obligatoire.

3° Les fortunes actuelles seront respectées, quelque inégales qu'elles soient ; mais, à partir d'aujourd'hui, et pour les acquisitions futures, le système de *l'inégalité décroissante* et de l'égalité *progressive* servira de transition entre l'ancien système et l'inégalité illimitée et le futur système d'égalité *parfaite* où de la *communauté*.

4° Tous les propriétaires existant aujourd'hui continueront à *conserver leurs propriétés*. Il ne pourra être fait de changement que pour les successions, les donations et les acquisitions futures.

5° Aucun des individus actuellement âgés de 15 ans, ne sera obligé de travailler quand la communauté commencera. Mais les enfants actuellement nés et âgés de moins de 15 ans, et tous ceux à naître recevront une éducation industrielle générale élémentaire, afin de pouvoir exercer une profession quand la communauté commencera.

6° A partir d'aujourd'hui, toutes les lois auront pour but de diminuer le superflu, d'améliorer le sort des pauvres et d'établir progressivement l'égalité en tout.

7° Le budget pourra n'être pas réduit, mais l'assiette et l'emploi en seront différents.

8° La pauvreté, les objets de première nécessité et le travail seront affranchis de tout impôt.

9° La richesse et le superflu seront imposés progressivement.

10° Toutes les dépenses publiques inutiles seront supprimés.

11° Toutes les fonctions publiques seront rétribuées.

12° Toutes le seront suffisamment et modérément.

13° Le salaire de l'ouvrier sera *réglé* et le *prix* des objets de première nécessité sera taxé de manière que chaque cultivateur, chaque ouvrier et chaque propriétaire puisse vivre convenablement avec le fruit de son travail ou de sa propriété.

14° Cinq cents millions au moins seront affectés chaque

année à fournir du travail aux ouvriers et le logement aux pauvres.

15° A cet effet, tous les préparatoires pour l'établissement de la communauté seront immédiatement commencés.

16° L'armée sera supprimée aussitôt que possible avec récompense.

17° En attendant, elle sera employée avec une solde spéciale à des travaux d'utilité publique.

18° *Le domaine populaire* sera, s'il est possible, consacré de suite à l'application du système de la communauté, transformé en villes, villages ou fermes et livré à une partie des pauvres.

(sic) 20° Le mariage des ouvriers sera encouragé et facilité.

21° L'instruction et l'éducation des générations nouvelles sera l'un des principaux objets de la sollicitude publique.

22° Elles auront pour but de former des citoyens et des ouvriers capables de pratiquer le système de la communauté.

23° Cent millions, s'ils sont nécessaires, y seront consacrés chaque année.

Rien ne sera ménagé pour avoir tous les professeurs indispensables. La République leur fournira l'aisance et les considérera comme les plus importants de nos fonctionnaires publics.

(CABET. — *Voyage en Icarie*, p. 558 et suivants).

## EN ICARIE

### § 1<sup>er</sup> (1). CONSTITUTION SOCIALE.—Profondément convaincus

(1) Tout ce programme établit nettement le caractère pacifique du communisme icarien, et combien il s'éloigne des moyens violents du babouvisme.



par l'expérience qu'il ne peut y avoir de bonheur sans association et sans égalité, les Icariens forment ensemble une société sur les bases de l'égalité la plus parfaite. Tous sont associés, citoyens, égaux en droits et en devoirs; tous partagent également les charges et les bénéfices de l'association, tous ne forment qu'une seule famille dont les membres sont unis par les liens de la *fraternité*.

Nous formons un peuple, une nation de frères et toutes nos lois doivent avoir pour but d'établir entre nous l'égalité la plus absolue, dans tous les cas où cette égalité n'est pas matériellement impossible.

De même que nous ne formons qu'une seule société, un peuple, une seule famille, notre territoire, avec ses mines souterraines et ses constructions supérieures ne forme qu'un seul domaine, qui est notre *domaine social*.

Tous les biens, meubles des associés, avec tous les produits de la terre et de l'industrie, ne forment qu'un seul *capital social*.

Ce domaine social et ce capital appartiennent indivisément au peuple qui les cultive, et les exploite en commun, qui les administre par lui-même ou par ses mandataires, et qui partage ensuite également tous les produits.

(CABET. — *Voyage en Icarie*, p. 35-36.)

§ 2. CONSTITUTION POLITIQUE. — Le peuple est souverain, c'est à lui seul qu'appartient avec la *souveraineté* le pouvoir de rédiger ou de faire rédiger sa constitution et ses lois.

Le peuple a donc le droit de régler par sa constitution et ses lois tout ce qui concerne sa personne, ses actions, ses biens, sa nourriture, son vêtement, son logement, son éducation, son travail et même ses plaisirs. Ainsi il fait.

Si le peuple icarien pouvait facilement se réunir tout entier dans une salle ou dans une plaine, il exercerait sa souveraineté en rédigeant lui-même sa constitution et ses lois.

Dans l'impossibilité matérielle de se réunir ainsi, il délègue tous les pouvoirs qu'il ne peut exercer immédiatement et se réserve tous les autres.

Il délègue à une *représentation populaire* le pouvoir législatif ; mais il se réserve absolument le droit de changer ses mandataires, d'apprendre ou de rejeter leurs propositions et leurs actes (1). Il se réserve en outre l'attribution de la justice, le maintien de l'ordre et de la paix.

Les mandataires sont temporaires, révocables et responsables, et le cumul des fonctions est interdit.

(*Idem*, p. 37, 38, 133.)

FAMILLE, ENFANCE, INSTITUTIONS. — La famille, dans la plénitude de ses attributions, est maintenue en Icarie où le concubinat est interdit et le célibat frappé de réprobation (2).

La République protège l'enfant dès le temps de la grossesse de sa mère, et, pour que les mères puissent entourer leurs enfants de soins clairvoyants, des *cours de maternité* sont ouverts par des femmes-médecins à l'usage des jeunes femmes. La mère allaite son enfant, et reste sa seule éducatrice jusqu'à l'âge de cinq ans. A cet âge, a lieu la *réception scolaire*, et l'enfant fréquentera, jusqu'à 18 ans pour les garçons, jusqu'à 17 ans pour les filles, les écoles de la République qui donnent, avec l'enseignement artistique et scientifique, l'enseignement industriel, augmenté de tous les exercices du corps propres à développer les mains et la force musculaire. A l'expiration de la période scolaire à lieu

(1) C'est presque le mandat impératif du nouveau socialisme.

(2) Avant de *maintenir la famille dans la plénitude de ces attributions*, il faudrait peut-être procéder à une constitution familiale nouvelle. L'oppressive *famille romaine* qui sacrifie la femme et l'enfant et que nos légistes ont conservée ne saurait suffire à des éga-  
litaires, encore moins à des communistes.

la réception ouvrière, et pour les garçons, à 21 ans, la réception civique.

Ces initiations qui ont lieu le jour de la fête nationale, sont entourées de l'éclat le plus magnifique et de la solennité la plus imposante, au milieu des réjouissances populaires de toutes sortes.

(CABET. — *Idem*, p. 75 à 252.)

TRAVAIL. — Tous les Icaréens étant associés et égaux doivent exercer une industrie et travailler le même nombre d'heures; mais toute leur intelligence s'exerce à trouver tous les moyens possibles de rendre le travail court, varié, agréable et sans danger. Du reste toutes les professions qui sont distribuées dans les concours et selon les aptitudes, sont également un objet de sollicitude et de respect.

Les instruments de travail et les matières premières sont fournis sur le capital social, comme tous les produits de la terre et de l'industrie sont déposés dans les *magasins publics*.

C'est donc la République, dépositaire universel, qui organise le travail et dirige toutes les branches de l'activité collective. C'est elle qui détermine la somme de produits nécessaires pour entretenir le bien-être et l'abondance chez tous les citoyens. C'est elle qui s'occupe des inventions, et perfectionnements accueillant bien toute innovation utile.

Ainsi donc, les cas particuliers de maladie, de congé et le repos du dimanche (consacré aux joies familiales), et de jours de fête (consacrés aux fêtes nationales), exceptés, tout Icaréen de l'âge de 18 ans à l'âge de 65 ans, époque où il a droit à un repos absolu, toute Icaréenne de l'âge de 17 ans à l'âge de 50 ans (époque où également elle a droit au repos) sont ouvriers et ouvrières de la République, dans la mesure de leur force et de leurs aptitudes; ils ont, en tout cas, dans la mesure du possible, un travail court, varié et agréable à effectuer.

(*Idem*, p. 156, 158, 160, 48, 60, 163, 76, 101, 557, 251, 202.)

RÉPARTITION. — L'usage de la monnaie étant aboli, la République paye le travail en nature (1). Tout ce qui est nécessaire à la vie, nourriture, vêtement, logement, meubles, objets d'arts, est réparti également entre tous les citoyens sauf la distinction à faire pour l'âge ou le sexe. Le luxe n'est pas proscrit en Icarie, il doit simplement laisser passer avant lui l'utile et l'agréable pour tous, il doit aussi être accessible à tous.

(*Id.*, p. 37, 13, 6, 99, 375, 56.)

BIEN-ÊTRE EN ICARIE. — De cette organisation résulte une incalculable *économie* de travail et de production de sorte que l'abondance et un large bien-être sont le partage de tous. Les soucis de la vie, les querelles naissant des intérêts opposés, les inquiétudes du lendemain, les souffrances de la misère sont inconnus en Icarie. Chacun est heureux, chacun veut être vertueux; tous sont finalement tolérants et bons, ils voudraient voir le monde entier pratiquer leur *fraternité* et recueillir les délices qui sont le partage de ses fidèles.

(*Ibid.*, p. 57, 287, 559, 560, 170, 171.)

FRATERNITÉ. — Nous soutenons que notre système est le plus simple, le plus clair, le plus intelligible, et que sa simplicité, sa clareté, loin d'être un défaut, sont une véritable perfection, une incalculable supériorité sur tous les autres systèmes.

Si l'on nous demande :

Quelle est votre science? La fraternité! répondrons-nous.

Quel est votre principe? La fraternité!

Quelle est votre doctrine? La fraternité!

(1) C'est par trop spartiate. Il aurait été plus juste de donner seulement des bons de travail contre lesquels l'*Icarien* se fournirait à son gré dans les bazars de la communauté.

Quelle est votre théorie ? La fraternité !

Quel est votre système ? La fraternité !

Oui, nous soutenons que la fraternité contient tout pour les savants comme pour les prolétaires, pour l'institut comme pour l'atelier ; appliquez la fraternité en tout, tirez en toutes les conséquences, et vous arriverez à toutes les solutions utiles (1).

Il est bien simple le mot fraternité ; mais il est bien puissant dans l'application de ses conséquences !

LA COMMUNAUTÉ C'EST LE CHRISTIANISME. — Jésus-Christ lui-même a non-seulement proclamé, prêché, commandé la communauté comme conséquence de la fraternité, mais il l'a pratiquée avec ses apôtres.

Ses apôtres l'ont ensuite pratiquée entre eux, puis avec les premiers chrétiens,

Et, pendant longtemps, les premiers chrétiens l'ont pratiquée à l'exemple du Christ et de ses apôtres.

Si les communautés religieuses avaient été mieux organisées, si elles avaient réuni des familles, et si chacune avait compris un grand nombre de membres, elles auraient probablement établi la communauté sur la terre ; mais ces communautés ne comprenant que des hommes seulement, et en petit nombre, c'est toujours une espèce d'individualisme et le communisme s'est arrêté au mépris du commandement de Jésus.

Cependant, le patriarche de Constantinople, saint Jean-Chrysostôme, Pélage et ses nombreux partisans, les Bagaudes en Gaule, les Vaudois et les Albigeois en France, une foule de sectes protestantes en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, et une foule de philosophes ont pratiqué et prêché

(1) C'est par là que pèche le communisme pur : la fraternité est un sentiment, elle n'est pas un principe, encore moins un pivot d'organisation sociale.

la communauté depuis Jésus-Christ jusqu'à aujourd'hui les communistes actuels sont donc les disciples, les imitateurs les continuateurs de Jésus-Christ.

Respectez donc une doctrine prêchée par Jésus-Christ.

Examinez-la, étudiez-la.

Dites si vous voulez qu'elle est trop belle, que c'est un rêve, une utopie impossible à réaliser, et c'est déjà beaucoup de vous accorder un pareil langage quand Jésus-Christ dit le contraire. Mais il ne vous est pas permis de dire qu'elle est immorale, méprisable, détestable.

Ne dites pas que le communisme c'est la loi agraire, car c'est tout l'opposé, puisqu'il ne veut pas de partage (1).

Ne dites pas que le communisme c'est la spoliation car il ne veut ni dépouiller ni appauvrir personne.

Ne dites pas que le communisme c'est la violence, car il n'invoque que la discussion, la prédication, l'opinion publique et la volonté nationale.

Ne méprisez pas le communisme, car c'est la doctrine la plus morale, la plus pure, et même la plus vraiment religieuse, parce que l'homme, heureux alors par les richesses qu'il a reçues de la nature ou de la divinité, n'a plus pour elle que l'admiration, que la reconnaissance de l'amour.

Ne hâissez pas surtout, ne méprisez pas les vrais communistes car ils ne désirent que la justice et l'ordre, le travail

(1) Rien n'est, en effet, si opposé à une loi agraire, à un *partage* quelconque, que le communisme qui prêche la *mise en commun des ressources sociales* et leur répartition selon les besoins. Au temps où écrivait Cabet, l'*Agrarianisme* avait beaucoup de partisans en Amérique. Dans ce pays, par leurs journaux, par leurs meetings, ses principaux partisans : Th.-A. Devyr, W. Lyons, Makensie, Mike Walsh, L.-S. Manning, John Windt, entretenaient une grande agitation. Il ne faut les confondre avec leurs contemporains, les *Associationnistes*, qui, par leurs théories, se rapprochaient plus des socialistes de France.

et la concorde, la fraternité et le bonheur de tous les hommes

(CABET. — *Le Nouveau christianisme.*)

LA COMMUNAUTÉ, C'EST UNE ASSURANCE INDIVIDUELLE. — Rien n'est plus usité maintenant que l'assurance, soit par mutualité, soit par spéculation intéressée; assurance contre l'incendie, contre la grêle, contre la gelée ou la coulure, contre le service militaire, contre la maladie, contre la mort, contre les naufrages, etc.: on en compte un grand nombre d'espèces.

Poussez plus loin. Créez des assurances contre les faillites, contre le chômage, contre la misère, etc. Supposez que le gouvernement ou la société soit l'assureur et vous arriverez à la communauté.

Oui, la communauté est une assurance mutuelle et universelle, de tous pour tous. Moyennant un travail modéré la communauté assure ou garantit à chacun l'éducation, la faculté de se marier, la nourriture, le logement : en un mot, tout.

(CABET. — *Le Populaire.*)

## CHAPITRE V

### Donnée de François Vidal

NOTICE. — François Vidal, qui vient de mourir à Coutras, fut d'abord phalanstérien et collaborateur à la *Démocratie pacifique*, que dirigeait V. Considérant.

Mais bientôt ses idées s'imprégnèrent de communisme, et

il quitta l'école sociétaire vers le temps où les électeurs républicains du Bas-Rhin et les républicains socialistes de Paris l'envoyaient à la *Législative*. Il siégea à l'extrême gauche, fut emprisonné lors du coup d'État, et se retira pour toujours de la politique. Il est l'auteur d'un grand nombre d'écrits socialistes. Voici quelques titres :

*Des Caisses d'épargne* (1835). — I. Caisses d'épargnes transformées en Sociétés de Crédit. — II. Création d'ateliers de travail au moyen d'avances fournies par la Caisse d'épargnes.

*De la répartition des richesses ou de la justice distributive en économie sociale* (1846).

*Vivre en travaillant*, vues et moyens de réformes sociales (1848).

*Organisation du crédit personnel et réel, mobilier et immobilier* (1851).

*Théologie de la religion naturelle* (1860).

En même temps que théoricien, Vidal fut un critique socialiste de premier ordre et c'est surtout à ce titre que son action intellectuelle fut grande sur la génération révolutionnaire de 1848.

## SITUATION

### SIX ÉCOLES SE PARTAGENT ENCORE LES INTELLIGENCES

1. Quesnay et les *physiocrates* dont le système avait pour but de faire produire le plus possible à l'agriculture.
2. L'école libérale qui accepte le désordre et l'anarchie économiques, se bornant à décrire ce qui se passe ou l'acceptant comme une fatalité inévitable.
3. L'école critique qui n'a pas de conclusion et se borne à signaler les fautes des deux autres.



4. L'école éclectique dont le système est de n'en point avoir, mais de prendre partout ce qu'il y a de meilleur ou de moins mauvais.

5. L'école chrétienne qui réduit l'économie sociale à une théorie sur la bienfaisance, sur l'aumône et sur la charité.

6. L'école socialiste qui admet l'association et l'organisation du travail.

Quesnay a très-bien démontré que l'or et l'argent ne sont pas la seule richesse ; mais il confond la circulation avec la consommation, il ne comprend pas qu'une nation vit de son revenu brut, et que les propriétaires consomment le produit net : de là ses erreurs. Cependant il veut que le cultivateur soit rémunéré convenablement et très-protégé par les lois, et que le propriétaire paye la totalité de l'impôt.

« Aujourd'hui, naturellement, le propriétaire s'efforce d'imposer le fermage le plus élevé ; le capitaliste de percevoir le plus fort intérêt ; l'entrepreneur de prélever les plus gros profits ; le travailleur d'obtenir les plus forts salaires. Les uns et les autres défendent leurs droits et débattent de leur mieux leurs intérêts :

C'est la liberté. — Tant mieux pour les forts ; tant pis pour les faibles ; chacun pour soi, et vive la concurrence ! — Voilà la répartition selon les économistes.

Évidemment, ce n'est pas la société ; c'est la guerre, et partout nous voyons des ennemis en présence. Oh ! non, telle ne saurait être la destinée de l'humanité. La force et le hasard ne peuvent à tout jamais triompher du droit et de la raison ; car ce n'est pas en vain que Dieu a gravé dans nos cœurs le sentiment impérissable de la justice.

(VIDAL. — *Vues et moyens de réformes sociales.*)

PROGRAMME COMMUNISTE. — « Les communistes veulent réaliser l'utopie chrétienne de la fraternité ; ils veulent installer ici-bas le règne de Dieu ; ils veulent que la volonté de

notre père, qui est dans les cieux, soit faite sur la terre comme au ciel. Tous ceux qui récitent matin et soir l'oraison dominicale ne se doutent certainement pas qu'ils professent le symbole de ces réformateurs, qu'ils adressent à Dieu des vœux ardents pour la communauté. Le globe est peuplé de communistes.

« L'école communiste a des traditions imposantes. Sans remonter au-delà de l'ère chrétienne, elle compte au nombre de ses apôtres les disciples du Christ et les évangélistes, les premiers chrétiens, tous les pères de l'Église d'Orient, la plupart de ceux de l'Église d'Occident, les différentes sectes religieuses qui ont successivement tenté de rétablir l'Église primitive, un grand nombre de philosophes qu'il serait facile de nommer ; enfin, les plus vigoureux penseurs de tous les siècles. »

La réforme communiste peut être réduite à ces conditions essentielles :

« Maintenir l'unité indivisible du fonds et de la demeure commune ;

« Établir l'usage commun des instruments de travail ;

« Rendre l'éducation la plus complète accessible à tous ;

« Distribuer les emplois ou les fonctions selon les goûts et les aptitudes, les travaux selon les forces, les produits selon les besoins ;

« Conserver autour de la cité, un terrain suffisant pour nourrir les familles qui l'habitent ;

« Réunir mille personnes au moins, afin que, chacun travaillant selon ses forces et ses facultés, et consommant selon ses besoins et ses goûts, il s'établisse, sur un nombre suffisant d'individus, une moyenne de consommation qui ne dépasse pas les ressources communes, et un résultat de travail qui les rende toujours assez abondantes ;

« N'accorder d'autre privilège au talent, que celui de diriger les travaux dans l'intérêt commun, et ne pas tenir compte, dans la répartition, de la capacité, mais uniquement

des besoins qui préexistent à toute capacité et lui survivent ;

« Ne point tolérer la capitalisation entre les mains de l'individu : 1° parce que le capital est un instrument de travail qui doit toujours être à la disposition de la société ; 2° parce que la capitalisation est inutile dans le cas où le travail, librement choisi et librement exécuté, rendrait la variété et l'abondance de toutes choses plus étendues que les besoins ; 3° parce qu'elle est nuisible, dans le cas où la vocation ou l'attrait ne feraient pas remplir toutes les fonctions utiles ; car ce serait donner aux individus un moyen de ne pas payer leur dette de travail, de s'exempter des devoirs de la société, sans renoncer aux droits qu'elle assure. »

(FRANÇOIS VIDAL).

---

## CHAPITRE VII

### Ateliers sociaux. — Louis Blanc.

NOTICE. — Louis Blanc n'a sans doute jamais eu la prétention d'avoir formulé un système socialiste. Ému par les souffrances de tout ordre dont l'anarchie industrielle frappait les classes ouvrières, indigné surtout des massacres systématiques de prolétaires dont se souillait la monarchie orléaniste dans les premières années de son avènement, il prit dans ce remarquable ouvrage qui, s'appelle *l'Histoire de Dix ans*, la défense des opprimés. Peu après, dans un opuscule qu'il intitula *De l'organisation du Travail*, il exposa les funestes effets de la concurrence, fit un tableau saisissant

de la misère des travailleurs, et, après s'être écrié *qu'une société semblable était en gestation de guerre civile*, il proposa comme remède l'établissement par l'État *d'ateliers sociaux*, et le rachat graduel des instruments de travail.

En 1848, il devint l'espoir du peuple, mais cet espoir fut stérile. Le gouvernement provisoire se débarrassa du socialiste en l'envoyant au Luxembourg étudier avec les délégués des Sociétés ouvrières la question de l'organisation du travail. De cette réunion, en l'absence de toute bonne volonté gouvernementale et de toute science populaire, il ne pouvait sortir que des réformes illusoires, où des vœux impuissants; car c'est surtout en matière de réforme sociale qu'est vraie cette parole de Voltaire :

« Les petites considérations sont le tombeau des grandes choses. »

Après *l'insurrection de la faim*, Louis Blanc dut fuir en exil; ce fut alors qu'il formula dans son *Histoire* de 1848, cette théorie *des droits et des devoirs*, qui fait loi dans le néo-communisme.

## EXPOSITION

### Egalité des salaires.

PRINCIPES. — L'homme a reçu de la nature certaines facultés d'aimer, de connaître et d'agir. Mais elles ne lui ont point été données pour qu'il les exerce solitairement; elles sont donc l'indication suprême de ce que chacun *doit* à la société, dont il est membre, et cette indication chacun la porte écrite dans son organisation en lettre de feu.

Si vous êtes deux fois plus fort que votre voisin, c'est une preuve que la nature vous a destiné à porter un fardeau double. Si votre intelligence est supérieure, c'est un signe

que votre mission est de répandre autour de vous plus de lumière. La faiblesse est créancière de la force, l'ignorance de l'instruction. Plus un homme *peut*, plus il doit, d'où l'axiome : *De chacun selon ses facultés*, là est le devoir.

Mais avec des facultés l'homme a reçu de la nature des besoins : besoins intellectuels, moraux et physiques, besoins du cœur, de l'intelligence, des sens, de l'imagination. Or quel moyen que chacun remplisse la fonction pour laquelle la nature le créa, si les institutions sociales qui pèsent sur lui font obstacle à l'entier développement de son être en lui refusant la satisfaction des besoins inhérents à son organisation particulière ?

D'où dans les limites des ressources communes et en prenant le mot *besoins* dans sa plus noble acception cet axiome qui correspond au premier : *A chacun selon ses besoins*.

(L. BLANC. — *Hist. de la Rév. de 1848*, t. I<sup>er</sup>, p. 147.)

§ 1. — MESURES TRANSITOIRES D'ORGANISATION SOCIALE. —  
ART. 1<sup>er</sup>. Il serait créé un *ministère de travail* avec mission spéciale de préparer la Révolution sociale et d'amener graduellement, pacifiquement et sans secousse, l'abolition du prolétariat.

ART. 2. Le ministère du progrès serait chargé : 1<sup>o</sup> de racheter au moyen des rentes sur l'État les chemins de fer et les mines ; 2<sup>o</sup> de transformer la Banque de France en Banque d'État ; 3<sup>o</sup> de centraliser, au grand avantage de tous, au profit de l'État, les assurances ; 4<sup>o</sup> d'établir, sous la direction de fonctionnaires responsables, de vastes entrepôts où producteurs et manufacturiers seraient admis à déposer leurs marchandises et leurs denrées, lesquelles seraient représentées par des *récépissés* ayant une valeur négociable et pouvant faire l'office de papier-monnaie parfaitement garanti, puisqu'il aurait pour gage une marchandise déterminée et expertisée ; 5<sup>o</sup> enfin d'ouvrir des bazars correspondants au

commerce de détail de même que les entrepôts correspondraient au commerce en gros.

ART. 3. Avec les bénéfices que les chemins de fer, les mines, les assurances, la Banque rapportent aujourd'hui à la spéculation privée, et qui, dans le nouveau système, retourneraient à l'État, joints à ceux qui résulteraient des droits d'entrepôts, le *ministère du travail* composerait le budget des travailleurs.

ART. 4. L'intérêt et l'amortissement des sommes dues par suite des opérations précédentes seraient prélevés sur le budget des travailleurs, le reste serait employé : 1° à commander des associations ouvrières; 2° à fonder des colonies agricoles.

(*Ibid.*, p. 161.)

## § 2

La Banque de France étant convertie en Banque d'État, donner à la Banque d'État une succursale dans chaque département composée d'hommes élus par les municipalités, les chambres de commerce, les chambres syndicales des corporations, un conseil d'escompte ayant voix consultative et chargé de s'enquérir de la solvabilité des emprunteurs.

Rendre la Banque d'État indépendante du pouvoir exécutif, mais la placer sous l'action directe de l'Assemblée nationale.

Donner cours légal aux billets des Banques nationales, les billets émis étant d'ailleurs couverts par un gage. Étant donné l'établissement des entrepôts, et l'emploi comme papier-monnaie des *récépissés* de marchandises transmissibles par endossement, autoriser la Banque d'État à prêter sur dépôt de *récépissés* et à fournir des capitaux aux associations ouvrières solidarisées et fédérées.

En un mot, assurer, élargir les bases du crédit *réel*, de celui qui repose sur les choses, et se servir des ressources acquises pour arriver à fonder l'Association, c'est-à-dire *le crédit personnel et gratuit pour tous*.

(L. BLANC.—*Organisation du Travail*.)

OBJECTIF. — Je voudrais un état social où, grâce à l'éducation commune, gratuite, obligatoire, tous les citoyens seraient admis à s'élever aussi haut que possible par l'intelligence et par le cœur ;

Où, par conséquent, seraient étouffés à leur origine les vices, les crimes et les malheurs qui naissent de l'ignorance ;

Où la religion consisterait dans une philosophique et sincère application des lois de l'Évangile ;

Où le domaine de l'industrie et de l'agriculture, au lieu de présenter le spectacle d'un champ de bataille couvert de ruines et de morts, serait fécondé par des associations fraternelles solidairement liées l'une à l'autre ;

Où la distribution du travail et la répartition de ses fruits seraient basées sur ce principe qui est aujourd'hui le principe constitutif de la famille : *De chacun selon ses besoins à chacun selon ses facultés* ;

Où l'intérêt de chacun, se trouvant inséparablement uni à l'intérêt de tous, l'émulation cesserait d'être dans l'envie, dans la cupidité, dans l'orgueil et dans la haine ;

Où la richesse publique, dont la concurrence aveugle et anarchique arrête le progrès, recevrait de l'harmonieuse combinaison de toutes les aptitudes et de toutes les forces un accroissement indéfini ;

Où ne se presserait plus, pour en dévorer la substance, cette foule d'agents parasites que la séparation des intérêts et leur antagonisme rendent seuls maintenant nécessaires ;

Où la fraternité, rapprochant les peuples après avoir rap-

proché les individus, finirait par rendre la guerre impossible et aboutirait à la suppression des armées;

Où l'État ne serait qu'une réunion d'hommes dévoués et intelligents, librement choisis par leurs égaux pour jouer à l'égard de la société le rôle que, dans l'organisme humain, la tête joue à l'égard du corps;

Où l'impôt ne serait qu'une portion du bénéfice commun affecté aux choses d'utilité générale;

Où les méchants étant considérés comme des malades, on songerait moins à s'en venger qu'à s'en préserver et moins à les torturer qu'à les guérir;

Où, enfin, la civilisation, qui fait reculer devant elle en s'avancant les êtres fauves et tend à en détruire la race, serait arrivé de même à détruire la misère, et avec la misère tous les vices, tous les crimes, tous les malheurs dont elle est la source.

(L. BLANC.—*Hist. de la Rév. de 1848*, t. II, p. 265.)

---

## CHAPITRE VIII

### **Doctrines de l'humanité. — Pierre Leroux**

NOTICE. — Ancien disciple de Saint-Simon, Pierre Leroux n'eut garde d'oublier l'élément religieux dans son système. Comme le saint-simonisme, comme le communisme Icarien, comme le fusionisme, la *doctrine de l'humanité* est basée sur le sentiment chrétien agrandi et modernisé par le puissant souffle social et les immortelles aspirations humanitaires de la France du XIX<sup>m</sup> siècle.



« Je suis un *croyant*, dit Leroux de lui-même (1), vainement je suis né dans une époque de scepticisme, j'étais tellement *croyant* de ma nature que j'ai recueilli (telle est du moins ma conviction) la croyance de l'*humanité*, alors que cette *croyance* était à l'état latent, alors que l'*humanité* semblait incrédule sur toute chose et c'est cette *croyance* que je prétends lui rendre. Je ne fais donc que rapporter à l'*humanité* ma mère, ce qu'elle m'a donné. »

Ces lignes où, à une foi, à une conviction ardente, se joint un enthousiasme quelque peu naïf de son œuvre, peignent bien Leroux.

C'était plutôt un penseur humanitaire, un philosophe, un moraliste très-pur qu'un socialiste dans toute l'acception du mot; mais il subit son époque qui voulait des révélateurs à toute force et il devint, lui aussi, chef de système.

Il réunit autour de lui, en outre de ses frères *Jules et Charles Leroux*, de son fils, de son neveu, de ses deux gendres, Luc Lesages et Auguste Desmoulin, un groupe d'élite, qui l'aida puissamment à la propagande de la *Doctrine* par la parole et par la plume. Parmi ces ardents apôtres de la solidarité humaine, on distingue Grégoire Champseix, Louis Nettré, Pauline Roland, Talandier, Paul Rochery, Edmond et Charles Frossard, Adolphe Berteault, Ulysse Charpentier, Emile Aucante, Ad. Paraud, Terson, Raban, Armand, Yvernaud, Ed. Desjardin, Ficht, Vandamme, Robert (du Var), Ch. Souidan (2) Alfred Frézières.

On pourrait citer G. Sand, qui fut longtemps le disciple autant que l'amie de l'auteur de la *Doctrine de l'Humanité*.

C'était en 1845, on décida la formation d'une colonie agricole dans le double but de faire la propagande en province, et d'expérimenter une organisation communiste. Georges

(1) *Revue sociale* 1850. Lettre à Gustave Sandré, le libraire du socialisme en 1848, socialiste convaincu lui-même et de plus intelligence élevée et cœur dévoué.

(2) Ces deux derniers s'imprégnèrent plus tard de *fusionisme*.

Sand, enthousiaste alors de toutes les idées nouvelles, versa une somme imposante. Pierre Leroux et les siens partirent donc au nombre de 52 pour s'établir à Boussac (Creuse).

Une imprimerie fut immédiatement montée ; mais l'organisation agricole alla moins vite. Il apparut dès lors aux nouveaux colons, qu'il était plus difficile qu'ils n'avaient pensé de créer une cité nouvelle se suffisant à elle-même ; ils y travaillaient pourtant sans trop se décourager.

Leur présence à Boussac eut au moins de bons résultats ; Pierre Leroux, qui avait cessé de collaborer à l'*Encyclopédie nouvelle* avec son ami Jean Reynaud (1) écrivait un grand nombre d'ouvrages de philosophie sociale. Les habitants de ce pauvre pays s'éprenaient de l'idée socialiste, et l'influence de la colonie de Boussac dure encore dans le centre de la France ; ces affamés de justice sociale ne virent pas eux de prétextes à moqueries, dans le mot de *Circulus* et de *Triade* par lesquels le chef de la *Doctrine* désignait certains côtés de son socialisme.

Après la Révolution de février, Pierre Leroux fut élu à la *constituante*. En son absence, la colonie qui d'ailleurs n'était rien moins que florissante dut se dissoudre.

Ce fils de paysans bretons, qui avait été ouvrier compositeur dans sa jeunesse, n'oublia pas son origine prolétarienne au milieu de cette Assemblée de privilégiés de tous les régimes.

Le 15 juin, dans une improvisation remarquable, il flétrit dignement les manœuvres égoïstes et réactionnaires de ses collègues. Il les adjura de ne pas jeter la France dans la voie des guerres sociales, de donner quelques satisfactions aux

(1) Jean Reynaud soutenait dans l'*Encyclopédie* sa théorie des *Vies successives* se continuant de planète en planète (variante de la vieille cosmogonie druidique) ; Pierre Leroux, au contraire, prétendait que les *Vies successives* se manifestaient dans l'humanité proprement dite sans sortir du globe terrestre. Cette divergence motiva leur séparation.

aspirations légitimes du prolétariat, d'ouvrir aux ardents des *communes sociales* à fonder en Algérie ; de faire en un mot que la République n'étouffât pas dans son sein son fils légitime, le *socialisme*.

Vaines paroles, on lui répondit par des rires ; c'était le beau temps des Falloux et des Faucher ; aussi huit jours après, heure pour heure, commençaient les *massacres de juin*.

Après ces jours de désastre, le philosophe socialiste reprocha, avec Lamennais et Proudhon, leur cruauté aux vainqueurs.

Le peuple n'a pas oublié cette bonne action. Au milieu de l'effrayante bataille qu'elle soutenait contre Versailles, la *Commune de Paris* se fit l'interprète de ce souvenir reconnaissant en envoyant une délégation de deux de ses membres pour accompagner à sa dernière demeure, non pas l'auteur d'une nouvelle cosmogonie religieuse, mais le penseur courageux et généreux qui avait élevé la voix en faveur du pauvre et des vaincus de *juin*.

En novembre 1848, Pierre Leroux présenta à l'Assemblée son projet de *constitution démocratique et sociale*, lequel projet, cela va sans dire, fut rejeté à l'unanimité.

Il y avait pourtant des socialistes célèbres à la législative et les membres de la *Montagne* se disaient tels ; mais de part et d'autre, on ne se faisait pas une concession ; avant tout, on s'inféodait dans son propre système qu'on croyait parfait et complet, et des idées générales qui se dégageaient des diverses conceptions théoriques, ou de l'observation des faits, on n'avait souci. Ce particularisme outré ne fut pas le moindre défaut et la moindre cause de la stérilité du socialisme utopiste qu'est venu remplacer heureusement l'étude collective des phénomènes sociaux, et l'élaboration lente et publique d'une transformation sociale, par l'intervention réfléchie du prolétariat autant que par l'intervention des penseurs.

Pierre Leroux se distingue de tous les autres socialistes gé-

néralement un peu barbares de style et diffus dans leurs conceptions, par un langage clair, simple, plein d'élégance, et une dialectique puissante.

Si la *Doctrine de l'humanité* n'a pas eu un très-grand nombre d'adeptes, elle apporta sa part de matériaux pour l'édifice social qu'il est réservé au XIX<sup>e</sup> siècle de bâtir.

Elle eut son moment d'influence, et, dans les faubourgs de Paris, le chef de l'école fut longtemps populaire.

## EXPOSITION

*Solidarité — Triade — Circulus*

A chacun suivant sa capacité.

A chacun suivant son travail.

A chacun suivant ses besoins.

—

*La terre sera à la justice et à la solidarité.*

CRITIQUE. — La France peut se définir ainsi :

Moins d'un million d'individus, hommes, femmes, enfants représentés par 196,000 chefs de famille, forment une vaste maison de commerce possédant un capital qu'on ne saurait estimer et qui a pour nom la France. Cette maison met actuellement en activité trente-quatre millions d'employés et d'ouvriers, hommes, femmes et enfants. Le fruit de ces opérations est de rapporter au minimum neuf milliards de revenu brut, déduction faite des semences et autres frais matériels de son outillage général.

Elle paye les salaires, un peu plus de cinq milliards ; il lui reste en bénéfice ou en revenu net, trois milliards huit cent millions.

Mais à leur tour, les travailleurs qui contribuent au moins

nominalement, pour huit cent quatre-vingt-dix-sept millions au milliard politique, auraient une réponse catégorique à faire aux hommes du revenu net. Cette réponse la voici :

Votre loi économique, qui donne tout au revenu net, et rien à l'humanité, est contraire à la volonté divine, au bon sens, à l'équité, nous demandons qu'elle soit changée...

On leur dit qu'ils sont libres.

Ils sont libres en effet de disposer de leur travail ; c'est-à-dire que, sous le nom de liberté d'industrie, ils sont libres de mourir de faim. Je ne trouve pas d'autres termes pour exprimer l'épouvantable esclavage sous lequel gémit, au nom de la liberté, l'immense majorité de la nation ; quand je pense que le salaire n'a pas augmenté monétairement depuis 89, et que les objets de première nécessité ont augmenté du quart et du tiers ; que ce qui croît sans cesse, c'est le revenu net, concentré dans les mains de deux cent mille propriétaires ; que le résultat de cette liberté d'industrie, est que la France, pour n'avoir qu'un paupérisme à peu près égal à celui de l'Angleterre, est forcée de ne pas s'accroître plus que le Portugal et la Turquie ; que, depuis un demi siècle l'accroissement de cette France si libre, ne s'est pas élevé à la moitié du terme moyen général de l'Europe ; et que si nous avons aujourd'hui quelques milliers de population de plus qu'en 89, ce sont des milliers de misérables ; quand je pense à cela, dis-je, et que je vois appeler liberté un mécanisme aussi spoliateur, aussi destructif de la nature humaine, et on me permettra de le dire, aussi assassin, un mécanisme qui (et la chose est démontrée) a empêché de naître ou a fait mourir de misère depuis un demi-siècle plus du double de la population actuelle, je ne puis m'empêcher de penser que cette liberté sans organisation, n'est que la liberté du mal.

## SOMMAIRE PHILOSOPHIQUE DE LA DOCTRINE DE L'HUMANITÉ. —

1° L'homme est dans toutes ses manifestations, sensation-sentiment-connaissance indivisiblement unis, simultanément manifesté.

2° La vie humaine est une communion incessante dans laquelle l'homme est uni avec la nature, avec l'humanité avec la science et Dieu, mais plus particulièrement et plus directement avec l'*humanité*.

3° L'humanité est un être idéal composé d'une multitude d'êtres réels qui sont eux-mêmes l'humanité en germe, l'humanité à l'état virtuel.

4° La loi morale de l'homme n'est ni le sacrifice ni l'égoïsme, mais la solidarité.

5° La solidarité des hommes est éternelle ; elle est, elle a été, elle sera toujours d'où il suit que le ciel est sur la terre.

6° L'homme renaît dans l'humanité.

(GRÉGOIRE CHAMPSEIX, d'après PIERRE LEROUX. —  
*Revue Sociale*, 1846.)

DU DÉVELOPPEMENT DE L'HUMANITÉ. — De même qu'après Platon et Aristote, l'humanité avait un progrès à faire pour qu'un nouveau progrès philosophique fût possible, et que c'est ce pas fait par l'humanité, sans lumière nouvelle et sans autre idéal, qui constitue l'histoire depuis Platon jusqu'à Jésus-Christ ; de même, après Jésus, l'humanité avait un progrès à faire pour qu'un nouveau progrès philosophique fût possible, et c'est ce pas fait par l'humanité, sans lumière nouvelle et sans autre idéal, qui constitue l'histoire depuis Jésus jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et à la Révolution Française.

C'est ainsi que l'égalité humaine est sortie peu après laborieusement et successivement des barrières qui l'obstruaient et qui, comme je le dirai tout-à-l'heure, dans la conclusion générale de cet ouvrage, ne sont autres que les castes. En

abolissant les castes primitives quise rapportent à la famille, elle s'est d'abord manifestée sous un aspect individuel et s'est appelée Liberté. En abolissant les castes qui succédaient aux castes primitives et qui se rapportent à la patrie, à la cité, elle s'est manifestée sous un aspect sentimental, et s'est appelée Fraternité. En abolissant ou en tendant à abolir la troisième forme des castes, celle qui se rapporte à la féodalité, à la propriété, elle se manifeste sous un aspect qui, comprenant à la fois l'individu et ses semblables, réunit leur intérêt dans un même droit, et elle s'appelle enfin Égalité.

Nous retrouvons ainsi à la fin de notre étude du passé, la synthèse que la psychologie nous avait révélée au début même de ce livre. Ce sont les trois aspects de notre nature, sensation, sentiment, connaissance, qui ont manifesté successivement la Liberté, la Fraternité, l'Égalité.

La nature humaine, en effet, nous donne, trois termes distincts, quoique confondus dans l'unité de la vie, sensation, sentiment, connaissance. Ces trois aspects de l'être, engendrent trois besoins qu'on appellera *droits* ou *devoirs*, comme on voudra ; *Liberté* répondant à *sensation*, *Fraternité* répondant à *sentiment* et *Égalité* répondant à *connaissance*. Et ces trois besoins intervenant dans le monde ont créé l'histoire, aussi l'histoire nous donne trois époques.

La Liberté répond à l'enfance de notre Occident, la Fraternité à sa jeunesse, l'Égalité à son âge mûr.

Tout dans le développement de notre occident, s'est donc passé suivant la loi même du développement individuel.

La Liberté correspond à la vie de sensation, sa manifestation répond d'une manière prépondérante à l'enfance. Les enfants aiment la liberté pour eux, mais ils sont volontiers sans pitié pour les autres, comme dit le poète, et surtout la notion du droit des autres leur échappe et leur est inconnue. La Fraternité correspondant à la vie de sentiment, répond d'une manière prépondérante à la jeunesse. La jeunesse est l'âge de l'amour, de l'amitié, de l'enthousiasme. Enfin l'É-

galité correspondant à la vie de connaissance, répond d'une manière prépondérante à l'âge mûr.

L'Humanité, comme un seul homme, a donc successivement parcouru ces trois phases, et elle finira par les réunir.

Voici donc la loi du passé, telle que la métaphysique et l'histoire me l'ont fait connaître.

Le genre humain, suivant l'idée de Lessing, passe par toutes les phases d'une *éducation successive*: il n'est donc arrivé à la phase de l'*égalité* qu'après avoir passé par les trois sortes d'inégalités possibles.

1° Le régime des *castes de famille*;

2° Le régime des *castes de patrie*;

3° Le régime des castes de propriété.

L'esprit humain aspire à sortir de ce triple régime des castes, qui est l'esclavage, pour entrer dans la liberté. Voilà ce qui caractérise le point du temps où nous vivons.

Nous sommes aujourd'hui entre deux mondes, entre un monde d'inégalité et d'esclavage qui finit, et un monde d'égalité qui commence.

Ce dogme fait de l'homme actuel un être à bien des égards différent de l'homme antique, et de l'homme du moyen-âge.

La haute antiquité, l'antiquité moyenne et l'époque féodale, dans laquelle, il est vrai, nous sommes encore profondément plongés à bien des égards, ont été la préparation de l'*homme nouveau*, que chacun de nous sent aujourd'hui en lui-même et que tous les faits dont nous sommes témoins révèlent déjà d'une manière si éclatante.

(*Id.*, p. 260.)

DOCTRINE. — Sous le nom *Doctrine de l'humanité*, nous présentons au monde un ensemble de vérités qui ne sont que le développement approprié à notre temps du christianisme et de toutes les grandes religions antérieures.



La base de la religion, c'est la trinité, la religion telle que nous la concevons comprend indivisément, le dogme, la morale ou l'organisation sociale, et l'économie politique.

(L. DESAGES et Auguste DESMOULIN. — *Préambule aux aphorismes*, p. 6.)

L'être humain est perfectible, l'humanité est perfectible.

(*Aphorisme*, p. 20.)

Cieux, terre, animalité, humanité, l'univers entier a une vie incessante qui se développe dans le temps.

(P. LEROUX. — *Le progrès continu.*)

La loi de la vie dans l'individu et dans l'espèce de progrès dont voici la formule, *changer* en persistant, *persister* en changeant et aspirer à réaliser de plus en plus le type idéal *humanité*.

Tout être humain, pour être libre, frère et égal dans la cité, doit être associé avec d'autres êtres humains conformément à ses prédominances et à ses attraits légitimes.

Tout être humain est membre d'une famille, tout être humain a des amis, tout être humain fait partie d'un atelier et rentre dans cet atelier à titre d'associé.

(L. D. et A. D. — *Aphorismes*, p. 19.)

La liberté reste le droit de l'homme moderne, la fraternité son devoir, mais l'Égalité est la doctrine sur laquelle s'appuie à la fois son droit et son devoir.

Au terme de l'évolution de l'histoire, l'Égalité est donc toute inorganisée et, si incomprise qu'elle soit, la loi des âmes, la loi des lois, le droit, le seul droit. Et elle a trois termes qui se distinguent, quoiqu'ils s'impliquent, ou bien en effet, il n'y a pas de droit, ni de religion sur la terre, ou il ne s'agit plus aujourd'hui de Liberté seulement, car ce

serait la liberté de quelques-uns au détriment des autres, ni de fraternité seulement, car la fraternité du christianisme n'a réalisé que l'inégalité et l'aumône, ni d'égalité seulement, car l'égalité qui ne réaliserait pas la liberté et la fraternité, ne serait que l'égalité dans le néant, et ne donnerait pas satisfaction à la nature humaine, telle qu'elle se révèle aujourd'hui.

Aujourd'hui, la formule est complète et appelle une solution, elle est triple et une à la fois : Liberté, Fraternité Égalité. Quant à nous, hommes sortis du passé et presque émergés du présent qui fuit et s'écroule, nous voilà devant l'*avenir* qui doit réaliser ces trois termes.

(P. LEROUX. — *De l'Égalité*, p. 256).

*La société de l'avenir sera à la fois pape et empereur.*

*Dans la société de l'avenir, chaque homme sera à la fois son pape et son empereur.*

La société n'est pas un être dans le même sens que nous sommes des êtres ; la société est un milieu que nous organisons de génération en génération pour y vivre. La société, prenant la place de l'individu pour s'y développer, la société, dis-je, ainsi comprise, est une monstruosité en opposition avec toutes les lois divines.

La vie, c'est une multitude de rapports entre l'homme et les différents êtres qui coexistent avec lui dans le monde.

L'homme naît, et voilà déjà un rapport nécessaire établi entre lui et les parents qui lui ont donné naissance.

L'homme se cherche dans son semblable, la femme, et de là résulte le mariage et l'amour. Puis, de cette union s'engendrent les enfants, qui participent d'une façon mystérieuse du père et de la mère ; et de là un nouvel amour, une nouvelle union, *sui generis*, à côté de l'amour et de la famille. Enfin une foule de relations qui dérivent du rapprochement des hommes, des services qu'ils se rendent, du degré de

connaissance qu'ils ont les uns des autres, relations variées à l'infini par les diversités d'âge, de sexe, de conditions, d'aptitudes, complètent la communion des hommes entre eux et développent l'être ou la personnalité de chacun.

(P. LEROUX. — *De l'Égalité*, p. 106).

Que la famille soit telle, que l'homme puisse se développer et progresser dans son sein sans être opprimé ;

Que la nation soit telle, que l'homme puisse se développer et progresser dans son sein, sans y être opprimé :

Voilà le programme de l'avenir.

(P. LEROUX. — *De l'Humanité*, p. 174).

Quand je vois un homme, ce n'est pas un homme en particulier que je vois, c'est la substance en particulier (ibid. p. 247).

L'humanité donc est un être idéal, composé d'une multitude d'êtres réels, qui sont eux-mêmes l'humanité en genre, l'humanité à l'état virtuel. Et réciproquement l'homme est un être réel, dans lequel vit à l'état virtuel, l'être idéal appelé l'humanité. L'homme est l'humanité dans une manifestation particulière et actuelle (ibid, p. 256).

La société collective sera donc omnipotente dans l'éducation.

L'individu, devenu homme, sera libre de sa pensée et de l'expression de sa pensée.

(P. LEROUX. — *De l'Égalité*, p. 117).

TRIADÉ. — La Triadé organique, est l'association de trois êtres humains représentant chacun en prédominance, l'une des trois forces de notre nature. L'un, les *sensations*, l'autre, le *sentiment*, le troisième, la *connaissance* dans une fonction sociale quelconque.

Dans la société, les fonctionnaires se distinguent naturellement, en trois ordres égaux : les industriels, les artistes, les savants.

La commune est l'association de quelques-uns, occupant, une position déterminée du territoire et formant un atelier d'industriels, un atelier d'art, un atelier de science, reliés et administrés par un triple pouvoir émanant de l'élection directe des associés.

L'État est l'expression et la garantie des droits de tous. Il relie ensemble toutes les communes et manifeste l'unité de l'industrie, de l'art et de la science.

Le même principe qui organise l'atelier organise la commune et l'État ; ce principe c'est la triade ou l'ordre ternaire.

(*Ibid.*, p. 22.)

A la tête de l'État, et réalisant l'Unité des trois pouvoirs nommés par le peuple, est une *gérance* composée indivisiblement de trois membres nouveaux, l'un par les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, éducateur, le troisième par les fonctionnaires de l'ordre législatif. Cette triade a le soin des rapports extérieurs de l'État.

(*Ibid.*, p. 23.)

## CIRCULUS

### DONNÉE

Révéler dans ce qui fait actuellement la misère de l'homme dans sa faculté, dans sa facilité de consommer, dans ses besoins une source de production et lui enseigner les moyens d'en tirer parti

J'ai prouvé contre *Malthus* et les économistes, que la subsis-

tance humaine n'est pas particulièrement rare comme ils le disaient, mais qu'elle est potentiellement infinie, en vertu de la fécondité infinie de toutes les espèces, et par le don fait à l'homme de pouvoir profiter de toute la nature ;

Que la subsistance humaine, étant par essence infinie, n'est rare que par la faute du genre humain ;

Que si la production connue des économistes est si limitée, c'est parce que la production que connaît la nature, est entravée par suite de l'ignorance humaine et des institutions que cette ignorance a fait établir.

Mais, pour prouver cela, il m'a fallu la loi même d'alimentation des êtres les uns par les autres.

J'ai donc prouvé :

Que la nature a établi un cercle, dont la moitié s'appelle *production* et l'autre moitié *consommation*, l'une de ces deux moitiés n'existant pas sans l'autre, et l'une étant égale à l'autre ;

Que ce cercle constitue la vie *physiologique* de chaque être, et même de chaque organe dans chaque être ;

**NUTRITION ET SÉCRÉTION.** — Que ce cercle constitue également la vie externe des êtres, les relie et en fait les anneaux d'une même chaîne donnant et recevant à son tour.

Que cette loi est plus générale que celle que tout le monde admet (à savoir que la mort entretient la vie en ce sens, que les êtres se nourrissent les uns des autres) ; plus générale, dis-je, puisque les cadavres et les détritiques des êtres, peuvent être assimilés à des produits préparés pour la subsistance d'autres êtres, et que, dans une infinité de cas, la vie entretient la vie par des produits qui, pour être utilisés, n'entraînent pas la cessation d'existence de ceux qui les donnent ;

Que l'alimentation des êtres par la mort d'autres êtres, loin d'être toute la loi, n'est ainsi qu'un aspect d'une loi plus générale, à savoir, l'alimentation des êtres par la vie des autres êtres ; et que la nature, qui, sans la connaissance de

cette loi, paraît un labyrinthe obscur où la vie et la mort se combattent, n'est en réalité que le réseau multiple et plein d'entrelacements variés à l'infini de cette loi unique : *Nutrition, Sécrétion*, pour servir à la nutrition d'autres êtres.

Appliquant donc cette loi du problème de l'homme qui occupe les économistes, j'ai prouvé :

Que, conformément à ce cercle établi par la nature et dont l'homme ne saurait sortir, il s'empare des plantes et des animaux, de tous les produits de la vie que la terre lui donne, et que sa vie en est entretenue, mais qu'il ne peut se les assimiler, sans restituer à la terre par des sécrétions, un équivalent capable de rendre cette terre fertile et productive ;

Que ces sécrétions sont réellement, au point de vue de la nature, le prix de sa subsistance étant destiné à d'autres êtres, au même titre que les sécrétions d'autres êtres lui sont destinées ;

Que les physiologistes, en méconnaissant cette loi, ont méconnu une des fonctions organiques qu'ils étudient, quand ils ont distingué formellement les excréments ou excréments des sécrétions, comme si ce qu'ils appellent excrément, n'était pas, à bien des égards, sécrétion véritable.

Pour conclusions dernières, j'ai prouvé :

Qu'il est souverainement absurde de perdre, relativement à la reproduction de la subsistance humaine, ce dont la nature, comme je viens de le dire, a fait le prix même de cette subsistance ; mais qu'il n'est pas moins absurde de s'appuyer du fait que présente la société, après la violation d'une loi naturelle de cette importance, pour établir, comme Malthus, une loi absolue de misère et de pauvreté pour le genre humain.

(PIERRE LEROUX. — *Lettres aux États de Jersey*).

ORGANISATION. — 1° Le citoyen, l'homme, est *producteur, dis-*

*tributeur, consommateur* indissolublement unis ensemble : 2° la richesse de l'homme, du citoyen, est *capital, monnaie-denrée, indissolublement unis ensemble* ; la société, le milieu, la maison de l'homme, du citoyen, est *l'atelier, le bureau, la salle du banquet, indivisiblement unis ensemble*. Sur ces trois axiomes, s'élève et se fonde, en effet, la France républicaine, au sein de laquelle nous avons à rechercher en ce moment le mécanisme de la production, de distribution et de la consommation des richesses, pour ne pas me servir encore de la formule consacrée.

J'emploierai le langage le plus direct, parce qu'il est le plus clair, et, me prenant pour exemple, je dirai comment je conçois que s'écoulerait ma vie d'homme, de citoyen, sous le régime de l'ordre social républicain.

Dans ce monde de l'homme, mes *besoins* de production, c'est-à-dire l'application de mes forces morales, intellectuelles et physiques reçoivent satisfaction dans *l'atelier*. C'est là, où trouvant l'instrument, je crée le produit, la denrée. De mes doigts guidés par mon intelligence, s'échappe la page de caractères assemblés, composés, qui sera celle d'un livre. De mes lèvres sort l'instruction secondaire ou primaire, professionnelle ou générale. Je crée la statue ou le tableau. Je concours en un mot, à la production de la terre, de l'art, de la science, ou de l'administration sociale, selon mon aptitude et l'étendue de mes forces ; je suis un *Travailleur*.

Mais je ne suis pas un travailleur isolé, *volontaire*, capricieux, de hasard ; je suis un travailleur *associé*, relié. Avant que d'entrer dans l'atelier, réceptacle des instruments, séjour du travail, source féconde d'où s'échappent les produits, j'ai traversé les bureaux ou l'ordre de produire, (monnaie de production) m'a été délivré.

Je me suis inspiré, dans ce bureau, du besoin général, commun, de tous. J'ai su l'étendue et la profondeur de la demande ; j'ai appris la profondeur et l'étendue de l'*offre*, et mon courage s'en est accru. Éclairé de cette lumière nou-

velle et vraiment féconde, j'ai travaillé en liberté, en égalité, en fraternité, c'est-à-dire en citoyen, en homme, et je m'en suis allé, me dirigeant vers la salle du banquet, où mes *besoins de consommation*, besoins moraux, intellectuels et physiques, m'appellent à leur tour.

Mais, là encore, je ne suis pas un consommateur isolé, capricieux, volontaire, de hasard ; je suis associé, relié. Avant que d'entrer dans la salle du banquet, réceptacle des denrées, séjour de la consommation, source féconde d'où s'échappent refaites, rajeunies, restaurées, les forces productives de mon être, j'ai traversé le bureau, où l'ordre de consommer, (monnaie de consommation), m'a été délivré. Là, dans ce bureau, j'ai su l'étendue, la profondeur du besoin des convives ; j'ai appris la profondeur et l'étendue des ressources de la table où j'allais prendre place, et je m'en suis inspiré pour la conduite à tenir durant le cours du festin.

Règle générale : Je travaille en homme, je consomme en homme, et, par homme, j'entends l'homme, non l'être dégradé, vicieux, soit au moral, soit au physique, soit à l'intellectuel. Pour ce dernier, l'atelier, le bureau, la salle du banquet ne sauraient exister : c'est un mineur, ce n'est pas un majeur, et, comme mineur, il est de fait et de droit, soumis à un régime particulier, régime essentiellement éducateur, réformateur, correctif.

Que l'on me comprendrait mal, si, victime de la forme que je donne ici à ma pensée, on allait s'imaginer que j'entends par ces mots : *Atelier, bureau, salle du banquet*, trois lieux distincts, déterminés, trois grandes maisons communes, où se presserait pêle-mêle, à des heures convenues, à peu près comme se pressent nos ouvriers aux portes des usines actuelles, la foule immense des citoyens. Il n'y a rien de cela dans ma pensée ; loin de là, et, si je ne craignais pas d'être obscur, je dirais : Il en est de l'*atelier* comme du *bureau*, du *bureau* comme de la *salle du banquet* ; ils sont chacun partout et nulle part. Tous les points du territoire sont à eux ; ce



sont trois sphères qui se pénètrent. Mais, là où je travaille, là est l'atelier pour moi; là où je consomme, là est pour moi la salle du banquet; là où je prends, où je reçois l'ordre de produire, l'ordre de consommer, la monnaie (signe de production), et la monnaie (signe de consommation), là est le bureau pour moi.

Pénétrons davantage encore dans l'atelier, dans le bureau dans la salle du banquet.

Les instruments de travail que je trouve dans l'atelier, et auxquels j'applique mes forces productives, dans le but principal de satisfaire de véritables besoins, des besoins qui sont en moi, font partie de moi, besoins d'activité, besoins de *producteur*; ces instruments de travail, dis-je, sont-ils à moi? Oui, quand je leur applique, en effet, mes forces productives, quand je les féconde de mon travail; autrement, non.

Sommes-nous des barbares, pour en user de la sorte? et ne savons nous pas que nous ne sommes point éternels; qu'il est dans la nature des êtres, deux jours qui s'appellent et se répondent: le jour de la naissance et le jour de la mort! Que, de l'intérieur du bureau, l'ordre ne me soit donc point donné de les mettre en mouvement, et ils sont pour moi ce qu'ils étaient hier quand j'en vivais pas, ce qu'ils seront demain quand j'aurai cessé d'être. Voilà la loi.

Cependant, au sein de ce même atelier, les fruits de mon travail sont enfin apparus: voilà des produits obtenus, des denrées parfaites, achevées. Ces produits, ces denrées, sont-ils à moi? Puis-je immédiatement les consommer, en faire usage, me les appliquer? Non, évidemment non. Suis-je un sauvage, une absurde et grossière liberté, qui ne sait travailler que pour lui, et qui, par conséquent, ne sait pas même travailler pour lui? Suis-je un bourgeois, un prolétaire, une absurde et grossière égalité, qui ne travaille que pour exploiter son voisin, et qui ne sait pas exploiter son voisin? Ces produits, ces denrées ont d'ailleurs besoin d'aller

se perdre, s'humaniser, prendre un cachet nouveau dans le réservoir commun de la salle du banquet avant même que de pouvoir me servir pour la part de mes besoins qu'ils ont à satisfaire. Au sein de l'atelier, leur cachet est un cachet où se manifeste trop l'individualité de celui qui les a produits ; et ce cachet a pour effet précisément de les préserver de toute consommation, en ne leur en donnant qu'une imparfaite. Au contraire, hors de l'atelier, sur la table de la salle du banquet, ils ont perdu ce cachet particulier, où se lisent les noms de ceux qui les ont produits, et ils ont acquis ainsi le degré de perfection, qu'il est dans leur nature d'atteindre. Voilà la loi.

Que si nous pénétrons maintenant dans la *Salle du banquet*, nous trouverons que la loi est en nous et se formule ainsi : *Ce qui est à nous, c'est ce qui est consommé par nous, tout le reste est aux autres.*

Notre *consommation* y relève donc de l'étendue et de la profondeur de nos *forces consommatrices*, forces intelligentes, humaines, pleines de pureté et de sagesse, tout comme au sein de l'atelier, notre production relève de l'étendue et de la profondeur de nos *forces productives*, forces humaines, intelligentes, pleines de sagesse et de pureté.

En vérité, je ne connais rien de plus faux, de plus ridicule, que ces prétendus axiomes : *Toute peine mérite salaire ; — Qui ne travaille pas, n'a pas droit de manger.* — Le produit de notre travail est toute notre propriété, et autres de même force, que vont répétant et commentant une foule de prétendus docteurs en socialisme. Que veulent dire ces axiomes ? quel est leur sens, leur pensée ? Ils tendent évidemment à perpétuer ce qui est, en le troublant toutefois. Rien de moins organique, rien de moins révolutionnaire ; mais, en revanche, rien de plus perturbateur de tout ordre possible, rien de plus anarchique. Qu'est-ce que ma peine ? qu'est-ce que mon produit obtenu par le travail ? Puis-je vivre, dois-je vivre directement, sans intermédiaire de ces choses ? Dois-je en

vivre encore d'une façon indirecte, par l'échange privé? Sont-ce là vraiment les racines de l'homme? Non, non certainement. Vivre directement de sa peine, de son travail, de l'objet produit par son travail, c'est vivre en sauvage; et vivre indirectement de ces choses, par l'échange privé, l'échange commercial, l'échange entre individus, entre libres, c'est vivre en bourgeois, en prolétaire. On nie le droit des *générations naissantes*, celui des *générations qui passent*, et l'on refuse de reconnaître le droit de ceux qui, dans la *génération présente*, sont frappés d'un mal quelconque, moral ou intellectuel.

Mais l'homme, le citoyen, donne un autre sens à ces mots : *ma* peine, *mon* travail, *mon* produit. Il dit *mon* droit, pour toutes ces choses, et non plus *mon* devoir, comme le sentent et le disent encore aujourd'hui le bourgeois et le prolétaire, comme le sentait et le disait hier le sauvage errant au fond des forêts.

L'homme, le citoyen, distingue entre sa peine, son travail et son produit; il ne fait pas relever sa vie tout entière de ces manifestations infimes de là en lui; il ne ferme pas ainsi brusquement et stupidement le cercle de son existence. Il a conscience de sa sociabilité, de l'unité, et de la triplicité de sa nature, du milieu que lui crée cette nature, et, s'il travaille, c'est par et pour ce milieu, c'est par et pour la société, tout comme s'il consomme, c'est par et pour la société.

La forêt du sauvage n'existe plus depuis longtemps; le marché du bourgeois et son appendice, *l'usine*, passent à leur tour; mais, sur la ruine de l'usine et du marché, apparaissent enfin *l'atelier*, le *bureau*, la *salle du banquet*, formant l'indivisible unité de la propriété de l'homme, du citoyen.

Dans l'atelier, je suis maître, je suis libre; dans la salle du festin, je suis maître, je suis égal; dans l'intérieur du bureau, je suis maître encore et toujours, je suis frère. L'atelier est le lieu de l'activité, de la liberté; la salle du ban-

quet, le lieu de la réflexion qui nourrit, fortifie, répare, le lieu de l'égalité.

Mais la fraternité est cette partie de notre être qui nous donne aux autres, qui nous les donne à leur tour. Quoi donc de moins étonnant que de voir apparaître dans le bureau la force manifestée de tous, formant un tout indivisible ! Quoi de plus simple que de rencontrer là ce que l'on appelle le *gouvernement*, cet organe essentiel de fraternité, ce cœur social qui, par ses battements, par son émission alternative et successive de monnaie pour produire, (*ordre de production*), de monnaie pour consommer (*ordre de consommation*), entretient la vie dans chacun et dans tous.

Là donc dans le bureau du gouvernement et dans la monnaie qu'il me donne quand je me présente à lui pour travailler est un ordre en vertu duquel l'atelier s'ouvre devant moi : c'est encore un fil conducteur qui me mène aux instruments du travail et me les livre. Au point de vue de ce gouvernement, je suis donc purement et simplement *fonctionnaire*, un homme chargé par lui d'accomplir un travail déterminé, ordonné, et à qui ne saurait être attribué par cela même aucun droit de possession sur le fruit ainsi obtenu. Ce fruit est à qui l'a fait faire ; il est au gouvernement, qui en dispose en le faisant emmagasiner dans des bazars ou lieux spéciaux, voilà la *production*. Tout ce qui sert à l'homme directement ou indirectement, tout ce qui est d'industrie agricole, d'industrie manufacturière, d'industrie commerciale est sans produit. Plus de concurrence, plus d'échange privé ; l'échange est créé, il fonctionne. Une vie nouvelle circule dans la société.

Quant au mécanisme de la consommation, il est pour le moins aussi simple.

Le gouvernement, siégeant toujours dans le bureau, m'ouvre, à l'aide de la monnaie qu'il me donne, les portes toutes grandes de la salle du banquet, c'est-à-dire que j'échange cette monnaie contre les denrées du bazar qui me sont né-

cessaires. Je vais dans le bazar, et j'achète ce qui me convient.

Or, ceux qui vendent au bazar sont des fonctionnaires du gouvernement. Ils vendent, ils échangent donc les denrées, les produits du gouvernement, contre la monnaie du gouvernement, pour le compte de ce gouvernement.

Qu'est-ce à dire? et qui ne voit la différence immense qui existe entre cette monnaie du gouvernement de demain, et la monnaie du gouvernement d'aujourd'hui? La monnaie du gouvernement n'est douée que d'une seule valeur, *valeur d'échange* : elle s'échappe légère de ses mains le matin pour ainsi dire, et le soir ses mains la reprennent : elle lui est revenue, parce que des hommes ont produit, parce que des hommes ont consommé, parce que des hommes ont vécu. La monnaie du gouvernement d'aujourd'hui, au contraire est douée d'une *valeur intrinsèque* et d'une *valeur d'échange*, qui lui communiquent aussitôt une troisième valeur, *valeur d'instrument*, *valeur de capital*. Aussi, dès qu'elle s'échappe des mains du gouvernement, c'est à qui l'aura, à qui la conservera, à qui s'en servira comme *instrument*, comme *capital*. L'échange qui se termine par un acte de *consommation*, cet échange réparateur et régénérateur des forces humaines, se fait, sous l'empire de cette monnaie d'or et d'argent, à notre corps défendant, quand on ne peut faire autrement, et toujours d'une façon misérable. La circulation de cette monnaie est donc lourde, embarrassée, en vue toute entière de la production, nullement de la consommation, et le gouvernement, pour la ravoir, est obligé de recourir à l'impôt violent, au tribut, qui toujours la reprend avant qu'elle ait même produit les effets salutaires pour lesquels elle est précisément émise.

(JULES LEROUX.—*De la prochaine révolution économique, Revue sociale*, 1850.)

## CHAPITRE IX

**Donnée de Guépin**

NOTICE. — Le docteur A. Guépin de Nantes, doyen actuel du socialisme français, écrivit, dès 1832, une statistique sur le travail et la misère à Nantes. Mais, ne se bornant pas à constater le mal, il tâcha de faire connaître le remède, qu'il voyait dans l'universalisation du crédit. En 1857, il publia son ouvrage capital : *La philosophie du socialisme*.

Ce livre, qui est surtout une compilation très-bien faite, est peut-être le plus instructif qu'ait produit le socialisme français de cette époque.

Ayant cotoyé toutes les écoles d'alors sans s'être inféodé à aucune, et ne voyant dans le socialisme, malgré la diversité de ses manifestations que la vaste élaboration d'un ordre nouveau, confus encore, à l'état *embryologique*, selon son expression, il s'occupa plus d'exposer, de classer, de vulgariser, que de créer de toutes pièces un système personnel.

Il a indiqué d'une main hâtive mais puissante, le filon historique qui relie le socialisme contemporain aux antiques genèses indiennes, et aux différents événements qui ont dominé l'histoire, et, pour arriver à ce qu'il appelle la *révélation française*, il donne en passant l'idée cosmogonique et sociale des *Védas*, de *Zoroastre*, des *prêtres égyptiens*, de Moïse, des druides gaulois, du *Boudha çakiamouni*, de la *philosophie grecque*, de *Pythagore*, d'*Odin*, de *Jésus*, des *Apôtres* et des *Pères de l'Église*, de la *politique romaine*, de *Mahomet*, des *Utopistes occidentaux*, enfin des *Encyclopédistes* et de la *Montagne révolutionnaire*.

Dans une autre partie de son livre, pour démontrer que le socialisme repose sur une base scientifique, il trace à grands traits une sorte de tableau général des connaissances

humaines. Ce tableau, un peu vieilli aujourd'hui, a dû aider à la généralisation de la science sociale.

Par une contradiction étrange, le philosophe socialiste donne une explication matérialiste du système vital, par la démonstration de ce qu'il appelle très-scientifiquement la *polarité du cerveau*, et il croit en même temps au dieu des néo-chrétiens.

Quoi qu'il en soit, il se dégage de son livre une idée générale très-large, qu'il a résumée lui-même en termes précis et clairs.

Le lecteur lira le résumé de ses vues avec d'autant plus de fruit, que Guépin s'était merveilleusement imprégné de toutes les idées générales et incontestées du socialisme de son temps.

## EXPOSITION

Que l'idéal soit toujours le but  
et la règle de votre vie.

(Lettre de Manuel à Guépin.)

*Bases physiologiques du socialisme.* — Tout ce qui existe, était primitivement à l'état amorphe au sein de la nature. Nous avons l'habitude d'appeler création, les métamorphoses de la vie. Tous les êtres du règne végétal et du règne animal, sont arrivés à leurs existences actuelles, par des transformations qu'ont produites leurs attractions et leurs affinités ; il est donc logique de penser que, pour le règne social, les attractions et les affinités produiront aussi la série des futurs développements.

Les axes qui déterminent l'orientation et la polarité, sont un fait général qui se remarque dans les quatre grandes vies de la nature.

Plus ces vies sont élevées dans l'ordre hiérarchique des êtres, plus l'axe est palpable et joue un grand rôle. La vie

sociale a le sien, qui est déterminé par les quatre facultés cardinales de l'homme : la religiosité, la sociabilité, le philosophisme et l'idéalisme.

Émaner, se transformer, arriver à un état complet de développement, osciller plus ou moins longtemps autour de cet état, se dégrader et cesser de se manifester, pour se reproduire de nouveau dans des émanations nouvelles : voilà la série des principaux faits de la vie dans tout ce qui existe. Toute vie, est donc une série composée de divers groupes de manifestation qui représentent ses différentes phases. Toute vie est une harmonie, parce qu'il y a rapport régulier entre deux moments, entre deux termes contigus de toute existence.

La nature, ayant distribué par série de groupes, les vies minérales, végétales et animales, l'harmonie des vies sociales résultera nécessairement d'une semblable disposition. La vie sociale, se compose de faits matériels et intellectuels, dont le cerveau est l'organe directeur. Le cerveau est soumis aux règles de la physiologie ; donc, rien n'échappe aux grandes lois de la nature, et l'idée d'une mécanique sociale, parallèle à la mécanique céleste et aux mécaniques végétales et animales, n'a rien qui puisse répugner à l'esprit. Le cerveau de tout homme, est une république d'organes intellectuels ; chaque organe est doué de propension, d'imitation, de mémoire, de jugement et d'imagination. Chacun d'eux, dans sa spécialité, dirige souvent seul l'être humain. Chacun d'eux se délasse du travail, en laissant à un autre le soin de présider et de diriger à son tour. Par suite, varier les travaux, c'est rendre le travail attrayant, c'est comprendre une des lois importantes de la mécanique passionnelle des individus et des sociétés. Quoique l'étude des phénomènes anormaux de notre être nous ait appris beaucoup de faits concernant l'extase et ses diverses formes, l'extase religieuse, le magnétisme animal, la démonomanie, la lycanthropie, les guérisons dites miraculeuses, ouvrant



ainsi un vaste champ à de nouvelles études, cependant, il reste immensément à faire dans cette direction.

En analysant chacun de nos actes intellectuels, nous y trouvons la sensation, le sentiment, la connaissance, division trinaire (1) qui se reflète partout. Nos actes cérébraux étant des phénomènes physiologiques, la sensation, le sentiment, la connaissance, et par suite tous les faits moraux et intellectuels, rentrent dans le domaine de la physiologie. La spontanéité de toute vie oscille sans cesse entre deux forces, la nature et l'éducation, la providence et le destin, la cause première et les faits qu'elle a produits. Cette oscillation constitue ce que l'on appelle la liberté. Chaque existence ayant un commencement, un milieu, une fin, à ces trois termes correspondent les trois phases de l'esprit de l'homme et de l'esprit des peuples : la poésie, la métaphysique et la science (2), l'enfance, la jeunesse et la virilité des intelligences. Et, comme au sein des nations la vie se renouvelle sans cesse en mille manières différentes, nous verrons se reproduire à chaque nouvelle découverte de l'esprit humain, ces trois phases qui correspondent à la sensation, au sentiment et à la connaissance. Ajoutez à ce qui précède l'influence providentielle, c'est-à-dire l'unité de place de la nature, se reflétant dans toutes les séries des êtres, le balancement des organes, suite de cette unité de plan, les lois et les analogies embryogéniques, et vous aurez une *physiologie générale* pouvant expliquer tout ce qui existe, même ce que l'on appelle les monstruosité et les miracles ; pouvant, par suite annoncer, prophétiser, décrire le monde social dans les principaux faits de sa vie, depuis son existence embryonnaire jusqu'à sa mort (3).

(A. CUÉPIN. — *Philosophie du socialisme*, p. 254 et suiv.)

(1) Proclamée par Pierre Leroux. (Voir sa *Triade*.)

(2) Voir la loi des trois états d'Aug. Comte.

(3) Il aurait été bien plus rationnel de dire simplement que notre volonté est soumise à des *lois naturelles* en vertu desquelles elle se détermine.

RÉVÉLATIONS SOCIALISTES. — Le souffle de Dieu sur notre monde, la puissance qui a produit à travers les âges dans l'ordre moral, la série des progrès de toute nature, a porté des noms différents; elle s'est appelée Confucius à la Chine; Çakiamouni ou le *Boudha* dans l'Inde; Pythagore, Socrate et Platon dans la Grèce; Moïse et Jésus dans la Judée, les Pères de l'Église sur les ruines de l'empire de Rome.

La Convention nous représente, à la fin du dernier siècle, ces diverses écoles socialistes, issues nombreuses par lesquelles s'échappent de nos jours, comme d'autant de sources abondantes, le fluide inspirateur qui électrise l'humanité.

Nous devons encore considérer comme des *révélations* véritables les grands hommes de la science; ceux qui nous ont fait connaître les admirables lois de l'univers, les Galilée, les Kœpler, les Descartes, les Leibnitz, les Newton, les Laplace, les Bichat, les Gall, les Geoffroy Saint-Hilaire; et, par une heureuse tendance, qui chaque jour devient plus commune, les grandes puissances de l'ordre moral sont aussi les grandes puissances de l'ordre scientifique.

*L'esprit saint* se révèle donc sans cesse aux hommes, s'incarnant dans les plus nobles créatures, pour garder différents langages, selon les temps et les lieux, et se faire partout la divine eucharistie qui doit nourrir et entraîner les âmes vers l'avenir. Le style chrétien n'était pas le moindre défaut des socialistes de 1848.

L'avenir c'est l'idéal dont l'humanité se rapprochera sans cesse davantage, et par la pratique et par la théorie; l'idéal, c'est le *règne de Dieu* sur la terre, c'est l'harmonie universelle, progressivement produite par la gravitation, les affinités et la polarité, c'est l'ordre des cieus dans l'humanité.

(*Ibid.*, p. 258.)

RÉSUMÉ THÉORIQUE. — L'humanité n'existe pas encore. Ce que l'on appelle l'histoire n'est autre chose que le récit des phases diverses de l'*embryologie sociale*; mais nous nous

rapprochons chaque jour davantage par les transformations successives et progressives de cette époque dans laquelle les peuples divers auront intelligence et conscience de la solidarité. Alors cessera la période de chaos signalée par Fourier, alors cesseront les époques organiques et critiques de Saint-Simon, alors l'humanité créée par l'association entre les individus, les familles, les communes, les cantons, les départements et les peuples, vivra de sa vie collective, avec toutes les merveilleuses manifestations dont elle est susceptible, et le magnifique tableau de l'*ordre combiné* de Fourier ne sera pas un rêve, ou ne sera qu'un rêve bien au-dessous de la réalité.

Mais l'*embryologie* de l'homme a trois phases : dans la première, le développement porte sur le cerveau et sur le système nerveux ; dans la seconde, sur le système circulatoire ; dans la troisième, sur les organes glandulaires et le tube intestinal. Ces trois phases nous les observons dès aujourd'hui dans le développement des associations (1).

La première s'effectue dans les grandes villes, centres nerveux de l'humanité, où se forment les premières associations, où se manifestent les premiers rudiments d'organisation. Une ou plusieurs banques centrales, des associations déjà créées, réaliseront la seconde que signalent le monopole des capitalistes et nos banques privilégiées. La troisième aura lieu quand l'association pénétrera dans nos campagnes et enveloppera l'humanité, comme la peau enveloppe les organes du corps humain. Ce triple travail terminé, l'humanité aura sa jeunesse puis sa virilité, et il en sera d'elle comme de notre système solaire qui oscille autour d'un état moyen. Elle jouira d'une vie parfaite, réellement indéfinie dans sa durée, sans que la science puisse actuellement prévoir ses périodes, la forme et le retour des séries

(1) Ne pas oublier que Guépin, en même temps que socialiste de talent, est docteur en médecine.

terrestres qui consacreront sa déchéance, puis sa mort.

Le propre de la vérité absolue, c'est de conduire à l'explication de tous les faits dont les hypothèses erronées ou incomplètement vraies ne peuvent donner l'interprétation. Soumise à cette épreuve notre manière d'envisager la famille suffit à expliquer tout ce qui concerne l'humanité.

Une agglomération de molécules inorganiques n'est ni une combinaison chimique, ni un cristal. Une agglomération de molécules organiques, n'est ni un être vivant, ni même un simple organe. Une agglomération de molécules sociales n'est ni une famille, ni une commune, ni une société.

Pour qu'il y ait cristal, organe, commune, il faut plus qu'une agglomération, il faut un rapprochement qui permette aux affinités de s'exercer. Ainsi s'explique l'infériorité actuelle dans notre France de toutes les communes rurales dans lesquelles il n'existe que des rudiments d'organisations représentés par des bourgs et des villages ; de là leur état vraiment embryonnaire, constaté trop souvent par des conseils municipaux peu éclairés, par des dévots quelquefois plus idolâtres que chrétiens, par l'absence ou l'insuffisance des instituteurs primaires et des moyens d'éducation, par le morcellement et l'éloignement des habitants, par la division parcellaire des propriétés, par l'absence de banques agricoles, de syndicats ou associations pour les ventes et les achats, pour la production et la consommation, pour l'emploi des machines, pour les irrigations, pour la réduction de tous les frais généraux de leur industrie, pour la suppression de la concurrence entre fermiers, pour la location de toutes les terres de la commune au nom d'une commission prise dans son sein et chargée de la représenter successivement vis-à-vis des propriétaires et vis-à-vis des fermiers qui deviendraient tous de la sorte les fermiers de la commune devenue à son tour souveraine dans l'exercice de son agriculture et de ses industries.

Guidées par leurs besoins ou leurs attractions vers des

fonctions diverses, les familles, en se réunissant, doivent naturellement donner lieu à des communes ou à des tribus, chargées aussi dans le grand atelier social de fonctions différentes ; et, de même que les cristaux ont des axes, qui servent à les classer, les communes auront toutes un axe, un pivot, une dominante qui permettront de les rapporter à six grandes séries, selon qu'elles seront composées plus spécialement de laboureurs, de pêcheurs ou de chasseurs, de mineurs, d'industriels ou fabricants, de commerçants, voituriers par terre et par eau, ou magasiniers, de savants et d'artistes. Ces types primitifs, en se combinant entre eux, pourront donner naissance à un nombre infini de variétés.

Nous avons vu la famille orientale produire des tribus, des peuples et conduire à la grande unité musulmane. A son tour la famille occidentale produira *les communes, des peuples*, (on croirait cette phrase écrite depuis la révolution communale de Paris) et la grande famille humaine. Ici, comme dans la famille musulmane, l'unité du dernier ordre ne sera que la première élevée à une certaine puissance, d'où cette conséquence qu'une fois la commune républicainement instituée selon la formule : *Liberté, Égalité, Fraternité*, les communes supérieures, les nations et l'humanité devront avoir aussi la même organisation.

Notre point de vue excessivement fécond, pourrait donner naissance à mille considérations très-intéressantes en histoire, en géographie, mais ce serait nous écarter du but que d'ouvrir de larges parenthèses pour les exposer.

LA COMMUNE. — La Commune devant être faite à l'image du corps humain, étudions ses principaux organes. Le cerveau nous représente l'intelligence de l'homme, il est un et multiple ; il reçoit les impressions tant internes qu'externes et il en déduit ces conséquences que nous appelons volontés. Il a ses organes spéciaux pour les spécialités, il est le directeur de notre économie. La Commune aussi a son cer-

veau représenté par toutes ses intelligences adultes et normales, qui peuvent et doivent se partager le travail de sa direction selon leurs capacités diverses, de manière à ne former qu'une unité dans une multiplicité. Dans le cerveau de l'homme domine la religiosité, la sociabilité, l'esprit philosophique, et l'esprit artistique, qualités cardinales que la république des intelligences communales, doit avant tout prendre pour guide, de manière à se trouver toujours dans la direction du juste et du vrai en religion, en socialisme, en philosophie et même en esthétique et en idéal.

Soit une commune composée de mille intelligences adultes et normales, ces intelligences devront, pour s'organiser, se partager en séries correspondantes aux divers besoins de l'association, le même individu pour des intérêts spéciaux pouvant conseiller, délibérer et voter, agir même dans plusieurs d'entre elles. Toutes ces séries auront un centre commun vers lequel viendront converger et se résoudre les intérêts moraux, intellectuels et physiques de l'association et les difficultés qu'ils pourraient faire naître.

La Commune par suite de la similitude que nous venons d'établir, aura 1° sa chaire évangélique où sera prêchée la charité, comme la voulait le Christ (1); 2° sa mairie, où seront réglés ses intérêts sociaux; 3° ses moyens d'instruction élémentaire et philosophique, 4° ses fêtes, ses plaisirs destinés à semer de quelques fleurs le sentier de l'existence aujourd'hui si triste et si monotone.

Ainsi seront représentées dans son sein les quatre facultés qui donnent à l'homme son immense supériorité sur les autres animaux. La commune verra donc naître naturellement du principe même de son institution et pour ainsi dire sans frais pour elle, tous les éléments d'organisation si coûteux aujourd'hui, quoiqu'ils soient encore rudimen-

(1) Dites plutôt la science sociale et la puissance de la solidarité humaine.

taires dans son sein, tels que : 1° le culte ; 2° l'administration qui comprendra les faits de production, de consommation et de justice ; 3° l'éducation ; 4° les plaisirs et les fêtes.

Un animal quelconque se développe au moyen des molécules organiques que lui fournit l'alimentation. La commune se continue et se développe à son tour par les enfants ou molécules sociales que lui fournissent la génération et l'éducation. De là, pour elle, la nécessité de veiller à sa propre existence en perfectionnant ces deux grands facteurs, de l'être humain. D'un côté elle surveillera les mariages qui ne devront être ni des marchés d'argent ni de brutaux accouplements et jugera en premier ressort les demandes de divorce. De l'autre, elle aura une crèche et une grande serre. L'été, les jeunes enfants y seront à l'abri d'un soleil trop ardent ; l'hiver ils n'auront à y redouter, ni le froid, ni la pluie. En tous temps ils trouveront une température agréable, un air suffisamment renouvelé, des fleurs, quelques arbustes et le lait pur et substantiel de vaches bien portantes. C'est ainsi qu'à l'abri des intempéries, sous l'influence d'une excessive propreté, de soins incessants, d'une nourriture toujours convenable, on effacera chez les enfants les influences transmises avec le sang, régénérant les races, et préparant à l'humanité des hommes plus beaux, plus vigoureux, plus capables d'atteindre un âge reculé que nos races actuelles et surtout que les enfants abâtardis et dégénérés de nos cités populeuses. Viendront ensuite les salles d'enfance improprement appelées salles d'asile, les écoles d'adolescents et l'apprentissage soit au sein de la commune, soit par échange, par rétribution ou de toute autre manière au sein de communes différentes ou dans des institutions spéciales créées aux frais de toutes les communes par leur association générale. Inutile de répéter que l'éducation aura constamment pour but, de faire prédominer chez l'individu les tendances religieuses, sociales, philosophiques et artistiques ne leur donnant la direction de toutes

les intelligences sanctifiant ainsi les passions et les faisant toutes converger vers le but social.

Cette doctrine n'accepte on le voit, la souveraineté de l'individu que dans les limites posées par la morale. Tout homme qui s'y conforme est souverain dans ses actes, mais la liberté loin d'être illimitée, se trouve naturellement bornée par l'activité générale des quatre facultés qui doivent diriger les masses et les individus, dans un sens et dans un ordre de faits utiles à tous. C'est là ce qui fait la supériorité de notre criterium sur celui des conventionnels (1).

Nos molécules organiques subissent trois phases, elles entrent en nous, et deviennent aptes à fonctionner, elles fonctionnent et sont reprises par les vaisseaux absorbants, puis rejetées au dehors de l'économie quand leur mission est terminée. — De même, dans la commune les êtres naissent et reçoivent de l'éducation, puis ils travaillent. Cette seconde période terminée, viennent la déchéance par vieillesse et par infirmité, puis la mort. Nous trouvons donc, entre ces deux moments singuliers de la vie humaine appelées naissances et mort, l'éducation, la fonction et la retraite : trois phases obligatoires pour tous les individus qui seront conduits chacun par leurs affinités aux travaux que leur vocation réclame.

La vocation ne peut s'entendre d'un désir plus ou moins ambitieux, exprimé par la personnalité, humaine, mais bien d'une tendance manifestée par les aptitudes spéciales, et légitimée aux yeux de tous par des efforts persévérants et fructueux.

Ainsi, chaque membre de la commune sera préparé par elle au travail ; tous recevront une éducation qui tiendra compte de leurs tendances, de leurs attractions, de leurs

(1) De nos jours encore c'est une plus haute compréhension de l'idée communale qui fait la supériorité, quant à la doctrine, des socialistes sur les Jacobins.



aptitudes. Tous pour compléter cette instruction première seront aidés à faire leur tour du monde, et pourront s'enrôler dans un compagnonnage nouveau qui ne sera plus le secours mutuel et la fraternité parmi les ouvriers français, mais le travail et la fraternité parmi tous les travailleurs de l'ancien et du nouveau monde. Conduit ainsi à la porte des ateliers artistiques, scientifiques et industriels, l'homme y fonctionnera jusqu'à l'heure du repos où ses vieux jours seront protégés par le respect acquis au vétéran blanchi sous les armes.

C'est de la sorte que la commune s'associera à l'humanité avec laquelle elle s'identifiera chaque jour davantage par le contact des étrangers de toutes les races et de toutes les contrées.

(A. GUÉPIN. — *Ph. du soc.* p. 714 et suivantes.)

---

## CHAPITRE X

### Positivisme politique

NOTICE. — A. Comte est le créateur de la *Sociologie*, et l'auteur d'une nouvelle *Classification des sciences*, œuvres qui immortaliseraient à elles seules le nom d'un penseur.

Mais ce n'est pas l'œuvre philosophique de ce grand homme que je viens analyser, c'est aux savants à le faire ; je viens simplement parler de sa *politique* en d'autres termes du système socialiste qu'il a fait découler de sa *philosophie positive*.

Ce côté de l'œuvre d'Auguste Comte a soulevé beaucoup de contestations ; certains amis du penseur ont dit que sa

*politique* ne pouvait pas être acceptée au même titre que sa *philosophie*, puisque cette politique était le fruit d'un dérangement cérébral, très-malheureusement survenu au milieu des immenses travaux de son auteur.

Des disciples ardents, parmi lesquels sont particulièrement connus, Pierre Laffitte, Fabien Magnin, Robinet, Sémérie, Richard Congrève, Audiffrent, Mollin, soutiennent au contraire que la *politique* a été la conclusion naturelle de son œuvre philosophique, et ils n'hésitent pas à en faire une panacée sociale.

Réunis dans le local autrefois habité par A. Comte, rue Monsieur-le-Prince, et qu'ils ont pieusement conservé depuis la mort du philosophe (1857), ils propagent avec dévouement la doctrine du maître.

Le socialisme positiviste, bâti sur une connaissance systématique des sciences, est, par cela même, peu accessible aux prolétaires, dont il froisse d'ailleurs les sentiments démocratiques et égalitaires par le maintien de classes dirigeantes dans l'industrie.

Mais la puissance de la philosophie positiviste a projeté de larges reflets sur la petite école, et, si elle est peu nombreuse, elle a cependant une certaine influence sur le mouvement prolétarien.

Dans la Commune de Paris, les *positivistes politiques* ont vu une affirmation grandiose de la légitime prépondérance des villes sur les campagnes, sans laquelle, ajoutent-ils, le suffrage universel sera toujours rétrograde et les progrès acquis pourront toujours être remis en question.

Auguste Comte fut longtemps secrétaire de Saint-Simon, mais le disciple était trop grand, sa valeur intellectuelle, quoique n'étant pas du même ordre (Saint-Simon était surtout universalisateur et Comte surtout classificateur) pouvait être estimée au niveau de celle de Saint-Simon. Il y eut donc rupture, après que Comte eut publié le troisième cahier du *Catéchisme industriel*.

Dans ce livre, l'auteur déclare qu'il fallait fonder les sciences politiques et sociales sur les bases où l'on venait d'asseoir les sciences *d'observation* : il y formula en outre la fameuse loi *Des trois États*; c'était systématiser la *loi du développement humain*, entrevue par Saint-Simon; mais c'était arrêter net le saint-simonisme sur la pente religieuse où il commençait à glisser. En effet, ne vouloir admettre dans le domaine de l'intelligence humaine que *les faits observés*, et par là même couper les ailes à l'imagination artistique, qu'était-ce faire, sinon stigmatiser du nom *d'erreur subjective*, tous les rêves religieux dont allait se bercer les *enfantiniens*? De ce côté, il devait être, et fut traité *d'hérésiarque*, mais il ne parut pas en avoir souci.

Lorsqu'il eut produit sa *Philosophie positive*, Comte, qui aimait à répéter cette phrase d'A. de Vigny : *Une grande vie, c'est une pensée de jeunesse réalisée par l'âge mûr*, et qui aimait à dire, sans doute d'après ses souvenirs de jeunesse auprès de Saint-Simon : *De l'union des savants et des prolétaires réalisant l'alliance d'une grande pensée et d'une grande force, dépend une convenable solution du problème social*, voulut donner une sanction à ses travaux philosophiques et scientifiques en indiquant les bases de l'ordre nouveau.

Parlant d'abord du capital il en fit découler la formation des deux lois suivantes :

1° *Chaque homme produit au-delà de ce qu'il consomme.*

2° *Les matériaux obtenus peuvent se conserver au-delà du temps qu'exige leur reproduction.*

De ces deux lois, dont il démontre l'évidence, il conclut hardiment contre l'économie politique par ce théorème :

*La classe des travailleurs étant celle qui fait vivre les autres est la seule qui ne puisse jamais être trop nombreuse* (1).

(1) En tous cas, la question de population ne peut être posée que quand nous aurons épuisé les ressources du globe, et nous n'en sommes pas encore là.

1° *Les phénomènes industriels, très-complicés de leur nature, sont parfaitement modifiables.*

2° *Il y a urgence et devoir d'intervenir au nom de l'humanité et de modifier les phénomènes industriels.*

« Enfin, dit un de ses disciples le D<sup>r</sup> Robinet, Comte a nié que l'on eût raison de séparer de la science sociale la considération des conditions matérielles de la vie collective, pour en faire une science distincte et spéciale, sous le nom d'*économie politique* ; il a nié que les économistes aient convenablement traité ce problème, soit au point de vue logique, soit au point de vue scientifique ; il a nié qu'ils aient constitué une science abstraite, réelle comme la physique, la chimie, l'astronomie ; mais il n'en a pas moins effectué lui-même au point de vue primitif, et comme base et partie essentielle de la science sociale, l'étude rigoureuse et complète des phénomènes économiques. »

Cette dernière affirmation est contestable, mais il n'en reste pas moins acquis, que la démonstration positiviste de la *modificabilité des phénomènes industriels* peut être considérée comme une des bases fondamentales du socialisme scientifique, que Comte aura tant contribué à substituer au socialisme utopiste et sentimental.

Il est un autre côté par lequel Auguste Comte est très-peu connu, c'est son grand amour pour l'humanité. Sous l'influence de cette noble Clotilde de Vaux, qui le suivra dans son immortalité, il écrivait, parmi ses découvertes scientifiques et ses vastes synthèses, des phrases comme celles-ci :

*On se lasse d'agir, on se lasse de penser ; on ne se lasse jamais d'aimer.*

D'autres fois, il traçait en ces termes le devoir de la vie :  
*Aimer pour penser, penser pour agir.*

A-t-on jamais dit mieux et plus juste ?

*Bonté, science, action*, n'est-ce pas la fameuse *triade* que, depuis les sages de l'Inde jusqu'à Pierre Leroux, tant de penseurs ont cherchée ?

Mais sa préoccupation constante d'édifier la société nouvelle sur le devoir, l'a conduit à des conceptions singulières : c'est ainsi que, pour faire accorder sa propriété individuelle avec la nécessité du concours industriel, que les économistes appellent *force collective*, il préconise la formation de *riches artificiels*. Des riches industriels livreraient leur fortune au plus digne d'entre eux, et celui-ci s'engagerait à user de cette fortune selon le devoir *positiviste* ; de la sorte, dit Comte, la dignité personnelle sera sauvegardée, et les conditions de la grande industrie remplies ; si le chef industriel est indigne, on aura contre lui le recours de la grève. Cette façon autoritaire de régler la possession de la richesse, descend en droite ligne de la *théocratie* industrielle de Saint-Simon.

Relativement à l'hérédité, Comte préconise l'hérédité *sociocratique*, à l'aide de laquelle, pense-t-il, tout homme ayant le droit de disposer de son avoir d'une façon absolue, en faveur de celui qu'il jugera le plus digne de lui succéder, la richesse sociale sera de plus en plus entre les mains de ceux qui auront souci de l'employer au service de l'humanité. C'est au moins contestable.

La donnée Saint-Simonienne, de substituer l'élection de la capacité au hasard de la naissance, pourrait amener une amélioration, mais le problème resterait à résoudre et l'égalité, cette nécessité de l'avenir, continuerait de dominer les aspirations populaires et de préparer des révolutions.

PHILOSOPHIE POSITIVE. -- Avant d'exposer le côté social de la doctrine positiviste il est utile de transcrire ici les lois fondamentales et les tableaux principaux de la philosophie d'Auguste Comte.

La simple table des travaux philosophiques du père de la Sociologie, en même temps qu'elle aidera le lecteur à la compréhension de ce qui suivra, lui donnera une idée de la puissance de conception qu'atteignit ce grand cerveau.

# CLASSIFICATION

## HUMANITÉ

## DES DIX-HUIT FONCTIONS

### TABLEAU SYSTÉMATIQUE

<p><b>(AIMER, PENSER, AGIR.)</b> AGIR PAR AFFECTION, ET PENSER POUR AGIR.</p>	<p>10 MOTEURS AFFECTIFS (Penchants, dans l'état actif, et sentiments, dans l'état passif.)</p>	<p>7 PERSONNELS.</p>	<p>3 SOCIAUX. général. Spectacul.</p>	INTÉRÊT. . . . .	}	Instincts de la conservation.				
				AMBITION . . . . .		Instincts du perfectionnement.				
				<p>5 FONCTIONS INTELLECTUELLES.</p>	<p>3 QUALITÉS PRATIQUES</p>	<p>CONCEPTION . . . . .</p>	<p>EXPRESION. . . . .</p>	<p>ACTIVITÉ. . . . .</p>	<p>FERMETÉ, d'où <i>Persévérance</i> . . . . . (18). . . . .</p>	Passive, ou Contemplation, . . . . . d'où matériaux objectifs.
										Active, ou Méditation, d'où constructions subjectives
										Mimique, orale, écrite, d'où <i>Com</i>
										Courage . . . . . (16). . . . .
										Prudence . . . . . (17). . . . .

### RÉSUMÉ DE LA

L'ensemble de ces dix-huit organes constitue l'appareil central, qui, d'union en liant ses deux sortes de fonctions extérieures. Sa région spéculative est moteurs. Mais sa région affective n'a de connexités nerveuses qu'avec les vides qui ne s'y lie qu'à l'aide des deux autres régions. Ce centre essentiel de toutes les deux moitiés symétriques de chacun de ses organes. Envers le reste du cerveau. Ainsi, l'harmonie vitale dépend de la principale région cérébrale, sous l'âme avec le milieu.

# POSITIVE RIEURES DU CERVEAU

VIVRE POUR AUTRUI

## JE DE L'AME

L'individu, ou <i>instinct nutritif</i> . . . . . (1).	} Egoïsme.	} Décroissement d'énergie, et accroissement de dignité, d'arrière en avant, de bas en haut, et des bords au milieu.	} IMPULSION. (LE CŒUR.)			
L'espèce. . . . .				} <i>instinct sexuel</i> . . . . . (2).		
					} <i>instinct maternel</i> . . . . . (3).	
r destruction, ou <i>instinct militaire</i> . . . . . (4).				} Altruisme.		}
r construction, ou <i>instinct industriel</i> . . . . . (5).						
ination. . . . . (6).						
tion. . . . . (7).						
. . . . .						
. . . . .						
. . . . . (10).						

### EN

, ou relative aux êtres, essentiellement <i>synthétique</i> . . (11).	} (Savoir pour prévoir) (L'ESPRIT)	} CONSEIL
, ou relative aux événements, essentiellement <i>analytique</i> (12)		
e, ou par comparaison, d'où <i>Généralisation</i> . . . (13) . .		
re, ou par coordination, d'où <i>Systématisation</i> . . (14) . .		
. . . . . (15).		

### STAT

. . . . .	} (LE CARACTÈRE.)	} EXECUTION
. . . . .		

## IE CÉRÉBRALE

stimule la vie de nutrition, et, d'une autre part, coordonne la vie de relation directement avec les nerfs sensitifs, et sa région active avec les nerfs végétatifs, sans aucune correspondance immédiate avec le monde extérieur, l'âme humaine fonctionne continuellement, d'après le repos alternatif des intermittence périodique est aussi complète que celle des sens et des muscles, de laquelle les deux autres dirigent les relations, actives et passives.

## N° 2

PHILOSOPHIE PREMIÈRE OU NOMENCLATURE DES 15 GRANDES  
LOIS COMMUNES A TOUS LES PHÉNOMÈNES

1° Former l'hypothèse la plus simple et la plus sympathique que comporte l'ensemble des renseignements à représenter.

2° Concevoir comme immuables les lois quelconques qui régissent les êtres d'après les événements.

3° Les modifications quelconques de l'ordre universel sont bornées à l'intensité des phénomènes, dont l'arrangement demeure inaltérable.

4° Subordonner les constructions subjectives aux matériaux objectifs.

5° Les images intérieures sont toujours moins vives et moins nettes que les impressions extérieures.

6° Toute image normale doit être prépondérante sur celle que l'agitation cérébrale fait simultanément surgir.

7° Chaque entendement présente la succession de trois états : fictif, abstrait et positif envers ses conceptions quelconques avec une vitesse proportionnelle à la généralité des phénomènes correspondants.

8° L'activité est d'abord conquérante, ensuite défensive, enfin industrielle.

9° La sociabilité est d'abord domestique, puis civique, enfin universelle, suivant la nature propre à chacun des trois instincts sympathiques.

« 10° Tout état statique ou dynamique tend à résister spontanément sans aucune altération, en résistant aux perturbations extérieures.

(KEPLER.) »

« 11° Un système quelconque maintient sa constitution



active ou passive quand ses éléments éprouvent des mutations simultanées pourvu qu'elles soient exactement communes.

(GALILÉE.) »

« 12° Ily a toujours équivalence entre la réaction et l'action, et leur intensité est mesurée conformément à la nature de chaque conflit.

(HUYGENS NEWTON.) »

13° Subordonner toujours la théorie du mouvement à celle de l'existence et concevant tout progrès comme le développement de l'ordre correspondant dont les conditions quelconques régissent les mutations qui constituent l'évolution.

14° Tout classement positif doit procéder d'après la généralité croissante ou décroissante, tant subjective qu'objective.

15° Tout intermédiaire doit être normalement subordonné aux deux extrêmes dont il opère la liaison.

(AUGUSTE COMTE.)

### N° 3

#### LOIS INTELLECTUELLES

1° Le monde extérieur fournit à l'esprit humain les matériaux objectifs de ses constructions subjectives.

2° L'esprit humain est forcé de prendre toujours en lui-même les liens subjectifs de ses impressions objectives.

3° Toute conception théorique passe par trois états successifs : théologique, métaphysique, positif.

4° Nos conceptions théoriques se développent suivant la

généralité décroissante et la complication croissante des phénomènes correspondants.

Tous les événements réels, y compris ceux de notre propre existence individuelle et collective, sont toujours assujettis à des relations naturelles de succession et de similitude essentiellement indépendantes de notre intervention. Notre intervention acquiert ainsi d'autant plus d'efficacité que les lois naturelles se rapportent davantage à notre propre existence soit individuelle, soit collective. Envers celle-ci surtout, les modifications comportent une telle extension qu'elles contribuent beaucoup à maintenir encore l'erreur vulgaire qui représente ces phénomènes comme affranchis de toutes lois immuables.

(AUGUSTE COMTE.)

#### N° 4

#### LOIS DES TROIS ÉTATS

Par la nature même de l'esprit humain, chaque branche de nos connaissances est successivement assujettie, dans sa marche, à passer par trois états théoriques différents, l'état *théologique* ou fictif, l'état *métaphysique* ou abstrait, enfin l'état *scientifique* ou positif.

Dans le premier, les idées surnaturelles servent à lier le petit nombre d'observations isolées dont la science se compose alors. En d'autres termes, les faits observés sont expliqués, c'est-à-dire vus et prouvés d'après des faits *inventés*. Cet état est nécessairement celui de toutes sciences au berceau ; quelque imparfait qu'il soit, c'est le seule mode de liaison à cette époque. Il fournirait par conséquent le seul instrument au moyen duquel on puisse raisonner sur les faits, en soutenant l'activité de l'esprit qui a besoin par-

dessus tout d'un point de ralliement quelconque. En un mot, il est indispensable pour permettre d'aller plus loin.

Le second état est uniquement destiné à servir de moyen de transition vers le troisième; son caractère est bâtard, il lie les faits d'après les idées, qui ne sont pas *tout à fait* surnaturelles. En un mot ces idées sont des abstractions personnifiées, dans lesquelles l'esprit peut voir à volonté, ou le nom mystique d'un cours surnaturel, ou le nom abstrait d'une simple vue de phénomène; suivant qu'il est plus près de l'état théologique suppose que les faits devenus se sont en même temps rapprochés d'après des analogies plus étendues.

Le troisième état est le mode définitif de toutes sciences quelconques, les deux premiers n'ayant été destinés qu'à le préparer graduellement. Alors les faits sont liés d'après les idées, ou lois générales d'un ordre *entièrement positif*, suggérés et confirmés par les faits eux-mêmes. Elles ne sont pas des simples faits assez généraux pour devenir des principes; on tâche de les réduire toujours au plus petit nombre possible, mais sans jamais imaginer rien d'hypothétique qui ne soit de nature à être vérifié un jour par l'observation ou, ne le regardant que comme un moyen d'impressions générales par le phénomène.

(AUGUSTE COMTE.)

N° 5

ENSEIGNEMENT POSITIVISTE

*Hierarchie théorique des conceptions humaines ou tableau synthétique de l'ordre universel*

PHILOSOPHIE POSITIVE

*ou connaissance systématique de l'humanité.*

DIVISION DOGMATIQUE

Étude de la terre ou Cosmologie	}	(Abstraite ou étude fondamentale de l'existence universelle d'abord numérique puis géométrique et enfin mécanique)	1) MATHÉMATIQUE	}	céleste ou astronomique	}	Ordre extérieur.
		Concrète ou étude directe de l'ordre matériel	2) PHYSIQUE		terrestre		
Étude de l'homme ou Sociologie	}	Préliminaires ou étude générale de l'ordre vital	3) BIOLOGIQUE (proprement dite)	}			
		Finale ou étude directe de l'ordre humain.	4) SOCIOLOGIE (collectif)				

Auguste Coi

## EXPOSITION

Savoir pour prévoir afin de pouvoir.

Les vivants sont de plus en plus  
gouvernés par les morts.

Le progrès est le développement de  
l'ordre.

Vivre pour autrui.

L'amour pour principe, l'ordre pour  
base, le progrès pour but.

Organiser sans dieu ni roi.

Liberté, fraternité.

**VUES GÉNÉRALES.** — Il faut considérer l'humanité comme un être collectif soumis à des lois propres d'évolution, et accomplissant le travail social, d'après ces lois, sous la pression des circonstances extérieures auxquelles elle est fatalement soumise.

L'existence de l'humanité comme être collectif, dominant l'individu, est incontestable; mais elle est, en outre, le plus grand de tous les êtres connus, le seul véritable *Être suprême*. Par conséquent, s'il en était un autre et que nous dépendissions de lui, il n'aurait fait, dans tous les cas, relativement à nous, que les matériaux, si difficiles à utiliser dont nous nous servons, et les conditions fort défectueuses que nous subissons. C'est l'humanité seule qui nous a rendu ces matériaux assimilables et ces conditions supportables, c'est à elle seule que doit aller notre reconnaissance.

Toutes les forces que nous mettons actuellement en œuvre venant d'elle doivent être consacrées à son service, d'où dérive une série de devoirs qui permettent de régler la vie

humaine et la richesse qui est une des principales forces sociales.

Le *devoir* est l'accomplissement d'une fonction par un organe libre, appartenant à un être collectif duquel nous tenons tous les éléments de notre bonheur et de notre dignité, et qui, néanmoins, a besoin de notre concours ; nous sommes obligés, par cela même, de remplir une fonction utile à son existence. Nourris par le travail de nos prédécesseurs, nous devons travailler librement pour nos successeurs, et ce dernier devoir vient régler à la fois toutes nos intelligences, sentiments et activité.

(PIERRE LAFITTE. — *Positivisme et économie politique.*)

POSITION DE LA QUESTION. — On peut considérer le paupérisme, résultat de la condition anormale du prolétariat comme constituant le fond même de la question sociale : il est nécessaire de caractériser ici la condition de cette classe si importante.

Les prolétaires sont campés dans la société moderne, ils n'y sont ni agrégés, ni incorporés ; c'est-à-dire que leurs relations avec les autres classes ne sont en aucune manière réglées par un ensemble de devoirs sociaux réciproquement et universellement acceptés comme cela doit être dans une société véritablement organisée.

Le prolétaire n'a, comme base de conduite, que l'incertaine et insuffisante rétribution que lui présente l'institution honteuse et dégradante du salaire, considéré comme payant la valeur du travailleur, et acquittant le service rendu. Il en résulte pour lui une altération sensible quoique superficielle de sa dignité ; il est forcément réduit à une conduite semblable en moralité à celle qu'accepte librement la majorité de ceux qui composent les classes dites supérieures, et qui consiste à n'obéir qu'à la plus misérable des forces, l'argent.

On livre ainsi l'activité au plus offrant, sans considérer la moralité du résultat auquel on le fait concourir.

C'est l'abattement des caractères, la perversité du civisme, la corruption des sentiments, la dépravation des convictions, arrivés à un tel point, qu'il a été possible de faire faire des échafauds aux partisans de l'abolition de la peine de mort, des chassepots aux membres de la ligue de la paix, des églises aux athées, et des trônes aux républicains; c'est en un mot la prostitution de l'activité humaine. (G. MOLLIN, rapport sur le congrès de Bâle).

SOLUTION. — Le remède est évidemment dans une effective incorporation du prolétariat occidental et dans la transformation du salariat qui devrait être considéré comme indemnisant seulement le travailleur de la dépense en provisions, matériaux et instruments indispensables à l'accomplissement de sa fonction, à son entretien personnel, ainsi qu'à celui de sa famille. (ROBINET, notice sur l'œuvre et la vie de A. Comte.

EMPLOI DES RICHESSES. — Voici comment le positivisme conçoit en principe l'emploi définitif du capital humain.

1° La richesse sociale dans sa source et dans sa destination doit recevoir néanmoins une appropriation personnelle pour être employée avec indépendance au service de l'humanité.

2° Le revenu du capital doit être affecté au développement des agents qui le produisent et des instruments nécessaires, la part prélevée sur le possesseur pour son entretien particulier étant réglée avec la plus sage économie.

3° La possession de la richesse étant une fonction sociale, doit être transmise d'après le principe de l'hérédité socio-cratique, chaque possesseur du capital pouvant et devant instituer lui-même pour son successeur celui qu'il aura reconnu comme étant le plus digne de remplir ces fonctions.

(AUGUSTE COMTE.)

. . . Nous qui considérons la *propriété* non comme le droit personnel de disposer arbitrairement, mais comme le *devoir* social d'administrer équitablement, et qui substituons la paisible détermination des devoirs à l'orageuse discussion des droits, nous regardons les débats sur la possession des richesses comme une agitation oisive ; mais aussi nous attachons une importance considérable à l'examen des règles relatives à l'emploi du capital humain, de sorte qu'en agissant sur la *destination*, nous réagissons nécessairement sur la position.

Le problème social étant, de sa nature, plus moral que matériel, la transformation des institutions devant être et ne pouvant être que la conséquence des modifications graduelles, des conceptions et des dispositions individuelles, nous pouvons dire, sans pour cela méconnaître l'utilité des mesures politiques immédiates pouvant améliorer la situation générale, et spécialement celle des prolétaires que la régénération matérielle repose nécessairement sur la régénération intellectuelle et morale, qu'un vaste système d'éducation librement organisé doit faire prévaloir ; que l'affranchissement matériel du prolétariat et son incorporation à la société occidentale doivent reposer sur l'immense régénération intellectuelle et morale qu'institue le positivisme, qui seul, à l'abri de tout arbitraire, et au nom des principes d'une morale démontrable, prescrit pour chaque situation sociale les devoirs relatifs aux diverses conditions personnelles. (1) J'extrais des notes de notre confrère M. Magnin, (continue l'auteur cité) et je publie, après l'avoir consulté, le tableau ci-contre (A) contenant les différents devoirs relatifs à l'activité. (G. MOLLIN, rapport sur le congrès de Bâle.)

(1) Les derniers événements ont prouvé surabondamment, en effet, qu'il ne suffit pas d'avoir le *tempérament révolutionnaire*, mais qu'il faut aussi en avoir la conscience et l'intelligence, seulement le cercle est vicieux ; il faut d'abord posséder l'*instruction intégrale pour tous* : et comment l'obtenir sans révolutions tumultueuses ?



(A). Le Bonheur consiste dans le sentiment intime des devoirs accomplis, et dans la libre jouissance des avantages sociaux qui résultent de l'accomplissement de ces devoirs.

CONDITIONS DU BONHEUR

Conditions morales		Conditions matérielles.	
Indépendance. — Concours		Bien-être. — Sécurité.	
<i>Avoir social</i>			
Richesse active ou qualités utiles de la population		Richesse passive ou matérielle sur laquelle on agit.	
Santé. — Savoir. — Bon vouloir		Instruments. — Matériaux. — Provisions.	
Confiés à la sollicitude et à la garde des travailleurs		Confiés à la sollicitude et à la garde des patrons	
<i>Fonctions sociales</i>			
des travailleurs		des patrons	
Régénération. — Travail. Protection. — Appréciation		Direction. — Répartition Conservation — Transmission.	
(Fabien MAGNIN, ouvrier menuisier, rue Saunier, 8, à Puteaux.)			

En un mot, nous venons dire aux riches, que de nouvelles destinées se préparent pour eux, et qu'il faut s'en rendre digne. L'activité destructive s'éteint, faisant place à l'activité pacifique; et de même que le régime ancien fut gouverné par des militaires, généraux, empereurs et rois, est aux chefs industriels, banquiers, commerçants qu'appartiendra le gouvernement politique et le gouvernement des cités, et la direction industrielle. Il faut que ces nouveaux chefs mettent leur cœur au niveau des devoirs qui leur incombent; il faut qu'ils aient des âmes citoyennes, qu'ils donnent l'exemple du dévouement, et qu'ils renoncent

à leurs habitudes d'esclaves enrichis qui ne travaillent que pour eux...

Certes nous connaissons trop bien la nature humaine pour croire que nous rencontrerons souvent des types parfaits d'abnégation et de désintéressement ; il y aura toujours des abus ; il faut même qu'il puisse y en avoir (1) ; car il ne s'agit pas ici de réglementation misérable ; mais, ce que nous saurons empêcher, c'est la destruction immorale des capitaux, car l'économie est sainte et c'est la vie des autres qu'on gaspille ainsi et qu'on jette à tous les vents du caprice.

Enfin, quand l'indignité dépassera toutes les bornes ; quand plusieurs fois avertis par la désapprobation, le mépris public, et le blâme régulièrement prononcés, des mauvais riches persisteront à abuser brutalement, à insulter la société à la quelle ils doivent tout, nous ne leur ferons pas de mal, nous ne toucherons pas à un cheveu de leur tête, mais nous engagerons les sociétés populaires à leur refuser le service ; tout le monde se mettra en grève contre eux. Ils erreront de porte en porte demandant à prix d'or, le morceau de pain qu'on leur refusera, et nous forcerons ces misérables, à s'humilier, à travailler de leurs propres mains, s'ils ne veulent pas mourir de faim, dans la fange de leurs millions (2).

Aux prolétaires, nous disons qu'eux aussi ont des devoirs à remplir qu'ils ne remplissent pas. Si la richesse est sociale dans sa source et dans sa destination, il en est de même du travail : voilà ce qu'ils oublient trop souvent et ce qu'il importe de leur rappeler.

(Dr SÉMERIE. — *Positivistes et Catholiques*, p. 79 et suivantes.)

(1) Pourquoi, s'il vous plaît ?

(2) Ce moyen, par le manque de solidarité et l'intrigue du patron indigne pourrait bien ne pas être toujours efficace.

CARACTÈRE GÉNÉRAL DE LA DOCTRINE. — Notre providence à nous, n'est pas cet être brutal et capricieux qui nous dit *qu'il nous est nécessaire et que nous lui sommes inutiles*; elle a besoin de notre amour et de nos services, nous voulons des enfants pleinement dispensés de Dieu et levant fièrement leurs têtes purifiées de toute terreur vile, de toute prière intéressée, serviteurs volontaires et dévoués de l'humanité pacifique et non pas en esclaves craintifs du Dieu des armées; ils règneront sur cette terre découverte et transformée par leurs ancêtres, et nous leur apprendrons à ne jamais compter que sur eux-mêmes. S'ils doivent accepter avec une résignation courageuse et active les fatalités inévitables; ils ne les subiront pas en chrétiens. Ils modifieront toujours avec audace ce qui est modifiable, et ne s'arrêteront que devant l'impossible, en regrettant de ne pouvoir réformer jusqu'au système solaire.

(SÉMERIE. — *Positivistes et catholiques*, p. 58.)

RÉCAPITULATION. — Le positivisme, prenant la question économique à sa source biologique par la constatation de nos besoins corporels et du travail matériel qu'ils exigent, il poursuit par l'étude des conditions respectivement propres à l'agent humain et au monde extérieur dans la production du capital destiné à assurer la satisfaction régulière de ces besoins, et par celle de la réaction que l'État de société vient exercer à son tour sur l'entretien et l'accroissement de la richesse sociale. Enfin, il la résout par la conception de l'emploi normal de la richesse en transformant le problème économique en une question de devoir. La solution est donc surtout *morale*, bien que toujours appuyée sur les données les plus rigoureuses de la science et de la pratique. On ne peut apprécier aujourd'hui; la puissance d'un semblable règlement de l'activité humaine, ni se faire une idée de ce qu'il pourra sur des âmes vraiment civiques

agissant par conviction, et chez lesquelles la notion du *devoir* aura remplacé celle du droit. L'avenir seul pourra le démontrer, et nous ne doutons point qu'il ne le fasse avec éclat

(*Le positivisme et l'économie politique.* — P. LAFITTE.  
— *Positivisme*, 8.)

## CHAPITRE XI

### Fusionisme. — L. de Toureil

NOTICE. — Le fusionisme est moins un système socialiste, qu'une religion démocratique.

Cette *religion modèle*, écrivait en 1868 un des apôtres (1), a été inaugurée sous le nom de fusionisme, le 7 décembre 1845, par notre ami et notre maître L. J. B. de Toureil, le même jour et presque à la même heure où l'abbé Lacordaire, du haut de la chaire de Notre-Dame, disait que le catholicisme n'avait pas la vérité tout entière.

Louis de Toureil appartenait à la haute noblesse française, il rêva un moment de lui faire accepter le parrainage de sa religion nouvelle ; mais les fils des croisés avaient lu Voltaire et ils se contentèrent de rire. Les artistes, auxquels de Toureil s'adressa ensuite, ne lui firent pas un meilleur accueil. Il se tourna alors vers les prolétaires.

C'était pendant les beaux jours du néo-christianisme.

(1) Le père N. Sporalette, fondateur du Cénacle de l'Oratoire et du Paraclet fusionnien.

Des bijoutiers s'étaient réunis en société de production depuis 1832, sous l'impulsion de Buchez ; et, dans leurs statuts, il était dit que les membres de l'association croyaient *au sacrement de l'Eucharistie*, et qu'ils s'engageaient à *communier dévotement pour le salut de leur âme*.

A part Auguste Comte, qui avait audacieusement substitué, au nom de la science, le *Grand Être Humanité* à la place du Dieu Tout-Puissant, et Fourier qui s'était contenté d'un déisme quasi-scientifique, mais assez vague, toutes les écoles se disaient un *nouveau christianisme*.

Écoutons les Saint-Simoniens. « A nous, Dieu a donné mission d'appeler progressivement le monde à cette *universelle communion* (de l'homme avec Dieu).

Il ne nous commande plus d'*exterminer* les peuples, ni de nous *immoler* nous-mêmes, car *Il est tout ce qui est* ; loin de nous donc la *communion* barbare de l'épée et la *communion* mystique de la Croix ; la loi du sang est effacée, les jours du sacrifice sont finis, l'heure de la *communion d'amour* a sonné, car *Dieu est tout ce qui est*.

*Tout est en lui, tout est par lui* (1). »

Cabet ne cessait de dire que le communisme icarien n'était autre chose que le *retour aux mœurs de la primitive Église*, et il citait, à l'appui de sa thèse, des textes de l'*Évangile*, les *actes des apôtres* et les *homélies des Pères de l'Église*.

Pierre Leroux disait positivement :

*Dieu*, l'infini Être, vie triple et une, est à la fois et indivisiblement :

Être des êtres, Esprit d'amour, Lumière universelle, ou Force-amour-intelligence ;

Ou Totalité-cause-existence.

La vie humaine, à l'état *latent*, est une aspiration à l'état *manifesté*, est une *communion*.

Aimer Dieu en soi et dans les autres ;

(1) Doctrine saint-simonienne (Épilogue.)

Aimer les autres par Dieu en soi.

Ne pas séparer Dieu et soi et les autres créatures etc. (1).

A chacun de ses chapitres, Louis Blanc invoquait l'*Être suprême* de Rousseau et de Robespierre.

En un mot, être athée ou malfaiteur, c'était tout un dans les cénacles du socialisme, et Proudhon lui-même éludait les questions indiscrettes qui lui étaient faites à ce sujet.

Cette prudence était très-justifiable, dans un temps où les *Paroles d'un Croquant* de Lamennais étaient si populaires dans les faubourgs de Paris.

C'était aussi le temps où les phénomènes magnétiques, taxés de miraculeux, troublaient les cerveaux faibles. Allan-Kaderec et ses disciples, vulgarisaient le *spiritisme*, et les *tables tournantes*. Les Swedemborgistes accomplissaient des prodiges de magnétisme, guérissaient certaines maladies et qualifiaient ces guérisons de *miracles opérés par la manifestation de l'amour et de la gloire de Dieu* (2).

(1) *P. Leroux résumé par L. Desages et Aug. Désmoulin*, aphorismes, p. 9 et 10.

(2) De nos jours, en plein Paris, nous avons eu le zouave Jacob. Doué d'une force magnétique très-remarquable, il opéra des cures momentanées qui troublèrent les esprits forts qui se contentent de rire avant de chercher le comment des choses. Mais, manquant de l'amour de l'humanité qui est la plus grande force des thaumaturges de bonne foi, Jacob fut vite épuisé.

« Dans un tel état de connaissances (ignorance de toute donnée scientifique et préoccupation de Théurgie), la présence d'un homme supérieur (ou d'un être mieux doué par le sentiment que ceux qui l'entourent) traitant le malade avec douceur et lui donnant par quelques signes sensibles l'assurance de son rétablissement est souvent un remède décisif.

« Qui oserait dire que dans beaucoup de cas et en dehors de lésions tout à fait caractérisées, le contact d'une personne exquise ne vaut pas les ressources de la pharmacie ?

« Le plaisir de la voir guérir. Elle donne ce qu'elle peut; un sourire, une espérance et cela n'est pas vain. »

(RENAN, *Vie de Jésus*, p. 260.)

« Mais toujours le miracle dépend de la crédulité du témoin. »

(RENAN. *Les Apôtres*, introduction.)

Le socialisme religieux du *révéléateur* du *fusionisme* ne détonnait donc nullement, et des prolétaires communistes se firent, avec ardeur, les apôtres de la religion nouvelle, qui répondait si bien à leurs aspirations palingénésiques, car ces hommes de sentiment, restés en pleine conception religieuse, avaient besoin d'une doctrine qui embrassât l'ensemble des choses, expliquât leur causalité, leurs manifestations et leur finalité. La substitution du désir de savoir à cette soif de croire, nous rend, nous, jeune génération prolétarienne, plus positivistes, plus observateurs des faits, plus rationnels, en un un mot, plus scientifiques et plus puissants.

Les principaux propagateurs du *fusionisme* furent : *Auguste Guyard*, *E. Carlos*, *Angely*, *Ostyn Babick*, *Feutré*, et surtout le père *Gardèche*, ouvrier passementier, véritable type d'apôtre égaré dans le XIX<sup>e</sup> siècle. A une éloquence douce et persuasive, il joignait une bonté sans bornes qui lui attirait les sympathies de ceux qui l'entouraient. *Robert* (du Var), l'éloquent et consciencieux auteur d'une *Histoire des classes ouvrières*, publiée après les massacres de *Juin*, trouvait aussi du bon dans l'idée fusionisme, et c'est en s'inspirant de cette idée, qu'il apostrophait la bourgeoisie sur son égoïsme et lui disait en propres termes :

« Tu te sépares du prolétariat, tu ne veux pas de l'unité humaine ; ce particularisme criminel te tuera, tu périras et ce sera justice. »

Ch. Fauvety a de même cotoyé le fusionisme, mais il ne s'y est pas arrêté et, sous le titre de *solidarité*, il a jeté l'ébauche d'un système socialiste qu'il n'a pas encore assez défini, pour qu'il en puisse être donné un exposé ; enfin, Ch. Foudan, ex-disciple de Leroux, s'est fait fusioniste.

Louis de Toureil est mort en 1864, entouré de cette famille *fusionienne* qu'il avait fondée et dont il était aimé autant que vénéré (1).

(1) A la même génération d'idée appartient la donnée particulière de Michel Lafignonnière, qui bâtit un système socialiste différent du

## EXPOSITION

Tous les êtres de l'univers étant formés d'une même substance et destinés à réaliser l'être universel, doivent vivre les uns dans les autres, ce qui implique *l'amour universel*.

LOI DE FUSION. — La substance étant vivante dans tous les points d'elle-même, elle manifeste la *loi de fusion* partout où elle est. Il est donc impossible d'être et d'occuper un lieu quelconque dans l'immensité, sans subir l'action de la *loi de fusion*, puisqu'elle anime la totalité de la substance qui est immense. Aussi n'est-il pas un être dans tout l'univers qui ne soit régi par cette loi. Principe d'activité universelle, elle est la force, la puissance qui crée, développe tous les êtres de l'univers et les conduit à leur destination. On la voit fonctionner partout, chez le minéral comme chez le végétal, chez l'animal comme chez l'homme. Tous les êtres, en effet, *émanent, absorbent et s'approprient* à des degrés divers les substances émanées par les êtres environnants. C'est par ce moyen que s'établit la grande chaîne universelle des êtres.

Par *l'émanation* tous se donnent à tous, par *l'absorption* tous pénètrent dans tous, et par *l'appropriation* ou *combinaison* des substances, ce qui est une *assimilation* chez les végétaux, les animaux, les hommes, tous s'unissent à tous et établissent de cette manière la vaste association universelle.

(DE TOUREIL, *Doctrine fusionnienne*. T. 2, p. 451.)

*fusionisme*, quoique sur la base religieuse. Je n'ai pu me procurer l'œuvre de ce chercheur.



*La loi de fusion*, comme nous l'avons dit en commençant, est la loi de vie, la vie même élevée à sa plus haute puissance, car elle comprend dans elle l'activité, la conscience, l'amour et les formes de la substance ; universelle et éternelle, elle régit tous les êtres sans exception.

Considérée dans son exercice ou ses fonctions elle est *une* et *trine* ; *une* dans sa *fin* qui est la réalisation de l'Être *universel* ou la manifestation de Dieu ; *trine* dans ses moyens : *émanation*, *absorption* et *assimilation*.

(*Id.*, p. 65.)

L'*émanation* c'est l'*expansion* universelle de la substance, s'accomplissant dans tous les points de son infinité, par le mouvement de dedans en dehors, ou du centre à la circonférence, mouvement au moyen duquel chaque *centre expansif* s'étend progressivement dans tous les autres pour constituer l'*unité universelle*.

(*Id.*, p. 66.)

On a la preuve de l'*émanation*, dans le rayonnement de la lumière et du calorique, dans la fleur qui exhale son parfum, dans la feuille qui se flétrit, dans l'eau qui se vaporise, dans la terre, les pierres, les métaux et dans tous les corps de la nature que l'on perçoit par l'odorat ou par le goût, ou chez qui l'on remarque avec le temps quelque altération, ou quelque diminution soit en volume, soit en poids comme cela se voit dans le fer qui se rouille, dans le bois qui vieillit, dans le fruit qui se dessèche.

L'*émanation* est surtout incontestable chez les animaux et particulièrement chez l'homme qui, par ce moyen, exhale son corps tout entier dans l'espace de cinq ou sept ans.

(*Id.*, 70.)

L'*absorption* c'est la *concentration* universelle de la subs-

tance s'accomplissant dans toutes les parties d'elle-même par le mouvement de dehors en dedans ou de la circonférence au centre, au moyen de quoi, l'être universel se circonscrit et se fractionne à l'infini dans son immensité pour continuer la *multiplicité* et la *diversité* des formes et des êtres.

(*Id.*, p. 70.)

On a la preuve de l'*absorption* dans un corps qui s'échauffe aux rayons du soleil, ou s'imprègne d'odeur au contact d'un corps odorant; dans l'éponge, le bois ou la pierre qui s'imbibent de liquide; dans les végétaux qui hument les gaz de l'air, et des vapeurs de la terre. Enfin, l'*absorption* s'exerce surtout chez les animaux et les hommes par la faculté qu'ils ont de respirer, de boire, de manger, de flairer, de voir, d'entendre et de concentrer généralement en eux, au moyen des organes, des tissus, de la porosité du corps et de certains vaisseaux, tous les éléments nécessaires à leur conservation et à leur développement.

(*Id.*, p. 71.)

L'*assimilation*, c'est l'*identification* de tout avec tout par une fusion intime, au moyen de laquelle la multiplicité et la diversité sont amenées incessamment à ne former que les-modes variés d'une seule et même vie, d'une seule et même conscience, pour constituer l'*intégralité* de l'être universel.

(*Id.*, p. 87.)

On a la preuve de l'*assimilation* dans toutes les transformations que la substance subit en passant d'un être dans un autre être. Ainsi, l'eau, l'air, les fluides et les sels de la terre qui nourrissent les végétaux en se végétalisant; les végétaux qui nourrissent les animaux en s'animalisant, réalisant la loi d'*assimilation*.

(*Id.*, p. 88.)

PROPRIÉTÉ. *Idéal social.* — Tout morcellement de la planète est un amoindrissement une limitation de l'homme. Car quelle que soit la part de l'individu dans ce morcellement il a forcément pour *limite* la part des autres.

Or, comme les parts des autres, prises ensemble, sont incomparablement supérieures à la sienne, chaque individu se trouve donc dans la plus grande limitation par rapport à tous. Désormais, dans l'intérêt de la destinée humaine, au lieu de morceler le tout en parties infiniment petites, la société sera organisée de manière à ce que chacun puisse jouir librement de la *terre entière* et puisse la parcourir à son gré dans tous les sens, au moins une fois dans sa vie.

(*Id.*, p. 214.)

Produire le plus de bien-être possible avec le moins d'efforts possible, afin que tous jouissent de la plus grande liberté et du plus grand bonheur possible.

(*Id.*, p. 219.)

En résumé, l'homme, par la connaissance de soi-même et de la loi de fusion, sait qu'il doit réaliser successivement en ce monde :

1° La destinée particulière, ou l'*androgynie individuel* au moyen de l'hyménée individuel ;

2° La destinée collective, ou l'*androgynie humanitaire* au moyen de l'hyménée collectif ;

3° La destinée astrale, ou l'*androgynie planétaire*, au moyen de l'hyménée astral.

Quand une fois ce résultat est atteint, chaque individu est alors une individualité astrale, continuant à former des hyménées de plus en plus élevés, jusqu'à la réalisation de *'être universel* qui est la destinée de l'homme.

(*Id.*, p. 232.)

La *conscience humanitaire* est donc la grande unité collective composée des morts et des vivants, où viennent se synthétiser toutes les consciences, tous les sentiments, toutes les sensations, tous les instincts et toutes les élaborations des êtres de ce monde, depuis l'homme individuel, en descendant jusqu'à l'élément le plus infime.

Elle est le produit de tout le travail accompli par la planète dans ses diverses transformations. Chaque être a lui apporte le tribut de son expérience particulière et joint *elle* de la somme de développement résultant de l'évaluation de tous.

(*Id.*, p. 296.)

ORGANISATION FUSIONNIENNE. — Le globe est divisé en zones, chaque zone en dix régions, chaque région en cent cercles ; au centre de chaque cercle est une *polyame* ou cité.

Les *polyames* sont formées d'un certain nombre de paillottes communautaires ; elles en contiennent selon leur rang et leur fonction.

(3<sup>e</sup> vol., p. 150.)

Il y a six espèces de *polyames* correspondant hiérarchiquement aux six phases de l'âme.

En voici la distribution :

1<sup>o</sup> Prédominance de mouvement. *Polyames* destinées aux femmes enceintes, aux nourrices et aux enfants jusqu'à l'âge de deux ans.

2<sup>o</sup> Prédominance de sensation. *Polyames* destinées aux enfants de 2 à 7 ans. (C'est là que tout est disposé pour l'éducation de la *polyame* une grande école où les enfants s'instruisent en s'amusant.)

3<sup>o</sup> Prédominance de sentiment. *Polyames* destinées aux enfants de 7 à 15 ans. (C'est là que le cercle concentre toutes les écoles de premier et second degré. 1<sup>re</sup> initiation.)

4<sup>o</sup> Prédominance de sympathie. *Polyames* destinés

Adolescents de 15 à 22 ans. (C'est dans ces polyames que se font les apprentissages et que s'exercent les industries en général. Elles sont le centre de toutes les manufactures, mines, et des ateliers de fabrication. 2° initiation.)

5° Prédominance d'amour. Polyames destinées aux adultes depuis 22 ans jusqu'à 50. (C'est là qu'on se réunit de toutes les parties du globe à certaines époques déterminées que l'on contracte les hymens. 3° initiation).

6° Prédominance de volonté. Polyames destinées à l'âge mûr de 50 à 80 ans. C'est là que les castes sacerdotales instruisent et reçoivent leur consécration. C'est le foyer des études supérieures. Là sont réunis les musées scientifiques, artistiques et industriels.

Ces espèces de polyames ont au-dessus d'elles une polyame unique dans le monde entier réalisant le paradis terrestre et correspondant à la perfection individuelle.

C'est là que se trouvent les merveilles réunies par tous les cercles du globe. Elle est le séjour des prêtres et prêtresses ayant atteint l'âge de 90 ans. Le divin collège qui l'habite est dépositaire des mystères de la plus haute initiation. Dans cette polyame céleste MAP<sup>1</sup> a son temple suprême.

L'omniarchie fusionnienne appelle tous ses membres dans la polyame céleste, dernière étape de la carrière actuelle de l'homme sur la terre, à cet effet, elle donne à chacun les mêmes moyens de développement<sup>1</sup>.

(Doct. fusionnienne, p. 138 et suiv.)

NOTICE. — *Donnée de Colins*. — Colins, ancien colonel du

(1) Prononcez MAP. Ce monogramme est composé des initiales du véritable nom de Dieu : Mère, — Amour, — Père.

(L. DE TOUREIL.)

(2) Toute la doctrine fusionnienne n'étant qu'une conception cérébrale en dehors de toute observation et de toute classification scientifique, j'ai dû l'insérer purement et simplement sans critiquer aucun détail.

premier empire, publia, de 1848 à 1857, deux ouvrages volumineux sur le socialisme. Le premier de ces ouvrages porte pour titre : *Qu'est-ce que la science sociale ?*

Le second est intitulé : *L'Économie politique et les utopies prétendues socialistes causes de révolutions.*

Ces livres ne contiennent guère qu'une profusion de citations, sèchement ou aigrement commentées, et ils furent peu lus. Aussi Colins eut-il bien peu de disciples.

Il y a néanmoins dans son œuvre une pensée particulière; c'est la démonstration qu'il y a nécessité de faire entrer le sol dans la propriété collective, sans pour cela tomber dans le communisme.

Un homme qui, en 1848, était connu dans la classe ouvrière et dans les cercles socialistes pour son dévouement à la cause de la justice, et ses nombreuses recherches sur le paupérisme, l'ouvrier balancier Pierre Vinçard, neveu du saint-simonien Vinçard, adopta la donnée de Colins.

Les termes mêmes de son adhésion sont d'autant plus importants à reproduire que Vinçard, quand il la formula, venait d'achever une remarquable étude statistique sur l'état du prolétariat français et qu'il travaillait, sous le titre de *Enquête industrielle*, à compléter ses tableaux de la misère au XIX<sup>e</sup> siècle.

Voici sa formule :

1<sup>o</sup> Le paupérisme est incompatible avec les aspirations de la société moderne.

2<sup>o</sup> Le paupérisme ne peut être aboli que par l'entrée du sol à la propriété collective.

Colins n'eut peut-être pas d'autres adhérents; mais quelques-unes de ses formules économiques ont été apportées dans les congrès de l'Internationale par l'un des membres les plus savants de la grande association, C. Depaepe; et sa conclusion sur la propriété a été textuellement votée au congrès de Bruxelles. De sorte que l'on peut dire que l'œuvre socialiste de Colins a fourni à l'idée générale qui se dé-

gage de l'intervention intellectuelle du prolétariat moderne un respectable contingent. A ce titre, elle devait être notée dans ce recueil.

## EXPOSITION

Il faut attacher les intérêts de tous  
au sol.

(SAINT-JUST.)

**CRITIQUE.** — Dans la société actuelle, l'impôt augmente proportionnellement aux emprunts, le travail des exploités augmente proportionnellement à l'impôt et la richesse bourgeoise, dite nationale, augmente proportionnellement au travail et à la misère des exploités.

Ces emprunts augmentent en raison de l'augmentation de la richesse bourgeoise; l'exploitation des prolétaires augmente en raison de l'augmentation des emprunts, et la richesse bourgeoise augmente en raison de l'exploitation des prolétaires.

C'est ce que l'économie politique formule en disant :

*La richesse et le paupérisme s'avancent également sur deux lignes parallèles.*

Le prolétaire français n'est point encore arrivé au fond du gouffre de misère où la richesse actuelle peut le plonger, mais la forme sociale bourgeoise le pousse vers cet abîme avec une rapidité qui peut être ne permet pas aux bourgeois, de bien observer le danger que ce cratère social peut leur faire courir.

Il faut qu'on le sache, aussi longtemps que la coordination des connaissances à la direction des actions tant sociales qu'individuelles n'a point une existence incontestable, tout gouvernement sous quelque forme qu'il puisse exister,

est absolument impossible, comme réparateur de l'anarchie.

Comment, en effet, pourrait-il sans règles qui soient communes à lui et aux gouvernés diriger la société vers la stabilité de l'ordre ?

Il est au milieu de la tempête intellectuelle comme un pilote sans boussole et sans gouvernail est au milieu de la tempête matérielle.

Et il arrive que les despotismes et les anarchies se succèdent plus désastreux les uns que les autres.

(COLINS. — *De l'économie politique cause de révolutions.*)

MÉTAPHYSIQUE SOCIALE. — La cause du mal existe dans l'absence de vérité sociale absolue ; absence nécessairement reconnue et vulgarisée en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit et de l'incompressibilité de l'examen.

La vérité sociale absolue, fut-elle même présentée d'une manière rationnellement incontestable, ne peut guérir le mal social tant que le monopole des développements des intelligences n'est point anéanti (1).

Ce monopole ne peut être anéanti que par l'entrée du sol à la propriété collective. (Car, en conservant la propriété individuelle, l'égalité est impossible, et l'instruction gratuite à tous les degrés ne saurait être sérieusement appliquée.)

C'est pourquoi je dis :

Il faut anéantir la haine qui est partout ;

Il faut établir l'amour de la fraternité qui n'est nulle part ;

Il faut anéantir le *bourgeoisisme* et le *prolétariat* pour qu'il n'y ait plus qu'une seule classe, l'*humanité* ;

Il faut attacher les intérêts de tous au sol.

(1) Ceci équivaut à dire qu'il faut que le peuple sache, mais encore une fois pourra-t-il s'instruire si les choses restent en l'état ? Non. Comme la liberté, l'instruction ne se donne pas, elle se prend.



On fera ainsi en réalisant la collectivité de la terre.

Cette collectivité sera réalisée dès que l'ignorance sur la réalité du droit sera anéantie. Alors le paupérisme matériel disparaîtra avec le paupérisme moral qui l'engendra. Alors l'ordre sera imperturbable par l'harmonie imperturbable, entre *l'organisation de la propriété* et le droit (théorique).

Si le fait est ce qui *est*, le droit est ce qui *doit être*,

Le droit est la base de l'ordre (futur).

L'ordre (découlant du droit appliqué), c'est la vie sociale.

(COLINS, *ibid.*)

MESURES TRANSITOIRES. — 1° Abolir l'hérédité collatérale;

2° Proclamer la liberté de tester;

3° Mettre un impôt de 25 % sur tout héritage testamentaire;

4° Faire germer dans les masses l'idée de *collectivité du sol*, pour que cette transformation de la propriété soit bientôt demandée comme une nécessité sociale et réalisée du consentement de tous.

---

## CHAPITRE XIII

### Mutuellisme

MUTUELLISME. — Proudhon est l'enfant terrible du socialisme. Ce fils de paysan qui fut ouvrier manuel dans sa jeunesse, entrera dans la cité de l'idée en barbare de génie; il passera tout au creuset de sa critique puissante, et tout ce

qui ne s'accordera pas avec sa conception de la justice, il le brisera ou essaiera de le briser.

Le principe d'autorité, si cher au socialisme utopiste (le fouriérisme excepté), trouve en lui plus qu'un adversaire redoutable, il trouve un ennemi vainqueur.

Il y avait, au temps de Proudhon, comme il y a encore de nos jours, deux partis qui se disputaient le gouvernement de la société française :

1° Le parti monarchique, de droit divin avec les légitimistes, oligarchique avec les orléanistes, césarien avec les bonapartistes, mais dans chacune de ces manifestations, ennemi des masses populaires, et incompatible avec le progrès par conséquent avec la société moderne et fatalement condamné à périr.

2° Le parti républicain proprement dit, adorateur, comme le parti monarchique de Dieu dans le ciel et de l'autorité sur la terre. Il se distingue du premier en ce qu'il remplace le chef royal ou impérial absolu ou constitutionnel, par un président quaternal ou décennal, temporaire ou à vie, et une assemblée *souveraine, constituante ou législative*, mais dans tous les cas omnipotente.

Ce parti se disait progressiste, et cependant il n'apportait aucune réforme sérieuse ni dans l'ordre judiciaire, ni dans l'ordre administratif, ni dans l'ordre économique.

Il n'en avait pas moins une certaine vitalité, soutenu qu'il était par tous ceux qui veulent conserver intacts les privilèges de la bourgeoisie sur la subordination et la misère croissante du prolétariat. D'autre part, habile à flatter certains instincts de politique rétrograde des masses, il entraînait ceux qui sont habitués à se payer de mots.

En présence de ces deux ennemis de l'avenir, Proudhon estima que le parti monarchique menait ses funérailles avec assez de célérité, pour qu'il ne fût pas tant besoin de fouetter ses croque-morts; il importait surtout de frapper le néo-autoritarisme et, en effet, il le frappa sans relâche.

Dans sa haine invétérée contre tout ce qui, de près ou de loin, touchait à l'autorité, il ne manqua pas d'éclabousser les écoles socialistes, toutes plus ou moins autoritaires et *mystagogues*, selon son expression. Il se plaisait à faire ressortir certains côtés ridicules des systèmes montés de toutes pièces. Aussi le *tolle* fut-il général contre cet Erostrate de la Révolution qui profanait tous les temples, sans s'inquiéter si les dieux qu'on y adorait, étaient jésuitiques, monarchiques, libéraux ou démocratiques, et qui exhibait, pour les exposer aux rires de la multitude, les trucs vénérés que jusque là tous les gouvernants sans exception, républicains aussi bien que monarchiques, avaient religieusement conservés dans l'arche sainte de l'État.

Dans un moment d'humeur, agacé par les cosmogonies religieuses que les réformateurs de son temps (Comte excepté) superposaient invariablement à leurs idées de réformes sociales, et ne trouvant pas, dans la philosophie allemande, son étude de prédilection, les éléments suffisants pour donner de l'athéisme une démonstration scientifique, il s'écria :

*Dieu, c'est le mal !* Après quoi il passa outre, sans s'inquiéter des clameurs soulevées par cet apostrophe, ou plutôt satisfait de les exciter.

Néanmoins il se garda bien de conclure. Dans le même ouvrage, (*Les Contradictions économiques*), il dit naïvement et loyalement :

*S'il est une continuation à la vie humaine dans un monde ultérieur ou si l'équation suprême n'est réalisée que par un retour au néant ; c'est ce que j'ignore.*

Le premier entre les socialistes français, il s'occupa de savoir ce que c'était que les *forces économiques* et il donna d'un grand nombre d'entre elles des définitions qui resteront.

De ces forces économiques, la première en importance est évidemment la *propriété*. L'impitoyable dialecticien tourna et retourna la question, et, après avoir démontré « que

*la propriété individuelle ne peut être justifiée par aucun principe de jurisprudence, d'économie politique, de psychologie et de métaphysique, qu'elle ne peut exciper d'aucune origine légitime, et que les droits d'usucapion, de prescription, de conquête, de concessions, laissent entier le droit des générations futures de régler comme elles l'entendent la possession des richesses sociales, il répéta, en la faisant sienne, la définition du girondin Brissot : La Propriété, c'est le vol !*

La rumeur que souleva cette audacieuse négation de l'ordre social dure encore.

Dès lors, Proudhon devint, pour la bourgeoisie française qui ne croyait pourtant pas au diable, la personnification de Satan. Ce fut contre lui un déchaînement universel.

Mais l'indomptable *contempteur de la société*, comme l'appelèrent ses ennemis, ne respirait que plus librement dans cette atmosphère de haine, et il puisait dans la chaleur du combat des forces nouvelles. Ce penseur était surtout lutteur, et ce ne fut pas le moindre de ses défauts. Dans les questions de la plus haute importance, il assaisonnait ses meilleures démonstrations, surtout quand il discutait avec ses confrères du socialisme, de telles insultes, qu'il éloignait ceux-là même qui étaient portés à lui donner raison.

Cependant, il ne tira pas de son théorème sur la propriété les conclusions qui en découlaient. En haine du communisme, dont il resta l'ennemi acharné, il repoussa l'appropriation collective, comme annihilant la liberté individuelle : il considéra la propriété comme une valeur de circulation, laquelle par l'organisation d'un crédit mutuel et gratuit garantissant à tous *l'échange à prix de revient*, serait accessible à tous les travailleurs. C'est ce qu'il appela l'*universalisation de la propriété*

Mais il ne fut nullement novateur en préconisant cette *mobilisation de la propriété* qui, en dehors même du socialisme, est devenue une nécessité de l'évolution économique.

Quant aux moyens, l'école saint-simonienne avait parlé de mise en *actions de circulation* du sol et des instruments de travail de la France. Chez Fourier, la valeur représentative du phalanstère était transformée en *actions au porteur*.

Et si, comme dans tout ce qu'il croyait sa conception personnelle, Proudhon n'aguère eu qu'une originalité de forme, on doit en excepter toutefois le *Crédit gratuit* qui est bien à lui, sans oublier que, sous le nom de *garantisme*, Fourier avait rêvé quelque chose de moins complet mais d'analogue.

Dans sa solution de la propriété, Proudhon avait singulièrement négligé une des forces économiques qu'il avait si bien décrites dans son *Premier mémoire sur la propriété* (1841). Je veux parler de la *force collective*, qui par la transformation des conditions de la production et par les moyens nouveaux de circulation, est devenue le rouage principal de l'organisme social. On peut même dire que le socialisme contemporain se base sur une bonne organisation et sur une équitable distribution de cette force. Proudhon ne le comprit pas et s'arrêta à l'idée de *contrat*. Le contrat peut assurer la justice à ceux qui peuvent contracter dans l'égalité de force et de connaissance ; mais il laisse dans la nuit du chaos social, en proie à l'ignorance et à la misère, la grande plèbe, que le communisme, plus logique, appelle théoriquement au bonheur commun.

« Grâce à une dialectique vigoureuse (mais sophistique) mise au service d'une méthode plus souvent méthaphysique que scientifique, le précurseur du socialisme scientifique, Proudhon, a découvert dans le monde social des lois que l'observation confirme de jour en jour davantage ; il est toutefois incontestable que l'hypothèse joue encore un rôle infiniment trop considérable dans les ouvrages de ce penseur et que souvent, il a conclu *à priori* ou par des observations insuffisantes ; témoin les conclusions de ses derniers ouvrages relatives au rôle social des grèves et des trades-

unions, et celle relative aux tendances de la production moderne vers l'association, et par suite vers l'appropriation collective des terres et des grands instruments de travail, deux phénomènes économiques dont Proudhon a méconnu l'immense portée, au point de vue de l'organisation de l'avenir, et qu'il a condamnés même au nom du raisonnement et de la logique. » (Depaepe — Internationale du 10 octobre 1869).

Non seulement, ainsi que le dit Depaepe, Proudhon a négligé la méthode scientifique dans sa dialectique, mais encore il a varié du tout au tout dans ces procédés de raisonnement.

Dès le début, enthousiasmé de la philosophie allemande, qu'il rêva d'importer en France il n'emploie d'autre procédé logique que l'*antinomie*, mode de recherche découvert par Kant, puis systématisé par Hegel.

L'*antinomie* peut être un chef-d'œuvre de méthaphysique mais elle est inemployable de notre temps, surtout en France, pour deux raisons : la première, c'est qu'elle est anti-scientifique en ce qu'elle soumet toute proposition à une forme arbitraire de raisonnement ; la seconde, c'est qu'elle est antipathique à l'intellect français, qui, à l'opposé de l'intellect allemand, est toujours plus généralisateur qu'analytique.

« Dès qu'un fait, une idée, présente un rapport contradictoire et développe ses conséquences en deux séries opposées, il y a dégagement à attendre d'une idée nouvelle et synthétique. » Tel est, selon Proudhon, la raison scientifique de l'*antinomie* procédant par une affirmation (*Thèse*), une négation ou affirmation contraire (*anti-thèse*), et une résultante de comparaison (*synthèse*).

Dès qu'il s'imprégna de positivisme et que la notion de *relativité* lui apparut comme la règle de toutes les démonstrations (qui deviennent impossibles ou arbitraires au delà de certaines limites) et comme la *loi* de tous les phénomènes

(toujours soumis à des lois de successions et de similitude), le fougueux dialecticien brûla ce qu'il avait adoré.

« *L'antinomie ne se résout pas, a-t-il écrit plus tard, (De la justice dans la révolution et dans l'Église, t. 1, p. 353). Là est le vice fondamental de toute la philosophie hégélienne : les deux termes dont elle se compose se balancent, soit entre eux, soit avec d'autres termes antinomiques, ce qui conduit au résultat cherché. Mais une balance n'est point une synthèse tel que l'entendait Hegel, et tel que je l'avais supposé après lui.* »

Chose extraordinaire, au moment même où il reniait l'absolutisme philosophique, où il condamnait la conception antique, remise à neuf par la politique allemande qui avait fait découler le droit de la force, Proudhon soutenait l'un des plus choquants résultats de ces deux erreurs : la subordination de la femme.

Par antipathie pour le communisme, il glorifia l'étroite et dure famille romaine, consacrant l'omnipotence du père et la subordination, sans recours, de la femme et de l'enfant.

Il s'évertua à prouver l'*infériorité physique, intellectuelle et morale* de la femme.

« D'après ces observations, dit-il, l'*infériorité physique* de la femme résulterait de sa *non-masculinité*.

« L'être humain complet et adéquat à sa destinée, je parle du physique, c'est le mâle qui par sa virilité atteint le plus haut degré de tension masculine et nerveuse que comportent sa nature et sa fin, et par là le maximum de l'action dans le travail et le combat. La femme est un diminutif d'homme à qui il manque un organe pour devenir autre chose qu'un éphèbe. »

« De ce premier chef de la constitution physique et jusqu'à plus ample informé, la femme reste inférieure devant l'homme, une sorte de moyen terme entre lui et le reste du règne animal. »

« D'après ce qui précède, la *puissance intellectuelle* étant chez l'homme comme 3, sera chez la femme comme 2. Et

puisque dans l'action économique, politique et sociale, la force du corps et celle de l'esprit concourent ensemble et se multiplient l'une par l'autre, la valeur physique et intellectuelle de l'homme sera à la valeur physique et intellectuelle de la femme comme  $3 \times 3 : 2 \times 2$  soit :: 9 à 4. »

« Relativement à nous, la femme peut être qualifiée un être immoral. »

« La femme est une réceptivité. De même qu'elle reçoit de l'homme l'embryon, elle en reçoit l'esprit et le devoir. »

« Improductrice par nature, inerte, sans industrie ni entendement, sans justice et sans pudeur, elle a besoin qu'un père, un frère, un amant, un époux, un maître, un homme enfin, lui donne, si je puis ainsi dire, l'aimantation qui la rend capable des vertus viriles, des facultés sociales intellectuelles (1). »

Sans discuter en détail les affirmations énoncées dans ce passage indigne (ce qui ne pourrait être fait qu'avec des documents scientifiques renversant par la base cet échafaudage de démonstrations métaphysiques), en s'en tenant à la simple idée de justice, on se demande comment Proudhon n'a pas compris que ses raisonnements, à les supposer vrais, ne prouveraient rien, car, en bonne justice, ce qui découle surtout de la force, ce n'est pas le *droit*, mais le *devoir*.

Comment ce démolisseur de l'autorité dans la Commune et dans l'État, n'a-t-il pas vu qu'en l'installant triomphante au foyer, cette même autorité, bâtissant sur elle la famille qu'il a définie, la *molécule de la Société*, il en fait la pierre angulaire de l'édifice social ?

Aucune école socialiste ne l'avait pourtant précédé dans cette voie. Les saint-simoniens et les communistes proclamaient l'égalité de droit pour les deux sexes. Fourier laisse la femme libre de sa destinée et Auguste Comte, tout.

(1) Proudhon, *de la Justice sous la Révolution et dans l'Église*, vol. III, p. 113 et suiv.



en restant dans la donnée actuelle à son égard, lui accorde au moins le domaine du sentiment.

Malgré ces erreurs, Proudhon n'en restera pas moins l'une des plus grandes personnalités du XIX<sup>e</sup> siècle et il a pu mourir en se rendant le témoignage d'avoir contribué autant que personne à jeter l'humanité dans sa voie nouvelle.

Le premier, il a démontré d'une façon scientifique que l'instruction ne peut être donnée à tous qu'en devenant professionnelle; parce qu'alors, en s'amusant, en apprenant un ou plusieurs métiers, l'enfant payera, par son travail dans l'école-atelier, les frais de l'instruction *intégrale*, que lui donnera la commune. Et de la sorte, il n'y aura devant l'enseignement ni riches ni pauvres, mais des égaux diversement intelligents, choisissant leur vocation d'après expérience et se faisant eux-mêmes leur propre destinée.

Grâce à lui, le socialisme empirique a été forcé de se dépouiller du clinquant sentimentaliste, d'observer les faits, de procéder par démonstrations, et de s'appuyer sur des réalités, en un mot, de devenir scientifique. Les systèmes-nés, les panacées sociales n'ont plus osé se produire et les chercheurs ont compris qu'il en est des théories subjectives, mûries dans un cerveau, comme de ces fleurs de serre chaude qui, s'étant développées en dehors du milieu normal, meurent dès qu'on les expose à la grande lumière.

Certes, par leurs conceptions individuelles, les socialistes français ont posé de puissants jalons dans la voie du progrès humain; ils ont fait dans le monde intellectuel de grandes et utiles découvertes, dont les réformateurs de l'avenir feront leur profit; à ce titre nous leur devons de la reconnaissance; mais il fallait en finir avec cette prétention qu'ils eurent à peu près tous, d'avoir découvert la seule et entière vérité. L'influence de Proudhon sur les classes ouvrières n'a pas été moins salutaire.

Avant lui, les travailleurs s'enrégimentaient sous telle ou telle bannière. Les uns s'en tenaient au radicalisme de

Ledru-Rollin; d'autres prenaient parti pour Louis Blanc; d'autres étaient communistes, positivistes, lerouxien, fouriéristes ou saint-simoniens. Proudhon a beaucoup contribué à leur donner des doutes salutaires et le goût de l'investigation. En leur montrant sans cesse combien était impuissant l'esprit de secte, combien sont incapables les classes gouvernementales, il leur a appris à penser par eux-mêmes; et l'on ne saurait croire combien le livre intitulé : *De la capacité politique des classes ouvrières* a de part dans l'attitude nouvelle du prolétariat.

C'est après la publication du manifeste des soixante, conçu par des mutuellistes et rédigé presque exclusivement par Tolain, (février 1864), que Proudhon écrit ce livre *De la capacité politique des classes ouvrières*, où après avoir félicité le parti ouvrier de son initiative, il s'écrie :

« Peuple, aussi longtemps que tu seras sans idées à toi, et que tu donneras ta force à d'autres, la souveraineté ne t'appartiendra pas et tu seras bête de somme... Si la démocratie n'abandonne pas ceux (les bourgeois libéraux et républicains formalistes) qui la tiennent en tutelle elle sera un jour flétrie devant la postérité...

« N'attendez rien ni des rhéteurs qui vous gouvernent, ni des prêtres qui vous sermonnent, leur cerveau est moulé, leurs idées sont irréformables. »

Proudhon eut une très-grande influence sur les idées de son temps, mais il eut peu de disciples. Quand on a cité G. Duchêne, Paget-Lupicin, Ch. Beslay, V. Clément, Langlois (devenu depuis l'un des féaux de M. Thiers), Chaudéy, Darimon (qui depuis...), on a parlé des plus connus. Dans la génération ouvrière de 1865, Proudhon avait un grand nombre d'enthousiastes, parmi lesquels, Tolain, Fribourg, Perrachon, A. Murat, Camélinat, Héliçon, Guyard, Fournaise, Mathey, Drouchon, Theizs, Avrial ont participé à la création ou au développement de l'Internationale.

Proudhon mourut jeune encore, le 19 janvier 1865, au moment où avait lieu l'entrée consciente du prolétariat dans la vie intellectuelle de l'humanité, grand fait social qui fut l'espoir de sa vie et dont personne ne peut encore calculer les conséquences.

## EXPOSITION

*Destruam et œdificabo.*  
(Je détruirai et je bâtirai.)

Les produits s'échangent contre des produits équivalents.

Quiconque, pour organiser le travail, fait appel au capital ou au pouvoir en a menti.

L'organisation du travail doit être la déchéance du capital et du pouvoir.

Faire crédit, c'est faire échange.

Échanger, c'est capitaliser.

CRITIQUE. — Le pouvoir est perdu en France, condamné qu'il est à faire chaque jour pour sa propre défense ce que le socialisme pourrait inventer de plus terrible pour sa destruction.

(PROUDHON. — *Idées révolutionnaires*, p. 225.)

Nous portons depuis un siècle un poids qui, en moins d'une génération, aurait écrasé toute autre race.

(PROUDHON. — *La Révolution sociale*, p. 17.)

Victimes du capital, les fabricants deviennent, par nécessité, les bourreaux du travail. Tour à tour exploités et ex-

ploteurs, quand comprendront-ils qu'ils ont plus d'avantage que nous à secouer le joug du capitaliste et à se ranger du côté du travailleur... Chose étrange! nos lois, nos institutions sont faites, fondées, établies dans l'unique but de protéger, de maintenir ces prélèvements (du capital) funestes à l'immense majorité du public, à la société.

(PAGET-LUPICIN. — *Le droit du travailleur.*)

Et, (la féodalité financière) non contente d'avoir usurpé la fortune matérielle du pays, la caste prétend encore accaparer les mœurs, les consciences et les corps. Elle statue, elle réglemente, elle légifère sans souci des principes ni de la loi écrite. Le droit même cède le pas à ses coups d'État rétrogrades et devant ses usurpations.

Je ne vois rien de plus triste que cette dépression morale universelle, aboutissant à l'abdication en masse de la population française aux mains des audacieux, des effrontés de la commandite et de l'anonymat.

(G. DUCHÈNE. — *L'empire industriel*, p. 13.)

Qui nous arrachera aux griffes des usuriers, qui fera rendre gorge aux traitants? (*ibid.*, p. 62.)

L'improbité règne dans les mœurs, la piraterie dans les affaires. Sous l'apparence de transactions régulières et libres, de réalisations facultatives, d'exercice légitime de la propriété, sévissent, sans nul empêchement, le charlatanisme, la corruption, l'infidélité, le chantage, l'escroquerie, la concussion, le vol.

(PROUDHON. — *Manuel du spéculateur à la Bourse*. IV.)

Ah! sachez-le, une fois les faits et gestes de la Bourse ont fait table rase de l'honnêteté commerciale, l'exagération arbitraire, insultante, des loyers, la mobilité des tarifs, les fu-

sions de compagnie, les confiscations, expulsions pour cause d'utilité publique, ont détruit le respect de la propriété, et, ce qui est pire, l'amour du travail dans les cœurs. (*Ibid.* IV.)

On a parlé des crimes de la *Terreur*, des hontes du *Directoire*, de l'arbitraire de l'*Empire*, des corruptions de la *Légitimité* et de la *Monarchie bourgeoise*. Comparez donc ces misères avec la dissolution d'une époque qui a pris pour décalogue la *Bourse* et ses œuvres; pour philosophie la *Bourse*, pour politique la *Bourse*, pour morale la *Bourse*, pour patrie et pour église la *Bourse*. (*Ibid.* XI.)

Un écu n'est pas plutôt arraché à la paume de la main du travailleur, qu'il est placé à intérêt composé sur le peuple, et, de cet intérêt, vivent et pullulent toutes les espèces de parasites qui sucent la sève de l'humanité.

(PROUDHON. — *Solution du problème social.*)

(Quels types peut fournir une pareille époque?)

Regardez cette face vulgaire sur laquelle ne brille aucune étincelle de génie, d'amour, ni d'honneur. L'œil est louche, le sourire faux, le front inaccessible à la honte, les traits heurtés, la mâchoire formidable; non pas la mâchoire du lion, la mâchoire de l'hippopotame. L'ensemble de la physionomie semble dire : Tout est néant fors d'avoir du bien, d'en avoir assez, de quelque manière qu'on l'ait acquis.

Le personnage n'est point si grossier qu'il ne comprenne que propriété n'est pas mérite; mais il ne fait aucun cas du mérite, convaincu que noblesse, bravoure, industrie, talent, probité, tout ce que les hommes estiment, sans l'*avoir*, est zéro, et celui qui ne peut dire *j'ai* peut fort bien se passer du reste... Il exploite le pauvre, dispute le salaire à l'ouvrier, pille partout et grappille, enlevant un sillon du champ voisin, et déplaçant les bornes, quand il peut le faire sans être aperçu.

J'en ai vu un qui ramassait avec les mains la terre dans

le fossé pour la jeter de son côté, on eût dit qu'il la mangeait. A lui de faire rendre à la rente, à l'intérêt de l'argent, tout ce qu'ils peuvent rendre : aussi n'est-il pire usurier, comme il n'est pire maître et plus mauvais payeur. Du reste, hypocrite et poltron, ayant peur du diable comme de la justice, craignant la peine, non l'opinion, mesurant les hommes à son aune, c'est-à-dire les regardant comme des fripons, étranger surtout aux affaires publiques et ne se mêlant pas du gouvernement, si ce n'est pour faire dégrever sa cote ou payer son vote; heureux qu'il se trouve autour de lui des citoyens à préjugés, dont le suffrage incorruptible lui permette de tirer bon parti du sien.

C'EST LE PROPRIÉTAIRE SELON LA LETTRE.

(PROUDHON. — *Théorie de la propriété.*)

Il faut que la situation ait une issue. Ou le triomphe du système (actuel), c'est-à-dire l'expropriation en grand du pays, la concentration des capitaux, du travail sous toutes les formes, l'aliénation de la personnalité, du libre arbitre des citoyens au profit d'une poignée de croupiers insatiables, ou la liquidation.

*Liquidation!* ce mot terrible comme le sphinx, parce qu'on ne le comprend pas, qui apparut en 1848 aux bourgeois stupéfaits comme une vengeance, n'a rien qui doive effrayer. La *liquidation*, ce n'est ni un kilomètre de railway de moins, ni une machine brisée, ni une usine supprimée, ni un muid de blé de perdu, ni une force productive quelconque anéantie. Si les 80 milliards d'opérations qui se font annuellement à la Bourse n'ajoutent pas un centime à l'actif social, l'exécution en masse de cette population parasite ne créera pas non plus un centime de déficit. Les financiers n'auront englouti dans leurs portefeuilles ni nos forêts, ni nos prairies, ni nos domaines cultivables; les forges, les filatures,

les métiers, les denrées agricoles, les produits coloniaux ne se seront point attachés à la semelle de leur sandales; ils n'auront point ébréché le capital national en le déplaçant, l'accaparant, le monopolisant; en établissant dîmes et corvées sous une forme quintessenciée; en mettant à rançon tout ce qui produit et consomme : qu'ils partent!...

La *liquidation*, ce sera le retour à l'ordre, une nuit du 4 août. Gloire au travail, paix à ceux qui produisent; union et force entre tous ceux qui échangent; voilà la *liquidation*.

Si la caste crie encore à la spoliation, au martyre, du moins on ne dira plus que c'est le juste qui est sacrifié pour le salut du peuple.

(PROUDHON. — *Manuel du spéculateur à la Bourse*, p. 168.)

POSITION DE LA QUESTION. — Étant donné, l'homme, la famille, la société, un être collectif, sexuel et individuel, doué de raison, de conscience et d'amour, dont la destinée est de s'instruire par l'expérience, de se perfectionner par la réflexion, et de créer la subsistance par le travail;

Organiser la puissance de cet être de telle sorte qu'il reste perpétuellement en paix avec lui-même, qu'il tire de la nature qui lui est donnée la plus grande somme possible de bien-être.

Tel est le problème.

Ce problème, on sait comment les générations antérieures l'ont résolu.

Elles ont emprunté à la famille, à la partie moyenne de l'être humain, le principe qui lui est exclusivement propre, l'*autorité*, et, de l'application arbitraire de ce principe, elles ont fait un système artificiel, varié suivant les siècles et les climats, et qui a été réputé l'ordre naturel, nécessaire de l'humanité, le système de l'ordre par l'autorité...

Mais, au-dessous de l'appareil gouvernemental, à l'ombre des institutions politiques, loin des regards des hommes

d'État et des prêtres, la société produisait lentement en silence son propre organisme ; elle se faisait un ordre nouveau, expression de sa vitalité et de son autonomie, et négation de l'ancienne politique comme de l'ancienne religion.

Cette organisation, aussi essentielle à la société que l'autre lui est étrangère, a pour principes :

- 1° La perfectibilité indéfinie de l'individu et de l'espèce ;
- 2° L'honorabilité du travail ;
- 3° L'égalité des destinées ;
- 4° L'identité des intérêts ;
- 5° La cessation de l'antagonisme ;
- 6° L'universalité du bien-être ;
- 7° La souveraineté de la raison ;
- 8° La liberté absolue de l'homme et du citoyen.

Les formes d'action sont, je cite les principales :

**a** La *division du travail*, par laquelle elle s'oppose à la classification du peuple par castes, la classification par industries ;

**b** La *force collective*, principe des compagnies ouvrières remplaçant les armées ;

**c** Le *commerce*, forme concrète du CONTRAT qui remplace la loi ;

**d** L'égalité d'échange ;

**e** La *concurrence* ;

**f** Le crédit qui centralise les INTÉRÊTS comme la hiérarchie gouvernementale centralisait l'obéissance ;

**g** L'*équilibre des valeurs et des propriétés*.

(PROUDHON.— *Idées générales de la Révolution*, p. 257.)

A un autre point de vue, au lieu de l'ordre factice à l'ombre duquel se sont développés des intérêts parasites, des mœurs anormales, des ambitions monstrueuses, des préjugés hors de sens commun, nous voulons un ordre naturel conçu suivant la science et le travail.



Il résulte de l'étude des faits que c'est la tendance de la société qui est mauvaise. Le problème consistera donc à changer cette tendance.

(*Idem*, p. 75.)

Et le but de la Révolution consistera à substituer le régime économique et industriel au régime gouvernemental, féodal et militaire, de la même manière que celui-ci, par une révolution antérieure s'était substitué au régime théocratique ou sacerdotal (1).

Par régime industriel, nous entendons, non point une forme de gouvernement où les hommes adonnés aux travaux de l'agriculture et de l'industrie, entrepreneurs, propriétaires, ouvriers, deviendraient à leur tour classe dominante, comme autrefois la noblesse et le clergé, mais une constitution de la société ayant pour base, à la place de la hiérarchie des pouvoirs politiques, l'organisation des forces économiques.

(*Idem*, p. 117.)

Il reste entendu qu'une liquidation générale est le préliminaire obligé de toute révolution.

Après 60 années d'anarchie mercantile et économique, une seconde nuit du 4 août est indispensable, nous sommes encore maîtres de procéder avec toute la prudence, toute la modération qui sera jugée utile, plus tard notre destinée pourrait ne plus dépendre de notre libre arbitre (2).

(*Idem*, p. 213.)

(1) Voir la loi du développement humain de Saint-Simon et la loi des trois états de Comte où Proudhon a puisé cette idée.

(2) Voilà ce que les autres socialistes de 1848 ne comprirent pas assez.

**FORCES ÉCONOMIQUES.** — J'appelle *forces économiques* certains principes d'action, tels que la *division du travail*, la *concurrency*, la *force collective*, l'*échange*, le *crédit*, la *propriété*, etc., qui sont au travail et à la richesse, ce que la *distinction des classes*, le *système représentatif*, l'*hérédité monarchique*, la *centralisation administrative*, la *hiérarchie judiciaire*, etc., sont à l'État.

Si ces forces sont tenues en équilibre, soumises aux lois qui leur sont propres, et qui ne dépendent en aucune façon de l'arbitraire de l'homme, le travail peut être organisé et le bien-être de tous garanti. Si, au contraire, elles sont laissées sans direction et sans contrepoids, le travail est en pleine anarchie; les effets utiles des forces économiques sont mêlés d'une égale quantité d'effets nuisibles; le déficit balance le bénéfice, la société, en tant que foyer, agent ou sujet de *production*, *circulation* et *consommation*, est dans un état croissant de souffrance.

**ORGANISATION DU CRÉDIT.** — L'organisation du crédit est faite aux trois quarts par la liquidation des banques privilégiées et usuraires, et leur conversion en une banque nationale de circulation et de prêts à 1/2, 1/4 ou 1 8. Il ne reste qu'à créer, partout où besoin est, des succursales de banque, et à retirer peu à peu les espèces de la circulation, en faisant perdre à l'or et à l'argent le privilège de monnaie.

Quant au crédit personnel, ce n'est pas à la banque nationale d'en faire l'application; c'est dans les compagnies ouvrières ou les sociétés agricoles et industrielles qu'il doit trouver son existence.

(*Id.*, p. 217.)

**LIQUIDATION DE LA DETTE PUBLIQUE.** — Pour l'effectuer, enlever aux capitaux particuliers l'industrie de l'escompte, et fixer partout l'intérêt du commerce à 1/2 ou 1/4 pour 100.

Par cette mesure, les capitaux affluant à la bourse, vous convertissez et vous amortissez jusqu'à extinction.

(*Id.*, p. 189.)

LIQUIDATION DES DETTES PERSONNELLES, (chirographaires, hypothécaires)

Projet de décret :

Vu les décrets antérieurs qui fixent le taux de l'escompte à la banque, et les intérêts de la dette publique à 1/2 p. 100, les intérêts de toute créance hypothécaire, chirographaire, actions de commandite, sont fixés au même taux. Les remboursements ne pourront être exigés que par annuités. L'annuité pour toutes les sommes au dessous de 2,000 fr. sera de 10 p. 100, pour les sommes au-dessus de 2,000 fr. 5 p. 100. Pour faciliter le remboursement des créances et suppléer à la fonction des anciens prêteurs, une division des bureaux de la banque nationale deviendra *banque foncière*. Le maximum de ces avances par année sera de 500,000,000 de francs.

(*Id.*, p. 196).

ORGANISATION DES FORCES COLLECTIVES, COMPAGNIES OUVRIÈRES. — Là où la production nécessite une grande division de travail, une force collective considérable, il y a nécessité de former entre les agents de cette industrie une association, puisque sans cela ils resteraient les uns par rapport aux autres subalternes, et qu'il y aurait ainsi deux castes, celle des maîtres et celle des salariés, chose qui répugne à une société démocratique et libre.

Je répète que toute industrie, exploitation ou entreprise, qui par sa nature exige l'emploi combiné d'un grand nombre d'ouvriers de spécialités différentes, est destinée à devenir le foyer d'une société ou compagnie de travailleurs.

Mais là où le produit peut s'obtenir sans un concours de

facultés spéciales, par l'action d'un individu ou d'une famille, il n'y pas lieu à *association*.

En résumé, je veux dire que le degré de solidarité entre les travailleurs (de la terre et de l'industrie) doit être, en raison du rapport économique qui les unit, de telle sorte, que là où le rapport cesse d'être appréciable, ou devient insignifiant, on n'en tient aucun compte ; et que là où il prédomine et subjugue les volontés, on y fasse droit.

(*Id.*, p. 227 et suiv.)

Par l'aliénation à la force collective (entre les mains de la grande exploitation), le salarié de la grande exploitation s'est ravalé à une condition pire que l'esclave. Mais, par la reconnaissance du droit que lui confère cette force dont il est le producteur, il ressaisit sa dignité, il revient au bien-être. La grande industrie, agent redoutable d'aristocratie et de paupérisme, devient à son tour, par l'association, un des principaux organes de la liberté et de la félicité publiques.

On le voit, les lois de l'économie sont indépendantes de l'homme et du législateur, notre privilège est de les reconnaître, notre dignité d'y obéir.

(*Id.*, p. 233.)

La grande industrie peut être assimilée à une terre nouvellement découverte ou créée tout à coup par le génie social, au milieu de l'air, et sur laquelle la société envoie, pour en prendre possession et l'exploiter au profit de tous, une colonie.

Cette colonie sera donc régie par un double contrat, le contrat qui lui donne l'investiture, établit sa propriété, fixe ses droits et ses obligations envers la mère-patrie ; le contrat qui unit entre eux ses divers membres, et détermine leurs droits et leurs devoirs.

Vis-à-vis de la société, dont elle est une création et une

Dépendance, la compagnie ouvrière s'engage à fournir tous les jours, au prix le plus près du revient les produits et services qui lui sont demandés, et à faire jouir le public de toutes les améliorations et perfectionnements désirables.

A cet effet, la compagnie ouvrière s'interdit toute coalition et ne soumet à la loi de la concurrence, tient ses livres et archives à la disposition de la société, qui conserve à son égard, comme sanction de son droit de contrôle, la faculté de la dissoudre. Vis-à-vis des personnes et des familles dont le travail fut l'objet de l'association, la commission a pour règles :

Que tout individu employé dans l'association, homme, femme, enfant, vieillard, chef de bureau, contre-maitre, ouvrier, apprenti, a un droit indivisible dans la propriété de la compagnie ;

Qu'il a droit d'en remplir successivement toutes les fonctions, d'en remplir tous les grades, suivant les convenances du sexe, de l'âge, du talent, de l'ancienneté ;

Que son éducation, son instruction et son apprentissage, doivent, en conséquence, être dirigés de telle sorte, qu'en lui faisant supporter sa part des corvées répugnantes et pénibles, ils lui fassent parcourir une série de travaux et de connaissances, et lui assurent, à l'époque de la maturité, une aptitude encyclopédique et un revenu suffisant ;

Que les fonctions sont éligibles et les règlements soumis à l'adoption des associés ;

Que le salaire est proportionné à la nature de la fonction, à l'importance du talent, à l'étendue de la responsabilité ;

Que tout associé participe aux bénéfices comme aux charges de la compagnie, dans la proportion de ses services ;

Que chacun est libre de quitter à volonté l'association, conséquemment de faire régler son compte et liquider ses droits, et réciproquement la compagnie est maîtresse de s'adjoindre toujours de nouveaux membres.

(PROUDHON, p. 233, 234)

ORGANISATION DE L'ÉCHANGE. — (Aphorisme. — Les produits ne s'échangent que contre les produits.) — Que faut-il donc pour rendre possible l'échange direct, non pas seulement entre trois, quatre, six, dix ou cent échangistes, mais entre cent mille, mais entre tous les producteurs et consommateurs de l'univers ?

Une chose très-simple : centraliser toutes les opérations de commerce au moyen d'une banque dans laquelle seront reçus toutes les lettres de change, mandats et billets à ordre, représentant les factures des négociants ; puis généraliser ou convertir ces obligations en un papier, qui en serait l'équivalent ; qui, par conséquent, aurait lui-même pour gage les produits ou valeurs réelles que ces obligations représentent.

Le papier de banque ainsi formé, aurait toutes les qualités du papier le plus solide.

Il ne serait point sujet à dépréciation, puisqu'il ne serait délivré que contre bonnes valeurs et lettres de change acceptables, et qu'il reposerait ainsi, non pas sur des produits fabriqués, mais sur des produits vendus et livrés, dont par conséquent le remboursement serait exigible.

Il n'aurait rien à redouter de l'excès d'émission, puisqu'il ne serait délivré que contre papier de commerce de première qualité, c'est-à-dire contre promesse certaine et authentique de remboursement.

Il ne serait refusé par personne, par le fait de la centralisation des échanges, par l'adhésion de tous les citoyens à la Banque il représenterait pour chacun une valeur égale à celle qu'il aurait à payer bientôt lui-même en papier de banque.

*(Solution du problème social, p. 183, 184. — Projet de constitution de la banque d'échange, p. 185.)*

LA CONSTITUTION DE LA VALEUR. — *La constitution de la valeur ne peut résulter, comme je l'ai dit, que du con-*

sentement universel, librement exprimé et obtenu. Pour le préparer et l'amener dans le plus bref délai, il suffit que par l'organe des nouveaux représentants, injonction soit faite à l'État et aux Communes, chacun dans le ressort de ses attributions et la limite de ses ressources, de traiter avec un certain nombre d'entrepreneurs, fabricants, manufacturiers, agriculteurs, éleveurs de bétail, voituriers, commissionnaires etc., etc., de la sous-enchère et sur les bases suivantes :

L'État au nom des intérêts que provisoirement il représente, les départements et les communes au nom de leurs habitants respectifs, voulant assurer à tous le juste prix et la bonne qualité des produits et services, prévenir les effets de la fraude, du monopole et de l'agiotage, offrent de garantir aux entrepreneurs qui offriront les conditions les plus avantageuses, soit un intérêt pour les capitaux et le matériel engagés dans leurs entreprises, soit un traitement fixe, soit, s'il y a lieu, une masse suffisante de commandes (1).

Les soumissionnaires s'obligeront en retour à formuler les produits et les services pour lesquels ils s'engagent à toute réquisition des consommateurs. Toute latitude réservée du reste à la concurrence.

Ils devront indiquer les éléments de leurs prix, le mode des livraisons, la durée de leurs engagements, leurs moyens d'exécution.

Les soumissions, déposées sous cachet, dans les délais prescrits, seront ensuite ouvertes et publiées, huit jours,

(1) Mais c'est attenter à la liberté, c'est ruiner le principe de l'échange, par une voie opposée, c'est arriver à la réglementation par l'État. La constitution de la valeur ne peut être établie. L'heure de travail proposée plus loin par Prouhon ne résout pas davantage le problème, car qui sera juge de la différence de fatigue, et cette fatigue elle-même n'est-elle pas variable? Une invention survient et tel métier où l'on peinait beaucoup devient très-doux. Comment classer dans ce dédale?

quinze jours, un mois, trois mois, selon l'importance des traités, avant l'adjudication.

A l'expiration de chaque engagement il sera procédé à de nouvelles enchères.

La constitution de la valeur est le contrat des contrats. C'est celui qui résume tous les autres, réalisant l'idée que nous avons exprimée dans une autre étude que le contrat social doit embrasser en un article unique, toutes les personnes, toutes les facultés, tous les intérêts (1).

Lorsque, par la liquidation des dettes, l'organisation du crédit, l'improductivité de l'argent, la constitution de la propriété, l'institution des compagnies ouvrières, la pratique du juste prix, la tendance à la hausse aura été définitivement remplacée par la tendance à la baisse, les perturbations du marché par la norme des mercuriales ; lorsque le consentement universel aura accompli cette grande volte-face dans la sphère des intérêts, alors, la valeur, la chose à la fois la plus idéale et la plus réelle, pourra être dite constituée; et tout en conservant son mouvement par le progrès éternel de l'industrie, elle exprimera à chaque instant, en tout genre de produit, le rapport vrai du travail et de la richesse.

La constitution de la valeur résout le problème de la concurrence et celui des droits d'invention comme l'organisation des compagnies ouvrières résout celui de la force collective et de la division du travail. Je ne puis en ce moment, qu'indiquer ces conséquences du grand théorème ; leur développement tiendrait trop de place dans un précis philosophique de la Révolution.

(*Id.*, p. 245, 246.)

ORGANISATION DE LA PROPRIÉTÉ. — La propriété ne peut

(1) Encore une fois, le *criterium* de la valeur ne peut être trouvé et cette impossibilité équivaut à l'infirmité du mutuellisme pur.



trouver de raisons justificatives dans aucun principe juridique, économique, psychologique ou métaphysique, dans aucune origine, usucapion, prescription, travail, conquête ou concession du législateur. A cet égard la jurisprudence s'est complètement fourvoyée, si tant est qu'elle ait seulement compris les questions..... Si l'on étudie dans ses conséquences publiques, économiques et morales la puissance essentiellement abusive de la propriété on démêle dans ce faisceau d'abus une fonctionnalité énergique qui éveille immédiatement dans l'esprit l'idée d'une destination hautement civilisatrice aussi favorable au droit qu'à la liberté. En sorte que, si l'État, avec la division et la modération de ses pouvoirs, nous est apparu d'abord comme le régulateur de la société, la propriété, à son tour, se manifeste comme son grand ressort à telles enseignes qu'elle supprimée, faussée ou amoindrie, le système s'arrête, il n'y a plus ni vie ni mouvement. C'est au moins naïf. Une société basée sur la propriété individuelle ne peut vivre, avant la transformation que sur la propriété individuelle. C'est l'organisme social qu'il s'agit de modifier en changeant les bases.

*(Théorie de la propriété, p. 173.)*

Mais, si à cause de sa destination sociale nous jugeons utile, le respect du droit de propriété, nous voulons que ce droit soit acquis à tous, non plus en théorie mais en pratique, nous voulons enfin que la propriété se transforme pour se mettre en harmonie avec les nécessités contemporaines et les aspirations du progrès moderne ; pour atteindre à la réalisation de ce but nous proposons l'ensemble de mesures qui suit :

A dater du jour du décret qui sera rendu par les futurs représentants, tout paiement fait à titre de loyer sera porté en à compte de la propriété, celle-ci estimée au vingtuple du prix de location.

Tout acquittement de terme vaudra au locataire part proportionnelle et indivise dans la maison par lui habitée, et dans la totalité des constructions exploitées à loyer, et servant à la demeure des citoyens.

La propriété ainsi remboursée passera au fur et à mesure au droit de l'administration communale qui, par le fait du remboursement, prendra hypothèque et privilège de premier ordre, au nom de la masse des locataires, et leur garantira à tous, à perpétuité, le domicile au prix de revient du bâtiment.

Les communes pourront traiter de gré à gré avec les propriétaires, pour la liquidation et le remboursement immédiat des propriétés louées.

Dans ce cas, et afin de faire jouir la génération présente de la réduction des prix de loyer, lesdites communes pourront opérer immédiatement une diminution sur le loyer des maisons pour lesquelles elles auront traité, de manière que l'amortissement en soit opéré seulement en trente ans.

Pour les réparations, l'agencement et l'entretien des édifices, comme pour les constructions nouvelles, les communes traiteront avec les *compagnies maçonnes* ou associations d'ouvriers en bâtiment, d'après les principes et les règles du nouveau contrat social.

Les propriétaires occupant seuls leurs propres maisons, en conserveront la propriété aussi longtemps qu'ils le jugeront utile à leurs intérêts.

(PROUDHON. — *Idées générales de la Révolution*,  
p. 203, 204.)

Tout paiement de redevance pour l'exploitation d'un immeuble acquerra au fermier une part de propriété dans l'immeuble et lui vaudra hypothèque.

La propriété intégralement remboursée, relèvera immédiatement de la Commune laquelle succédera à l'ancien pro-

P  
P  
F  
R  
t  
s  
t  
t

J  
:  
J  
:  
J  
:

priétaire, et partagera avec le fermier la nue propriété et le produit net.

Les communes pourront traiter de gré à gré avec les propriétaires qui le désireront pour le rachat des rentes et le remboursement immédiat des propriétés.

Donc il sera pourvu à la diligence des communes, à l'installation des cultivateurs et à la délimitation des possessions, en ayant soin de compenser autant que possible l'étendue superficielle avec la qualité du fond, et de proportionner la redevance au produit.

Aussitôt que la propriété foncière aura été intégralement remboursée, toutes les communes de la République devront s'entendre pour égaliser entre elles les différences de qualité des terrains, ainsi que les accidents de culture. La part de redevance à laquelle elles ont droit sur les fractions de leur territoire respectifs, servira à cette compensation et assurance générale.

A partir de la même époque, les anciens propriétaires qui, faisant valoir par eux-mêmes leurs propriétés, auront conservé leurs titres seront assimilés aux nouveaux, soumis à la même redevance et investis des mêmes droits, de manière que le hasard des localités et des successions ne favorise personne, et que les conditions de la culture soient pour tous égales.

L'impôt foncier sera aboli. La police agricole est dévolue aux conseils municipaux. Nous voilà en plein *collectivisme* et loin de la *propriété individuelle* qu'il s'agissait de conserver.

CONCLUSION ET RÉCAPITULATION. — On le voit, l'ensemble du système mutuelliste que nous croyons appelé à régénérer l'avenir peut se résumer ainsi : *La substitution du contrat comme moteur social à l'autorité qui a écrasé le passé.* Le contrat entre individus est essentiellement synallagmatique, il n'impose d'obligations aux contractants que celles qui résultent de leurs promesses personnelles, et leurs conventions

réciroques; il n'est soumis à aucune autorité extérieure, il fait seul la loi commune des parties, il n'attend son exécution que de leur initiative.....

Le contrat social est l'acte suprême par lequel chaque citoyen envoie à la société son amour, son intelligence, son travail, ses services, ses produits, ses biens, en retour de l'affection des idées, travaux, produits, services, et biens de ses semblables; la mesure du droit de chacun étant déterminée toujours par l'importance de son apport et le recouvrement, au fur et à mesure de ses livraisons. Ainsi le contrat doit embrasser l'universalité des citoyens, de leurs intérêts et de leurs rapports.

Nous disons PLUS D'AUTORITÉ, ni dans l'Église, ni dans l'État, ni dans la terre, ni dans l'argent!

Or, plus d'autorité, cela veut dire ce qu'on a jamais vu, ce qu'on a jamais compris, accord de l'intérêt de chacun avec l'intérêt de tous, identité de la souveraineté collective et de la souveraineté individuelle.

Plus d'autorité! c'est-à-dire dettes payées, servitudes abolies, hypothèques levées, fermages remboursés, dépenses du culte, de l'État et de la justice supprimées; crédit gratuit, échange égal, association libre, valeur réglée, éducation, travail, propriété, domicile bon marché, garantis; plus d'antagonisme, plus de guerre, plus de centralisation, plus de gouvernements, plus de sacerdoce. N'est-ce pas la société sortie de sa sphère, marchant dans une position renversée sens dessus dessous?

Plus d'autorité! c'est-à-dire encore, le contrat libre à la place de la loi absolutiste; la transaction volontaire, au lieu de l'arbitrage de l'État; la justice équitable et réciproque au lieu de la justice souveraine et distributive; la morale rationnelle au lieu de la morale révélée; l'équilibre des forces substitué à l'équilibre des pouvoirs; l'unité économique au lieu de la centralisation politique.

Encore une fois n'est-ce point là ce que j'oserai appeler

une conversion complète, un tour sur soi-même, une Révolution?

(PROUDHON. — *Idees générales de la Révolution*, p. 309.)

Ce que nous mettons à la place du gouvernement nous l'avons fait voir : c'est l'organisation industrielle.

Ce que nous mettons à la place des lois, ce sont les contrats.

Point de lois votées ni à la majorité, ni à l'unanimité ; chaque citoyen, chaque commune ou corporation fait la sienne.

Ce que nous mettons à la place des pouvoirs politiques, ce sont les forces économiques.

Ce que nous mettons à la place des anciennes classes de citoyens, noblesse et roture, bourgeoisie et prolétariat, ce sont les catégories et spécialités de fonctions : agriculture, industrie, commerce, etc., etc.

Ce que nous mettons à la place de la force publique, c'est la force collective.

Ce que nous mettons à la place des armées permanentes, ce sont les compagnies industrielles.

Ce que nous mettons à la place de la police, c'est l'identité des intérêts.

Ce que nous mettons à la place de la centralisation politique, c'est la centralisation économique.

(PROUDHON, *id.*, p.259)

Ce que nous voulons enfin c'est le nivellement complet des fortunes ; c'est la destruction des castes, jusque dans l'élément métaphysique de leur existence.

(PROUDHON. — *Solution du Problème social.*)

PROGRAMME POLITIQUE. — Il faut, néanmoins qu'une na-

tion se manifeste dans son unité, que cette nation soit *centralisée* (1) dans sa religion, (2) centralisée dans sa justice, centralisée dans sa force militaire, centralisée dans son agriculture, son industrie et son commerce, centralisée dans ses finances, centralisée en un mot dans toutes ses fonctions et qualités ; il faut que la centralisation s'effectue de bas en haut, de la circonférence, et que toutes les fonctions soient indépendantes et se gouvernent chacune par elle-même.

Groupez ensuite, par leurs sommités, ces administrations différentes : vous aurez votre conseil des ministres, votre pouvoir exécutif qui pourra très-bien alors se passer de conseil d'État.

Elevez au-dessus de tout cela un grand jury, législature ou assemblée nationale, nommé directement par la totalité du pays et chargé, non pas de nommer les ministres, ils tiennent leur investiture de leurs commettants spéciaux, mais de vérifier les comptes, de faire les lois, de faire le budget, de juger les différens entre les administrations, le tout après avoir entendu les conclusions du ministère public, ou ministère de l'intérieur, auquel se réduira désormais tout le gouvernement, et vous aurez une centralisation d'autant plus forte, que vous en multipliez les foyers ; une responsabilité d'autant plus réelle, que la séparation entre les pouvoirs sera plus tranchée ; vous avez une constitution à la fois politique et sociale.

Là, le gouvernement, l'État, le pouvoir quelque soit le nom que vous lui donniez, ramené à ses justes limites qui sont, non de légiférer, ni d'exécuter, pas même de combattre ou de juger, mais d'assister comme ministère public aux débats des tribunaux et aux discussions du parlement ; de rappeler le sens des lois et d'en prévenir les contradictions, de surveiller, comme police, leur exécu-

(1) *Centralisée*, comme ce mot jure sous la plume de Proudhon.

(2) Une religion d'État ! L'anarchiste ne s'était pas relu.

tion et de poursuivre les infractions ; là, dis-je, le gouvernement n'est autre chose que le proviseur de la société, la sentinelle du peuple (*Confessions d'un Révolutionnaire*, p. 68).

**PHILOSOPHIE.** — Partie intégrante d'une existence collective l'homme sent sa dignité tout à la fois en lui-même et en autrui ; il porte ainsi dans son cœur le principe d'une moralité supérieure à son individu... Être intelligent et ouvrier, le plus sociable des êtres, dont la dominante n'est pas l'amour, mais une loi plus haute que l'amour, l'homme ne produit, n'engendre pas seulement comme les autres animaux par la voie du sexe ; ses générations sont de plusieurs ordres, Il engendre aussi par le travail, par l'intelligence et surtout par la *Justice*.

La *Justice* est au fond de toute conscience comme de toute science. C'est le droit et le devoir. La morale doit être basée sur la justice ; celle-ci n'était presque rien elle doit être tout ; c'est la déclaration des droits et des devoirs qui ouvre l'ère de la justice ; jusque là c'était l'ère des religions.

L'homme, en vertu de la raison dont il est doué, a la faculté de sentir sa dignité dans la personne de son semblable comme dans sa propre personne et d'affirmer sous ce rapport son identité avec lui.

La justice est le produit de cette faculté, c'est le respect spontanément éprouvé et réciproquement garanti de la dignité humaine en quelque personne et quelque circonstance qu'elle se trouve compromise et à quelque risque que nous expose sa défense.

Ce respect est au plus bas degré chez le barbare qui y supplée par la religion ; il se fortifie, il se développe chez le civilisé qui pratique la justice pour elle-même et s'affranchit incessamment de tout intérêt personnel et de toute considération divine.

Ainsi conçue, la justice est adéquate à la béatitude, principe et fin de la destinée de l'homme.

De la définition de la justice se déduit celle du droit et du devoir.

Le droit est pour chacun la faculté d'exiger des autres le respect de la dignité humaine dans sa personne ; le devoir l'obligation pour chacun de respecter cette dignité en autrui.

Au fond, droit et devoir sont identiques puisqu'ils sont toujours l'expression du respect exigible ou dû ; ils ne diffèrent que par le sujet moi ou toi, en qui la dignité est compromise.

De l'identité de la raison chez tous les hommes ou du sentiment de respect qui les porte à maintenir à tout prix leur dignité mutuelle il résulte l'égalité devant la justice.

La vie humaine atteint sa plénitude quand elle a satisfait aux conditions suivantes :

1° Amour, paternité, famille, extension et perpétuation de l'être par la génération charnelle, ou reproduction du sujet en corps et en âme, personne et volonté.

2° Travail ou génération industrielle : extension et perpétuation de l'être par son action sur la nature. Car, comme je l'ai dit plus haut l'homme aussi a un amour pour la nature, il s'unit à elle et de cette union féconde sort une génération d'un nouvel ordre.

3° Communion sociale ou justice : participation à la vie collective et aux progrès de l'humanité.

L'amour et la paternité peuvent se suppléer par la consanguinité, par l'existence au sein d'une famille d'adoption surtout par le travail ; le travail est le vrai suppléant de l'amour (1). L'homme, dans les affections mêmes que fait naître en lui la vitalité, n'est point tellement asservi à l'organisme

(1) Le travail est un puissant dérivatif ; mais il ne saurait, quoi qu'en dise Proudhon, donner satisfaction au besoin d'expansion affective qui est au fond de tout être, que l'amitié même est impuissante à satisfaire et qui appelle l'amour.



qu'il doive fatalement en remplir toutes les fonctions. L'amour chez les âmes d'élite n'a pas d'organes.

Le travail et la justice ne se remplacent point, ne se suppléent pas.

Si ces conditions sont violées, l'existence est anxieuse, ne pouvant ni *vivre* ni *mourir* il appartient à la misère (morale ou matérielle) si, au contraire, ces mêmes conditions sont remplies, l'existence est pleine ; c'est un chant de fête, un chant d'amour un perpétuel enthousiasme, un hymne sans fin au bonheur. A quelque heure que le signal soit donné, l'homme est prêt, car il est toujours dans la mort, ce qui veut dire dans la vie et dans l'amour.

(PROUDHON. — Voir, *De la justice dans la Révolution et dans l'Église.*)

PENSÉES DIVERSES.—Toutes les *idées* sont co-éternelles dans la raison générale, elles ne paraissent successives que dans l'histoire où elles viennent tour à tour prendre le premier rang et la direction des affaires.

(PROUDHON. — *Création de l'ordre dans l'humanité.*)

La tendance de la société est à l'égalité des intelligences, comme au nivellement des conditions.

(*Ibidem.*)

Dans l'individu comme dans la société si le développement de l'intelligence n'est pas en raison directe du *travail*, les individus et la société se corrompent par le travail.

(PROUDHON. — *Solution du problème social.*)

Le *talent* est d'ordinaire l'attribut d'une nature disgraciée en qui l'inharmonie des aptitudes produit une spécialité extraordinaire monstrueuse.

(PROUDHON. — *Contradictions économiques.*)

L'*inégalité des capacités* est très relative, elle est surtout le produit de notre anarchie sociale ; dans un moment donné elle pourra n'être qu'une *simple variété d'intelligence*. La Rochefoucauld, Helvétius, Kant, Fichte Hegel, Jacotot, sont d'accord que la capacité existe *quantitativement* chez tous et *qualitativement* dans chacun de ce qui constitue les aptitudes spéciales.

(*Ibidem.*)

L'*idéal* est comme l'amour si ce n'est l'amour même, pourvu qu'on lui donne à boire et à manger il ne tarde pas à devenir florissant. Plus on le caresse, plus il maigrit ; plus on raffine avec lui plus ses générations sont magnifiques.

(PROUDHON. — *De la Capacité politique des classes ouvrières.*)

La perfection de l'*amour* produit la répugnance du sexe.

(PROUDHON. — *Contradictions économiques.*)

Sans la *religion* l'humanité eût péri dans l'origine, sans la *philosophie* elle croupissait dans une éternelle enfance. Mais, l'opinion que la religion et la philosophie signifient autre chose qu'un état particulier de la conscience et de l'entendement a été la plus grande maladie de l'esprit humain.

(PROUDHON. — *Création de l'ordre dans l'humanité.*)

THÉORIE DU PROGRÈS. — Tout se meut dans l'univers, soit en avant soit en arrière, en ligne courbe ou en ligne droite, d'un mouvement accéléré ou d'un mouvement ralenti ; tout marche, tout a toujours marché, tout marchera éternellement.

Le mouvement est la forme de toute spontanéité, le mouvement est donc essentiel à la liberté ; il n'y a pas de liberté

positive en repos. La liberté est essentiellement pratique et agissante; elle déchoit quand elle se livre à la contemplation. Comment les mêmes philosophes, après l'avoir conçue théoriquement comme l'acte par lequel le moi idéal s'affranchit de la nature et se la subordonne, la définissent-ils en pratique, *conscience des lois universelles et conformité à ces lois*? Comment, après avoir posé en principe le mouvement, la force, l'action, concluent-ils par le quiétisme?

Donc, indépendamment des évolutions organiques constatées, et qui toutes relèvent des nécessités de la nature, de la spontanéité des choses, de la constitution intellectuelle et sociale, il y a lieu de croire qu'il existe dans l'humanité un mouvement plus profond, qui embrasse tous les autres et les modifie, celui de la liberté et de la justice.

L'humanité physique se meut; elle va de la naissance à la mort; ce mouvement s'appelle la vie.

L'humanité intelligente se meut, elle va de l'instinct à la réflexion, de l'intuition à la déduction: ce mouvement est la logique.

L'humanité religieuse, politique, industrielle, artiste, se meut aussi; elle accomplit des périodes plus ou moins longues, dans un va-et-vient continu.

Raisonnant par analogie, d'autant mieux que la liberté est l'antagoniste de tout ce qui est fatal, je dis que l'humanité libérale, morale, justicière, doit aussi se mouvoir.

Ainsi, sans me préoccuper davantage des évolutions de la nature et de l'histoire, essentiellement fatales, qui d'ailleurs n'ont rien de progressif et ne rendent aucunement raison des décadences si longues et si fréquemment répétées de la société, je fixe le point de départ de ma théorie dans la justice, d'où, le mouvement devra s'irradier, soit pour le bien, soit pour le mal, sur toutes les facultés de l'être humain, collectif et individuel; et je donne à ce mouvement pour moteur, la liberté.

Poursuivons.

Le mouvement de la justice peut s'opérer de deux manières, selon qu'elle est en développement ou en rétrogradation.

Dans le premier cas, je l'appelle *Sanctification*, ou *perfectionnement de l'humanité par elle-même* : ce sera, comme nous verrons tout à l'heure, *le Progrès*.

Dans le second cas, je le nomme *Corruption de l'humanité par elle-même* ; c'est la *Décadence*.

Dans les deux cas, je dis que l'humanité se perfectionne ou se corrompt *elle-même*, parce que, s'il s'agit du développement de la justice, je ne puis pas douter que ce développement ne soit du fait de la liberté, les œuvres qui ont la conscience pour principe répugnant essentiellement à l'égoïsme et à toutes les attractions fatales de l'homme ; et, s'il s'agit de la diminution de la justice, cette diminution ne peut provenir que de l'apostasie de la liberté, à laquelle rien, ni dans la nature, ni dans l'humanité, ne peut tenir tête.

De cette manière, le progrès ayant sa base d'opération dans la justice, sa force motrice dans la liberté, ne peut plus conserver rien de fatal : condition essentielle, hors de laquelle, le progrès se confondant avec l'évolution organique, on dispute sans s'entendre, et la philosophie, comme la société, demeure stationnaire.

Ainsi, la justice étant le pacte de la liberté, son mouvement consistant en une suite d'équations successivement produites ou révoquées entre un nombre plus ou moins grand de personnes, et relativement à un plus ou moins grand nombre d'objets, il en résulte que ce mouvement, libre dans son principe, ne peut être assujéti à aucune condition fatale d'accélération ni de ralentissement. Il est, *ad libitum*, entièrement facultatif, pouvant, au gré du libre arbitre, se précipiter, se ralentir, s'interrompre, rétrograder, renaître ; en un mot, il n'a pas de nécessité. Là où une nécessité se laisse apercevoir dans le mouvement social, on peut dire *à priori* qu'elle est étrangère au progrès.

Cette conception générale de la marche de la liberté nous permettra de rendre compte de la multitude des accidents, tergiversations, retards et décadences dont l'histoire de l'humanité regorge, et sur lesquelles les théoriciens ordinaires du progrès ferment bravement les yeux, à l'exemple de Hegel, qui ne regardait que *l'ensemble* et négligeait le *détail*, un détail qui affecte des milliers de générations et des millions de milliards d'hommes!

Le problème ainsi précisé, la solution ne se fera pas attendre. On prévoit, en effet, qu'il en est des oscillations de la liberté comme du gnomon d'Ezéchias : rien de plus aisé à concevoir que son avance; la difficulté réelle, l'unique difficulté, porte sur le *recul*.

Montrons d'abord en quoi consiste cette avance, quand elle a lieu; nous chercherons ensuite quelle cause l'arrête; puis, cette cause trouvée, il ne nous sera pas difficile de découvrir le remède.

Qu'est-ce que la justice? l'équation de la liberté.

Deux hommes se rencontrent, opposés d'intérêt. Le débat s'engage; puis ils transigent : équation, première conquête du droit, premier établissement de la liberté. Un troisième arrive, puis un autre, et ainsi de suite, indéfiniment : le pacte qui liait les deux premiers ne fait que s'étendre pour recevoir les nouveaux venus; autant de contractants, autant de sujets de la justice. Il y a donc progrès.

Ce n'est pas tout. A chaque objet qui intéresse la vie de ces hommes surgit un nouveau litige; de nouvelles transactions deviennent indispensables : autant d'articles qui s'ajoutent au pacte primitif, autant de conquêtes par conséquent pour la justice. Ainsi, la loi des Noachides se compose de sept préceptes, celle du Sinaï de dix; le code du désert en contient une quarantaine, celui d'Esdras ou Helcias en a plus de cinq cents.

Je ne veux pas dire qu'il faille juger de la moralité et du progrès d'un peuple par le nombre des *lois écrites* : long-

temps avant Jésus-Christ, cette proposition était devenue une contre-vérité; je dis que le progrès dans la justice a pour mesure *le nombre des lois qui s'observent*, ce qui est fort différent.

On nomme progression, en mathématique, une série dont chaque terme est composé de précédent augmenté de la raison ou multiplié par la raison.

Telles sont les deux séries suivantes :

$$\begin{array}{l} \div 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. \text{ etc.} \\ \div\div 0. 1. 2. 4. 8. 16. 32. 64. 128. 256. 512. \text{ etc.} \end{array}$$

Lues à rebours ces deux séries forment une répression. (*Arithmétique de Bezout.*)

Telle est dans une société régulièrement constituée, qui, sans rien perdre de ses principes fondamentaux, y ajoute sans cesse de nouvelles définitions adoptées, et suivies par toutes les consciences, l'image du mouvement juridique : le bien s'ajoutant au bien en raison du nombre des personnes et de la multiplicité des intérêts, le faisceau de la justice s'étendant sans cesse, il y a nécessairement progrès.

Le contraire aura lieu si la justice est en décroissance : si les lois n'ont de sanction que dans la force, si elles ne se comprennent plus, si, par l'influence de l'inégalité économique et de la raison d'État, elles tombent peu à peu en désuétude ; si le scepticisme, envahissant les consciences, sape les bases de la morale publique ; si l'hypocrisie et le mépris ramènent la guerre sociale. Alors il y aura *régression*, comme dit Bezout, de la justice, c'est-à-dire dépravation de la société et décadence.

Aucune difficulté pour l'intelligence dans ce double mouvement, dont on pourrait, pour chaque nation, établir le compte sur deux colonnes, exprimant par leur différence les acquisitions et les pertes de la justice.

Tout cela, en regard des théories sublimes et savantissi-

mes dont j'ai donné l'analyse, est d'une telle simplicité, qu'il n'y a lieu de s'étonner que d'une chose, c'est que les théoriciens du progrès ne l'aient pas aperçu. S'ils s'étaient souvenus de leur arithmétique, ils auraient compris que le mystère résidait tout entier, non pas dans le mouvement en avant, mais, comme tous les peuples et toutes les théologies l'avaient deviné, dans la cause et la possibilité du recul.

Qu'est-ce donc qui enraye la justice? puisqu'il est clair que sous cet enrayement, le progrès, aussi essentiel à la justice que le mouvement l'est à la liberté, n'aurait pas de cesse, et que nous serions tous des saints et des bienheureux?

PROUDHON. — (*De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, t. III, p. 37 et suivants.)



## CHAPITRE XIII

### Donnée de Godin-Lemaire

NOTICE. — M. Godin-Lemaire, disciple de l'école sociétaire de Fourier, fondateur du *Familistère de Guise*, et membre de l'Assemblée de Versailles, a publié vers la fin de 1871, un ouvrage volumineux sous ce titre : *Solutions sociales*.

L'auteur raconte d'abord comment, pauvre fils de prolétaire, il a fini par acquérir une grande fortune tout en faisant le bien de l'humanité. En cela il a heureusement contrasté avec la généralité des *parvenus* à la fortune que les prolétaires, qu'ils foulent et spolient, savent être les plus mauvais des riches.

Godin-Lemaire a modifié ses idées phalanstériennes sur

certain points; par exemple, il croit volontiers que l'accord du capital du travail et du talent peut s'obtenir à l'aide du *travail en participation*.

Le maître avait moins d'illusions à cet égard, aussi proclama-t-il que l'association, pour être efficace, devait embrasser l'ensemble des relations humaines.

Mais ce qu'a voulu démontrer le fondateur du familistère de Guise, c'est la possibilité, selon lui, de résoudre la question sociale pacifiquement si la bourgeoisie le voulait... mais la bourgeoisie ne veut pas. Les adjurations que lui adresse Godin-Lemaire restent vaines.

La position de fortune du réformateur lui a permis de faire une tentative pratique.

Condamnant avec raison les fameuses *Cités ouvrières* à l'aide desquelles les grands industriels des charbonnages belges, les manufacturiers d'Alsace, et le dernier Bonaparte ont voulu inféoder, pour mieux l'exploiter, la classe ouvrière à la grande industrie, il a édifié sous le nom de *familistère*, un embryon des *phalanstères* rêvés par son maître Fourier; il l'a nommé *Palais social*, et l'édifice n'est pas indigne de ce nom.

## EXPOSITION.

La loi suprême, c'est la loi de la vie.

**NÉCESSITÉ D'UNE SOLUTION.** — Enfin arrive le jour où la société se surprend à reconnaître qu'elle doit au travail ce qu'elle est, qu'elle lui doit tout!

C'est alors que dans la société, comme dans l'homme viril, la loi d'équilibre et de pondération de la vie permet d'ordonner les faits humains d'après les notions de la justice.



Quand les sociétés se sont élevées à ce niveau par les facultés du travail, le caractère des forces morales qui les guide se modifie, et c'est de la justice que ces sociétés tendent à s'inspirer. Elles procèdent alors en sens inverse des sociétés primitives ; au lieu de faire dériver du droit la notion du devoir et celle de la justice, elles font dériver de la notion de la justice celle du devoir et du droit.

Notre phase sociale est dans ce cas : son tempérament diffère de ceux des phases qui l'ont précédée. Les besoins qui s'y agitent dérivent des facultés productrices, des intérêts composant les liens sociaux, et le travail est la force qui aspire à imprimer au monde un mouvement nouveau. Aussi les réformes sociales nécessaires à notre époque doivent-elles avoir pour but d'organiser les moyens d'assurer aux masses tout le confort que le travail peut enfanter à leur profit.

C'est là le seul moyen de légitimer la richesse et de placer les positions sociales qui en dépendent sous la sauvegarde de la loi d'équilibre et de justice qui assurera la paix définitive du monde.

Nos sociétés ont traversé leurs phases d'enfance ; possédant le sentiment véritable du droit et du devoir, elles présentent les règles de la Justice et leur mise en pratique ; aussi veulent-elles, pour y atteindre, faire tomber toutes les barrières qui se dressent devant la liberté, afin de créer l'unité sociale des individus, des nations et des peuples.

(GODIN-LEMAIRE. — *Solutions sociales.*)

**RICHESSSES NATURELLES.** — La terre et ses fruits, le travail du Créateur et celui de la nature enfin, restent le fonds commun sur lequel les générations qui suivent, à l'égal de celles qui les ont précédées, conservent le droit de pourvoir à leurs besoins et d'exercer leur intelligence.

... Les produits naturels n'étant l'œuvre de personne sont le partage de tous...

La nature accorde à l'homme la faculté de disposer pour ses besoins personnels des biens qu'elle prépare pour lui; mais elle ne confère à personne, par aucun signe particulier, le privilège d'accaparer ses biens. De l'assistance qu'elle accorde, elle fait un droit pour tous les hommes à une part du produit qui en résulte...

**RICHESSSES DU TRAVAIL.** — ... Mais la mission de l'homme est d'appropriier la matière à son usage, de la transformer, et d'ajouter au travail de la nation son propre travail : là commencent le droit et la propriété individuelle...

Ce que l'homme ajoute au travail de la nature lui appartient en propre : c'est l'œuvre qui le grandit dans la vie; le fruit de son travail est le rayonnement de lui-même : c'est une extension de son être...

L'homme ne peut faire acte de propriété sur son travail sans se trouver obligé vis-à-vis de ses semblables. La propriété lui impose des devoirs puisque l'aliénation de la matière au profit de l'individu se ferait au préjudice du droit de tous, si l'appropriation individuelle n'entraînait le devoir d'une compensation...

... Le droit de propriété issu du travail de l'homme, ainsi que la plus-value qu'il a su donner aux choses, doit être distingué de ce qui provient du fonds de la nature, fonds sur lequel l'humanité conserve sa part du droit.

(GODIN-LEMAIRE. — *Solutions sociales.*)

**LOIS DE LA RICHESSE.** — Il est des lois économiques que la société subit fatalement; les mutations de la richesse sont de ce nombre; la richesse nobiliaire s'efface devant la richesse du négoce et de la spéculation, comme celle-ci à son tour s'effacera devant la richesse du travail producteur et créateur. La place de la *richesse collective* des travailleurs se prépare lentement à côté de la richesse individuelle.

Mais ces métamorphoses ne se produisent pas sans que quelques économistes en aient prophétisé mille malheurs, et le fait est d'autant plus redouté que son arrivée est plus vraisemblable ; cependant, une fois le fait accompli, la société se regarde, se trouve encore debout, et reconnaît même bientôt qu'un progrès nouveau s'est réalisé.

(*Idem.*)

**PALAIS SOCIAL.** — Nulle amélioration n'est possible dans les demeures ouvrières abandonnées à l'incurie et aux ressources individuelles : le bien-être de l'homme ne peut se réaliser dans ces conditions ; la misère s'attache au milieu qui lui est propre ; le capital n'a rien à faire là ; l'aumône seule peut y remplir son rôle.

Il faut donc sortir de ce milieu.

Voilà pourquoi le *Familistère* a été fondé.

Ne pouvant faire un palais de la chaumière ou du galetas de chaque famille ouvrière, nous avons voulu mettre la demeure de l'ouvrier dans un palais : le *Familistère*, en effet, n'est pas autre chose, c'est le *Palais du Travail*, c'est le *Palais social* de l'avenir.

Ce qu'il n'est pas possible de faire au profit des familles éparpillées et sans lien, les améliorations qu'on ne peut introduire dans le tohu-bohu des habitations ouvrières, ni à la ville, ni à la campagne, ni dans les caves, ni dans les mansardes habitées ; ce que ne permettent pas même les habitations ouvrières isolées les mieux construites, quel qu'en soit le système : le *Familistère* le permet, le *Palais social* le rend possible, bien plus, il le rend nécessaire.

**CARACTÈRE DE L'HABITATION SOCIALE.** — Le *Palais social* doit créer pour tous les moyens de la vie facile, économique et progressive ; il doit donner au logement et à toutes ses institutions un caractère propre à l'accomplissement des lois primordiales ;

De conservation et d'entretien ;  
 De développement et de progrès ;  
 D'équilibre et d'harmonie...  
 ... Il doit rendre faciles à tous :

La nourriture,	la santé,
Le logement,	l'activité,
Le vêtement,	le repos,
La lumière,	la propreté,
L'espace libre,	la salubrité,
L'air pur,	l'hygiène.

... Il doit correspondre aux besoins affectifs, moraux et intellectuels :

De la famille et de son principe ;  
 De l'amitié, de l'union et de la fraternité entre les hommes ;  
 De l'éducation de l'enfance et de la protection des faibles ;  
 De l'instruction scientifique et professionnelle pour tous ;  
 De l'habitude et de l'attachement pour tout ce qui nous entoure ;  
 De la production et du travail ;  
 De la consommation et de la propriété ;  
 De la répartition et de l'échange des choses matérielles ;  
 De la sécurité, de la solidarité et de l'association entre les hommes ;  
 De la sociabilité, du charme, de l'agrément, des délassements et des plaisirs.

... Il doit répondre aux besoins physiques et moraux, aux aspirations supérieures et permettre de chercher en tout pour modèle :

Le vrai,	le bien,
Le bon,	le beau et le juste.

Les systèmes d'habitation qui ne favorisent pas tous ces essors légitimes de la nature humaine ne renferment pas la donnée architecturale de l'habitation conforme à la destinée de l'homme et à la loi de vie.

C'est la réalisation de l'habitation organisée pour la solution de ce problème que j'ai poursuivie.

(GODIN-LEMAIRE. — *Solutions sociales.*)

L'habitation et son régime constitue une des parties essentielles du bien-être et des satisfactions de l'existence ; ils marquent le degré de sociabilité auquel la nature humaine a su s'élever.

Les animaux sauvages ont les grands arbres des bois, ou des terriers pour abris, ils ont pour couche l'herbe des champs ou la terre froide ; mais déjà, pour les animaux domestiques, on construit la loge, l'étable, l'écurie.

L'habitation de l'homme ne doit point pouvoir se confondre avec celle des animaux ; pour l'être qui s'associe le plus intimement par le travail à l'œuvre du Créateur, pour l'être qui est la manifestation de l'intelligence sur la terre, l'habitation doit être un palais....

...., L'amélioration des classes ouvrières n'aura rien de réel tant qu'il ne leur sera pas accordé (pourquoi M. Godin ne dit-il pas assuré?) les *Équivalents de la Richesse*, ou si l'on veut des avantages analogues à ceux que la fortune s'accorde ; armé de cette boussole, on peut marcher constamment dans la voie des choses qui sont à faire ; on a un guide sûr pour sa conduite.

Placer la famille du pauvre dans un logement com-  
mode ;

Entourer ce logement de toutes les ressources, et de tous les avantages dont le logement du riche est pourvu ;

Faire que le logement soit un lieu de tranquillité, d'agrément et de repos ;

Remplacer par des institutions communes, les services que le riche retire de la domesticité.

Telle est la marche à suivre si l'on ne veut pas que les familles ouvrières soient perpétuellement exclues du bien-être qu'elles créent, auquel toute créature humaine a droit....

« Le familistère (dit avec un juste orgueil M. Godin) est le premier exemple d'un capital résolument employé sous une direction unique, en vue de la réunion générale de toutes les choses nécessaires à la vie ; c'est le premier exemple d'une administration concentrant des opérations aussi diverses pour que le résultat tourne au plus grand bien des familles. »

En outre de l'économie domestique sanitaire, de la généralisation du bien-être matériel, intellectuel et moral de ses habitants, le familistère assure la sécurité de l'avenir par une éducation aussi complète que possible donnée à tous, sous les yeux et avec le concours de la famille.

Ce n'est pas là, à coup sûr, la solution générale d'une organisation sociale ; mais est-il bien raisonnable de demander une organisation générale avant d'être sur la voie de l'organisation de l'alvéole unitaire, la commune ? et malheureusement l'industrie agricole manque au familistère.

La classe ouvrière s'agite, elle se tend la main de toute part par dessus les frontières ; mais le travail humaine ne comporte pas que la classe ouvrière ; les organisations corporatives sont autant d'égoïsmes collectifs ; le paysan, le savant, les travaux de ménage, font aussi partie du grand travail humain ; c'est cette association intégrale du travail général qu'il faut qu'une réforme intégrale embrasse et comprenne, car il n'y a plus de classes, il n'y a plus que des hommes.

(*Idem.*)

---

## CHAPITRE XV

**Aperçu sur le collectivisme international**

NOTICE. — Personne ne contestera que la révolution de 1848 n'ait été essentiellement européenne.

En réponse aux déclarations embarrassées du gouvernement provisoire sur le *rayonnement de la France républicaine et le regard des peuples*, les prolétaires, formulant en cela la véritable donnée de la révolution, criaient : Vivent les peuples ! vive le travail ! vive la république universelle ! Et, lorsqu'en juin ils prirent les armes, sans chefs, sans drapeau, (le prolétariat n'avait pas encore adopté le drapeau rouge comme étendard fédéral du genre humain), sans autre mot d'ordre que ce cri de détresse : « *du pain ou du plomb !* » ce qui les consolait de l'extrémité où les avait réduits l'égoïsme bourgeois, ce qui idéalisait leur héroïsme résigné, c'était ce vague sentiment : qu'ils étaient l'avant-garde de tous les souffrants, et que le sacrifice de leur vie compterait comme l'une des étapes sanglantes de l'humanité vers la justice. Les nations occidentales se soulevaient autour d'eux et les monarques fuyaient ; ces prolétaires socialistes avaient bien quelque raison de se croire les représentants intellectuels des opprimés et des exploités ; ils pouvaient, en se pressant sur cette place de la Bastille où reposent les vainqueurs de la monarchie, dire dans une invocation pieuse : Que votre souvenir nous anime, ô martyrs de la cause populaire ! nous allons combattre et mourir pour le salut de l'humanité !

Hélas ! la défaite, une horrible défaite, ruina ces espérances. Le désastre des ouvriers de Paris eut pour consé-

quences la reprise de possession de la France par la réaction, l'élévation de Louis Bonaparte, la campagne de Rome, la répression monarchique en Europe, et finalement la mort de la république française, étranglée par le bandit de décembre.

Est-ce à dire que la génération de 48 était impuissante ? Non, certes. L'élite révolutionnaire et prolétarienne avait compris l'œuvre sociale du 19<sup>m</sup>e siècle. Le tout était noyé il est vrai dans un funeste mysticisme ; la France était envisagée comme la *nation-christ*, Jésus lui-même comme le *premier représentant du peuple* (1) ; on voyait le progrès dans *l'unité religieuse*, l'association devait être à la foi communiste et *communionaliste* ; fraternelle et *eucharistique* ; mais avec ce néo-christianisme, quelle ardeur, quelle puissance d'aspiration !

« Dans cette grande hécatombe, s'écrie Pauline Roland, où coule à flots, depuis plus d'un demi-siècle, le sang des nations, la France est la *Nation-Christ*, dont le crucifiement est le prix et le signe de l'universelle rédemption.

« Le monde de l'avenir est conquis par cette divine passion, par ce mystère de la mort et du renouvellement, dont nous accomplissons avec tant de douleurs et tant de foi, les péripéties diverses. Sortie du tombeau où elle n'est restée que le temps nécessaire à la cicatrisation des plaies de son Calvaire, la France marche, et sa course difficile, mais triomphale, nous la montre, encore couronnée d'épines, ceinte déjà de l'auréole, et portant en main, non le roseau, sceptre dérisoire qu'elle a dès longtemps brisé, mais les palmes de la victoire. Cette victoire qui a nom République, il s'agit aujourd'hui de l'organiser...

(1) Au siège de presque toutes les associations ouvrières et chez un très-grand nombre de socialistes, on voyait une gravure représentant Jésus en charpentier et portant pour exergue : *Jésus de Nazareth, premier représentant du peuple.*



« Parmi les faits qui, s'accomplissant simultanément, ou d'une façon successive sous nos yeux, doivent nous mener à l'établissement de ce monde encore idéal que le peuple acclame : *République démocratique et sociale*, le fait le plus en évidence aujourd'hui, c'est l'association ouvrière. Ce mouvement tel qu'il se manifeste, n'a pas une importance moindre que n'en eut du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, le mouvement communal. Celui-ci détruisit la féodalité de l'épée, la prépondérance de la propriété terrienne; il fonda la bourgeoisie; l'association ouvrière ne prétend à rien moins qu'à abolir la féodalité industrielle, les droits seigneuriaux de l'oisiveté capitaliste, à affranchir le prolétariat..

« Après bien des douleurs, et deux mois après la funeste journée du 13 juin 1849, dans cette salle Saint-Spire qui commence à avoir un nom dans les annales du socialisme, cent quatre associations ouvrières, représentées par leurs délégués, nommèrent une commission de quinze membres, qui reçut mandat impératif :

« 1<sup>o</sup> De constituer une *Union des associations fraternelles*, ayant pour objet : de centraliser les opérations d'intérêt général, d'établir le crédit gratuit, la neutralité du travail, la solidarité entre les associations ouvrières;

« 2<sup>o</sup> De fonder une Chambre de travail formée de trois délégués par corporation, choisis dans les associations adhérentes à l'Union ;

« 3<sup>o</sup> D'établir une caisse de solidarité et d'organiser l'échange entre les associations. (1)

« Les sommes versées dans ces caisses et provenant de cotisations ou de prélèvements devaient être, tous frais d'administration prélevés d'abord, divisés en deux parts égales; l'une destinée à assurer le crédit gratuit, l'autre à donner l'éducation aux enfants, les soins aux infirmes et la retraite aux vieillards.

(1) N'est-ce pas là la première tentative de réalisation de l'idée qui a présidé depuis à la fondation de l'Internationale? Pauline

« La première commission centrale, ainsi nommée, devait jouer au sein des associations le rôle de la Constituante dans notre jeune République...

« Ces efforts ne pouvaient pas réussir d'emblée, et la persécution a dispersé les uns, emprisonné les autres. N'importe, nous ne devons pas nous lasser ; pour moi, là où se tentera dans le sens des principes que j'essaie d'exposer, une association communale, communiste, *communioniste*, religieuse, j'y serai.

« J'ai voulu bien voir ce qu'il y a au fond de l'association ouvrière, et de mon examen il est sorti ceci : que j'aime d'un amour fraternel et profond les hommes qui se sont mêlés à ce mouvement, et je peux le dire, la plupart d'entre eux sont de dignes confesseurs de la foi de la révolution. Je me suis mêlée à ce mouvement qui, je l'espère, ne fera que précéder, et amènera l'autre ; je fais partie d'une association, fondée à la fois sur les bases que je viens d'indiquer, et sur celles de l'association ouvrière, et la plupart des amis qui ont avec moi contribué à fonder l'*Association des instituteurs* pensent comme moi qu'il faut associer les cœurs plutôt que les bras ou les activités, et que le problème ne sera résolu que par l'*Association communale*.

« J'ajouterai qu'à mon sens, Paris n'est pas le lieu où s'établira d'abord l'organisation nouvelle. L'histoire du christianisme me semble une prophétie ; ce n'est pas au sein des capitales que se fondent les religions, d'où sort un ordre social nouveau, une *révolution*, et, je le répète, le socialisme est une *religion*, ou le socialisme n'est rien. Avant de monter

Roland, Jeanne Derouin, Louise Nicaut, Blaison et Delbruck étaient les principaux initiateurs de ce mouvement de fédération ouvrière. On remarquera la part considérable des femmes dans ce mouvement. C'est ainsi qu'après Perdiguier, c'est une femme, Flora Tristan, qui a le plus contribué à la transformation du *compagnonnage* en *unions* de solidarité ouvrière pour le tour de France.

sur le trône avec Constantin, la civilisation chrétienne s'était élaborée, essayée au désert. Le désert où s'établira d'abord la commune socialiste, ce seront nos campagnes de France, si belles dans l'avenir, si désolées dans le présent ; ce seront nos villes de province où l'association s'établit sur plusieurs points d'une façon plus normale qu'à Paris. L'association ouvrière, telle qu'elle s'est produite, sort de cette fausse économie politique qui a exagéré le développement de l'industrie aux dépens de l'agriculture. En retournant à la terre, la société, comme l'antique Antée, retrouvera sa force épuisée. »

(PAULINE ROLAND. — *Lettre à Guépin*, voir *Philosophie du socialisme*, page 688.)

Ce religiosisme était largement humain et complètement égalitaire, et, si je puis ainsi dire, c'était chez ces croyants du socialisme l'idéalisation de la solidarité humaine, qu'ils voulaient avec tant d'ardeur. Comme preuve de cette affirmation, le lecteur me permettra de donner l'exposé de principes de l'*association des instituteurs* où se trouvent un grand nombre d'initiateurs du mouvement associationniste et où sont bien formulées les aspirations générales du temps.

« Nous croyons de tout notre esprit, de tout notre cœur, de toutes nos forces, en Dieu principe de toute vie.

« Nous croyons à l'Unité du genre humain, à la Solidarité, à la Fraternité de tous les hommes entre eux.

« Nous croyons que l'Humanité contient dans son sein à titre de membres égaux, tous les individus qui composent la famille humaine.

« Nous croyons à l'Égalité parfaite de l'homme et de la femme, à l'Égalité parfaite de tous les hommes entre eux.

« Nous croyons à la perfectibilité de l'homme et de l'Humanité, à leur progrès incessant et indéfini.

« Nous croyons qu'il n'y a de salut pour l'Humanité que

dans une association volontaire religieuse, parfaitement libre, fraternelle et égalitaire, de tous les hommes entre eux.

« Nous croyons que toutes les nations sont sœurs et doivent se considérer comme les membres divers d'une même famille.

« Nous croyons à la souveraineté du peuple ; la République est à nos yeux la seule forme de gouvernement légitime. Elle doit réaliser pleinement la *liberté*, l'*égalité* et la *fraternité*.

« Nous croyons au droit, à la sainteté, à l'éternité de la famille, société particulière qui doit subsister d'une façon harmonique au sein de la grande société humaine à laquelle elle est liée.

« Nous croyons qu'il ne doit y avoir ni riches ni pauvres, ni privilégiés, ni deshérités, ni supérieurs, ni inférieurs, ni enfin d'autre hiérarchie que celle qui est nécessaire pour le jeu des diverses fonctions que nous reconnaissons comme étant toutes égales entre elles.

« Nous croyons que tous les hommes étant égaux et frères, ont tous un droit égal et imprescriptible au développement de leurs facultés physiques, morales et intellectuelles.

« Nous croyons que tout homme se doit à tous et que tous se doivent à chacun.

« Nous croyons que chacun a droit au travail, que chacun a le devoir du travail dans la limite de ses forces et de ses aptitudes.

« Enfin nous croyons que la formule républicaine : **LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ** contient le mot et la règle de la vie. »

*(Programme d'éducation de l'association fraternelle des instituteurs, institutrices et professeurs socialistes, 1849).*

Au moment où des socialistes français publiaient ces lignes, les savants n'avaient pas encore fait pénétrer l'idée

Les lois et de relation dans le monde intellectuel; l'absolutisme et le sentimentalisme religieux n'étaient que timidement combattus (1).

Malgré tous ces éléments d'avenir, le socialisme vaincu, massacré, emprisonné, déporté, exilé, comprimé dans 50,000 de ses représentants erra bientôt en étranger à travers l'Europe et dans les grandes cités américaines, où s'affaiblit sous le ciel de plomb de Lambessa, de Noukahiva et de Cayenne, où l'influence délétère du climat, les privations de toutes sortes étaient encore aggravées par d'ignobles supplices.

La France, aveuglée et terrifiée, assistait silencieuse à son irrémédiable décadence; la révolution n'avait plus d'assises, le progrès n'avait plus de voix.

Mais de Londres, de Bruxelles, de Genève où s'amassaient les flots de la proscription, des accents indignés se faisaient quelquefois entendre et de nouveau des projets d'avenir se

(1) Lamarck, le grand poëte Gœthe, Oken, Lyell, Forbes, Huxley Hoock et Geoffroy-Saint-Hilaire qui ont apporté l'idée de la *transmutation des espèces* étaient encore sous l'anathème de Cuvier qui avait arbitrairement importé l'idée de *créations successives* pour marier la science et la religion. Depuis, Darwin, le plus puissant des théoriciens du matérialisme et après lui Büchner, Jæyer, Wœckel, Owens ont donné sur la véritable origine des êtres, des aperçus qui détruisent définitivement l'idée de *création*, ce dernier dada des religions aux abois.

La théorie de Darwin. — *Développement processif, successif et graduel du monde organisé sous l'influence des causes naturelles*, se divise en quatre points principaux : 1° Le combat pour l'existence; 2° La formation des variétés ou l'altération des individus; 3° La transmission héréditaire de ces altérations aux descendants; 4° La sélection par la nature de ceux des individus modifiés qui se trouvent avoir une supériorité, sélection qui s'opère à la faveur du combat pour l'existence. Ces quatre influences étant réunies et agissant en concurrence, leur effet, qui est la transformation continuelle des êtres, se produit comme spontanément.

Büchner, conférences sur la théorie darwinienne. Traduction française de A. Jacquot.

produisirent : *Libre pensée, justice sociale, fraternité des peuples, affranchissement du prolétariat*, tels étaient les mots entrecoupés que transmettait à la jeune génération les échos affaiblis de 1848.

Pendant ce temps, la science sociale creuse, remue sans cesse le sol fécond de l'idée. Auguste Comte vient de compléter sa *Politique*, Proudhon écrit son fameux livre de la *Justice* (1) et sa *Capacité politique des classes ouvrières*. Colins démontre la nécessité économique qui commande de faire entrer le sol dans la *propriété collective*, de Toureil publie la dernière des palingénésies religieuses, Vidal cherche les fondements de la *religion naturelle*, V. Hugo grave les *Châtiments* et écrit les *Misérables*, voilà pour la France. En Angleterre, l'idée *chartiste* préside à un grand mouvement d'association. L'Espagnol Ramon de la Sagra qui avait écrit en 1848 dans le *Peuple* de Proudhon et le Belge de Potter forment la pensée collectiviste. Un proscrit allemand, Karl Marx, substitue dans le socialisme la méthode historique et objective aux méthodes purement logiques et subjectives qui avaient été en honneur jusque-là; il démontre l'impossibilité économique de conserver dans l'avenir l'appropriation individuelle. De l'observation et du classement savant des phénomènes économiques, K. Marx arrive à cette déduction que la *force collective* domine de plus en plus les conditions de la production et de la circulation, et, par ce fait même, entraîne fatalement la nécessité du concours ou de la solidarité, dans le travail. Il restait à déterminer si l'association aura lieu entre égaux par voie d'expropriation sociale, ou si les ouvriers d'un même atelier, de plus en plus asservis, resteront sous la direction d'un maître possesseur de l'instrument de travail, de la machine dont la puissance grandissante lui attribuerait tous

(1) *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, en trois volumes, Bruxelles.

les bénéfiques. Au nom de la Justice, le penseur socialiste ne pouvait hésiter. De cet ordre d'idées, dérive scientifiquement l'avenir communiste, tout au moins collectiviste, de la civilisation moderne, condamnée à se transformer ou à périr (1).

Son compatriote, Lassalle, plein de l'idée gouvernementaliste, si chère à la race germanique, vit l'ordre nouveau dans la réalisation de l'*état du peuple*, (Volksstaat), gouvernement prolétarien, où toutes les forces organisées du vieil ordre monarchique seraient mises au service de la justice sociale et effectueraient progressivement ou violemment, selon les circonstances, l'égalité de conditions et la communauté des charges et des avantages. A cette école communiste, se rattache plus ou moins directement tout le socialisme allemand.

Le peuple russe avait déjà fourni à la révolution sociale un théoricien célèbre, dont la profondeur attristée et le radicalisme mélancolique que relève parfois une critique amère rendent bien le caractère général de cette race slave, si constamment opprimée et si malheureuse; je veux parler de A. Herzen (2). On connaissait, en outre, Michel Bakounine, le conspirateur socialiste qui veut que la révolution sociale soit précédée d'une tempête révolutionnaire, d'un déchaînement de haine, pour préparer l'ordre nouveau, en détruisant, dans l'esprit et dans les choses, tout ce qui a été partie constitutive de la vieille civilisation. Il faut, dit-il, qu'une destruction colossale passe sur le monde pour rompre la cohésion administrative, juridique, politique et religieuse;

(1) Le livre principal de Marx, *Das Kapital (le Capital)*, n'a pas été traduit en français, et nous ne le connaissons que d'après des comptes rendus.

(2) Voir notamment *le Kolokol (la Cloche)*, revue par A. Herzen et N. Ogareff, et encore *de l'Autre Rive* et *Lettres sur l'Italie*, ouvrages traduits en français par A. Herzen fils.

il faut que tous les éléments sociaux soient mêlés, fondus, dispersés, que l'axe de la pensée et de l'activité maine soit déplacé, pour que l'initiative des masses populaires ne trouve que des matériaux désagrégés qu'il faudra *refaire*. C'est ainsi, selon lui, que l'égalité com nale, l'organisation fédérative, l'harmonie industrielle, le libre essor de tous les êtres, remplaceront notre civilisation égoïste, autoritaire.

Au premier réveil socialiste un nouveau théoricien : du peuple russe. Dès 1857, le fils d'un prêtre de campagne Thernichewski, préside à l'éclosion de l'idée révolutionnaire dans l'empire des czars.

Après avoir, en compagnie d'ardents amis, formulé le *Contemporain* de Pétersbourg, l'idéal des paysans encore, en trois mots, qui seront répétés de villages en villages : *Terre et liberté*, après avoir trouvé dans la *commune slave* tous les éléments de la *commune sociale* de l'avenir écrira un livre où la nécessité pour l'humanité d'aboutir à un ordre collectiviste sera éloquemment affirmée, et démontrée d'une façon irréfutable (1).

Douze années se sont passées depuis le crime de septembre.

« Nous voici arrivés à l'un des moments les plus solennels de l'histoire: à côté de la pensée qui renaît, l'activité socialiste se réveille.

« Les ouvriers du monde entier, de plus en plus fiers par la grande industrie savent enfin à quoi s'en tenir sur leur bon vouloir de la classe possédante et dirigeante.

Il s'agit de les organiser, de les unir, de les faire passer de la



« *Sauvons-nous nous-mêmes*, commence-t-on à murmurer dans la fabrique comme dans l'usine, dans l'atelier comme dans les mines. Coïncidence heureuse! la camisole de force dans laquelle étouffait l'humanité craque sur beaucoup de points ; un frisson inconnu agite les deux mondes :

« Le peuple indien s'est révolté contre les capitalistes anglais ;

« L'Amérique du Nord combat et triomphe pour l'affranchissement des noirs ;

« L'Irlande et la Hongrie s'agitent ;

« La Pologne est levée...

« L'opinion démocratique en Russie impose à l'autocrate un commencement d'affranchissement de paysans slaves ;

« L'Allemagne qu'après Marx et Lassalle agitent le vieux Becker, Bebel, Liebknecht, Schen, Oberwinder, entre dans le mouvement socialiste ;

« Les ouvriers anglais sont déjà forts et unis contre le capital et fidèles au souvenir d'Ernest Jones, d'Owen et des *chartistes* ils rentrent dans la politique drapeau rouge au vent.

« En Belgique un millier de révolutionnaires se sont groupés sous la désignation de *solidaires* au nom de la libre pensée et commencent la propagande socialiste ;

« En Italie, en Suisse, en Espagne, les ouvriers s'aperçoivent que leurs *politiques* les trompent et ils cherchent les moyens d'améliorer leur sort ;

« Les ouvriers français reviennent de la torpeur où les avaient plongés les désastres de *juin* et de *décembre* et parlent, eux aussi, d'émancipation.

« De toutes parts, enfin, les prolétaires veulent s'unir pour réaliser leurs aspirations d'affranchissement vagues encore mais ardentes.

« Un grand fait est attendu dans le monde.

« Le 28 septembre 1864, les délégués des ouvriers français, anglais, allemands, belges et suisses qui avaient déjà eu des

pourparlers, donnaient un corps aux aspirations ouvrières. Dans le célèbre meeting de Saint-Martin's Hall, à Londres, convoqué en faveurs de la Pologne, était fondée l'*Association internationale des travailleurs*...

« Après ce vote, si grand par ses conséquences, sorti des nécessités économiques de notre époque, l'humanité entre dans une phase nouvelle, les plus grands espoirs sont permis ; le peuple, tant de fois trompé et toujours remis à la chaîne, va travailler lui-même et exclusivement à son affranchissement. Il cherchera en lui-même ses aspirations et n'attendra plus de Messies.

« Le socialisme qui, jusque-là, n'a été que sectes et théories divergentes s'incarne dans le prolétariat et devient véritablement la moderne *bonne nouvelle* annoncée à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui travaillent, à l'avènement de la justice. L'agitation ouvrière a trouvé dans l'*Internationale* la forme d'expansion ; elle se généralise dans tous les centres industriels de l'Europe revendiquant le droit à la vie, à la dignité, au développement intellectuel, dans de formidables grèves, créant des milliers de sociétés ouvrières, mettant à nu les iniquités de la vieille société et posant dans ses *congrès internationaux* les assises du monde nouveau (1). »

En faisant du socialisme la chose commune de l'élite du prolétariat, en supprimant par le fait même, les directeurs politiques, l'*Internationale* donnait un nouvel essor à l'esprit de recherché. Les idées ne naissent pas isolées ; avant qu'elles ne soient entrées dans l'âme collective des masses populaires, et qu'elles n'aient atteint ce degré d'évidence qui les rend irrésistibles, elles doivent avoir tourmenté bien des cerveaux et heurté bien des pensées obscures, en un mot avoir subi une élaboration préparatoire.

Dans les premiers jours de l'association, aucune doctrine ne dominait exclusivement, chacun voyait dans l'Interna-

(1) *La Troisième défaite du Prolétariat français*, par le même, 1871.

tionale la réalisation de son idéal social. Le programme pouvait être signé de tout ami de la justice, quelles que fussent ses opinions individuelles :

*Affranchissement des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.*

*Vouloir pour tous les êtres humains, quelles que soient leurs croyances, leur couleur, leur nationalité les mêmes droits et les mêmes devoirs.*

*Abolition des classes.*

*Organisation d'une large et effective solidarité entre tous les membres de prolétariat universel.*

*Reconnaissance de la vérité, de la justice et de la morale comme devant être la base des rapports de tous les hommes entre eux.*

Néanmoins, comme il fallait une base un peu moins générale pour discuter l'ordre actuel et que l'on manquait encore de théoriciens dans le congrès de Genève, 1866, sous l'influence des délégués français, on fut à peu près mutualiste, au congrès de Lasanne, 1867. Cette donnée se modifie dans le sens de ce qui sera plus tard le *collectivisme*. Nous verrons au congrès de Bruxelles et de Bâle, 1868, 1869, le collectivisme inspirer les résolutions de l'assemblée internationale. Comment s'était faite cette élaboration ? Elle était inspirée par une étude opiniâtre dégagée de tout parti pris.

Chaque branche nationale, chaque fédération régionale, chaque section de pays, de rue, ou de métier, chaque adhérent étudiaient ou traitaient les questions qui les touchaient de plus près, ou leur étaient familières.

De la sorte une idée générale devait nécessairement se dégager de cette recherche collective que venaient de temps à autre éclairer ou rectifier les événements douloureux, grèves et massacres d'ouvriers que l'antagonisme social croissant rendait de plus en plus graves, de plus en plus fréquents.

On aboutit vite à la nécessité démontrée :

1° D'organiser sur d'autres bases la force collective et la division du travail, deux forces économiques fécondes dans une société solidaire, mais désastreuses et conduisant au servage industriel dans une société individualiste ;

2° De réaliser plus ou moins révolutionnairement, selon les circonstances, l'appropriation collective du sol et des instruments de travail ;

3° De jeter les bases de la Commune sociale, s'administrant elle-même (les intérêts généraux restant sauvegardés) dans sa direction politique, son industrie, son agriculture, ses finances, sa justice et son organisation sociale ;

4° D'assurer à l'enfant, aux frais de la commune, l'entretien, l'instruction intégrale, et l'apprentissage ;

5° D'accorder aux faibles de l'intelligence ou du corps, un minimum satisfaisant et leur permettant au même titre que le nécessaire, les convenables jouissances de l'esprit et du cœur ;

5° De proclamer l'égalité effective des droits pour tous les êtres humains ;

7° D'abolir les armées permanentes et les églises d'État.

8° De remplacer les codes actuels basés sur la vieille idée de châtiment par un formulaire des droits égaux et des devoirs réciproques des citoyens entre eux et les magistrats inamovibles par des jurys électifs ;

9° De supprimer les prisons et pénitenciers divers et leur remplacement par des colonies agricoles et industrielles où le coupable sera ramené au bien plutôt que puni ;

10° D'éliminer l'absolu des conceptions philosophiques, et de lui substituer l'observation et le classement des phénomènes ;

11° De transformer l'impôt en prime d'assurance sur la société ;

12° De remettre les services publics généraux entre les mains de l'État etc., etc.

Ces idées n'ont rien de bien nouveau, il faut le reconnaître

on les trouve à l'état parcellaire dans Saint-Seine, Fourier, Comte, Leroux, Proudhon, les communistes, Colins ; il n'en n'est pas moins vrai que leur groupement constitue une donnée générale nouvelle (1).

Les différents journaux de l'association (2) les développèrent et les vulgarisèrent ; quelques-uns tentèrent de les systématiser.

Cependant, en Belgique même, le mutuellisme a gardé de profondes racines. Les rédacteurs de la *Liberté* de Bruxelles (3) virent d'abord dans le courant collectiviste une déviation de l'Internationale et ils contestèrent au moins l'opportunité des résolutions en ce sens des congrès.

Dans une série d'articles très-remarquables sur *le droit économique et la propriété*, les mutuellistes de la *Liberté*, sans défendre absolument la propriété individuelle, jetaient dans la discussion des considérations d'un ordre élevé, qui militaient contre l'appropriation collective. Ils voulaient qu'au moins la question restât pendante jusqu'à plus ample informé.

(1) Il est à remarquer que les internationaux qui comptèrent en France des propagateurs comme Varlin, Bastelica, Aubry, Combault, Pindy, etc., ne fournirent que très-peu de théoriciens. Dans les *réunions publiques*, on remarque comme vulgarisateurs, Lissagaray, Millière, Lefrançais, Flourens, Briosne et Longuet.

(2) Surtout : l'*Internationale*, de Bruxelles, l'*Égalité*, de Genève, la *Solidarité*, de Neuchâtel, la *Federacion*, de Barcelonne, *Le Travail* (1869), la *Marseillaise*, le *Socialiste*, de Paris, la *Réforme sociale*, de Rouen, das *Demokratische Wochemblatt* (devenu plus tard le *Volksstaat*), de Leipsig, la *Solidaridad*, de Madrid, l'*Ugallianza*, de Naples, le *Werkman*, d'Amsterdam, le *Working-man's Advocate*, Chicago, etc., etc.

(3) La *Liberté de Bruxelles* est encore le plus populaire des journaux socialistes. Après la chute de la Commune, il s'est fait le défenseur éloquent du prolétariat vaincu. Ses rédacteurs Arnould, H. Denis, Fontaine et Hins ont introduit dans les discussions politiques une hauteur de vues qu'on ne trouve dans aucun journal bourgeois.

Nous avons souvent songé, aisaient-ils, en forme de conclusion, nous avons souvent songé à Proudhon notre maître, qui y consacra vingt-cinq ans de labeur, présenta successivement deux ou trois hypothèses, et conclut à un système mixte qui justifie la propriété en sacrifiant une portion de la rente. Quelles cruelles préoccupations ont dû bouleverser le génie de ce grand homme, quelle douleur en voyant s'échapper sans cesse cette vérité qu'il crut saisir plusieurs fois, et quel désespoir lorsque l'étude de l'histoire et son irrésistible dialectique l'amènèrent à la réhabilitation complète de cette propriété qu'il n'aimait pas et que son âme profondément humaine eût volontiers anéantie ! L'exemple de cet apôtre de justice qui ne voulut pas laisser entraîner la liberté politique dans le naufrage de la propriété, et qui, les croyant nécessairement unies, comme Harrington son prédécesseur oublié, consacra la forme la plus brutale de notre égoïsme, cet exemple est fait pour nous enseigner la modestie. Quelle science avons-nous, chétifs, et surtout quel héroïsme pour donner une solution définitive du problème ? Les économistes et les philosophes se contredisent, et l'histoire de l'agriculture dans notre pays n'est même pas faite, l'histoire de la propriété et de la rente y resteront longtemps encore à faire. »

Depaepe auteur principal des *rappports sur la propriété* qui venaient d'être adoptés aux congrès de Bruxelles et de Bâle releva le gant jeté au *collectivisme* et une discussion restée célèbre dans l'*association* s'engagea.

Des deux côtés, on était imprégné de positivisme ; c'est dire que l'invariabilité et la relativité des lois qui régissent les phénomènes économiques n'étaient pas en discussion.

*La Liberté* avait même formulé cette donnée avec un grand bonheur d'expression. Ce passage importe trop à ce qui va suivre pour qu'il ne trouve pas ici sa place :

« Il est certain que les lois sociologiques n'ont pas le caract.

tère d'immutabilité des lois astronomiques, où même physiques, mais cela résulte de la complexité des phénomènes sociaux ; la loi n'est autre chose que la *constance* du rapport entre un nombre déterminé de circonstances, d'éléments. Les éléments de la société sont en si grand nombre qu'il est impossible d'observer jamais des phénomènes se présentant dans des circonstances absolument identiques ; il n'en est pas moins vrai cependant que certaines de ces circonstances persistent pendant un temps plus ou moins long et qu'elles impriment aux phénomènes observables des *tendances* constantes ; c'est par là que les lois économiques sont *tendancielles*, qu'elles sont entourées d'un grand nombre de formes variables et de causes perturbatrices. L'homme se croit libre parce qu'il ne connaît pas, qu'il ne connaîtra jamais tous ses rapports avec son milieu ; l'homme se fait illusion, il ne pourra modifier sa manière d'être constante qu'en modifiant ses rapports généraux avec le milieu social ; et c'est l'observation seule et l'observation la plus minutieuse qui les lui fera connaître.

« Nous n'insisterons pas sur ces considérations ; le caractère spécial des lois sociologiques est acquis depuis les travaux philosophiques d'Auguste Comte, et nous y avons consacré une série d'articles. Nous avons établi contre les économistes du laisser-faire, que l'extrême relativité des lois de la société est le fondement inébranlable du socialisme positif... »

La longue et savante réplique de Depaepe constitue une démonstration convenable de la raison d'être du *collectivisme*.

Les principaux passages de cette réplique, mêlés à d'autres extraits du même genre, donneront, non pas un exposé du *collectivisme* qui en est encore à sa période d'enfancement, mais une idée générale du socialisme expérimental qu'élabore en ce moment la majorité des membres de l'*Association internationale des travailleurs*.

Mais, demandera-t-on, quelle est la philosophie du *collectivisme* ? Elle n'est pas encore faite ; postiviste au fond, ma-

térialiste par certains côtés, procédant à la fois de Saint-Simon, d'Auguste Comte, de Littré, de Proudhon, de Stuart Mill, de Darwin, de Bukle, de Spencer, de Buchner, de Moleschott, d'Émile Accolas, de Naquet, et elle n'a pas trouvé encore sa formule définitive. On peut cependant donner comme une approche de cette formule la partie philosophique d'un livre qui fit quelque bruit en 1868 : *Religion, Famille et Propriété*, par Alfred Naquet.

A ce titre, j'en reproduis quelques extraits saillants au début de ce chapitre.

## EXPOSITION

Envers tous les êtres humains, pratiquer la *vérité*, la *justice*, la *morale*.

—  
Les travailleurs de tous pays sont frères.

—  
Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits.

—  
La société a le droit de faire entrer le sol (et les instruments de travail) à la propriété collective. Il y a nécessité de le faire.

**RECHERCHES PHILOSOPHIQUES. — Procédés de raisonnement. —**  
Au delà d'une certaine limite, les démonstrations sont impossibles.

Les preuves de certitude appartiennent à trois catégories.

En outre du raisonnement, il est deux procédés logiques, *l'analogie* et *l'antinomie*.

*L'analogie* est un procédé logique dans lequel, après avoir établi que deux objets possèdent des ressemblances très-grandes dans leurs caractères connus, et que l'un d'eux pos-



sède en outre un caractère qui n'a point été observé dans l'autre, on suppose que ce caractère doit aussi exister dans le second objet.

L'antinomie est un mode de recherche découvert par Kant, puis systématisé par Hegel, que Proudhon, qui s'en est servi, définit ainsi :

Dès qu'un fait, une idée, présente un caractère contradictoire, il développe ses conséquences en deux séries opposées, il y a dégagement à attendre d'une idée nouvelle ou synthétique.

Dans le raisonnement, il faut distinguer le mode et la forme.

Il n'existe que deux grands *modes* : l'*induction* qui s'élève du particulier au général (de la chute d'un corps pesant, *induire* que les corps pesants qui ne sont pas soutenus tombent à terre), et la *déduction* qui descend du général au particulier, (du spectacle de la mort qui atteint tous les hommes, *déduire* qu'il suffit d'établir qu'un individu est homme pour savoir qu'il est mortel).

Les *formes* sont nombreuses, on peut citer le *syllogisme*, le *dilemme*, les *méthodes par l'absurde*, la *classification*, les *sériations*.

SYLLOGISME INDUCTIF	<p><i>Majeure.</i> — Je crois que l'univers est régi par des lois immuables, que dans tous les cas les mêmes causes doivent produire les mêmes effets.</p> <p><i>Mineure.</i> — Or j'ai vu vingt-cinq corps plongés dans les liquides perdre de leur poids un poids égal à celui du liquide qui est déplacé.</p>
Prémises	
Conclusion	<p>Donc j'affirme que tous les corps plongés dans les liquides perdent de leur poids, un poids égal à celui du liquide qu'ils déplacent.</p>
SYLLOGISME DÉDUCTIF	<p><i>Majeure.</i> — Le coton est combustible.</p> <p><i>Mineure.</i> — Or le tissu que j'ai sous les yeux est fabriqué avec du coton.</p>
Prémises	
Conclusion	<p>Donc ce tissu est combustible.</p>
DILEMME :	<p>Je ne puis être que mort ou vivant, Or je ne suis pas mort, Donc je suis vivant.</p>
PREUVE PAR L'ABSURDE :	<p>D'un point pris hors d'une droite, on ne peut abaisser qu'une seule perpendiculaire sur cette droite : <i>il est absurde de supposer qu'on peut en abaisser plusieurs.</i></p>

Le prototype de la série est une progression arithmétique ou géométrique :

0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. ou bien 1 : 2 : 4 : 8 : 16 : 32 : 64 : 128 : 256 : 512 : 1024, c'est-à-dire que toute série se compose d'un nombre de termes groupés de telle façon, que chacun d'eux représente, vis-à-vis de celui qui le précède et vis-à-vis de celui qui le suit, un rapport qui se retrouve entre tous les termes de la même série, et qui, pour cela, s'appelle *raison de la série*.

La *classification sériaire* est possible partout, la nature ne procède jamais par sauts brusques, mais par différences légères; à côté d'un minéral, d'un végétal, d'un animal donné, se placent un autre minéral, un autre végétal, un autre animal, qui présentent vis-à-vis des premiers des différences très-légères, de même d'autres après les seconds et ainsi de suite.

La *série* est l'image de la nature, on doit l'appliquer le plus possible dans les méthodes de classification.

DE LA MATIÈRE. — La matière est tout ce qui frappe nos sens. Les corps ne seraient qu'une agglomération d'un nombre immense de particules matérielles infiniment petites auxquelles on donnerait le nom de *molécules* ou d'*atomes*, ayant des poids divers, selon les substances.

La matière est probablement formée :

1° De petites masses séparées entre elles par des lacunes, s'attirant mutuellement et en mouvement. Ce sont les *molécules physiques*.

2° Les *molécules physiques* sont à leur tour formés de masses plus petites séparées aussi les unes des autres et se mouvant continuellement. Ces masses de second ordre constituent les *atomes chimiques*.

3° Les atomes chimiques sont probablement constitués eux-mêmes par une grande quantité de masses individuelles et infinitésimales, jouissant de mouvements vibratoires

dont l'amplitude varie d'un corps à l'autre. Ces masses prennent le nom d'*ultimates*.

Naquet aurait dû ajouter : Les propriétés et les combinaisons de ces corps agissant sur eux-mêmes servent à leur tour, sous l'influence des lois naturelles, à la formation lente, processive, successive, graduelle des organismes vivants, qui couvrent la terre et dont les plus élevés ont atteint à la vie intellectuelle, *cet épanouissement suprême de la vie organique*, comme a si bien dit Büchner.

**DU MOUVEMENT.** — Il n'existe qu'une seule force se manifestant à nous de diverses manières selon les conditions. Toutes celles que nous connaissons sont le résultat du mouvement de la matière qui peut se définir *la substance en mouvement*, et qui ne se différencie que par la nature de ce mouvement.

Ainsi donc, petites masses indivisibles ou *ultimates* groupés en *atomes*, *molécules* et *corps tangibles*, jouissant les uns et les autres du mouvement qui peut se communiquer d'une masse à l'autre, sans que jamais la quantité totale de matière ou de mouvement puisse augmenter ni diminuer, telle est la conception la plus vaste que nous puissions nous faire de l'univers.

**NÉGATION DU LIBRE ARBITRE.** — Ce sentiment ayant longtemps échappé à une explication scientifique, a été l'un des plus puissants arguments en faveur de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme : le plus puissant même ; sans lui ces hypothèses transcendentales auraient certainement disparu. Mais comment se rendre compte du sentiment du juste, de ce sentiment qui nous porte à sacrifier si souvent notre intérêt propre à l'intérêt d'autrui, à moins d'admettre un être suprême qui nous l'ait donné, qui nous ait révélé ce qui est bien, ce qui est mal ? Une fois cette

théorie trouvée, se conduire conformément à la justice, obéir à Dieu ; violer la justice, c'est lui désobéir. Or, dans le sein de l'humanité, l'obéissance aux lois est récompensée, la désobéissance à ces mêmes lois est punie. Ainsi faire Dieu : il devait récompenser ou punir, selon qu'il est fidèle ou rebelle à ses lois, et d'ailleurs quoi d'équitable, pensait-on, que cette rémunération ou cette punition ? N'est-il pas loisible à l'homme de faire le bien ou le mal ? N'a-t-il pas choisi librement, n'a-t-il pas son libre arbitre ?

Eh bien, chose remarquable, ce sentiment instinctif primordial de l'humanité, qui admet cette croyance en Dieu comme arbitre de l'homme, était une croyance erronée. Il y a des bons et des méchants, cela est vrai ; il y a des hommes qui ce sentiment existe à peine ; mais point de libre arbitre en tout cela, affaire d'organisation et d'éducation, c'est-à-dire *déterminisme*.

Ici le sentiment public se révolte... Evidemment, c'est en pugne à notre nature, faut-il en convenir que l'homme n'est pas libre ? On doit en conclure simplement que, jusqu'à ce siècle, le *fatalisme* a été mal compris. Le *fatalisme scientifique* n'est point celui des Musulmans, il n'admet ni la puissance capricieuse, aucun *fatum* qui nous dirige ; il admet que : *comme tout ce qui existe, notre volonté est soumise à des lois naturelles qu'elle ne saurait enfreindre. C'est ce qu'on appelle le déterminisme.*

..... Nous avons en nous des penchants, des instincts, des attractions, des idées qui sont inhérentes à notre organisation et nous poussent à vouloir, dans un cas donné, une chose de préférence à telle autre. Ces penchants, ces instincts, ces attractions, ces instincts se heurtent quelquefois, nous pousse à vouloir ce que l'autre nous pousse à ne pas vouloir. Outre ces penchants naturels, ces idées organiques congéniales, il en est d'autres, fruits de l'éducation que nous avons reçue du milieu où nous vivons et qui nous pousse aussi, viennent peser de leur poids dans la balance.

*volonté est la résultante de toutes ces forces antagonistes ou non qui agissent en nous. Elle est fatale comme toute résultante.*

..... Nous avons, il est vrai, la raison qui règle nos déterminations et nos actes, mais cette raison nous vient de notre organisation : elle fonctionne en obéissant à des lois. Si elle ne relevait d'aucune loi, quel serait son *critérium*, et comment fonctionnerait-elle ? On ne peut pas même s'en faire idée.

L'idée du *libre arbitre* renferme donc non-seulement une impossibilité, mais encore un non sens, une contradiction. Pour être libre, il faut que nous puissions choisir, et nous ne pouvons choisir qu'à la condition d'avoir un critère et d'obéir à des lois. Si nous obéissons à des lois, nous ne sommes pas libres, et si nous n'y obéissons pas, nous ne le sommes pas davantage, nous devenons le jouet du hasard.

Et d'ailleurs, est-il possible d'associer l'idée de *libre arbitre* et l'idée de lois universelles ? Ne sait-on pas que l'harmonie universelle cesse là où une volonté, si petite qu'elle soit, peut être en opposition avec la loi qui régit l'univers... Pour que le libre arbitre fût une réalité, il faudrait qu'il y eût des *phénomènes contingents*, ce qui ne saurait être et n'est pas. Nous appelons *contingents* les phénomènes dont nous ne connaissons pas les lois et que nous ne pouvons prédire ; mais, nous ne cessons de le répéter, ils ne sont *contingents* que relativement à notre ignorance. En réalité, ils sont nécessaires, ils sont soumis à des lois, et rien de ce qui est ne saurait n'être pas...

Mais, dira-t-on, quelle sera la liberté sociale, si l'homme est soumis à des lois immuables ? La liberté sociale doit être pour tout homme la possibilité matérielle et morale de se déterminer d'après des mobiles pris en lui-même, sans subir aucune contrainte du dehors... En résumé, en admettant un domaine où les lois ne soient pas, on ne peut plus comprendre l'harmonie universelle. En admettant que la volonté n'obéisse pas à des lois, on admet qu'elle est le jouet du hasard. Pour que nous soyons libres, il faut que nous ayons une

*fonction qui nous fasse choisir, c'est-à-dire qui obéisse à des lois.* Le libre arbitre est une idée erronée, et plus encore, c'est une idée contradictoire.

DE L'ÂME. — Cette résultante de toutes les actions intellectuelles que nous appelons conscience de nous-mêmes paraît varier avec les années. Nous ne nous connaissons pas à dix ans, comme nous nous connaissons à soixante.

Les preuves ne font pas défaut qui viennent grouper les phénomènes intellectuels à côté des phénomènes physiques; rien ne se perd dans la nature, tout se transforme, un homme vit sous l'influence de ses organes; il se produit une espèce de mouvement que nous appellerons le *mouvement vital* (1) et qui renferme le sentiment de l'intelligence.

(A. NAQUET. — *Religion, Famille, Propriété.*)

CRITIQUE. — Dans la partie allemande du canton de Berne qui compte environ 350,000 habitants, et dont la population, il n'y a que 20 ans, avait une si grande réputation d'aisance et de prospérité, les documents officiels établissent qu'il y a eu en 4 ans 8390 ventes aux enchères :

|                |       |               |       |
|----------------|-------|---------------|-------|
| Savoir en 1864 | 1230  |               |       |
| » 1865         | 1830, | accroissement | 600   |
| » 1866         | 2139, | »             | 309   |
| » 1867         | 3141, | »             | 1002! |

En 1857, il y avait eu 735 faillites; en 1867, on en a compté 1,341, presque le double! Dans les onze années, de 1857 à 1867, le nombre total des faillites a été de 7789; l'année 1868 a ajouté à cette somme un nouveau contingent de 3,991 faillites; et, pendant l'an de *grâce* 1869, jusqu'au 13 novem-

(1) Phénomène intellectuel non observé encore, vu l'insuffisance de nos connaissances, mais nullement irréductible et que l'observation analysera et classera un jour.

bre dernier, les faillites ont déjà atteint le chiffre de 4,935, et ce nombre à la fin de l'année se sera élevé sans doute à 6,000 ! Cela montre que, dans ce petit endroit béni, la classe moyenne se voit chaque année expropriée et dépouillée par le capital, d'après une progression qui croît, non pas en raison arithmétique, mais en raison géométrique. Ainsi ce canton, dernièrement encore réputé si riche et si prospère, comptait, en 1868, le nombre effrayant de 36,000 faillis, de 36,000 citoyens appartenant à la classe rurale deshonorés par la loi et frappés de mort civile, pour la plupart pères de familles. — Qui pourrait compter, en outre, le nombre de ceux qui, pendant ce même laps de temps, ayant réussi à éviter le scandale de la faillite et des enchères publiques, ont abandonné sans tambour ni trompette l'ancien héritage de la famille pour aller vivre comme mercenaires dans des logements étrangers ? — Et tout cela se passait pendant que les gros bonnets du pays créaient banques sur banques, soi-disant pour venir en aide aux agriculteurs et aux petits industriels, en réalité pour s'enrichir de leurs dépouilles.

En France, on estime la valeur des terres labourables à 48 milliards (48,000 millions) de francs ; mais ces terres sont grevées de 12 milliards de dettes hypothécaires ; en sorte qu'il y a un quart du sol qui n'appartient que de nom à ceux qui, dans leur orgueil de propriétaire, s'échinent à le cultiver et n'en retirent guère pour eux-mêmes que le 2 0/0, tandis qu'ils payent à leurs créanciers, qui pendant ce temps reposent sur des coussins leurs membres oisifs, un intérêt d'au moins 5 0/0. Aussi, dans le sénat français, M. Hubert-Delisle a pu s'écrier en 1867 : « Le moment est venu où le capital commence à se fixer sur le sol d'où il est sorti. Ainsi, dans la Gironde, il a été fait dernièrement des acquisitions de terrains pour la somme de 12 millions ; tous les acquéreurs portent des noms connus dans le monde financier, et il y a autant de millions que de propriétaires. » Ces faits démontrent seulement que, même en France où jusqu'à ce

jour la possession ou l'acquisition d'un petit coin de terre était pour le paysan une religion, l'accaparement du sol par le grand capital et l'expropriation des petits agriculteurs va son train, et que, dans un avenir peu éloigné, une partie de la population des campagnes y sera réduite à la condition de simples travailleurs salariés, tandis que le reste ira accroître le prolétariat de l'industrie et la misère des villes.

Il est démontré du reste d'une façon positive qu'en France le prix des subsistances a augmenté de 25 0/0 ou même de 50 0/0 depuis vingt ans sans que le producteur, c'est-à-dire le paysan, retire de ses produits un gain plus considérable qu'autrefois, en sorte que l'énorme différence qui en résulte coule naturellement dans les poches des spéculateurs et des gros propriétaires, qui ne sont aussi que des spéculateurs dans leur genre.

En Angleterre, où le servage avait déjà cessé de fait vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, et où dès le xv<sup>e</sup> siècle la plus grande partie de la population se composait de paysans libres et propriétaires, où, même d'après Macaulay, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle la population agricole formait les quatre cinquièmes de la population totale, l'œuvre du capital accapareur de la terre accompagné des aliénations arbitraires, a marché de si grand pas que des villages entiers d'agriculteurs ont disparu sans laisser de trace, et que le sol de l'Angleterre appartient aujourd'hui presque tout entier à quelques centaines de familles. En 1770 il y avait en Angleterre, en Écosse et en Irlande, 250,000 propriétaires fonciers ; aujourd'hui il y en a à peine 30,000, et, sur ce nombre, il en revient 9,000 à l'Irlande. En Écosse, le quart du territoire du pays entier est la propriété de cinq particuliers.

A l'époque où l'industrie de la laine se montrait plus productive que la culture du blé, 15,000 paysans du comté de Sutherland, qui cultivaient 794,000 acres de terre, en furent chassés de la manière la plus barbare pendant les années



1814 à 1820 pour faire place à un troupeau de 130,000 moutons. Ces pauvres gens refoulés au bord de la mer, se livrèrent à la pêche pour gagner leur vie; au bout de quelque temps, la pêche leur ayant donné quelque profit, les propriétaires vinrent de nouveau les chasser plus loin, leur enlever leur pêcherie et s'installer à leur place.

Les registres d'impôt, présentés à la Chambre des communes, le 20 juillet, établissent que trois mille particuliers se partagent à eux seuls un revenu annuel de 25 millions de livres sterling (625 millions de francs), ce qui fait une somme plus considérable que le revenu agricole de toute l'Angleterre et du pays de Galles.

De 1851 à 1861, la concentration de la propriété foncière dans un petit nombre de mains a augmenté en Angleterre de 11 %. Dans un meeting qui a eu lieu à Londres, le 18 octobre 1869, et où fut fondée une ligue des travailleurs de l'agriculture, un orateur a signalé le fait suivant : l'aristocratie terrienne, en Angleterre, compte cinq mille individus, et ces individus reçoivent chaque année de leurs fermiers une somme de deux milliards et sept cent cinquante millions de francs. Ce qui fait, pour chacun d'eux, un revenu moyen de 550,000 francs. Vous savez donc maintenant où il faut chercher les grands voleurs, et que vous n'en trouverez guère de semblables dans les maisons de correction !

Les mêmes causes qui ont produit, en Grande-Bretagne, des résultats aussi miraculeux commencent, on la vu, à agir sur le continent d'une manière non moins efficace. Si l'espace nous le permettait, nous pourrions citer encore un grand nombre d'exemples frappants tirés de l'Allemagne. Mais le développement de la situation économique de l'Angleterre, suit une marche si bien tracée, que tous les peuples civilisés peuvent y voir l'image exacte de leur propre avenir.

BECKER. — (*Manifeste des sections allemandes de Genève aux travailleurs des campagnes.*)

DÉMONSTRATION. — Vous pensez que la société a le droit de maintenir la propriété foncière individuelle du sol, et de s'opposer à sa propriété collective. Au nom de quelle société parlez-vous? Et, si elle en a le droit, en a-t-elle le pouvoir? Si, à un moment donné, elle peut intervenir révolutionnairement pour régler ses affaires, et faire d'un seul coup un grand pas en avant vers ses destinées naturelles, peut-elle pour cela *intervenir* l'ordre naturel des choses? La société n'a qu'un droit, c'est de se conformer à ses propres lois, aux lois de son développement historique : hâter ou retarder les tendances naturelles que suivent les faits, en modifiant dans un sens ou dans un autre certaines institutions, tel est le pouvoir de l'ensemble des hommes qui composent la société à un moment donné, pouvoir auquel chacun participe dans une certaine mesure, suivant son influence plus ou moins grande sur ses contemporains!

Quand les proudhoniens anti-collectivistes nous auront prouvé que leur propriété individuelle sans la rente soit au profit d'individus, soit au profit de de la société tout entière, que leur nivellement de la rente foncière est un phénomène observable; quand ils auront étudié et classé les rapports de cette force que nous n'avons pas jusqu'ici rencontrée parmi les phénomènes propriétaires; quand ils auront classé et généralisé ces rapports pour en tirer des lois, à moins toutefois que nous ne puissions les neutraliser par des lois contraires; jusque-là nous serons en droit de dire que la rente est un fait naturel résultant de l'inégale fertilité du sol, inégalité que l'on peut, certes, amoindrir au moyen de certains procédés agronomiques : irrigations, assolements, amendements, etc., mais que l'on ne peut jamais *niveler*, parce qu'elle résulte de forces placées au-dessus du pouvoir de l'homme, telles que l'exposition de telle terre au midi ou au nord, le voisinage des montagnes, des eaux, des forêts, etc.; jusque-là nous serons en droit de dire que leur

système n'est qu'une entité, et qu'ils ne sont eux-mêmes que des abstraiteurs de quintessence (1)...

Quoi qu'il soit, un peu plus tôt, un peu plus tard, d'après les pays, les phénomènes de l'industrie agricole et de la propriété foncière se déroulent sous nos yeux suivant la même loi que ceux de l'industrie manufacturière et du capital, et forment avec ces derniers, deux séries de faits analogues, sinon complètement identiques.

Cette analogie est d'une extrême importance, et la *Liberté* de Bruxelles ne l'a pas même entrevue ; si elle l'avait fait, peut-être n'eût-elle pas aussi légèrement, d'un trait de plume, aboli un *phénomène économique* (2).

*Première série de phénomènes.* — Les bénéfices prélevés par le capital sous forme de *dividendes, intérêts, profits, pots-de-vin* etc., croissent de plus en plus ; la part du travail décroît, car, si le salaire nominal s'est accru pour certains ouvriers, le salaire réel a diminué (3). Le capital tend à se centraliser, le travail manufacturier à devenir collectif.

*Deuxième série de phénomènes.* — Le revenu du propriétaire agricole augmente : le salaire des ouvriers agricoles diminue, bien que leur salaire nominal est généralement augmenté. La propriété agricole tend à se centraliser dans certains pays, tend encore à se morceler dans d'autres ; mais, dans ces derniers pays même, une tendance nouvelle commence à se faire jour à côté de la première ; la propriété agricole, pour satisfaire aux besoins nouveaux, va se centraliser, et le travail agricole, par l'emploi des machines, la

(1) A plus forte raison, tout cela peut-il s'appliquer aux individualistes purs, aux simples bourgeois, monarchistes ou républicains-formalistes.

(2) Il doit être entendu que si Depaepe s'attaque surtout à la *terre*, c'est que la collectivité des instruments de travail est admise par les proudhonniers, que par conséquent il est inutile d'en remettre la possession en discussion.

(3) Par la cherté des denrées.

division des fonctions, l'application de la théorie des assolements, etc., tend à devenir collectif dans toutes ses parties : labour, semailles, fauchages, sarclages, défrichements etc., comme il l'a toujours été dans quelques-unes de ses parties essentielles, moisson, fenaison, etc.

Ainsi, nous nous trouvons en présence de deux ordres de faits qui peuvent sembler contradictoires au premier abord, mais qui, après une analyse approfondie, paraissent suivre la même marche.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir résolu ici, en quelques lignes, le problème de la collectivité du sol ; nous avons simplement voulu montrer :

1° Que l'observation des faits actuels, des tendances actuelles, ainsi que la constatation des nécessités sociales que ces faits créent, peuvent seules conduire à des solutions ;

2° Que la propriété agricole, comme le capital (machines, ateliers, usines, exploitations minières, voiturrières etc.), tend à devenir collective ;

3° Qu'une comparaison rationnelle des lois, en apparence contradictoires, mais analogues au fond, telle que les lois de la propriété foncière et du capital, suffit pour conduire à la solution des problèmes sociaux ;

4° Que non-seulement le système de la propriété individuelle sans la rente, par l'égalisation des terres, est une hypothèse impossible, mais que, fût-elle possible, elle n'est pas la solution probable.

L'inégalité de la rente foncière des individus nivelée par l'attribution de toute la rente à la collectivité sociale, l'application des procédés scientifiques à l'agriculture, la transformation du fermier et du propriétaire, employés agricoles, — des salariés, valets de ferme, journaliers agricoles, vachers, — des petits propriétaires parcellaires ; — la transformation de tout ce monde en copropriétaires et en cotrailleurs opérée, les *mutuellistes* peuvent se rassurer ; l'homme ne sera plus exploité par l'homme, pas plus par l'individu

que par l'homme-collectivité, attendu que la société ne prélèvera rien sur le travail des agriculteurs, mais se contentera de disposer le sol conformément aux intérêts généraux et de s'attribuer la rente, qui n'est pas le fruit du travail personnel du cultivateur, mais bien le résultat combiné des forces de la nature et de la société.

(DEPAEPE. — *L'Internationale* du 10 octobre 1869.)

EXPOSÉ. — Dans la première période de l'industrie, le capitaliste, doit le plus souvent ajouter son travail personnel à celui de ses salariés et de ses machines, et fait dès lors lui-même partie de ses instruments de production, il est à la fois employeur et employé ; dans cette période, la partie consommée reproductivement par le travail des salariés et par l'employeur lui-même est la plus forte, la partie consommée improductivement par l'entrepreneur capitaliste est la moins forte, la partie qui se capitalise, oscille entre les deux autres.

Grâce au progrès des sciences et à leurs applications à la production, voici que des agents mécaniques nouveaux, dont l'entretien est moins coûteux et le pouvoir productif plus grand que ceux des machines vivantes — homme ou cheval — remplacent ces dernières d'une manière avantageuse pour le capitaliste ; la part de ces agents, dès lors, diminue, et cette diminution concourt avec le surcroît de production, que fournissent ces nouvelles mécaniques pour permettre au capitaliste de faire de plus grandes dépenses improductives tout en augmentant son capital qui s'accumule ainsi de plus en plus. C'est la seconde période de l'industrie.

Cette seconde période, en donnant une extension chaque jour plus grande à l'industrie, en agrandissant chaque jour le pouvoir des colossales machines de fer mues par les forces naturelles, en raffinant chaque jour la division du travail, établit un régime de production qui n'a plus pour

borne que le marché universel ; il en résulte le besoin d'une circulation plus rapide de toutes les marchandises, et spécialement de la marchandise qui sert de mesure pour les autres, de la monnaie.

Ce besoin de la production moderne est exploité par la spéculation financière qui attire à elle tous les capitaux disponibles pour les faire fructifier dans les grandes entreprises d'utilité publique. (Entreprise que la société abandonne aujourd'hui à la spéculation de quelques adroits tripoteurs et qu'elle sera forcée de reprendre devers elle pour en faire des services publics et des entreprises sociales). C'est la troisième période de l'industrie, c'est-à-dire le règne de la féodalité financière. Dès lors, la partie que les capitalistes dépensent productivement en salaires et entretiens de machines devient relativement la moindre. Celle qu'ils accumulent ou capitalise devient la plus forte, et celle qu'ils consomment improductivement ne tient que le milieu entre les deux autres, malgré leur faste et leurs folles prodigalités.

Cette théorie historique de la production moderne n'est pas de nous ; nous n'avons fait que résumer, trop brièvement et trop imparfaitement sans doute, la doctrine de Karl Marx et de Lassale.

Cette doctrine est basée sur l'analyse des faits d'observation que l'évolution économique, depuis un siècle surtout, nous présente chez les peuples qui sont entrés dans le courant de la civilisation occidentale.

Maintenant, nous croyons devoir ajouter ici une double remarque : c'est que cette doctrine reconnaît parfaitement que des degrés inférieurs de l'industrie coexistent encore entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> degré : c'est, ensuite, que le développement scientifique et industriel lui-même, et les conséquences de ce développement, obligent les prolétaires à s'entendre, à se grouper, à étudier, et créent ainsi un protestantisme social qui croît toujours, et qui doit finir par devenir une

force positive capable de modifier radicalement les institutions présentes et l'organisation sociale actuelle.

(DEPAEPE. — *l'Internationale* du 31 octobre 1869)

FORME D'APPLICATION. — La philosophie de l'histoire (1) nous apprend que, grâce au progrès des connaissances et à l'adoucissement des mœurs, l'activité humaine, autrefois dirigée presque exclusivement vers la guerre et la destruction, se tourne de plus en plus vers l'amélioration des milieux physiques et sociaux dans lesquels nous vivons. Oubliant les rêves théologiques et métaphysiques qui bercèrent son enfance et furent jadis le principal objet de ses préoccupations, l'humanité va donc s'occuper un peu plus du gouvernement de sa planète. Modifier, améliorer, fertiliser, assainir le globe, rendre les conditions géologiques, météorologiques, climatiques, biologiques, agricoles, industrielles, politiques, morales, etc. de plus en plus favorables au développement complet, matériel et mental de tous ses membres, tel est désormais son rôle.

Or, s'il est nécessaire ou même simplement utile à ce développement complet des hommes, à ce bien-être matériel et intellectuel, que la culture et la propriété collectives remplacent la culture et la propriété individuelles, si la culture collective est plus favorable à la production en même temps qu'à l'égalité, si la propriété collective peut seule offrir les garanties nécessaires à la société, la culture et la propriété collectives cesseront tôt ou tard d'être des utopies.

C'est pour cela que quels que puissent être les obstacles actuels qui, dans certains pays surtout, semblent s'opposer momentanément à la socialisation du sol, nous sommes convaincus que l'avenir appartient au collectivisme.

. . . . .

(1) Voir Vico, Condorcet, Saint-Simon et Aug. Comte.

Or, voici les quatre formes d'appropriation du sol dont nous parlons plus haut :

1° La terre pourrait appartenir à des collectivités restreintes ou associations agricoles, comme certaines usines appartiennent à des associations d'ouvriers industriels, ce serait en un mot, la généralisation des sociétés corporatives de production dans le domaine de l'agriculture dont les associations du Norfolk, en Angleterre, par exemple d'Assington, nous représentent dès aujourd'hui le type. Ces associations se généralisant, devenant la règle au lieu de l'exception qu'elles sont actuellement et tendant à se solidariser, pourraient se répartir la rente foncière de façon à niveler pour chacune d'elles les conditions d'exploitation. (Ici, chez ces cultivateurs anglais, le travail collectif précède donc la propriété collective.)

2° Comme les conditions d'une bonne culture exigent que l'exploitation ait AU MOINS une étendue d'une lieue carrée (voir Fourier ainsi que Proudhon dans sa nouvelle *Théorie de la propriété*), on peut prévoir que le système des associations agricoles aboutirait à la mise en commun des terres de la commune. Chaque commune rurale pourrait ainsi ne constituer qu'une seule association agricole (sans doute plus ou moins industrielle en même temps,) et le sol se trouver propriété collective de la communale. La commune russe nous offre aujourd'hui un type de cette forme de la propriété collective, bien que souvent la culture ne s'y fasse pas par association, mais par famille. (Ici donc, dans la commune slave, la propriété collective précède la culture collective.)

3° Le sol pourrait être la propriété collective de l'ensemble des groupes agricoles d'une nation ou d'une confédération de nations, et la haute direction de l'exploitation territoriale centralisée entre les mains d'un conseil nommé par les divers groupes de cultivateurs. Cet état de choses offrirait une grande facilité pour l'exécution des grands travaux de drai-



nage, de défrichements, de reboisements, d'irrigation. C'est vers cet état que tendait évidemment Proudhon en 1858, quand il proposa de décréter, par une loi : que lorsque, par l'accumulation d'annuités, le propriétaire serait rentré dans la valeur de son immeuble, augmenté d'une prime de 20 p. c. à titre d'indemnité, la propriété fit retour à la société centrale d'agriculture chargée de centraliser l'exploitation du territoire, et de pourvoir, par la création de compagnies agricoles locales, à l'organisation de l'agriculture. (Voir les *Idées révolutionnaires*.)

Sous ce régime, la rente foncière pourrait être renversée au profit des associations agricoles cultivant les terres de très-peu de valeur, ou bien elle pourrait être consacrée à payer les frais de gestion du conseil central de l'agriculture et les grands travaux d'ensemble entrepris par lui.

4° Enfin la terre arable pourrait être propriété nationale, comme sont aujourd'hui un grand nombre de forêts; mais, par la fédération des peuples, dont l'association internationale est le prélude et l'embryon, cette *nationalisation* de la terre, comme disent les Anglais, serait de fait l'appropriation collective du sol par la grande société travailleuse et civilisée (nous entendons ce mot dans sa véritable acception, et non dans la signification que lui ont donnée les *phalanstériens*), serait ce que Robert du Var appelle la *socialisation* de la propriété terrienne. Certes, à parler rigoureusement, ce ne serait pas encore la propriété collective du sol à l'humanité, puisque tant de peuples encore, surtout en Asie, en Afrique et en Océanie, sont en dehors du mouvement civilisateur et rénovateur qui emporte l'Europe et le Nouveau-Monde; mais il ne faut pas être prophète pour oser affirmer que ces peuples, ou disparaîtront par voie d'extinction devant la *concurrence vitale* des peuples mieux doués, ou bien entreront eux-mêmes dans le courant de la civilisation Européo-Américaine: dans l'un comme dans l'autre cas, le sol,

de propriété collective sociale, devient dès lors propriété humaine. . . . .

Disons ensuite que, si nous nous plaçons exclusivement au point de vue d'une évolution lente et progressive, les trois premières formes d'appropriation collective du sol nous paraissent être une préparation graduelle, un acheminement vers la 4<sup>e</sup> forme, la plus générale et la dernière; mais hâtons-nous d'ajouter que nous, qui admettons l'intervention dans les phénomènes sociaux de cet élément que l'*Égalité* de Genève appelle : « LA VOLONÉ RÉFLÉCHIE DES TRAVAILLEURS ORGANISÉS, » et que nous avons appelé la Révolution sociale, nous sommes plutôt disposés (lorsque nous voyons comment tout nous précipite vers un cataclysme dont la Commune de Paris n'a été que le prélude) à penser qu'on ne passera point par ces diverses phases, mais qu'on établira de plain-pied le système de la propriété collective sociale par une liquidation procédant par voie d'expropriation pour utilité publique, avec indemnité, sans aucun doute, pour les petits propriétaires travailleurs, mais sans indemnité peut-être envers les riches rentiers oisifs et les hauts barons de la moderne féodalité terrienne.

(*Liberté* (de Bruxelles) du 21 novembre 1869. — DEPAEPE.)

**VOIES ET MOYENS.** — Nous arrivons maintenant à un des points les plus délicats, mais dont les circonstances diminueront sans doute singulièrement les difficultés : c'est la question des voies et moyens pour opérer le transfert de la propriété foncière des individus à la société.

Si nous pouvions nous placer au point de vue d'une liquidation sociale faite à l'amiable entre les deux parties en cause, c'est-à-dire entre le prolétariat et la bourgeoisie, nous aurions à examiner la valeur de plusieurs moyens de tran-

ion préconisés par différentes écoles socialistes : rachat de l'État, rachat par la transformation du fermage en compte par annuités, impôt de 25 % sur toute succession testamentaire... Mais nous n'avons pas le droit de faire une telle abstraction de l'attitude respective qu'ont prise les bourgeois et les prolétaires (1). Il nous suffit de constater que les mesures pacifiques ont été proposées depuis longtemps par les socialistes organes de la classe ouvrière, et que la bourgeoisie les a toutes rejetées et les rejette encore avec obstination. Or, puisque la classe capitaliste et prolétaire ne veut pas entrer en transaction et que les travailleurs sont résolus, plus que jamais, à maintenir leur droit, il est inévitable que l'on procèdera tôt ou tard à une *liquidation forcée*, oui *forcée*, car le prolétariat a, de son côté, les forces auxquelles rien ne peut résister : la force du nombre et la force de l'idée.

L'antagonisme des classes, la lutte du travail contre le capital, a donné naissance aux sociétés (ouvrières) de résistance ; celles-ci, par leur groupement et leur fédération, organisent le prolétariat et finissent par constituer un État ou l'État (2). Un État économique ouvrier au milieu de l'État politique bourgeois. Cet État se trouve naturellement représenté par les délégations des corporations ouvrières

1) Ceci était écrit en 1869. Combien les événements ultérieurs et notamment la chute de la *Commune* en France sont venus confirmer les affirmations de Depaepe.

2) Il serait peut-être plus logique d'admettre comme base de la transformation sociale qui s'approche, l'organisation des *communes*, et la fédération remplacerait avantageusement l'*État*, qui, si bureaucratique soit-il, a toujours une origine monarchique. Ne pas vouloir non plus que l'affranchissement des ouvriers organisés en syndicats de métier laisserait entier le problème à résoudre. La grande masse laissée en arrière formerait un *cinquième État*, exceptionnellement misérable, et les revendications sociales n'en seraient que plus violentes, parce que leur légitimité serait plus palpable encore.

qui, tout en pourvoyant aux nécessités actuelles, constitue ainsi l'embryon de l'administration de l'avenir; car, à mesure que les nouvelles catégories de travailleurs, aujourd'hui isolés, se formeront en association, cette délégation ouvrière ou ses rangs aux nouveaux venus. Eh bien, étant donnée, dans cette situation, il pourrait fort bien se faire qu'un beau jour l'État nouveau prononçât l'abolition de l'État ancien, et vis-à-vis des institutions de la vieille société, vis-à-vis de la centralisation politique du système judiciaire, de l'armée, des cultes, de l'enseignement public, de la banque, du commerce, de l'organisation industrielle, de la propriété foncière, etc., toutes les mesures nécessaires pour assurer la fin des privilèges et de la misère, le règne de l'égalité et du bien-être pour tous. Or, vis-à-vis de la propriété foncière, l'État, chargé par les travailleurs d'opérer la liquidation et la réorganisation sociales, pourrait bien faire quelques déclarations dans le genre de celle-ci :

1° La propriété foncière individuelle est abolie; le sol appartient à la collectivité sociale; il est inaliénable;

2° Les cultivateurs fermiers payeront dorénavant à l'État la rente qu'ils payaient ci-devant au propriétaire; la rente tiendra lieu d'impôt et servira au paiement des dépenses publiques, tels qu'instruction, assurances, etc.;

3° Comme mesure de transition, il est admis que les petits propriétaires, qui exploitent leurs terres par leur propre personnel, pourront rester leur vie durant possesseurs de cette terre sans paiement de fermage; à leur décès, l'impôt foncier de leur terre sera majoré jusqu'au prorata de la rente des autres terres de même valeur et sera par conséquent transformé en rente foncière: dès lors l'impôt foncier sera aboli pour ces terres comme il l'est dès ce jour pour celles qui payent la rente;

4° Les baux seront à vie pour les cultivateurs individuels; ils seront d'un terme de ... pour les associations agricoles (un terme plus élevé que la moyenne de la vie);

5° Les baux sont néanmoins résiliables par les individus ou par les associations agricoles pour des causes déterminées d'utilité particulière;

6° Les baux sont personnels et les sous-locations interdites;

7° Le sol est évalué au commencement et à la fin de chaque bail. Si, à la fin du bail, il y a plus-value, la société paye; s'il y a moins-value, l'héritage paye, et si l'héritage n'a rien, la société perd;

8° Afin de pousser à l'association dans l'agriculture, les associations agricoles auront la préférence pour la location de la terre; après les associations, cette préférence existera pour les enfants de l'occupant décédé qui auraient travaillé pour leur père;

9° Afin de simplifier la gestion du domaine foncier, l'administration en sera confiée dans chaque commune au conseil communal choisi directement par tous les habitants majeurs de la commune; ce conseil pourvoira en particulier à la réunion des parcelles et à la délimitation des possessions, de façon à arrêter le morcellement;

10° L'État, de concert avec les commissions agricoles, nommées par les agriculteurs, s'occupera des grands travaux de défrichements, de reboisements, de dessèchements et d'irrigations. Il s'entendra avec les compagnies de travailleurs ruraux qui pourraient se constituer pour effectuer ces grands travaux d'ensemble.

Que le prolétariat organisé et triomphant prenne ces dispositions; qu'il y apporte toutes les modifications que les circonstances nécessiteront; qu'il y introduise successivement toutes les améliorations que la pratique indiquera et la révolution agraire sera opérée, la propriété foncière sera organisée conformément à la justice.

*(Congrès de Bâle, rapport de la section bruxelloise.)*

**(La même procédure avec des modifications d'application**

pourrait être employée, et bien plus facilement, pour opérer la liquidation sociale des instruments de travail et des services publics monopolisés par les compagnies industrielles et financières.)

AUTRE MOYEN D'APPLICATION. — 1° Les petits propriétaires d'une commune s'unissent pour constituer entre eux, une association de production; ils associent, leur terrain, leur bétail, leurs immeubles, leur outillage et leur travail, pour produire en commun, avec l'aide de tous les moyens que la science et les mécaniques fournissent à l'agriculture.

2° Tous les ouvriers non propriétaires, qui jusqu'à ce jour ont été réduits à la condition de simple salariés, valets de ferme ou servantes, font partie de l'association, avec les mêmes droits que les propriétaires, et ils reçoivent, ainsi que tous les membres de l'association, la part du produit commun qui est nécessaire à leur entretien, part qui sera déterminée par un règlement particulier.

3° Les petits propriétaires recevront, jusqu'à ce qu'une organisation plus parfaite ait pu être instituée, une indemnité annuelle proportionnelle au capital qu'ils auront apporté à la communauté, et qui sera réglée par un comité élu à cet effet par l'association.

4° Le bénéfice net qui restera, formera un fonds social auquel tous les membres de l'association auront un droit égal, et dont l'emploi sera déterminé par un règlement.

5° Ces communautés agricoles établiront des relations entre elles et avec les diverses associations de production et de consommation créées par les ouvriers des villes, de même qu'avec toutes les autres associations ouvrières, de manière à organiser une fédération pratiquant les principes de la solidarité morale et matérielle et à pouvoir résister en commun à toute oppression du capital ou du pouvoir politique.

6° Dans les communes où les petits propriétaires ne comprendront pas encore la nécessité de la culture en commun,

1° bien se refuseront par inertie et par égoïsme à sortir de la vieille routine, que les travailleurs non propriétaires commencent par fonder une association entre eux, et qu'ensuite, appuyés sur leur droit naturel, ils réclament de toute leur énergie la concession d'un terrain appartenant à la commune, à l'État, à l'Église, ou d'une portion de sol quelconque, afin de le cultiver eux-mêmes en commun.

2° Les travailleurs non propriétaires, qui sont employés dans de grandes exploitations, doivent réclamer d'un commun accord, en sus de leur salaire, une part dans les bénéfices, et, au moyen de cette participation, chercher à se rendre familiers avec la direction et l'organisation des affaires, afin que, lorsque par une transformation générale de la société le pouvoir despotique des propriétaires du sol aura été renversé, ils se trouvent plus capables de rétablir l'établissement de la culture du sol par des communités démocratiques.

BECKER. — (*Manifeste des sections allemandes de Genève aux travailleurs de campagnes, 1869.*)

DE L'ENSEIGNEMENT AU POINT DE VUE COLLECTIVISTE. — Il est de l'intérêt de chacun de posséder l'instruction la plus tendue possible.

1° Au point de vue matériel :

Pour conserver sa force et sa santé, et jouir du bien-être physique que procure la science ;

2° Au point de vue intellectuel :

Afin de satisfaire la légitime curiosité, commune à tout être humain, que la misère n'a pas écrasé, de connaître ce qui l'entoure.

La Société a également intérêt à ce que chacun de ses membres soit instruit.

1° Au point de vue matériel :

Afin que, par la connaissance intime du métier qu'il

exerce, et par les perfectionnements que sa science lui permettra d'y appliquer, il puisse produire le plus possible dans le temps le plus court et avec le moins de fatigue possible;

2° Au point de vue moral :

Afin que les opinions des hommes ayant la science positive pour point de départ, soient les moins divergentes possibles, et fassent cesser les luttes de toute nature qui rendent la vie misérable et ensanglantent l'humanité.

Dans la société actuelle, le père est le roi de la famille, le maître presque absolu de ses enfants. Cet état de choses serait funeste dans tous les cas. Il l'est bien plus encore quand le père n'a ni les vertus ni les connaissances suffisantes.

La collectivité ne peut, ni dans son intérêt propre, ni dans celui de l'enfant, abandonner son éducation au hasard des aptitudes du père. Tout en laissant les parents ce qu'ils sont suivant la nature, c'est-à-dire les premiers amis de l'enfant, elle leur dénie toute autorité sur lui. Devant surtout son appui au faible, elle abolit cette prétendue liberté du père qui n'est autre chose que l'esclavage de l'enfant.

Nous exprimons le droit qu'a tout enfant de recevoir l'instruction en adoptant cette formule :

L'INSTRUCTION SERA OBLIGATOIRE. — Ce principe nécessite cependant deux remarques :

Il n'impose aucun devoir nouveau aux parents; il ne les menace d'aucune pénalité; il leur retire un droit, et leur substitue la collectivité pour l'accomplissement d'une fonction qui leur a été jusqu'à ce jour abandonnée.

Il n'indique aucune coercition à exercer contre l'enfant, qui n'a d'aversion pour la science que par l'incapacité de ceux qui la lui présentent.

II. *Aux frais de qui sera donnée l'instruction?* — Dans la société actuelle, la plupart des travailleurs, loin de gagner assez d'argent pour faire donner à leurs enfants l'instruc-



tion nécessaire, ne peuvent même pas les nourrir, malgré la vaine prescription de la loi.

Ils sont obligés, pour augmenter les ressources insuffisantes de la famille, de les livrer dès leur bas âge, aux dents de l'industrialisme.

C'est à cause de cela que l'on demande l'instruction *gratuite*.

Remarquons que ce n'est qu'un leurre.

Qui paye l'impôt en dernière analyse, si ce n'est pas le travailleur? Est-ce que, quand les exigences du gouvernement s'accroissent, le capitaliste ne se rattrappe pas toujours en élevant le taux des loyers, le prix des denrées?

Demander aux gouvernements *actuels* de nouveaux services, c'est vouloir les payer deux fois dans l'impôt.

Dans la Société future, il n'en saurait être ainsi. La réorganisation sociale doit, avant tout, assurer au travailleur les conditions normales de la vie, sans qu'il ait besoin d'exploiter le travail de l'enfance.

Alors, comme il n'est pas juste que, pour un service d'utilité publique, le père qui a plus d'enfants paye davantage que celui qui en a moins ou que le célibataire qui n'en a pas, la collectivité fait *aux enfants* l'avance des frais de leur éducation matérielle et morale; cette avance lui sera remboursée par leur travail ultérieur.

Ceci posé et pour la Société future *seulement*, nous réclamons :

#### L'INSTRUCTION AUX FRAIS DE LA COLLECTIVITÉ

III. *Programmes d'études* (1). — La Société présente aujourd'hui deux classes d'hommes: les uns dont on n'a exercé plus ou moins habilement que le cerveau, les autres dont le corps seul travaille outre mesure, pendant que leur cerveau reste complètement inactif.

(1) La plus grande partie des deux chapitres suivants est empruntée au rapport présenté au Congrès de 1868 par la section bruxelloise. Ces emprunts sont placés entre [ ]. P. R.

Cette diversité de culture doit-elle être éternelle ou bien y a-t-il lieu de considérer les hommes de ces deux castes comme des êtres incomplets, et de chercher un nouveau système d'éducation qui cultive à la fois, dans le même individu, l'esprit qui conçoit, la main qui exécute?

Pour des socialistes, poser cette question, c'est la résoudre.

L'homme est à la fois un être isolé, un tout incomplet, et un organe de la collectivité. Considéré au premier point de vue, il est consommateur, il a des droits; au second, il est producteur, il a des devoirs.

Au début il est incapable de produire, il consomme uniquement; il n'a encore que des droits, droits au développement physique et intellectuel. La bonne éducation, l'hygiène de l'esprit, exige que l'on satisfasse l'appétit moral, la curiosité, qu'on la pique, qu'on l'excite au besoin, et non qu'on bourre à tout hasard, l'enfant de nourritures indigestes. Il y a donc une science de l'éducation individuelle, dont le but est d'arriver à faire acquérir les connaissances utiles, le plus vite et le mieux possible.

Mais un peu plus tard, l'homme commence à avoir des devoirs à remplir; la possibilité de production apparaît et va sans cesse en augmentant. A ce moment, l'organe de la collectivité doit être exercé, de manière à être, le plus tôt possible, capable de remplir dans le monde une fonction déterminée, ou mieux un certain nombre de fonctions.

L'instruction intégrale a pour but de rapprocher le plus possible l'homme de la perfection à ces deux points de vue.

Connaissance des grandes lois scientifiques, des modes d'investigation qui ont amené leur découverte, idée générale de l'industrie et de ses procédés modernes, étude théorique et pratique des principaux outils, développement du sentiment de l'art, étude pratique de la justice par les relations journalières, tel est, en peu de mots, le plan d'enseignement individuel.

Habituer de bonne heure l'homme à acquérir une grande supériorité dans une ou plusieurs spécialités restreintes, telle est la deuxième partie du but à atteindre.

IV. — DE LA MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT. — L'enfant n'arrive pas brusquement, mais graduellement à l'état d'homme. Il importe donc de ne pas appliquer aux diverses époques de sa vie des régimes brusquement différents. La science, la justice, la liberté sont les nouvelles bases des relations entre hommes; elles doivent aussi remplacer le vieux principe d'autorité, en ce qui concerne l'éducation de l'enfant.

Laissons de côté tout préjugé, tout reste de respect suranné pour l'autorité, toute conception métaphysique; rapportons-nous-en à l'expérience seule; nous constatons que, si l'enfant a l'insatiable curiosité qui s'applique à tous les détails, il est tout à fait incapable de s'attacher à une seule question, de l'étudier à fond, de concevoir des vues d'ensemble; tandis qu'au contraire, quand, plus âgé, il possède un certain nombre de faits isolés, il éprouve le besoin de trouver leur lien synthétique, de rattacher les secondaires aux principaux, et de saisir ainsi l'ensemble des connaissances humaines.

Cette observation nécessite dans l'éducation intégrale une grande division.

Dans la première époque, l'accumulation des connaissances sera toute spontanée; un certain nombre de faits scientifiques s'accumuleront au hasard dans le cerveau de l'enfant.

L'observation individuelle, l'expérience, les conversations des jeunes élèves entre eux, ou avec les directeurs et les élèves plus âgés, seront en même temps les excitants de la curiosité et les moyens d'enseignement.

Quelques indications seulement des directeurs, et les enfants arriveront sans peine à organiser leurs jeux, leurs conférences; à établir entre eux des juges pour leurs différends; des administrateurs pour conserver leur matériel; des ouvriers pour l'entretenir, le réparer, l'améliorer; des prési-

dents pour maintenir l'ordre de leurs discussions; des guides pour diriger leurs promenades. Et chacun de ces fonctionnaires aura, dans l'exercice de ces fonctions, toute la liberté et l'autorité désirables, non-seulement parce qu'il s'appuiera sur le suffrage universel sincère, mais encore et surtout parce que sa responsabilité sera entière, qu'aucun obstacle ne pourra entraver l'appel de ses actes au jugement de la collectivité, la mise en accusation, et, selon le cas, la destitution ou la réélection.

Dans cette organisation, il est facile de voir : exercice du corps, force, habileté, prestesse ; exercice de l'intelligence, de la volonté ; habitude de la pratique de la justice ; préparation sérieuse à l'intelligence de la morale positive et à la vie publique.

Rarement et brièvement, au moins au début, et seulement sur des sujets choisis, accessibles à l'intelligence des enfants, les directeurs pourront reprendre dans l'ordre rationnel certains faits déjà connus, les compléter, en montrer les rapports et préparer ainsi à l'enseignement de l'époque suivante.

Dans celle-ci se place l'enseignement dogmatique des sciences dont les enfants ont déjà acquis des notions élémentaires, mais justes.

Adoptant l'ordre hiérarchique d'Auguste Comte, la parfaite démonstration qu'il donne de la subordination des phénomènes des sciences plus complexes et plus particulières aux phénomènes des sciences plus simples et plus générales, et, par suite, pénétrés de la nécessité de s'être bien assimilés les lois fondamentales et les procédés d'étude de chacune de ces dernières avant d'en aborder une autre, nous admettons avec lui, contrairement aux usages reçus, que les sciences : mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie, doivent être enseignées successivement et non simultanément.

Sans donner des règles absolues, nous indiquons avec le

de la philosophie positive, l'âge de douze à quatorze ans comme l'époque à laquelle on peut commencer l'étude de la mathématique ; deux ans pour la durée de cette étude, un an pour chacune des sciences suivantes dans l'ordre indiqué.

Rappelons bien ce fait que l'enseignement dogmatique d'une science s'adresse non à des intelligences incultes, mais des esprits possédant un grand nombre de faits, qu'il ne s'agit plus que de relier et de compléter.

D'ailleurs, tant que l'on ne sera pas arrivé, pour une science déterminée, à son enseignement dogmatique, son acquisition spontanée continuera par les moyens ci-dessus indiqués.

Si, aujourd'hui, nous devons considérer comme indispensables pour l'enseignement dogmatique de bons professeurs socialistes, quoique suffisamment philosophes, tout porte à croire que, après un bon développement spontané des enfants et la création de bons ouvrages, la lecture en commun de ces ouvrages, les discussions qui en résulteront dans des conférences entre les étudiants eux-mêmes, diminueront de beaucoup l'importance du professeur, et le réduiront, dans plus grand nombre des cas, au simple rôle de conseil.

Il va sans dire que la police des réunions, dans les cas ordinaires, que le professeur soit présent ou non, appartient aux élèves eux-mêmes. Comme les hommes, les enfants sont en effet aussi disposés à se soumettre à l'autorité qu'ils ont établie volontairement dans leur propre intérêt, qu'ils le sont à se révolter contre celle qui s'impose à eux arbitrairement et souvent contre toute justice.

C'est ici le lieu de parler de l'intervention des parents dans l'éducation.

Les uns veulent, suivant l'usage, que l'autorité du père de famille continue à être respectée, et qu'il reste le maître de la direction à donner aux études de ses enfants.

Les autres constatent que l'immense majorité des pères

manquent de principe, de méthode, de connaissances, de vertus ; en un mot, des qualités indispensables à de bons éducateurs ; qu'il en est même beaucoup qui semblent se complaire à donner à leurs enfants de mauvaises habitudes et même des vices. Ils veulent, en conséquence, que l'enfant soit de bonne heure complètement enlevé à la famille.

Il y a excès des deux côtés.

L'important est d'abolir radicalement l'autorité du père et de sa puissance quasi royale dans la famille. Après cela, les parents resteront, *en fait non en droit*, les premiers auprès de leur enfant ; cessant de pouvoir lui donner des ordres, ils s'efforceront de continuer à mériter son affection et sa confiance au profit de l'amélioration de tous.

En attendant qu'une longue pratique de la vie nouvelle que nous promet la réforme sociale ait produit la vaste amélioration humaine, rêvée par les socialistes, il est impossible que les parents, qui sont les éléments de la collectivité, soient au moins en état de comprendre la méthode d'enseignement rationnel basée sur la liberté de l'enfant, et de coopérer dans la mesure de leur force.

Nous demanderons donc de fréquentes entrevues directes entre les parents avec les éducateurs, surtout dans les assemblées générales périodiques, où seront à la fois contrôlés les accès de l'un et de l'autre, et où sera établie entre les uns et les autres une entente complète d'où résultera l'unité de méthode dans la famille et à l'école.

Nous admettrons donc l'externat, la Société conservant le droit sévère d'interdire les parents vicieux et incapables de leur enlever leurs enfants.

(Parlons maintenant de la seconde partie de notre programme de l'enseignement des métiers ou de l'apprentissage.)

Pendant l'époque spontanée, le besoin de réparer et d'améliorer le matériel de ses jeux, l'instinct de la motion, qui se traduit ordinairement en destruction, ma-

l'exemple des élèves plus âgés et quelques avis dirigeront convenablement, ont initié l'enfant au maniement des principaux outils. L'atelier sera administré comme tout le reste par des fonctionnaires élus par les intéressés, à la fois entretenant le matériel, enseignant à s'en servir, et évitant le double danger que présente le maniement des outils par des mains inexpérimentées.

Déjà, dans cette période, il sera formé des associations temporaires ayant pour but la réalisation de certains projets, et ce sera là un acheminement vers l'organisation de l'industrie moderne et des spécialités.

Pendant la seconde époque, guidé par ses goûts particuliers, par les besoins du groupe où il vit, à l'occasion par quelques sages indications que jamais la force ne devra appuyer, le jeune homme adoptera, en parfaite connaissance de cause, une ou plusieurs spécialités, dans lesquelles il cherchera à acquérir la plus grande supériorité possible.

Une chose très-propre à l'exciter à ce résultat, c'est l'émulation... mais scientifiquement réorganisée. Qu'est-ce, en effet, que ce levier aujourd'hui dans l'enseignement, une absurde comparaison entre des individus d'âge, de nature, de facultés toutes différentes, très-souvent, même en négligeant ces considérations générales, injuste dans ses détails, et toujours la source de rivalités, de jalousies, de haines. Il y aurait donc au moins à tenir compte dans les comparaisons entre sujets différents d'une foule de points aujourd'hui négligés.

Mais, si nous n'accordons qu'une valeur secondaire à la comparaison dans ce cas, nous lui en croyons une immense quand il s'agit de mettre un individu en présence de lui-même aux diverses époques de sa vie. Il sera donc utile de tenir état des dépenses et des travaux, de la consommation et de la production de chaque élève. Par là il aura continuellement une idée réelle de ses progrès, et pourra à tout

moment connaître jusqu'à quel point il s'est acquitté de sa dette envers l'humanité (1).

Comme pour l'enseignement théorique, l'enseignement pratique d'abord donné oralement par des spécialistes, hommes, se transmettra de plus en plus des élèves plus âgés aux plus jeunes, et utilisera en outre le secours de plus en plus efficace des indications écrites. L'enseignement par les hommes se réduira alors à quelques rares conférences, et à la visite d'ateliers ou d'usines extérieures.

Il est facile de faire rentrer dans le système dont nous venons de donner une idée, l'enseignement des beaux-arts, de la littérature, considérés comme moyen de transmettre les idées ayant pour origine la science et le sentiment. Il est impossible d'insister sur ces détails dans un court rapport.

Nous ne mentionnons que pour l'exclure complètement de l'éducation intégrale de la jeunesse, l'enseignement des langues mortes. Nous considérons leur étude comme une des branches concrètes de la sociologie, se rattachant à l'histoire de chaque peuple, à leur milieu physique et moral et à leur époque.

Nous admettrons simplement, suivant les diverses circonstances, l'étude *pratique* de certaines langues vivantes, en laissant tout côté philologique pendant toute la période d'initiation, et le réservant avec l'étude des langues mères pour ceux qui voudront, après avoir parcouru la série des sciences abstraites, en connaître à fond une des curieuses applications.

Tout ce que nous venons de dire s'applique aux deux sexes.

Les hommes et les femmes étant destinés à vivre ensemble dans la société, doivent s'y habituer par la vie, les étu-

(1) Il serait bien plus socialiste de considérer l'enfant comme n'ayant que des droits. En effet, la société lui doit le développement et il est important de le familiariser avec les métiers manuels. On ne saurait accepter qu'il dût dès son enfance rembourser la société en travail.



des et les travaux en commun pendant toute leur jeunesse.

Il est certain que de nombreuses précautions devront être prises au début pour prévenir les effets du pervertissement précoce dû à notre société corrompue ; mais la période transitoire terminée, il n'y aura plus lieu de craindre que le mélange des sexes produise de l'immoralité.

Celle-ci provient en effet, non de la nature humaine, mais bien de l'éducation énervante donnée aujourd'hui dans les casernes-séminaires servant d'écoles publiques ; elle ne trouverait plus d'aliment dans des établissements basés sur la connaissance des aptitudes et des besoins réels de la jeunesse.

Enfin nous pensons que les deux sexes ayant reçu une éducation commune qui ne laisserait plus subsister dans leur état intellectuel une différence que se plaisent à exagérer les amis de l'inégalité, seraient également propres aux fonctions de l'enseignement dans l'établissement mixte.

Nous ne pouvons terminer cette étude sans dire un mot de quelques conséquences probables de la généralisation de l'enseignement intégral.

Toute profession dite libérale a pour origine et pour sanction une profession manuelle. Les conceptions du médecin sont exécutées par l'infirmier, celles de l'ingénieur par l'ouvrier ; l'administrateur a des commis, travailleurs manuels, s'il en fut ; l'officier de marine commande à des matelots. Nous laissons de côté une exception, l'avocat dont l'utilité se restreindra de jour en jour, avec le développement de la morale publique et de l'habileté oratoire de chaque homme et la simplification des lois.

Or, tout médecin commencera par être infirmier, tout ingénieur, ouvrier ; les privilèges de naissance et de fortune étant abolis, la facilité d'instruction égale pour tous, rien ne déterminera d'avance si le jeune et savant ouvrier, infirmier, marin, doit exercer toute sa vie son honorable fonction ou arriver au grade plus honoré d'ingénieur, de méde-

cin, de commandant. Si ces fonctions lui sont un jour confiées, rien n'oblige d'avance à ce qu'elles soient inamovibles. Les services rendus dans une circonstance par un homme chargé d'une haute mission sont rarement assez grands pour lui valoir un droit viager au repos, une éternelle autorité sur des collègues qui pourront souvent le dépasser, et pour qu'il puisse devenir un obstacle à leur puissance de conception. Que si d'ailleurs les travailleurs manuels jugent exceptionnellement bon de maintenir au-dessus d'eux un véritable maître, que ce soit un effet de leur volonté constamment discutable et révoquant.

Ces idées peuvent paraître terriblement subversives à ceux qui pensent que l'humanité qui a dû jusqu'ici aux grands hommes la plus grande part de son développement, doit éternellement progresser de la même manière.

Nous reconnaissons comme tous cette vérité pour le passé ; mais il faut bien reconnaître que la supériorité des grands hommes spécialistes n'était due qu'à l'abaissement des autres hommes, d'une part, et, de l'autre, à l'exagération d'une ou de quelques-unes de leurs facultés au détriment de toutes les autres. En avouant que cette disposition des intelligences a pu être très-utile à la découverte des principes et à la constitution positive des connaissances humaines, nous devons bien nous pénétrer que la continuation de l'existence de ces véritables monstruosités morales ne pourrait être que nuisible, aujourd'hui que les grands principes sont établis et que les sciences n'ont, en général, plus à attendre que des développements de détail.

Le travail collectif doit être substitué au travail isolé. Les compagnies savantes libres peuvent seules, en divisant entre leurs membres les divers chapitres d'une science, la développer encore, et surtout la vulgariser. Cette division du travail, pratiquée si avantageusement dans l'industrie matérielle, devient de jour en jour plus indispensable à l'étude des sciences de toute nature. Et remarquons que la crainte

d'être abruti par une spécialité scientifique restreinte ne peut plus exister pour ceux qui ont reçu l'instruction intégrale dont nous avons indiqué les bases.

Les livres eux-mêmes ne seront plus un épouvantable fouillis dans lequel il devient impossible de distinguer la perle du fumier, le plus souvent résultant de la vanité d'un auteur riche, de la réclame des coteries, mais des œuvres de sociétés savantes qui s'efforceront de ne pas répéter ce qui fut dit cent fois ; et ainsi devenant moins nombreux mais toujours bons, les livres seront assurés d'avoir des lecteurs, et les lecteurs seront assurés de trouver les livres qu'ils désirent.

Nous n'affirmons pas que l'organisation et le développement de l'instruction intégrale doivent avoir pour résultat d'amener l'égalité *absolue* des intelligences, cela n'a, d'ailleurs, point de sens pour nous ; mais nous pensons qu'il doit établir l'harmonie dans le développement des diverses fonctions de chaque individu, et supprimer entre les hommes des effroyables disproportions de tout genre que nous remarquons aujourd'hui.

(Rapport du cercle d'Études sociales de Paris. --

P. ROBIN, rapporteur.

(Ce rapport devait être présenté au congrès de 1870, fixé d'abord à Paris, ensuite à Mayence et qui finalement ne put avoir lieu à cause des événements dont la France était le théâtre.)

Le côté pratique de l'enseignement n'avait pas encore été abordé, d'une manière systématique dans les sections internationales, les jours de crises et de combats que nous traversons expliquent cette lacune qui sera comblée. D'ailleurs, il y a même à ce point de vue un grand fait d'acquis. L'*Internationale* n'a pas la prétention de tout inventer, elle

prend le *bon* et le vrai partout où elle le trouve. C'est ainsi qu'après avoir accepté cette donnée que l'enfant doit être *développé* plutôt que *dressé* et que, dans l'étude tant intellectuelle qu'industrielle, l'*attrait* doit remplacer l'*autorité*, elle a déclaré que la méthode entrevue par Rabelais, indiquée par Rousseau, développée par Fourier, systématisé en tant que classification des sciences par Auguste Comte, essayée une première fois en Suisse par Pestalozzi, expérimentée imparfaitement de nos jours par les disciples de Frœbel devait servir de base première à l'éducation socialiste de l'avenir. Un membre de l'Internationale, Mme André Léo, a dit en très-bons termes dans l'*Institutrice*. « L'instruction socialiste doit être basée sur le droit moderne appliqué à l'enfant aussi bien qu'à l'homme sur la grande et sainte liberté naturelle dont l'exercice réfléchi est non-seulement la force mais le devoir puisqu'elle nous apprend le droit d'autrui par le nôtre. »

La tentative de Pestalozzi à Yverdon au commencement de ce siècle n'a pas laissé d'imitateurs systématiques, il n'en n'est pas de même des *Jardins d'enfants*, [Kindergarten] de l'instituteur allemand Frédéric Frœbel, ces utiles fondations se comptent en grand nombre dans toutes les parties des deux mondes et notamment en Allemagne, en Belgique et en Suisse (1).

Les sens sont les portes de l'intelligence, dit le réformateur. Partant de cette donnée il transforme la salle d'école en un camp de jeux met sous les yeux de l'enfant les matériaux dont il doit connaître les propriétés, les quantités, les grandeurs, les lois relatives et c'est en jouant, c'est en

(1) Frœbel fonda son premier kindergarten, en 1837, à Blankenbourg (ancienne Turinge). Le second fut fondé à Dresde en 1848. L'inventeur mourut presque inconnu en 1852. L'histoire plus juste que son époque le placera parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

interrogeant sans cesse, que l'enfant apprend sans se douter qu'il fait autre chose que de jouir des joies, des charmes et des douces influences de la nature.

« On peut résumer la méthode de Frœbel dans la définition suivante : *Éducation naturelle attrayante préventive et féconde par les sensations, les mouvements, les lois logiques, le sentiment social et le respect des aptitudes sous la double influence de la nature extérieure et de l'activité collective.* »

Donc, hâtons-nous de faire disparaître ces sombres et froides prisons (les salles d'école) où s'étiolent le corps et l'âme des générations nouvelles et plaçons dans la nature le berceau, le jeu, le travail physique et l'activité intellectuelle de l'enfant.

De l'air, du soleil, de la végétation, des êtres vivants, un jardin, une vraie nature, voilà ce que Frœbel vous demande parents, éducateurs, philanthropes, autorités administratives et scolaires...

Choisissons donc un emplacement favorable.

Eloignons notre *jardin* des émanations pestilentielles s'échappant incessamment des grandes agglomérations d'hommes. S'il faut avoir un pied sur le pavé boueux de la rue, de peur des distances, posons du moins l'autre sur l'herbe des champs. Les faubourgs nous donneront une demi-nature, qui mettra nos enfants sur la voie de la grande et vraie nature, où Frœbel les convie et les attend.

Établissons sous les ombrages d'une cour ou d'un jardin nos tables et nos pupitres, et ne nous en laissons chasser que par le mauvais temps. Réfugions-nous alors sous des tentes, des hangars, ou des auvents, et n'acceptons l'emprisonnement des salles qu'à la dernière extrémité. Puis, laissons-y pénétrer les vivifiants rayons du soleil par de larges ouvertures au levant et au midi; et quand les rigueurs de la saison nous contraindront de fermer, sur la nature, les portes et les fenêtres de l'école, faisons-la du moins rentrer par des canaux invisibles qui la conduiront

sous la flamme du foyer ; d'où elle nous renverra un souvenir des tièdes haleines du printemps.

Que chaque enfant possède, sous la protection de la propriété collective, ou du jardin commun, de petits carrés de terrain, où il apprendra à connaître, à soigner et à aimer la nature, et à remonter peu à peu « du visible à l'invisible, » comme dit Frœbel, des lois du monde physique aux lois du monde moral. Qu'il puisse aussi se mettre en rapport avec la nature animée, en visitant les cabanes, où l'on a réuni quelques-uns des animaux les plus utiles. Enfin, à défaut de *nature vivante*, ou, pour la compléter, que les salles soient entourées de vastes armoires vitrées, ou de nombreux échantillons de la nature *morte*, permettent de continuer, pendant les mauvais jours, l'application de la méthode nouvelle.

Dans ce fécondant milieu, la réaction ne se fera pas longtemps attendre. Sous l'influence des innombrables sensations qui sont venues du dehors solliciter ses facultés générales et faire éclore ses *aptitudes* particulières, l'enfant sentira augmenter en lui le besoin d'autonomie et de manifestation extérieure. Mettez alors entre ses mains, les riches *matériaux* que Frœbel lui a préparés, et vous le verrez bientôt appliquer le *piquage*, le *lissage*, le dessin *dans les carrés*, le *pliage*, le *modelage*, les *cubes*, les *dominos*, les *petits bâtons*, les *triangles*, etc., à imiter un insecte, un papillon, un oiseau ; à reproduire les belles formes de la cristallisation ; à retrouver les gracieux contours et les teintes brillantes des fleurs et des fruits du jardin ; à construire des maisons, des moulins, des meules, des instruments de toute sortes, et à préluder ainsi en se saturant de santé et de joie, aux professions industrielles et mécaniques, aux travaux et aux études de l'art et de la science.

Car, après les jeux et les exercices que Frœbel a fait exécuter à ses jeunes élèves, un instituteur intelligent n'aura pas grand peine à faire sortir l'*arpentage* et la *géométrie* des

Cites de carrés et de triangles; l'*arithmétique*, des petits  
 Atoms et des boîtes mathématiques; la *lecture*, l'*écriture* et  
 > *dessin*, des ardoises et des feuilles quadrillées; la *géogra-*  
*tie*, du piquage et du découpage; la sculpture, du mode-  
 > ge en terre glaise; la *minéralogie*, la *botanique* et la *zoologie*,  
 > es sensations et des perceptions accumulées par des rap-  
 > orts savamment ordonnés avec les *trois régnes* de la  
 > ature.

Telles sont les influences générales de la *nature* quand  
 Elle est *comprise et appliquée* comme Frœbel veut qu'on la  
 omprenne et qu'on l'applique.

ED. RAOUX. — *De la réforme éducative*, par  
 FR. FRŒBEL.

Voilà certainement la méthode qui dominera l'enseigne-  
 ment de l'avenir; l'expérience modifiera découvrira de nou-  
 eau et perfectionnera, mais le germe est trouvé.

(*Ibidem.*)

## CONCLUSION

De cette diversité de moyens, et même de buts proposés par les réformateurs, faut-il conclure à l'impuissance du socialisme? Non, certainement. Avant de construire, il faut des matériaux, avant de constituer, il faut des éléments, et comme toutes les choses humaines, le socialisme doit avoir eu sa période de recherche et d'accumulation. Cette œuvre de préparation est à peu près faite aujourd'hui, et notre tâche à nous, consiste à observer, à classer, à expérimenter, à coordonner.

C'est bien ainsi que l'ont compris les fondateurs et les adhérents de l'Internationale, cette grande personnification du socialisme, agissant et vivant, en qui se sont absorbées pour y être transformées toutes les manifestations du socialisme théorique.

Ils se sont bien gardés de s'inféoder à une secte quelconque. Croyant avec *Saint-Simon* que l'activité normale de l'humanité, tend de plus en plus à devenir travailleuse et pacifique, ils veulent édifier la fraternité des peuples sur la liberté universelle et la justice sociale.

Admirant Fourier, lorsqu'il dit que c'est au développement intégral de l'être humain, à l'harmonisation de son milieu, à la pratique de la solidarité qu'il faut surtout demander

l'ac  
lis  
ra  
C  
bou  
l'af  
le t  
tise  
cor  
A  
hu  
lib:  
qui  
pon  
ren  
par  
E  
def  
ver  
im  
bi  
qu'  
de  
tis  
ph  
ere  
(  
et  
tra  
dai  
pri  
cia  
les  
nu



l'accroissement de la richesse sociale et du bien-être général, ils ont porté en tête de leur programme : *l'instruction intellectuelle et professionnelle et l'association des efforts*.

Convaincus avec les babouvistes et les communistes de toutes nuances que l'être humain naît avec un droit égal à l'appui, à la protection de la société, ils proclament que le travail est un devoir pour tous, et l'instruction, l'apprentissage et l'instrument de travail un droit pour chacun, à condition que chacun pratiquera à son tour la solidarité.

Approuvant Auguste Comte lorsqu'il dit que la dignité humaine et le bonheur social reposent surtout sur le devoir librement accepté et noblement accompli, ils prêchent l'équilibre nécessaire des droits et des devoirs et l'obligation pour tous ceux qui rêvent leur l'affranchissement de s'engager digne par un grand dévouement à la cause commune, par l'étude et la moralité.

Reconnaissant envers Proudhon d'avoir si éloquemment défendu contre les monarchistes, contre la bourgeoisie gouvernementale, et contre le socialisme autoritaire, les droits imprescriptibles de la personne humaine, ils veulent comme la fédération libre des communes, qui ne sont elles-mêmes qu'une fédération des groupes travailleurs organisés.

Avec presque tous les socialistes, ils reconnaissent l'égalité de droit pour la femme, d'abord comme une œuvre de justice, ensuite comme cause de moralité plus élevée, de dignité plus grande et de perfectionnement plus rapide pour la grande famille humaine.

Grâce à ces larges vues, le sectarisme n'est plus possible et c'est pourquoi le socialisme théorique qui resta longtemps français, est devenu international aujourd'hui, et compte dans les deux mondes des adeptes qui acceptent les mêmes principes et proposent les mêmes idées. Maintenant, le socialisme est descendu dans la rue, dans les réunions, dans les ateliers, sous les humbles réduits; comme le christianisme dans ses beaux jours de propagande, il est partout

decomposition generale, a egalisme, et cooperation, et  
se trouver, malgré les intrigues diplomatiques, malgré  
guerres criminelles et les barrières nationales, des mil-  
d'ouvriers de toutes nations pour s'aimer, se tendre la  
et pour marcher du même pas à l'affranchissement  
mun.

Ils se sont unis, non pas seulement pour les revendica-  
journalières du travail contre le capital, non pas seule-  
pour le maintien ou l'augmentation du salaire, la dir-  
tion des heures de travail, l'abolition des règlements  
briques et des coutumes humiliantes ou vexatoires ; ne  
même temps qu'ils se coalisent pour faire respecter le  
gnité d'hommes et faire reconnaître leur droit de *vivre e-  
vaillant*, les prolétaires élaborent publiquement et en  
mun les assises du monde nouveau : ils bâtissent l'a-

Ils sont certes assez sûrs de la grandeur de leur cause  
rendre justice à leurs ennemis ; ils savent par consé-  
que la bourgeoisie française a eu ses jours glorieux :  
brisé le joug clérical et féodal ; mais, devenue à son tou-  
tentrice de nouveaux privilèges aussi odieux que  
qu'elle avait détruits, elle s'est arrêtée devant le complé-  
de son œuvre ; et maintenant elle s'oppose de toute  
forces, à l'irrésistible courant égalitaire qui entrain

l'universalisation de la science, des jouissances artistiques agrandies et l'égalité des droits.

Quelles sont en effet, les idées générales qui se dégagent de toute cette élaboration théorique et de ces inspirations populaires.

*Abolition des classes. Instruction intégrale et professionnelle assurée à chaque enfant. Possession de l'instrument de travail terre et outillage remis à ceux qui travaillent. Le travail, condition normale de l'homme, mieux réparti et mieux rétribué, deviendra obligatoire pour tout homme valide, puisque le travailleur aura droit, les charges sociales étant remplies, au produit intégral de son travail.*

*Transformation des états politiques oppresseurs et parasites, en une vaste et libre fédération, des groupes industriels et agricoles, des communes, des régions, des nations, des continents, unis par la grande loi de solidarité humaine.*

Enfin, la justice passant des mots dans les faits, et ses aspirations, si longtemps reléguées dans le domaine de la phrase et de l'idée, réalisées enfin.

Ce n'est pas là, le programme d'une secte, c'est l'aspiration moitié instinctive, moitié raisonnée de la classe que Condorcet et Saint-Simon, appelaient la plus pauvre et la plus nombreuse. Nous pouvons donc, malgré nos récents désastres, malgré les douleurs présentes, croire que l'humanité va entrer dans une phase meilleure, et répéter avec plus de certitude, ce que Pierre Leroux disait il y a trente ans :

« Nous sommes aujourd'hui entre deux mondes, un monde d'inégalité et d'esclavage qui finit et un monde d'égalité qui commence. »

L'humanité réalisera ses splendides destinées de justice, de perfectionnement, de gloire et de bonheur, malgré tous les obstacles qu'on lui oppose.



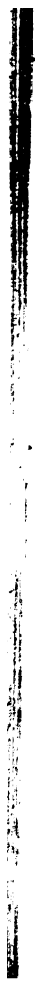
# TABLE

|  | Pages. |
|--|--------|
| Avant-propos . . . . .   | 1      |
| CHAPITRE I. — Côté socialiste de la convention et pensée de Condorcet. . . . . | 7      |
| CHAPITRE II. — Babouvisme. . . . .   | 24     |
| CHAPITRE III. — Saint-Simonisme . . . . .                                      | 32     |
| CHAPITRE IV. — Fouriérisme. . . . .  | 54     |
| CHAPITRE V. — Communisme icarien . . . . .                                     | 95     |
| CHAPITRE VI. — Donnée de François Vidal . . . . .                              | 107    |
| CHAPITRE VII. — Ateliers sociaux. — Louis Blanc. . . . .                       | 111    |
| CHAPITRE VIII. — Doctrine de l'humanité. — Pierre Leroux. . . . .              | 116    |
| CHAPITRE IX. — Donnée de Guépin . . . . .                                      | 138    |
| CHAPITRE X. — Positivisme politique. — A. Comte. . . . .                       | 149    |
| CHAPITRE XI. — Fusionisme de Toureil. . . . .                                  | 170    |
| — Donnée de Colins. . . . .  | 179    |
| CHAPITRE XII. — Mutuellisme. — Proudhon. . . . .                               | 183    |
| CHAPITRE XIII. — Donnée de Godin-Lemaire. . . . .                              | 221    |
| CHAPITRE XIV. — Aperçu sur le collectivisme international. . . . .             | 229    |
| Conclusion . . . . .   | 286    |

FIN DE LA TABLE

---

F. AUREAU. — Imprimerie de Lagny.



EXTRAIT DU CATALOGUE

# ARMAND LE CHEVALIER

Éditeur, rue de Richelieu, 61, à Paris

---

- Deux Décembre 1851 (Le)**, ses causes et ses effets, par Pierre LEFRANC, représentant du peuple. 1 vol. in-18. . . . . 2 50
- Paris en Décembre 1851**, étude historique sur le coup d'État, par M. Eugène TÉNOT. 1 vol. in-18. . . . . 1 50
- La Province en Décembre 1851**, étude historique sur le coup d'État, par M. Eugène TÉNOT, 1 vol. in-18 . . . . . 1 50
- Le Deux Décembre devant le Code pénal**, écrit et publié en exil, par Marc DUFRAISSE, représentant. 1 vol. in-32. Les derniers exemplaires. . . . . 3 »
- Suspects (Les) en 1850**, étude historique sur l'application de la loi de sûreté générale, par MM. Eugène TÉNOT et Antonin DUBOST, avocat. 1 vol. in-18. . . . . 1 50
- Mémoires d'exil** (nouvelle série). L'amnistie. — Suisse orientale. — Bords du Léman, par Mme Edgard QUINET. 1 vol. in-18. . . . . 3 50
- De Paris à Cayenne**, journal d'un transporté, par Ch. DELESCLUZE. 1 vol. in-18 (2<sup>e</sup> édit.). . . . . 3 50
- Souscription Baudin (Affaire de la)**, en première instance, seul compte rendu complet, revu par les défenseurs. 1 vol. in-8, 3<sup>e</sup> édition. . . . . 1 50
- Souscription Baudin (Affaire de la)**, en appel, plaidoiries de MM. J. FAVRE et GAMBETTA. Brochure in-8. . . . . 1 50
- Souscription Baudin (Affaire de la)**, plaidoiries de MM. DUFFAURE et WEISS. Brochure in-8, 75 c. Poste. . . . . » 85

|   |             |
|---|-------------|
| <b>Armée (L') et la Révolution. — La Paix et la Guerre.</b>                   |             |
| — L'enrôlement volontaire. — La levée en masse.                               |             |
| — La Conscription, par M.-L. CHASSIN. 1 vol. in-18 . . . . .                  | 3 50        |
| <b>Campagnes électorales (Les) de 1831 à 1869, par</b>                        |             |
| M. Jean ALBIOT. 1 fort vol. in-18. . . . .                                    | 2 50        |
| <b>République. (La) par la loi, par M. Louis MIE, avocat à Pé-</b>            |             |
| <b>rigueux. Brochure in-18. 60 c. Poste . . . . .</b>                         | <b>» 70</b> |
| <b>Réveil (Le) d'un grand peuple, par M. Edgar QUINET.</b>                    |             |
| Brochure in-18, 15 c. Poste. . . . .  | » 20        |
| <b>Révolution (La) par le suffrage universel, par M. Al-</b>                  |             |
| <b>phonse LECANU. 1 vol. in-18. . . . .</b>                                   | <b>2 »</b>  |
| <b>Jacques Bonhomme, entretiens de politique primaire, par</b>                |             |
| M. LISSAGARAY. 1 vol. in-18. . . . .  | 1 50        |
| <b>Une campagne à la Marseillaise, par Arthur ARNOULD.</b>                    |             |
| 1 vol. in-18 . . . . .  | 1 50        |
| <b>Discours de M. Gambetta prononcé au Corps législatif, dans</b>             |             |
| <b>la séance du 5 avril 1870. Brochure in-18, 10 c. Poste. . . . .</b>        | <b>» 15</b> |
| <b>Discours de M. Louis Blanc sur la nécessité du retour de</b>               |             |
| <b>l'Assemblée nationale à Paris, prononcé le 7 septembre 1871. Bro-</b>      |             |
| <b>chure in-18, 10 c. Poste . . . . .</b>                                     | <b>» 15</b> |
| <b>DU MÊME : Discours sur l'Internationale et sur l'Amnistie. Chacun</b>      |             |
| <b>15 c. et 20 par poste.</b>   |             |
| <b>Discours de M. Alfred Naquet sur le retour de l'Assemblée,</b>             |             |
| <b>prononcé le 5 septembre 1871. Brochure in-18. 10 c. Poste. . . . .</b>     | <b>» 15</b> |
| <b>Solutions sociales, par GODIN-LEMAIRE, membre de l'Assem-</b>              |             |
| <b>blée nationale, fondateur du familistère de Guise. 1 fort vol.,</b>        |             |
| <b>grand in-8, avec figures . . . . .</b>                                     | <b>10 »</b> |
| <b>Science de l'homme, première partie, tome premier, 2<sup>e</sup> édit.</b> |             |
| par M. Gustave FLOURENS. 1 vol. in-18 . . . . .                               | 3 »         |
| <b>Les Régentes de France, par Jules LABBÉ. 1 vol. in-18,</b>                 |             |
| <b>75 c. Poste . . . . .</b>  | <b>» 85</b> |
| <b>Libre examen (Le), par M. Louis VIARDOT. 1 vol. in-18. 1 »</b>             |             |
| <b>Loyola et les Jésuites, par MM. ROLAND et Armand LAN-</b>                  |             |
| <b>DRIN, 50 c. Poste. . . . .</b>   | <b>» 60</b> |



|  |
|--|
| <b>Notre-Dame de Fourvières</b> , par MM. ROLAND et LANDRIN,<br>10 c. Poste . . . . . » 60   |
| <b>Restauration romaine (La) devant l'histoire</b> , 1848 à 1867 ;<br>textes officiels, documents, débats parlementaires, précédée de<br><i>France et Italie</i> , par M. Edgar QUINET. 1 vol. in-18. . . . 3 50   |
| <b>Journées (Les) de Napoléon III</b> , — Strasbourg à Chilhshen-<br>st, 1 feuille contenant 11 grav., 10 c. Poste. . . . . » 15   |
| <b>Sup (Le) d'État de Brumaire au VIII</b> (les origines d'une<br>dynastie). Étude histor. par Paschal GROUSSET. 1 vol. in-18. 3 50  |
| <b>Naparte comediant, tragediant</b> , par Mario PROTH. 1 vol.<br>in-18 . . . . . 3 50   |
| <b>Napoléon III</b> , sa vie, ses œuvres et ses opinions. Commentaire<br>historique et critique, par A. MOREL, 2 <sup>e</sup> édit. 1 vol. in-18. 3 50   |
| <b>Napoléon III (Petite histoire de)</b> , par SPULLER. Brochure.<br>in-18, 15 c. Poste. . . . . » 25  |
| <b>Bilan de l'année 1868 : l'Histoire, les Livres, le Théâtre,<br/>les Sciences, les Arts</b> , par MM. GASTAGNARY, GROUSSET, RANC et<br>FRANCISQU SARCEY. Très-fort vol. in-18, 2 <sup>e</sup> édit. Prix... 3 50 |
| <b>Grands Procès politiques (Les) :</b>  |
| STRASBOURG, par Albert FERMÉ (1836). 3 <sup>e</sup> édit, 1 vol. in-18. 1 50   |
| BOULOGNE, par le MÊME (1840). 3 <sup>e</sup> édit. 1 vol. in-18. . . 1 50  |
| CONSPIRATION MALET, par M. Paschal GROUSSET (1812), 1 vol.<br>in-18. . . . . 1 50  |
| LE DUC D'ENGHJEN, par M. L. CONSTANT. 1 vol. in-18: . 1 50   |
| LOUIS XVI, par M. L. CONSTANT, 1 vol. in-18. . . . . 1 50  |
| GRACCHUS BABEUF, et la conjuration des égaux, par Philippe<br>BUONAROTTI, préface et notes par M. A. RANC. 1 v. in-18. 1 50  |
| LES ACCUSÉS DU 15 MAI 1848, par ERNEST DUQUJAY. 1 v. in-18. 1 50   |
| LE MARÉCHAL NEY, par GEORGE D'HEYLLI. 1 vol. in-18. 1 50   |
| PIERRE BONAPARTE, meurtre de VICTOR NOIR. Seul compte<br>rendu revu par les défenseurs de la famille Noir. 1 vol.<br>in-18. . . . . 1 50   |

- Procès (1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>)**, de l'Association internationale des travailleurs. 1 vol. in-18. . . . . 1 56
- Procès (3<sup>o</sup>)**, de l'Association internationale des travailleurs. 1 vol. in-18 . . . . . 1 50
- Association internationale des travailleurs.** Origines. Paris, Londres, Genève, Lausanne, Bruxelles, Berne, Bâle. — Notes et pièces, par E. FRIBOURG, l'un des fondateurs. 1 vol. in-18 . . . . . 1 50
- Lettres aux paysans**, par JOIGNEAUX, député de la Côte-d'Or. Chaque série, une brochure in-18, 25 c. Poste. . . . . » 30
- Lettres pour tous**, par la veuve d'un soldat. — 1<sup>re</sup> série : *Pendant la guerre*, brochure in-18, 25 c. Poste. . . . . » 30
- Jean Caboche à ses amis les paysans**, par M. L. GAGNEUR. Brochure in-18, 20 c. Poste. . . . . » 25
- Mésaventure électorale de M. le baron de Pirouët**, racontée par M. L. GAGNEUR, pour faire suite à *J. Caboche*. Brochure in-18, 20 c. Poste. . . . . » 25
- Paris pendant le siège (1870-1871)**, par ARNOULD HENRYOT. 1 vol. in-18 . . . . . 1 50
- La Commune (1871).** — *Le coup d'État de mars. — Paris et Versailles, du 18 mars au 22 mai. — La bataille, les fusillades, l'incendie*, par LUCIEN LE CHEVALIER. 1 vol. in-18 . . . . . 1 50
- La bataille de Sedan.** — *Napoléon III, Wimpffen, Ducrot*, par \*\*\*. Brochure in-18. . . . . » 75
- L'Europe délivrée.** Histoire prophétique de 1871 à 1892, par M. GUSTAVE NAQUET, ancien rédacteur en chef du journal *le Peuple*, de Marseille. Brochure in-18, 25 c. Poste. . . . . » 30
- L'Instruction républicaine, obligation, gratuité, laïcité**, par AM. GUILLEMIN. 1 vol. in-18, 3 fr. 50. Poste . . . . . 3 75
- Les Questions ouvrières** : 1<sup>re</sup> brochure : *Se plaire à Paris, ce qu'il est, ce qu'il devrait être*, par A. BOUYON. . . . . 25 c.
- Élysée Loustalot et les révolutions de Paris (7 juillet 89 à septembre 90)**, par MAXIMILIEN PELLET, 1 v. in-18. 3 f. 50



